Lausanne

Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud

ISOS
Ortsbilder®



Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Chef-lieu du canton établi à flanc de coteau à l'extrémité nord du Léman. Vieille ville sur trois collines séparées par de profonds vallons. Développement planifié avec création d'axes autour de 1900. Alternance d'immeubles en plots, de maisons avec jardins et de cités années 1960–70, en périphérie.



Carte Siegfried 1873



Carte nationale 2009

Ville

X	X	X	Qualités de situation
X	X	X	Qualités spatiales
X	X	X	Qualités historico-architecturales

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



1 Le Centre et ses ponts



2 Anc. Hôpital Notre-Dame abritant act. le gymnase de la Cité et cathédrale



3 Rue Cité-Derrière



4 Préfecture, 1894–95



5 Château St-Maire et monument Davel



6 Anc. Académie abritant act. le gymnase de la Cité, 1579–87, rest. 1922/1989



7 Anc. Évêché, prob. 11e s.



8 Front bâti donnant sur les escaliers du Marché



9 Place de la Palud : fontaine monumentale de la Justice et Hôtel de Ville



10 Anc. faubourg de l'Ale, rue de la Tour débouchant sur la tour de l'Ale

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



11



12 Rue et temple St-Laurent



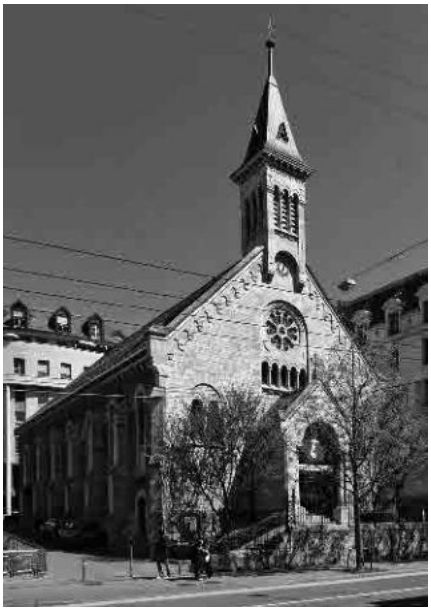
13



14 Place Chauderon, bâtiment administratif, 1908–10



15 Rue des Terreaux



16 Anc. chapelle des Terreaux



17 Maison Decker, 1907, et bâtiment Ulysse, 1991–94



18 Grand-Pont en direction de la place Bel-Air



19 Place de la Riponne

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



20 Palais de Rumine, 1898–1906



21 Rue du Tunnel



22 Place du Tunnel et tunnel de la Barre



23 Collège de la Barre



24 Rue St-Martin et pont Bessières



25 Rue Centrale



26 Rue Centrale et Grand-Pont



27 Rue Dr-César-Roux



28 Rue St-Martin



29 Ecole cantonale de couture



30 Place du Nord, « Joli Vallon », 1907



31 Rue de l'Industrie, quartier du Vallon



32 Anc. entrepôts, quartier du Flon



33 Rue de Bourg



34 Rue Cheneau-de-Bourg



35 Galeries St-François, 1907–09



36 Eglise réf. St-François, vers 1270/1383–87

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



37 Lausanne-Palace, 1913–16, et Hôtel des Postes, 1896–1900



38 Esplanade de Montbenon, anc. Tribunal fédéral, 1881–86, et monument à Guillaume Tell, 1901



39 Promenade publique Derrière-Bourg



40 Partie arrière de l'Opéra, 2009–12



41 Vue du pont Bessières sur le quartier de Bourg



42 Anc. douane, dès 1848–49



43 Avenue Mon-Repos

Lausanne
Commune de lausanne, district de lausanne, canton de vaud



44 Avenue de Rumine, tour Georgette, 1958–61



45 Avenue de la Gare, tour Edipresse



46 Gare CFF, 1911–16



47 Giratoire entre l'avenue Louis-Ruchonnet et la place de la Gare



48 Avenue Louis-Ruchonnet, en direction de la gare

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



49 Ouchy et son château, 1889–93, donjon 13e s.



50 Avenue d'Ouchy, vers le château



51 Rives devant l'hôtel Beau-Rivage



52 Avenue d'Ouchy, en direction N

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



53 Hôtel Aulac installé dans l'anc. gare du Lausanne–Ouchy, 1905–06



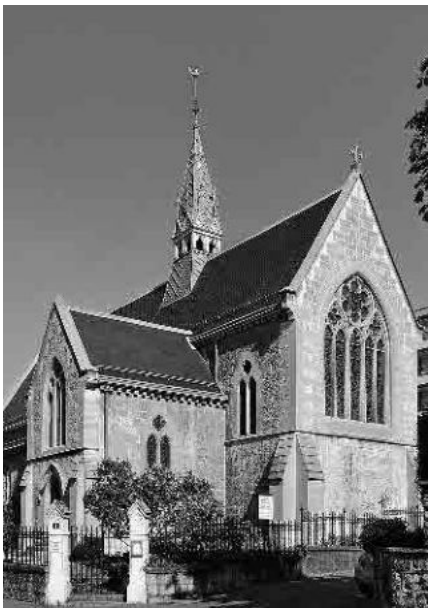
54 Avenue Frédéric-Louis-de-la-Harpe



55 Promenade de la Ficelle



56 Avenue d'Ouchy/chemin du Pré-Fleuri



57 Eglise anglaise, 1877–78



58 Avenue de Cour

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



59 Temple de la Croix d'Ouchy



60 Hôtel Royal-Savoy, 1907–09



61 Carrefour de l'avenue Edouard Dapples



62 Anc. garage automobile, 1915



63 Rue du Simplon, tête d'îlot, 1895



64 Avenue de Mon-Loisir, partie NO d'un îlot triangulaire, 1912

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



65 Avenue de Montchoisi



66



67 Giratoire, avenue de Jurigoz/avenue de Montchoisi



68 Piscine et patinoire de Montchoisi, 1937–41



69 Vallon de la Vuachère, sentiers pédestres



70



71 Institut Catholique Mont-Olivet, maison de maître, 1796, reconstr. 1831–32

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



72 Clinique de Montchoisi, 1937



73 Chemin de Chandieu, alignement d'immeubles identiques, 1946



74 Parc du Denantou



75 Musée Olympique, 1993



76 Fontaine monumentale signalant l'entrée du Musée Olympique



77



78 Groupe scolaire de l'Elysée, 1961–64



79



80 Avenue de Denantou

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



81 Avenue Juste-Olivier



82



83 Synagogue, 1909–10



84 Avenue des Alpes, anc. hôtels, début 20e s.



85 Avenue Charles Dickens, anc. bâtiment administratif et de tri de la poste, 1964



86 Avenue d'Ouchy/avenue de la Gare

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



87 Avenue de Rumine



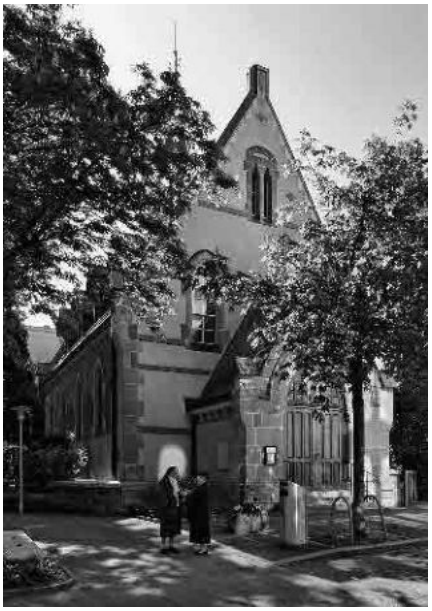
88 Avenue du Léman



89 Eglise orthodoxe grecque, 1922–24



90 Chemin Messidor, immeuble administratif, vers 1960



91 Eglise écossaise, 1876–77/1912



92 Avenue Mont-Repos



93 Avenue du Léman



94 Salle d'attente, vers 1913



95 Eglise du St-Rédempteur, 1916

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



96 Avenue des Mousquines



97 Avenue Eugène-Rambert, complexe paroissial et scolaire, 1970–72, immeuble-tour, vers 1965–70



98 Avenue du Léman



99 Promenade Jean-Jacques-Mercier



100 Vue vers le paysage lémanique

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



101 Parc de Mon-Repos



102 Orangerie, 1822–25



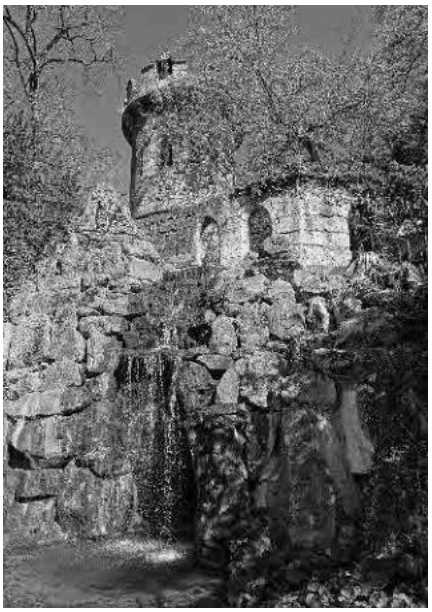
103 Tempietto, déb. 19e s.



104 Tribunal fédéral, 1922–27, ajout de deux ailes au N, 1996–2000



105 Maison de maître de l'anc. campagne de Mon-Repos, reconstr. 1803–04



106 Tour et grotte artificielle, 1821–23



107 Château de Bellevue, 1762–63



108 Chemin de la Vuachère



109 Brillantmont International School, édifice de 1894

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



110 Edifice de 1909



111 Edifice de 1910



112 Anc. pensionnat, 1912



113 Avenue Verdeil



114 Avenue Charles-Secrétan



115 Les Colombaires, fin années 1940



116 Chemin des Faverges



117 Avenue du Léman

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



118 Vue sur la colline de Montriond



119 Anc. campagne de Bellerive



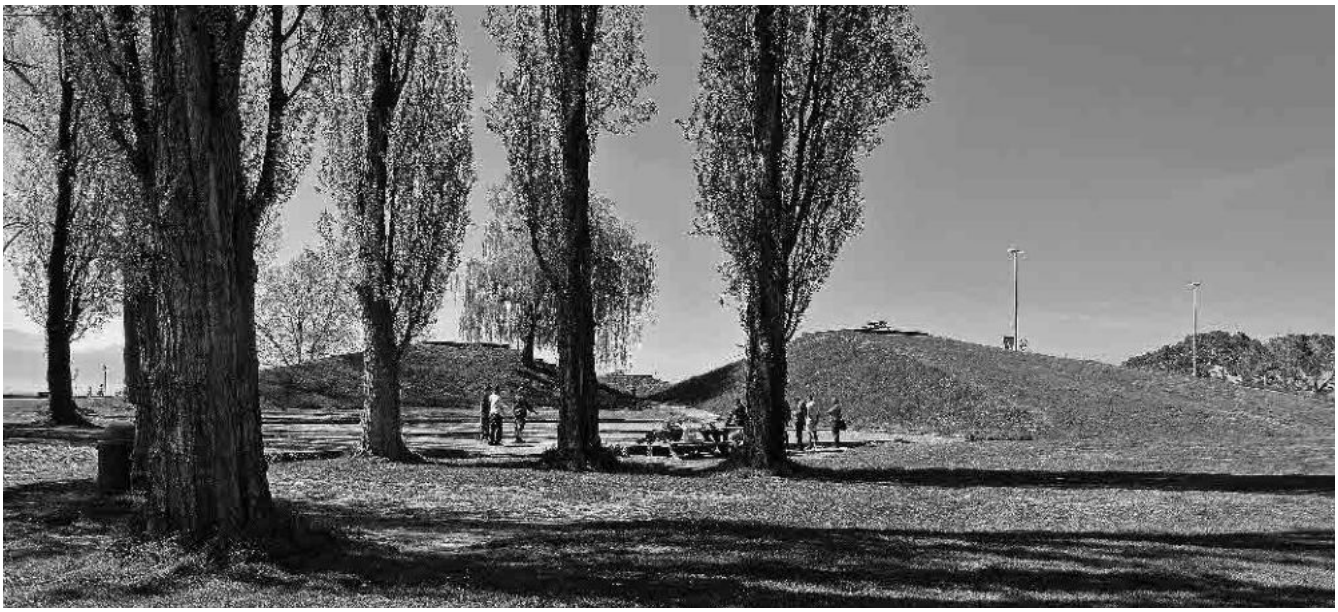
120 Avenue de Rhodanie



121 Chemin des Plaines



122 Bellerive-Plage, rotonde d'entrée, reconstr. 1935–37



123 Esplanade des Cantons, 1964



124 Rives du Léman, Bellerive-Plage



125 Stade de Vidy, 1922, rebaptisé stade Juan-Antonio-Samaranch



126 Pavillons de l'Expo 64

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



127 Siège du CIO, anc. campagne de Vidy



128 Château de Vidy, 1771–76



129 Parc de Milan



130 Vaudoise assurances, anc. campagne des Cèdres



131 Aula des Cèdres, 1960–62



132 Avenue de Cour



133



134 Complexe scolaire de Montoie, 1948–54



135 Tours de la cité Champ-d'Asile, 1964–71

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



136 Avenue de Montoie



137



138 Croisement entre les chemins des Fleurettes, des Epinettes et l'avenue du Mont-d'Or



139 Giratoire de l'avenue du Mont-d'Or



140 Avenue Marc-Dufour

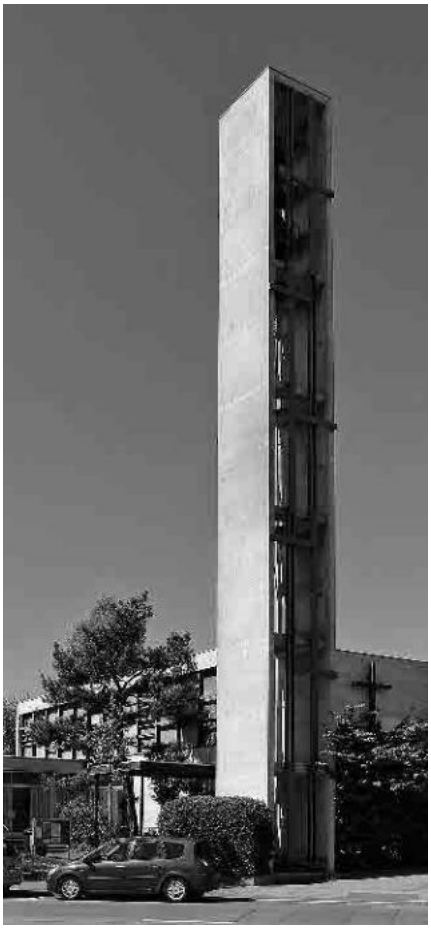
Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



141 Colline du Languedoc



142 Café-brasserie de Montelly, 1927



143 Temple de Sévelin, 1959–61



144 Chemin des Cottages



145 Chemin des Pyramides, double-alignement d'immeubles d'habitation, 1947–49

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



146 Vallée de la Jeunesse



147 Anc. jardin d'enfants Nestlé, constr. pour l'Expo 64



148 Chapelle St-Lazare, vers 1461–86



149 Rond-point de la Maladière, 1964



150 Cimetière de Bois-de-Vaux



151 La Bourdonnette, cité planifiée, 1966–73



152 Collège de la Bourdonnette en sein de la cité planifiée, 1972–74

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



153 Débouché de l'axe Grand-Chêne-Montbenon au niveau du pont Chauderon



154 Avenue Marc-Dufour, rangée de trois immeubles locatifs, 1905–12



155 Clinique Cécil, anc. hôtel Excelsior, 1905



156 Groupe scolaire du Belvédère, 1953–56

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



157 Ecole romande d'arts et communication, 1955



158 Rue de Genève



159 Pont Chauderon, 1904–05



160 Ecole des Métiers (ETML), style années 1930



161 Avenue de Sévelin



162



163 Anc. gare aux marchandises de Sébeillon, 1953

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



164 Tissu régulier, immeubles en îlots, déb. 20e s–dernier t. 20e s.



165 Cité-jardin de Prélaz, 1921



166 Collège de Prélaz, 1906–08



167 Château de Valency, 1781–82



168 Développement sur l'anc. campagne de Valency, années 1930–1950



169 Chemin du Parc-de-Valency



170 Chemin du Risoux, alignement d'immeubles, 1933–34



171 Chemin de Champrilly, succession d'immeubles de typologie identique, années 1950–60



172 Double allée du parc de Valency



173 Avenue d'Echallens

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



174 Situation de porte formée par deux immeubles cossus, tout déb. 20e s.



175 Alignement d'élégants immeubles, fin 19e s., ligne de chemin de fer LEB



176 Rue de Strasbourg



177 Avenue d'Echallens



178 Temple St-Paul sur l'avenue de France



179 Avenue de France

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



180 Croisement entre l'avenue des Bergières et l'avenue Collonges



181 Avenue des Bergières



182 Maisons locatives cossues avec grands jardins, fin 19e s.–années 1900



183 Avenue de France



184 Îlot le long de la rue du Maupas

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



185 Ecole primaire de Beaulieu, 1890–91, et gymnase de Beaulieu, 1913–15



186 Château de Beaulieu, 1763–68



187 Palais de Beaulieu, dès 1920



188 Palais de Beaulieu, entrée côté E encadrée par deux statues colossales

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



189 Avenue du Grey, immeubles-tours, fin années 1960/1re m. années 1970



190 Complexe scolaire des Bergières, plus grand ensemble CROCS constr. à Lausanne, 1972–75



191 Collège de Pierrefleur, 1960–65



192 Chemin Beau-Site



193 Chemin du Boisy, secteur résidentiel planifié, ess. 1960–63



194 Campagne du Désert et son canal, 1771–82

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



195 Eglise cath. basilique Notre-Dame-du-Valentin, 1832–35



196 Rue du Marché



197 Avenue Vinet



198 Clinique de La Source, fin 19e s.



199 Rue du Valentin, tour résidentielle, années 1970



200 Large socle des tours

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



201 Avenue de Riant-Mont



202 Rue des Glaciers



203 Avenue Belles-Roches



204 Collège de la Pontaise, origine 1873



205 Rue de la Pontaise



206 Anc. temple St-Luc, 1938–40



207 Maisons ouvrières, vers 1893



208 Rue des Crêtes



209 Avenue Jomini

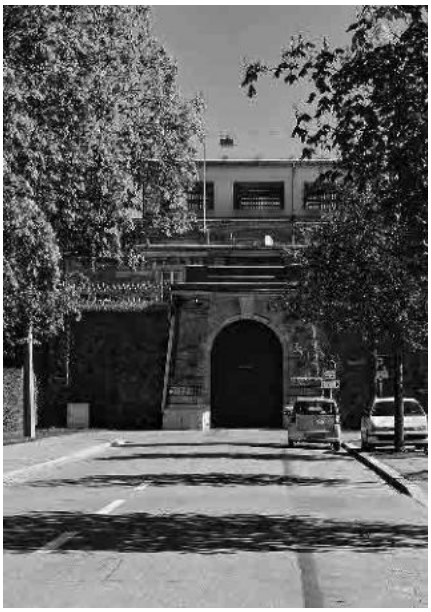


210 Groupe résidentiel de l'Ancien-Stand, années 1960

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



211 Anc. caserne de la Pontaise, 1881–82



212 Prison du Bois-Mermet, 1902–04



213 Stade olympique de la Pontaise,



214 Secteur de l'aéroport de Lausanne-Blécherette avec hangar civil, 1922



215 Anc. collège, 1890



216 Cité Pont-des-Sauges, 1966–70



217 Immeubles-tours faisant partie de la planification d'origine de la cité Pont-des-Sauges

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



218 Lotissement de villas-types économiques, 1947–déb. années 1950



219 Complexe publique, 2001



220 Groupe dit Bois-Gentil-Cassinette, années 1950–60



221 Rue de la Borde



222 Route Aloys-Fauquez

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



223 Temple de Bellevaux, 1939–40



224 Groupe de la Rouvraie, 1966–75



225 Trois immeubles-tours, déb. années 1970



226 Entité résidentielle le long de l'avenue Louis-Vulliemin, surmontée des barres du groupe de la Rouvraie



227 Avenue Louis-Vulliemin, développement sur les anc. campagnes du Petit-Château et du Jardin



228 Route Aloys-Fauquez, groupe de Bellevaux-Dessous, 1re m. 20e s.



229 Immeubles dotés de toits à demi-croupes, 1903



230 Immeubles contigus, 1915



231 Cité-jardin, 1920–28



232 Collège de Bellevaux, 1931–33

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



233 Entre-Bois, immeubles-tours, 1961–63, commerce et bibliothèque, 1960/2000



234 Collège d'Entre-Bois, 1961–63, rén. et extensions, 2001



235 Habitation de type Chalet, 1899



236 Fondation de l'Hermitage, depuis 1984, maison de maître, reconstr. 1850–52



237 Vue depuis le parc paysager de l'anc. campagne de l'Hermitage



238 Dépendances de la maison de maître de l'Hermitage, 1857

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



239 Palais de justice de l'Hermitage, 1983–86



240 Signal de Sauvabelin, halle des fêtes, vers 1903



241 Chapelle, 1899



242 Vue depuis le Signal de Sauvabelin



243 Auberge et lac artificiel de Sauvabelin



244 Pavillon du garde-forestier, 1791



245 Tour d'observation, 2003



246 Vue depuis le Signal de Sauvabelin

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



247 Usine Tridel dans le vallon du Flon, 2002–06



248 Fronts de rue urbains sur l'avenue de Béthusy



249 Alignement d'élégantes maisons locatives le long de l'avenue de Béthusy



250



251 Mur de soutènement soulignant l'avenue de Béthusy

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



252 Collège classique cantonal, années 1935–37



253 Collège de Mon-Repos, 1887



254 Hôtel de l'Ours, 1842



255 Gymnase du Bugnon, anc. Ecole Normale cantonale, 1899–1901



256 Ecole de médecine, 1955–59

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



257 CHUV



258 Hôpital Nestlé, 1931–35



259 Anc. hôpital cantonal, 1883



260 Château de Béthusy, reconstr. 1772–1780



261 Avenue Victor-Ruffy, série d'immeubles, années 1960



262 Tour résidentielle de l'anc. école d'infirmières, 1965

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



263 Chemin des Diablerets



264 Chemin des Fauconnières



265 Avenue Victor-Ruffy, alignement régulier d'immeubles



266 Serres de la ferme Aebi et tours du quartier de Chailly



267 Pierre-de-Plan, usine électrique communale, origine 1900

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



268 Collège de La Sallaz, 1952–55



269 Anc. cimetière



270 Maison de la Radio, 1933



271 Avenue de la Sallaz



272 Route de Berne



273 Paroisse cath. St-Etienne



274 Temple de Vennes, 1936–37

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



275 Collège de Grand-Vennes, 1971



276 Viaduc de l'autoroute A9, 1964



277 Le-Pont-de-Chailly



278 Paire d'édifices anc., fin 19e/déb. 20e s.



279 Eglise St-Nicolas de Flüe, 1965



280 Avenue de Chailly

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



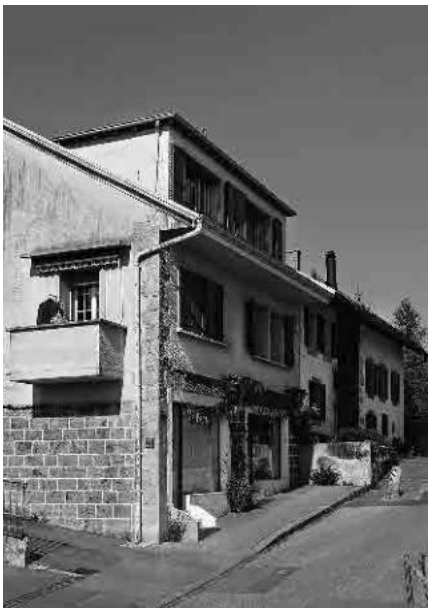
281 Succession de diverses typologies d'habitations, dès déb.–m. 20e s.



282 Temple de Chailly, 1902



283 Avenue du Temple



284 Témoin du noyau historique



285



286 Chemin du Devin, immeubles-tours, 2e m. années 1960



287 Route d'Oron



288 Chemin de la Grangette



289 Anc. ferme contiguë, att. 1838



290 Maison de maître de Rovéréaz, reconstr. 1815–18



291 Ferme de l'anc. campagne de Rovéréaz, 19e/20e s.



292 Collège de Coteau-Fleuri, à l'origine système CROCS, 1969



293 Secteur résidentiel de Valmont, immeubles-tours, 2e m. années 1960

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud



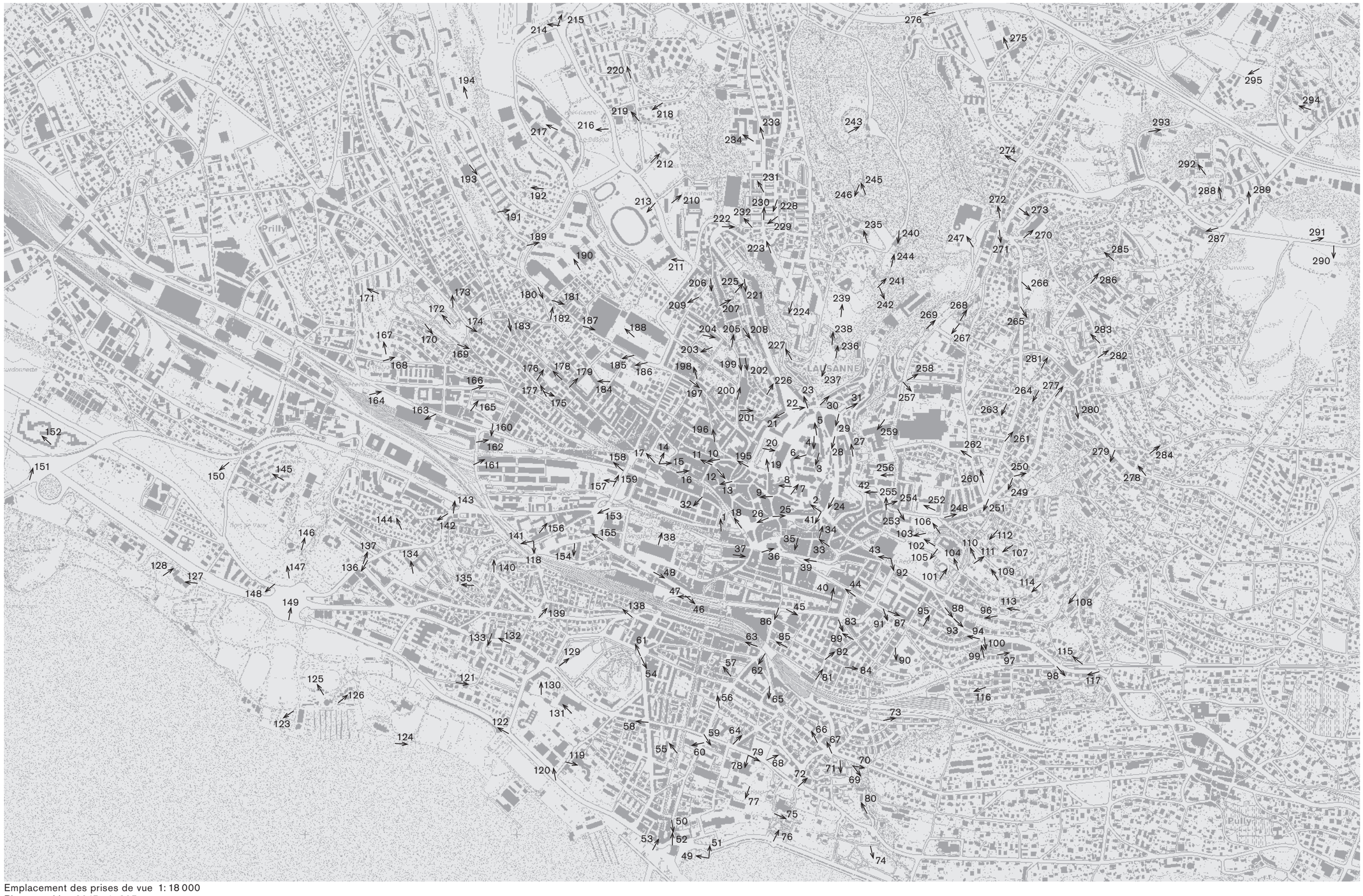
294 Logements sociaux dit Casbah, 1970–77



295 Maison d'éducation de Vennes, bâtiment principal, 1899

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud

ISOS
Ortsbilder®



Emplacement des prises de vue 1: 18 000
Photographies 2015 : 1–295

Base du plan: PB-MO 1: 5000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 09/2013

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud

Plan de synthèse 1:18 000

Base du plan: PB-MO 1: 5000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 09/2013

Périmètre, Ensemble (P, E) Environnement (PE, EE) Eléments individuels (EI), observations et perturbations, voir plan encarté 1: 7500

Lausanne
Commune de Lausanne, district de Lausanne, canton de Vaud

Plan du relevé 1: 7500
Base: PB-MO, 09.2013

ISOS
Ortsbilder

Base du plan: PB-MO, 1:5000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire, Yverdon-les-Bains, 09/2013

Renens
Prilly
Pully
Paudex
LAUSANNE
LE LEMAN
Grange de Montchoisi
La Pichelette
En Pradiez
En Montecuru
Petit Mont
Grande Tuillière
Rionzi d'en Haut
Chalet Mignon
Plaines du Loup
Petite Tuillière
Rionzi d'en Bas
Grand Vennes
Les Cèdres
Les Plans
La Rueyre
Les Baumettes
Fleurettes
Bois-Gentil
Bois de Sauvabelin
La Bourdonnette
Bois de Bellevue
Chavannes
Les Chavannes
Port de Pully
Cherbuliez
Les Deneréaz
Chamberonne
Beaulieu-Lavaux
Les Cèdres

Périmètre, Ensemble (P, E)
Environnement (PE, EE)
Elément individuel (EI)
Observation
Perturbation

P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant, EE Echappée dans l'environnement, El Elément individuel

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	La Cité, noyau originel de la localité installé sur un promontoire, siège des pouvoirs successifs, deux rues fermées parallèles, Cité-Devant et Cité-Derrière, reliant la place de la Cathédrale et celle du Château, situées respectivement aux extrémités S et N de l'éminence, bâti résidentiel contigu d'ess. trois à quatre niveaux, plusieurs bâtiments publics, échelle souvent imposante des édifices, tissu aéré par des espaces publics parfois généreux créés dès le 16e s., nombreux murs de soutènement souvent élevés sur les flancs de la colline, ess. 18e–19e s., quelques immeubles s'inspirant parfois de styles architecturaux ant., 20e–déb. 21e s.	A	X	X	X	**A**			1–7, 43, 237, 246
El	1.0.1	Cathédrale, anc. Notre-Dame, l'un des monuments religieux goth. les plus significatifs de Suisse, fort effet de masse, tour-lanterne à la croisée du transept coiffée d'une flèche, massif O doté de deux tours, l'une étant inachevée, rosace et portail peint côté S, ess. 1190–1235, portail O monumental, 1515–36, reconstr. 1892–1909				X	**A**			1, 2, 3, 7, 43, 237, 246
	1.0.2	Place St-Maur, terrasse soutenue par de hauts murs côté N et E, étroit jardin privé côté S, haies basses, quatre marronniers, caractère intime, origine déb. 18e s., agr. au N, 1904						o		
El	1.0.3	Anc. évêché, musée depuis 1918, bâtiment engagé dans la pente, un niveau côté amont, deux côté aval, toit peu pentu, noyau originel prob. 11e s., aspect actuel découlant de remaniements, 18e–20e s., aile SO en brique et molasse, englobant la tour du Jacquemart, mâchicoulis, reconstr./remanié dernier q. 13e s.–1er t. 14e s., jardin à l'O				X	**A**	o		7
	1.0.4	Esplanade de la cathédrale soutenue par un haut mur en pierre, double rangée de marronniers, l'une des vues les plus remarquables sur la ville, le paysage lémanique et le Jura, 1716–17, parapet en pierre exhaussé en 1797						o		7
	1.0.5	Escaliers du Marché, suite de degrés en bois couverts reliant la Palud et la Cité, mention au 13 s., dans leur état actuel au plus tôt 1717–19, transf. 1911 (également 2.0.8)						o		8
El	1.0.6	Anc. académie abritant act. le gymnase de la Cité, trois à quatre niveaux, façades en molasse, vastes combles, pignons à redents, tour d'escalier saillante coiffée par un clocheton, préau clos agrémenté de feuillus, fort impact visuel dans la silhouette de la Cité, 1579–87, rest. 1920–22, 1987–89				X	**A**	o		6
	1.0.7	Placette dominant la pente, ponctuée de quatre feuillus, vue sur les toitures de la ville, le Léman et le Jura, prob. 19e s., à l'E fontaine avec bassin octogonal en pierre daté 1778, pilier central surmonté d'un vase						o		
	1.0.8	Immeuble d'habitation de quatre niveaux, rez commercial, façades princ. crépies et dotées de baies régulières, intégration difficile à cause de détails s'éloignant du style architectural du bâti constituant le périmètre, tels que composition des volumes, traitement du rez, béton brut et volets coulissants, 1996–97						o		
	1.0.9	Place du Château aménagée en 1845/années 1890, bordée par plusieurs édifices monumentaux dont l'anc. Tribunal d'appel, 1833–35, transf. 1902, revêtue d'asphalte, utilisée comme parking						o		
	1.0.10	Bâtiment du Grand Conseil, dit aussi bâtiment Perregaux, siège du législatif cantonal, constr. 1803–06, détruit par un incendie en 2002, projet de reconstruction en cours, permis de construire délivré en novembre 2013						o		
	1.0.11	Esplanade du Château dominant la place du Château, garde-corps en ferronnerie et en pierre, rangée d'arbres, vue remarquable sur la ville, le Léman et le Jura, 1845–47, accès par un large escalier depuis la place, prolongé années 1890, reconstr. en pierre, 1926						o		
El	1.0.12	Château St-Maire de type maison-tour constr. par l'évêque sur le point culminant de la Cité, act. siège du gouvernement cantonal, cube peu percé de quatre niveaux à l'aspect très massif et compact, façades en molasse, couronnement en brique avec mâchicoulis et tourelles d'angle, toit à croupes, vers 1400–30, rest. 1898–1900, annexes O, déb. 16e s./ 1788–89, monument Davel contre façade S, inspiration Art nouveau, 1898				X	**A**			5

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
EI	1.0.13	Anc. Ecole de chimie et de physique abritant act. l'Ecole supérieure de la santé, soubassement crépi, façades en molasse, pavillon central et deux ailes, style néoclassique, présence tant sur la place du Château que dans la silhouette de la Cité, 1881–83/1888–91, rest. 2006				X	**A**			
EI	1.0.14	Préfecture, constr. à l'origine comme bâtiment du Département militaire, trois niveaux, toiture très pentue, riche décor et composition affirmée, force de la polychromie des matériaux, 1894–95				X	**A**			4
P	2	La ville basse, partie du noyau historique s'étendant ess. sur les anc. bannières de St-Laurent, de la Palud et sur une partie de Cité-Dessous, rues piétonnes fermées au tracé souple, caractère introverti, disposition labyrinthique du réseau viaire à cause notamment d'une topographie animée, bâti d'expression minérale princ. de quatre et cinq niveaux, rez généralement commerciaux, 18e–1re m. 20e s., quelques bâtiments commerciaux ou administratifs rompant l'unité par leur échelle, leur matérialité ou leur architecture, dès m. 20e s.	AB	X	/	X	**A**			1,2,8,9, 12,13,195
EI	2.0.1	Temple St-Laurent, édifice en molasse, deux étages de baies, abside à trois pans, remarquable façade O de style classique avec éléments baroques, surmontée d'un clocher incorporé, rare exemple d'architecture protest., constr. à l'emplacement d'une église médiévale, 1716–19/ 1761–63, rénovation du clocher, 2010				X	**A**			12
	2.0.2	Bâtiments administratifs, commerciaux ou résidentiels, six à sept niveaux, en décalage par rapport au bâti environnant par leur hauteur supérieure, leur traitement architectural et la matérialité contemporaine de leurs élévations, 2e m. 20e s.–déb. 21e s.						o	o	12
	2.0.3	Place Grand-St-Jean, espace au caractère intime délimité par trois immeubles respectivement résidentiel, commercial et administratif, six niveaux, 1909/2e m. 20e s., fontaine au bassin octogonal daté 1777 (ancienne fontaine de St-Laurent, déplacée), installée vers 1855, grand arbre						o		
	2.0.4	Place de la Palud, att. tardivement, en 1235, centre économique et politique de la ville inférieure puis de la localité jusqu'au 19e s., bordée d'élégants immeubles de trois à cinq niveaux, ess. 18e–déb. 20e s., transformations/reconstructions, 20e s.						o		9
EI	2.0.5	Hôtel de Ville, l'un des plus intéressants bâtiments historiques publics de Suisse, façade représentative de trois niveaux en molasse côté Palud avec tour d'horloge dans l'axe, passage public et anc. halles au blé au rez, vaste toit à demi-croupes, reconstr. 1673–75, adjonction d'un étage au S, 1816				X	**A**			8,9
EI	2.0.6	Fontaine monumentale de la Justice, bassin dodécagonal en pierre, 1726, chèvre de 1557–59 surmontée d'une colonne supportant une statue, les deux polychromes, sculptées en 1585, copies de 1930 et 2011, plate-forme circulaire en gradins compensant la pente du sol, original au Musée historique de Lausanne				X	**A**			9
	2.0.7	Bâti compris entre la rue de la Madeleine, la place de la Palud et les escaliers du Marché, ordre contigu reflétant le parcellaire médiéval, bâtiments étroits de quatre à cinq niveaux formant notamment un remarquable front à l'arrière-plan des escaliers couverts, 18e–1re m. 20e s.						o		8
	2.0.8	Escaliers du Marché, suite de degrés en bois couverts reliant la différence de niveau entre la Palud et la Cité, mention au 13e s., dans leur état actuel au plus tôt 1717–19, transf. 1911 (également 1.0.5)						o		8
EI	2.0.9	Anc. hôpital Notre-Dame abritant act. le gymnase de la Cité, plan en U rare parmi les bâtiments historiques lausannois, trois niveaux sur soubassement de deux niveaux, élégantes façades baroques en molasse, situation en rupture de pente donnant une forte présence au volume et particulièrement à sa façade S, origine 13e s., reconstr. 1766–71, rest. 1979–81				X	**A**			2

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
EI	2.0.10	Tête NO du pont Bessières, ouvrage en arcs et treillis métalliques, deux viaducs d'accès en maçonnerie, pylônes monumentaux néo-Louis-XVI, 1908–10, nouveau garde-corps, rén. 2001–03, pont St-Martin de la ligne de métro M2 au-dessous, 2004–06 (également 3.0.7, 11.0.1)				X	**A**			2
P	3	Rue St-Martin et rue Centrale formant une longue séquence spatiale partiellement pentue suivant le tracé de la vallée remblayée du Flon et tronçon septentrional de la rue Dr-César-Roux constituant un espace-rue linéaire quasiment plan ; caractère princ. résidentiel, rez commerciaux, quelques bâtiments artisanaux ou administratifs, confrontation des styles et des échelles, dernier q. 19e s.–2013	C	/	/	X	**C**			1, 18, 24, 25, 26, 29
EI	3.0.1	Portail E du tunnel de la Barre prolongé par des murs de soutènement curvilignes, élévation monumentale carrée de style néoclassique, marbre de St-Triphon, 1855 (également 9.0.2)				X	**A**	o		
	3.0.2	Hôtel de police, bâtiment de trois niveaux exprimant un caractère défensif, crépi, éléments préfabriqués en béton, certaines allèges et toitures en métal, bâtiment issu de la transformation de l'anc. Centrale laitière, fort impact visuel au sortir du tunnel, 1983–86						o		29
EI	3.0.3	Anc. ecole enfantine de la Solitude puis ecole cantonale de couture dès 1943, trois niveaux, architecture ambitieuse et fouillée, riche décor, cour d'entrée agrémentée de deux feuillus, forte présence par son implantation entre deux axes et par sa bichromie, 1898–99				X	**A**	o		29
	3.0.4	Bâtiments reflétant le tissu d'origine, définissant la limite O de la rue St-Martin, implantés en fait pour plusieurs d'entre eux sur la rue plane Louis-Auguste-Curtat, quatre à cinq niveaux, mur de soutènement en amont, dernier q. 19e–déb. 20e s.						o		28
	3.0.5	Bâtiment abritant des bureaux et des laboratoires, trois niveaux, trame de façade serrée, corniche, marquise, terminaison en douceur de la rue Dr-César-Roux laissant deviner en amont l'Ecole de médecine, 1950						o		
	3.0.6	Partie inférieure de l'immeuble mixte Athénée, six niveaux, façade percée de baies régulières, formant un front incurvé de manière à suivre la courbure de la rue St-Martin, 1955/58 (également 11.0.3)						o		
EI	3.0.7	Pont Bessières, ouvrage en arcs et treillis métalliques, deux viaducs d'accès en maçonnerie, pylônes monumentaux néo-Louis-XVI, 1908–10, nouveau garde-corps, rén. 2001–03, pont St-Martin de la ligne de métro M2 au-dessous, 2004–06 (également 2.0.10, 11.0.1)				X	**A**			24, 25
EI	3.0.8	Grand-Pont, ouvrage en pierre de taille de Meillerie, deux rangées d'arches superposées, 1839–44, rangée inférieure enterrée, 1874, chaussée élargie, nouveaux garde-corps en fonte, 1892/1933–34, élargissement 2011–14				X	**A**			1, 18, 26
E	3.1	Majeure partie de la rue Centrale définie par des immeubles d'habitation ou de bureaux contigus formant des fronts réguliers, cinq à sept niveaux, rez commerciaux, soin dans la matérialité et le dessin des élévations, centralité de la situation, deux places sur le flanc N, dernier q. 19e s.–3e q. 20e s.	AB	X	/	X	**B**			25, 26
	3.1.1	Rangée de feuillus ponctuant la place Pépinet, espace piéton entouré d'immeubles d'expression minérale, 1803/1er–3e q. 20e s.						o		
	3.1.2	Cèdre majestueux dominant les onze arbres disposés sur le pourtour de la place Centrale, espace servant de parking bordé d'immeubles d'au moins cinq niveaux échelonnés dans la pente jusqu'à la hauteur du Grand-Pont, 20e s.						o		
E	3.2	Côté E de la rue Dr-César-Roux, imposant front rectiligne rassemblant des bâtiments d'habitation, l'anc. policlinique et une chapelle, quatre à cinq niveaux, rez généralement commerciaux, riche décor, animation des parties hautes, caractère très urbain, ess. années 1890–1900	A	/	X	/	**A**			27

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	3.2.1	Chapelle néogoth. de la Congrégation catholique apostolique, sur un terre-plein soutenu par un mur en pierre côté rue, crépie, décor de pierre, toit en bâtière, jardin, grande authenticité, en retrait de la rue, vers 1893						o		27
	3.2.2	Maison néoclassique Le Solitaire, trois niveaux, toit en bâtière, fronton, abritant act. des services d'urgence médicale et des salles d'enseignement, vers 1844, transf. 20e s., construction et aménagements dans les environs lui faisant perdre son charme, dont parking de deux niveaux à l'E, mur en béton déparant le front bâti sur rue, 2e m. 20e s.						o	o	
P	4	Quartier de Bourg, partie du noyau historique s'étendant ess. sur l'anc. bannière de St-François, formée princ. de la rue de Bourg, voie pentue au tracé légèrement ondulant bordée d'un front presque continu de bâtiments d'ess. quatre à six niveaux, bâti d'origine résidentiel devenu ess. tertiaire, expression générale minérale, rez souvent très transf. abritant des commerces, princ. 18e s.–années 1910, jusqu'à m. 20e s., quelques constructions s'intégrant difficilement de par leur traitement architectural, m.–fin 20e s.	AB	X	/	X	**A**			33–35,41
EI	4.0.1	Galeries St-François, bâtiment abritant commerces et habitations, passage commercial sous verrière, façade de quatre niveaux en pierre de style néobaroque côté rue de Bourg, 1907–09, transf./rest. 1992–93 (également 5.0.12)				X	**A**			35
P	5	Axe monumental rue du Grand-Chêne – avenue Benjamin-Constant, ponctué à mi-chemin par la place St-François, situation en balcon sur la moraine de Montbenon, centre des affaires de la ville « moderne » développé dès dernier q. 19e s., bâti cossu ess. contigu, quatre à six niveaux, expression minérale, qualité d'ensemble des matérialités et des dessins de façades, plusieurs bâtisses imposantes, dès 18e/19e s., ess. années 1890–1910, jusqu'au 3e q. 20e s.	A	X	X	X	**A**			36–38,44, 41
EI	5.0.1	Siège de la Banque cantonale vaudoise, imposante masse trapézoïdale de trois niveaux s'élevant sur un socle formant terrasse à l'E, façades en pierre au riche décor néorenaissance française, forte présence sur la place St-François et, par son implantation au sommet d'un coteau, dans la silhouette de la ville, 1903, agr. au S 1949–50				X	**A**	o		37
EI	5.0.2	Hôtel des Postes, impressionnant volume de trois niveaux s'élevant sur un puissant socle, corps principal et deux étroites ailes latérales, façades en pierre, décor foisonnant de style François Ier, animation du couronnement, grande présence visuelle sur la place St-François et, par son implantation au sommet d'une pente, dans la silhouette de la ville, 1896–1900				X	**A**			37
EI	5.0.3	Anc. succursale de la Société de banque suisse, act. de l'Union de banques suisses, bloc néoclassique de cinq niveaux, large portique, partie aval plus basse, grande présence sur la place St-François, implantation au sommet d'une pente, 1920–23				X	**A**	o		37
EI	5.0.4	Lausanne-Palace, hôtel de luxe de six niveaux côté rue, façades en pierre au riche décor néobaroque, porche, terrasse panoramique, fort impact visuel dans la silhouette de la ville par son implantation au sommet d'une pente, 1913–16				X	**A**	o		37
	5.0.5	Anc. hôtel Beau-Site, annexé et intégré au Palace lors de la construction de celui-ci, façade en pierre de cinq niveaux côté rue avec décor néo-rocaille, socle côté aval, 1897, transf. et surél. de deux étages, style en constraste avec le bâti ant., 1971						o		
EI	5.0.6	Maison Mercier, imposant immeuble résidentiel de prestige mélangeant les références goth., Renaissance et régionalistes, volume sur rue de cinq niveaux en pierre de taille dressé sur un socle de cinq niveaux descendant jusqu'à la plate-forme du Flon, rez commercial, entresol administratif, haute silhouette dominant symboliquement le Flon, 1898–1900				X	**A**	o		

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
EI	5.0.7	Façades des anc. succursales de la Banque Fédérale et de l'Union de banques suisses marquant la tête S du Grand-Pont et sa perspective vers Bel-Air, quatre niveaux, pierre, élégant décor, monumentalité, style néoclassique ou verticaliste, 1910–11/1919				X	**A**			
EI	5.0.8	Eglise réf. St-François, anc. conventuelle, isolée sur la place du même nom, édifice goth. en molasse, nef rectangulaire, chœur à quatre pans, vers 1270/1383–87, imposant clocher côté N, déb. 15e s., rénovations et remaniement extérieurs, galerie couverte, 2e m. 19e–déb. 20e s., rest. 1990–95				X	**A**			36,44,41
	5.0.9	Bâtiments résidentiels mitoyens, l'un d'eux abritant le Cercle littéraire, quatre ou six niveaux, façades en pierre, élégant décor, derniers témoins des édifices situés près de l'église St-François avant le réaménagement du secteur, 18e/1re m. 19e s.						o		
	5.0.10	Anc. grands magasins Bonnard, cinq à six niveaux, construction en trois étapes donnant un résumé particulièrement représentatif des principales influences de l'architecture commerciale à la Belle Epoque, façade en pierre verticaliste avec oriels et large marquise abritant les vitrines formant une remarquable fin de perspective dans la partie N de la place St-François, vers 1898/1902/1913						o		36
	5.0.11	Kiosque des tramways, édicule d'un niveau abritant à l'origine une salle d'attente panoramique au S, bureau des guichets au N et toilettes au sous-sol, remarquable décor Art nouveau, 1911–13, déplacé en 1978, réaffectation en café, 2012						o		36
EI	5.0.12	Galeries St-François, bâtiment abritant commerces et habitations, passage commercial sous verrière, façade de cinq niveaux en pierre de style verticaliste côté avenue Benjamin-Constant, oriels, 1907–09, transf./ rest. 1992–93 (également 4.0.1)				X	**A**			
	5.0.13	Immeuble de bureaux de sept niveaux, façade sur rue présentant une grille à dominante verticale, se démarquant du front par un caractère plus sobre et un gabarit supérieur, vers 1970						o		36
	5.0.14	Arbres d'alignement soulignant l'avenue Benjamin-Constant						o		39
P	6	Quartier du Flon situé sur une plate-forme résultant du remblayage de la vallée du Flon, ess. anc. entrepôts organisés selon une trame othogonale découlant d'un système de desserte d'origine ferroviaire, bâtiments généralement de grande taille comptant trois à cinq niveaux, toits plats, volumes similaires, expression minérale, plusieurs places, dernier q. 19e s.–2008, versant boisé au S ; mixité des fonctions – artisanat, commerces, bureaux, restaurants, cinémas – découlant d'une reconversion totale du secteur dans les années 2000, épicentre de la vie nocturne	BC	X	/	X	**B**			1,32,87
EI	6.0.1	Pont Chauderon, béton armé système Melan, piles en maçonnerie, six travées, pylônes monumentaux, luminaires et parapet d'inspiration Art nouveau, 1904–05, rest. 1990, ascenseurs publics métalliques, 1992				X	**A**	o		87
	6.0.2	Caserne des pompiers, trois niveaux, béton, pierre, grille de façade, toit plat, tour de séchage, volume barrant l'extrémité O du quartier, 1951–53, annexes plus basses, dernier q. 20e s.						o		
	6.0.3	Cour formée par quatre bâtiments de trois à cinq niveaux, de hauteur similaire, abritant des bureaux et des commerces, structure spatiale étrangère au contexte, 2e m. 20e s./2005–07						o		
EI	6.0.4	Anc. gare aux marchandises de Bel-Air, longue façade incurvée de trois niveaux, pierre, 1901, édifice désaffecté en 1979, transf. en espace commercial, jardin en toiture au niveau de la place Bel-Air, 2002/2004				X	**A**			
	6.0.5	Passerelle piétonne reliant les rives de la vallée remblayée du Flon, poutre métallique triangulée avec large arc sous-tirant, ascenseur descendant jusqu'à la gare souterraine intermodale Lausanne-Flon abritant les stations de la ligne de chemin de fer LEB et des lignes de métro M1 et M2, à l'E pavillon faisant office d'entrée de gare, toiture et façade végétalisées, verre, années 2000						o		1

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	6.0.6	Bâtiments d'origine administrative, commerciale et industrielle, quatre niveaux, toits plats, expression minérale, façades au décor soigné délimitant en partie la place de l'Europe, années 1900–10, rén./réhabilités et en partie réaffectés en cafés-restaurants, un hôtel, 1988/2001/2011						o		1
	6.0.7	Gare du Flon, cinq niveaux, étages et toiture occupés par un parking, façades austères en béton lavé et verre, origine 1877–78, reconstr. vers 1958, transformations, 2001						o		
	6.0.8	Arbres d'alignement soulignant l'avenue Jules Gonin (également I.0.1)						o		
E	6.1	Groupement d'anc. entrepôts de trois niveaux de facture soignée, dont les magasins du Lausanne-Ouchy, la plus importante des sept premières constructions en béton armé exécutées en Suisse, et l'anc. Entrepôt fédéral, façades en maçonnerie, quais de déchargement, dernier q. 19e s./déb. 20e s., transformations, 20e s.–déb. 21e s.	AB	/	X	X	**A**			32
P	7	Extension urbaine dominant la vallée remblayée du Flon, bâtiments résidentiels, administratifs et commerciaux de quatre à huit niveaux, rez dédiés au commerce, quelques bâtiments détachés parmi un ordre ess. contigu, façades d'expression princ. minérale ; à l'O espace-rue plutôt fermé délimité par deux places, Chauderon et Bel-Air, à l'E front unilatéral présentant une ouverture sur le quartier du Flon ; l'un des pôles majeurs de la ville, relié à la place St-François par le Grand-Pont, années 1890–20e s.	BC	X	/	X	**B**			14, 15, 16, 18
EI	7.0.1	Complexe abritant l'administration communale et une bibliothèque municipale ; deux immeubles métalliques, six niveaux, façades lisses en aluminium, fenêtres de teinte orangée aux angles arrondis, et un pavillon émergeant d'un socle formant une place piétonne, abritant parking et bureaux ; fort effet de masse à la tête du pont Chauderon, témoin de son époque, 1969–74				X	**A**	o		
	7.0.2	Bâtiment Ulysse de dix niveaux, commerces, bureaux et logements, définition nette des volumes, jeu de texture et d'opposition chromatique, se démarquant par son style dans l'axe du pont Chauderon et sur la place du même nom, 1991–94						o		17
EI	7.0.3	Bâtiment administratif constr. pour le Crédit foncier vaudois de style néobaroque bernois, trois niveaux, molasse et pierre d'Arvel, ample toit à la Mansart, jardin, escaliers, volume imposant dominant la place Chauderon, 1908–10, aile O, 1932–33				X	**A**	o		14
	7.0.4	Promenade délimitée par une double rangée de platanes, revêtement pavé, long couvert, années 1990						o		14
	7.0.5	Anc. école enfantine des Jumelles abritant act. des bureaux, quatre niveaux implantés en contrebas de la rue des Terreaux, toit à pavillon de faible pente, éléments de décor italianisants, 1902–03, rén./transf., années 2000						o		
	7.0.6	Immeuble de sept niveaux présentant des bow-windows très saillants, structure en béton, effet massif et style inadapté à proximité immédiate de l'anc. chapelle des Terreaux, fin 20e s.							o	
EI	7.0.7	Anc. chapelle des Terreaux de l'Eglise libre, style ess. néoroman, façade principale sur rue en pierre appareillée, escaliers, porche, rose et clocheton, toiture en bâtière, facture soignée, origine 1856, reconstr. 1889–90, restauration et réaffectation en espace culturel, 1986–95				X	**A**			16
	7.0.8	Pan coupé d'un îlot constitué de bâtiments d'habitations cossus, quatre niveaux, animation du couronnement par une toiture saillante, rez commercial, marquise, grammaire néobaroque, expression urbaine voire métropolitaine, ponctuant la place Bel-Air, grande visibilité dans l'axe de la rue du Grand-Pont, vers 1900, transf. 20e s.						o		1, 18

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
El	7.0.9	Bel-Air Métropole, immeuble mixte, corps de sept niveaux, tour de seize niveaux sur façade E considérée comme premier gratte-ciel suisse, placage en pierre, expression générale néoclassique teintée de monumentalité et d'américanisme, grande visibilité dans la silhouette urbaine, l'un des emblèmes de la ville, 1929–32				X	**A**			1,8,13,18
P	8	Secteur ess. résidentiel, tissu princ. contigu, immeubles d'habitation de style urbain de cinq à six niveaux, quelques édifices publics, espace tampon entre le centre-ville et les quartiers d'habitations au N et à l'O, amorce dernier t. 19e s., en majorité 1re m. 20e s., transformations et adjonctions fin 20e–déb. 21e s.	B	/	X	/	**B**			
El	8.0.1	Collège St-Roch, quatre niveaux, molasse, soubassement en marbre de St-Triphon, néoclassique monumental, préau arborisé fermé par un mur surmonté d'une grille en fer forgé, fontaine ; première école primaire constr. par la Ville, 1872–74, surél. 1945–47, au S annexe basse comprenant une salle de gymnastique et un préau couvert, 2e m. 20e s.				X	**A**	o		
	8.0.2	Immeubles détonnant par rapport au reste du tissu, par leur matérialité, leur teinte ou leur style, en verre, en béton, en situation particulièrement visible, fin 20e–déb. 21e s.							o	
El	8.0.3	Deux immeubles contigus de trois niveaux abritant le collège Pierre Viret depuis 1937, toits en bâtière avec pignons ponctuant les façades principales, parking et arbres sur le devant, origine fin 19e s.				X	**A**			
El	8.0.4	Bâtiment de deux niveaux présentant des jeux de pignons, abritant l'anc. faculté de théologie de l'Eglise libre dès 1864, avec sur le devant un préau agrémenté de quelques arbres				X	**A**	o		
P	9	Places de la Riponne et du Tunnel, deux places étagées créées par le comblement du vallon de la Louve au 19e s., reliées par deux rues mais séparées visuellement par l'imposant bâtiment de l'administration cantonale. Espace tampon entre le noyau historique à l'E et les quartiers d'habitation du 20e s. à l'O. Secteur comprenant princ. des bâtiments résidentiels de quatre à sept niveaux formant de longs fronts, rez commerciaux, cafés-restaurants et plusieurs édifices publics, 2e m. 19e s.–dernier q. 20e s.	B	X	/	X	**B**			19,20,22, 195
	9.0.1	Place du Tunnel créée dans les années 1860, partie centrale servant act. de parking délimitée à l'E par une rangée de feuillus et au S par des arbres d'alignement encadrant la rue du Tunnel, arborisation att. déb. 20e s., anc. gare au terminus de la ligne de tramway du Jorat, 1951						o		22
El	9.0.2	Portail O du tunnel de la Barre prolongé par des murs de soutènement curvilignes, élévation monumentale carrée de style néoclassique, marbre de St-Triphon, 1855 (également 3.0.1)				X	**A**	o		22
	9.0.3	Limite SO de la place du Tunnel soulignée par une rangée d'arbres, mur de soutènement en maçonnerie crépie couronné d'une balustrade en fonte, fontaine adossée, escaliers rejoignant la rue des Deux-Marchés en contrebas, années 1860/70						o		
	9.0.4	Espace-rue incurvé délimité par un double front d'immeubles d'habitation contigus, quatre à sept niveaux, expression minérale, décor soigné, commerces au rez, liaison entre les places de la Riponne et du Tunnel, rangée S, 1871–vers 1896, rangée N, 1956						o		20
	9.0.5	Bâtiment de l'administration cantonale fermant la place de la Riponne au N, long volume de quatre étages sur pilotis doté d'une façade à grille, socle commercial de deux niveaux échelonnés formant des terrasses, passage vers la rue des Deux-Marchés, 1962–65						o		19
El	9.0.6	Eglise méthodiste de langue allemande et bâtiment comprenant salles et habitation au N, style néogoth., volumétrie asymétrique pittoresque sur façade E, parement en pierre rustique, présence sur la place de la Riponne, 1867				X	**A**			19
	9.0.7	Parking couvert en béton délimitant la place de la Riponne à l'O, formant une terrasse qui supporte la route menant à la place du Tunnel au N						o		19

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
EI	9.0.8	Palais de Rumine abritant plusieurs musées ainsi que la bibliothèque cantonale et universitaire, néorenaissance florentine, trois pavillons réunis par deux ailes, toits peu pentus, façade O monumentale exprimant deux niveaux, tours à loggias, colonnade et jardins, deux colonnes surmontées de griffons, revêtement en pierre, forte présence sur la place de la Riponne, 1898–1906				X	**A**			20
	9.0.9	Fontaine, volume peu élevé de granit noir, bassin avec jeu d'eau, animant le côté S de la place piétonne de la Riponne, 1993						o		19
	9.0.10	Place de la Madeleine, à mi-pente entre la place de la Riponne et la rue Pierre-Viret, longée par les escaliers de l'Université au N, situation en balcon, ponctuée par le monument Ruchonnet et par quatre tilleuls, pinède à l'E, de part et d'autre des volées supérieures des escaliers, origine 17e s., réaménagée 1906, rest. 1990, échoppes pittoresques au pied du mur de contention, 1841						o		
EI	9.0.11	Espace Arlaud, anc. musée et Ecole des Beaux-Arts, style néoclassique, bâtiment engagé dans la pente, quatre niveaux côté aval, trois niveaux côté amont, façade N fermant la place de la Riponne au S, 1836–39, rest. pour créer des espaces d'exposition, 1995–97				X	**A**			
P	10	Groupement d'origine industrielle niché dans le vallon du Flon, série de rangées d'immeubles parallèles soulignant l'orientation de l'entaille et reliant la place du Vallon au quartier de la Barre et à la place du Nord, premières casernes locatives ouvrières de cinq à sept niveaux, quelques rez artisanaux, réalisations plus cossues sur les têtes O des rangées, ess. années 1870–1920, quelques immeubles reconstr., 2e m. 20e s.	AB	X	/	X	**A**			30,31
	10.0.1	Parc public partiellement en pente reliant la rue Dr-César-Roux à la rue de la Barre, très arborisé, haut séquoia, jeux et parking dans sa partie inférieure plane						o		
EI	10.0.2	Immeuble de rapport de cinq niveaux dit « Joli Vallon », grandes baies en plein-cintre au rez-de-chaussée, nombreux balcons, façade S en pierre appareillée, coiffée d'un fronton central, 1907				X	**A**			30
	10.0.3	Immeuble locatif de quatre niveaux sur un soubassement de deux niveaux semi-enterrés abritant entre autres des bureaux, façades revêtues de plaques en Eternit bleues formant un front très visible au N du parc public, vers 2000							o	
	10.0.4	Rue de l'Industrie, forte délimitation spatiale au S par les anc. magasins de la Ville et au N par des immeubles d'habitation de quatre niveaux, en partie contigus et en partie séparés par des annexes artisanales donnant sur la rue du Nord située en contrebas, à l'O ; décor élégant voire opulent, dernier q. 19e s.–années 1910						o		31
	10.0.5	Anc. magasins de la Ville organisés autour d'une cour carossable, ayant servi de base logistique pour l'entretien des espaces publics, 1896, agr. 1906, grand porche surmonté d'un bas-relief daté 1909 ; accueillent act. diverses activités culturelles, sportives et artisanales						o		31
	10.0.6	Immeubles, quatre à cinq niveaux, toits plats, détonnant par rapport au reste du bâti en raison du style et/ou de l'orientation perpendiculaire au vallon, années 1960, rén. déb. 21e s.							o	
	10.0.7	Station de départ de l'anc. funiculaire Lausanne–Signal, petite construction en bois, toit en bâtière, buvette au NE, 1899, transf. 1920, désaffectée en 1948, disparition d'éléments de décor en bois, 20e s.						o		
P	11	Secteur s'étendant sur la pente du coteau, rues fermées au tracé souple, ess. structure en îlots, grands bâtiments princ. résidentiels de cinq à neuf niveaux, rez commerciaux, quelques édifices plus étroits reprenant la trame parcellaire de l'anc. faubourg de Marterey, quelques édifices administratifs, expression minérale, façades plutôt lisses au dessin et à la matérialité souvent de qualité, mis à part quelques objets, ess. m. 19e–déb. 21e s.	B	X	/	X	**B**			42,43

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
EI	11.0.1	Tête SE du pont Bessières, ouvrage en arcs et treillis métalliques, deux viaducs d'accès en maçonnerie, pylônes monumentaux néo-Louis-XVI, 1908–10, rén., nouveau garde-corps, 2001–03, pont St-Martin de la ligne de métro M2 au-dessous, 2004–06 (également 2.0.10, 3.0.7)				X	**A**			
	11.0.2	Immeuble mixte abritant des commerces et des habitations, élévation sur rue de six niveaux, pierre, grands vitrages, matérialité brillante, dessin de la façade et forme de la toiture en rupture avec les élévations du secteur, 1995–97							o	
	11.0.3	Partie supérieure de l'immeuble mixte Athénée, sept niveaux rythmés par des bandeaux, façade légèrement incurvée suivant la courbe de la rue Caroline, grande visibilité, 1955/58 (également 3.0.6)						o		
	11.0.4	Edifice de deux niveaux portant l'inscription Nouvelle église, chaîne d'angle et encadrement en pierre, se démarquant par son gabarit inférieur au reste de l'espace-rue, dernier q. 19e s.						o		
	11.0.5	Tour résidentielle Caroline rebaptisée Shanelle, onze niveaux, pignons en béton, autres façades vitrées avec balcons filants, 1968, rén. 2010							o	
EI	11.0.6	Anc. douane puis Ecole de médecine abritant act. une bibliothèque institutionnelle, installée sur une terrasse, rez octogonal, étage fragmenté en quatre ailes, lanterne centrale, annexe au SE, jardin arborisé, position dominante sur un axe important, 1848–49, transf. vers 1887, agr. 1904, rén. 1980				X	**A**	o		42
	11.0.7	Anc. auberge, act. cafés-restaurants au rez, traitement du rez en molasse, encadrements de fenêtres et chaînes d'angles en pierre, annexe basse au N, façade E de quatre niveaux possédant une forte présence à l'approche du noyau historique depuis deux pénétrantes importantes, vers 1840, rez transf. 20e s.						o		255
E	11.1	Composante résidentielle structurée par l'avenue Mon-Repos au N et une voirie de caractère sinueux au S, ess. immeubles de cinq à neuf niveaux formant des îlots, rez commerciaux, nombreuses façades d'angles arrondies, décors et matérialités soignés, attiques en retrait des constructions les plus élevées assurant à l'ensemble un gabarit homogène, ess. m. 19e–m. 20e s.	A	X	X	X	**A**			
	11.1.1	Immeuble de sept niveaux, façade présentant un décrochement, se démarquant légèrement du reste du tissu par la présence de module de béton, 2e m. 20e s.						o		
	11.1.2	Tête d'îlot arrondie d'un grand immeuble d'habitation dit Square Mon-Repos, riche matérialité, huit niveaux, rez commercial, architecture urbaine des années 1930 typique à Lausanne, marquant l'entrée de la ville du 20e siècle sur l'avenue Mon-Repos, image évoquant la proue d'un paquebot, 1939						o		43
P	12	Secteur résidentiel et administratif, bâti s'étageant dans le coteau, réseau de rues parallèles ou perpendiculaires à la ligne de pente, espace tampon entre diverses parties urbaines bien définies, ordre contigu prépondérant, quelques édifices publics, ess. trois à huit niveaux, façades minérales ou vitrées, 20e–déb. 21e s.	BC	/	/	/	**C**			44
	12.0.1	Anc. maison abritant act. l'école Vinet fondée en 1839, trois niveaux, toit à la Mansart, préau minéral, dernier q. 19e s., annexe au N abritant notamment une salle de gymnastique, toiture formant parvis supérieur, 2e m. 20e s.						o		
EI	12.0.2	Anc. Ecole supérieure de jeunes filles, act. collège de Villamont, quatre niveaux sur sous-sol excavé, molasse, brique colorée, néoclassique monumental, annexe basse au S, 1886–88, surél., 1928, rénovation, volumes vitrés entre corps central et ailes au N, 2008–12				X	**A**	o		

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
EI	12.0.3	Temple de Villamont, dit « église allemande », style néoroman, élévations sur rue à parement rustique de pierre de Meillerie, façade d'entrée surmontée d'un clocheton-arcade, 1905–06, centre paroissial au S, volume plus bas, style néoroman, 1949				X	**A**	o		
	12.0.4	Tour Georgette, volume prismatique de onze niveaux émergeant d'une galette de trois niveaux, bureaux, commerces au rez protégés par une galerie couverte, pans verticaux maçonnés, élévation marquante sur un carrefour important, 1958–61, rén. avec nouvelles façades-rideaux entièrement vitrées, 1993–94						o		44
	12.0.5	Groupe d'immeubles d'habitation de quatre niveaux, élégant décor, rez commercial, alignement des corniches, dessin coordonné des élévations formant une image unitaire, façades S amenant un caractère urbain affirmé en tête de l'avenue de Rumine, 1872–75						o		44
P	13	La Gare, secteur ess. résidentiel se déployant sur le coteau entre la station ferroviaire et St-François traversé par des axes bien définis, villas locatives cossues, immeubles d'habitation, édifices administratifs, deux à neuf niveaux, expression ess. minérale, qualité des mises en œuvre, ordre contigu prépondérant sur les rues principales, plutôt discontinu ailleurs, bureaux, cafés, commerces et hôtels aux abords de la gare, rez commerciaux également sur l'axe transversal plan rue du Midi – rue Beau-Séjour, jardins, composante installée sur une articulation importante de la ville, princ. dernier t. 19e s.–m. 20e s., jusqu'au déb. 21e s.	AB	/	X	X	**A**			40,41, 44–48
	13.0.1	Arbres d'alignement soulignant les axes principaux de l'entité, à l'E l'avenue de la Gare, à l'O l'avenue Louis-Ruchonnet ; voies créées respectivement en 1866–74 et en 1901 (également 15.0.3)						o		45,47,48
	13.0.2	Bâtiments résidentiels, cinq niveaux, plaquage lisse, toit plat, qualités architecturales inférieures les démarquant du bâti environnant, vers 1970							o	
	13.0.3	Parking Montbenon, fermé au S par une façade de six niveaux, métal et verre, trame stricte à dominante horizontale, toiture du bâtiment constituant le belvédère inférieur de l'esplanade de Montbenon, années 1960						o		
	13.0.4	Série d'élégants immeubles d'habitation disposés ess. perpendiculairement à la chaussée, quatre à cinq niveaux, toits à la Mansart, scansion de l'espace-rue, 1er q. 20e s.						o		48
	13.0.5	Ecole privée Lémania, construction cossue de trois niveaux sur sous-sol semi-excavé, décor en pierre, guirlandes végétales, toit à la Mansart, lucarnes, mur de soutènement, 1912						o		
	13.0.6	Rue du Petit-Chêne, voie historique pentue reliant la gare et St-François, tracé en S bordé d'élévations de deux à six niveaux, percées sur les rues transversales côté E, effet d'empilement des volumes dans la partie supérieure la plus raide, dès 1875, ess. déb.–m. 20e s., reconstruction historicisante, 1996						o		
	13.0.7	Espace-rue linéaire bien défini formé par la rue du Midi à l'O et la rue Beau-Séjour à l'E, double front de rue de deux à cinq niveaux ess. contigu à l'O, front unilatéral à l'E, style urbain, quelques ornements de façades, fin 19e–1er q. 20e s.						o		
	13.0.8	Anc. Galeries du Commerce abritant la Haute Ecole de Musique de Lausanne et le Conservatoire de Lausanne, quatre niveaux, façades en pierre, style néobaroque et sécessionniste, entrée de l'anc. passage supérieur sous verrière au niveau de la place St-François, 1909, rén./transf. 1990						o		
	13.0.9	Anc. école Vinet, act. Ecole professionnelle commerciale, quatre niveaux sur sous-sol excavé, rationalisme académique, vers 1897, surél., vers 1961, rénovation, changement d'expression du dernier étage, 2002–06						o		
	13.0.10	Eglise du Christ scientiste, plan rectangulaire, salle de culte au rez, école du dimanche et salles au rez inférieur, structure apparente en béton armé, prises de jour en « branchies », patio d'entrée formant promenoir autour d'un jardin, 1952						o		

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	13.0.11	Trois immeubles d'habitation s'inscrivant en plots dans la pente, cinq niveaux, béton clair, volets coulissants, 2011						o		
	13.0.12	Grand magasin d'un niveau sur rue, toit plat, volumétrie assurant un dégagement vers le paysage lémanique depuis le N, fin 20e s.						o		
EI	13.0.13	Théâtre Municipal rebaptisé Opéra, deux niveaux sur rue, partie supérieure néorenaissance, jardin à l'O, 1869–71, transf./fortement remanié, 1931/1987, reconstruction de la cage de scène, mosaïque de panneaux de verre et d'inox, 2009–12				X	**A**	o		40
	13.0.14	Deux squares définissant le front O de l'avenue Georgette, dessin soigné des élévations de quatre à six niveaux, rez commerciaux sur l'avenue, passages cochers monumentaux, caractère urbain marqué souligné par une rangée d'arbres, dernier t. 19e s.						o		
	13.0.15	Succession de quatre maisons locatives de deux niveaux à l'image d'hôtels particuliers à la française, installées au sein de leur jardin sur des podiums échelonnés, composition symétrique de l'ensemble, scansion de la volumétrie constituant un repère particulier, 1872–75						o		
EI	13.0.16	Tour administrative Edipresse, volume pur de onze niveaux dominant un corps bas de deux niveaux sur l'avenue de la Gare, structure métallique extérieure revêtue de tôle, verre, influence américaine, visibilité dans la silhouette urbaine, 1960–64, rénovation des façades-rideaux, couleur blanche intégrale, 1998				X	**A**	o		45
EI	13.0.17	Gare CFF, long bâtiment linéaire rythmé par quatre pavillons créant des accents verticaux, façades en pierre au décor soigné, marquise métallique, élément principal de la place de la Gare, 1911–16, rest. et transf. 1992–96				X	**A**			46–48
	13.0.18	Bâtiments mixtes formant le large front N de la place de la Gare, commerces au rez et à l'entresol ; à l'O remarquable édifice de six et huit niveaux abritant des bureaux et des logements, délicates façades S en aluminium, à l'E construction de sept niveaux accueillant des espaces administratifs et un hôtel, station de la ligne de métro M2 au sous-sol, façades S à la composition géométrique, caractère fruste, béton lavé, verre et métal, 1964, nouveaux éléments de façade dans la moitié O rompant l'unité, 1998–99						o		
	13.0.19	Rangée d'immeubles de rapport de cinq niveaux, caractère urbain très soigné, encadrements et chaînes d'angles en pierre, 1904						o		48
	13.0.20	Bâtiment administratif, quatre à six niveaux, béton et métal, toit plat, implantation exposée le long de l'avenue Louis-Ruchonnet, composition volumétrique très articulée le démarquant du bâti environnant, années 1980							o	
P	14	Secteur ess. résidentiel installé sur le coteau, caractérisé par d'imposants immeubles d'habitation détachés de cinq à huit niveaux à la construction soignée, façades à caractère minéral, organisation en U, tracés géométriques, espaces libres presque toujours aménagés en jardins, quelques commerces vers les grands axes, quelques édifices administratifs, ess. 1er q. 20e s.–années 1970	AB	X	X	X	**A**			87,92
	14.0.1	Maison de campagne de deux et trois niveaux, élégant décor, toit peu pentu, rideau végétal en périphérie du jardin formé d'arbres et d'arbustes, muret en pierre, vers 1890, agr. à l'O, 1933						o		
P	15	Secteur résidentiel établi sur un plateau au NE et sur la pente du coteau au S et à l'O, traversé par l'avenue Juste-Olivier, composé ess. d'immeubles d'habitation de quatre à sept niveaux constituant souvent des îlots, lotissements de maisons locatives, dernier t. 19e s./1926, caractère minéral des façades contrebalancé par la présence de jardins et par une arborisation bien développée, dès vers 1870, ess. dernier t. 19e–m. 20e s., jusqu'à fin 20e s.	AB	/	X	X	**A**			81–84,89, 91

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	15.0.1	Immeuble locatif de cinq niveaux, toits à croupes, années 1930/40, assainissement énergétique ôtant les qualités d'origine de ses façades, autrefois en harmonie avec trois édifices voisins, et créant des élévations d'aspect massif et banal, déb. 21e s.							o	
	15.0.2	Immeuble administratif, quatre niveaux, verre miroir et placage pierre brillant, grand socle s'avançant jusqu'à la rue, matérialité et forme arrondie de la toiture en contraste avec le bâti du secteur, vers 1990							o	
	15.0.3	Arbres d'alignement soulignant l'avenue de la Gare (également 13.0.1)						o		
	15.0.4	Immeubles résidentiels, en partie administratif pour l'un d'entre eux, cinq à six niveaux, rompant par leur style et leur matérialité avec le tissu voisin, dès dernier tiers 20e s.						o	o	
	15.0.5	Têtes d'îlot arrondies marquant le carrefour entre l'avenue Juste-Olivier et l'avenue de la Gare, quatre et six niveaux, années 1920						o		
	15.0.6	Avenue Juste-Olivier soulignée par des arbres d'alignement, axe rectiligne pentu délimité par d'imposants et remarquables immeubles d'habitation de quatre à sept niveaux présentant une grande urbanité, élégantes façades au dessin soigné et au décor souvent riche, 1er t. 20e s., deux objets aux qualités inférieures, années 1960/80 (également 16.0.3)						o		81–83
EI	15.0.7	Synagogue dominant un carrefour d'axes importants, style romano-byzantin, façade d'entrée monumentale, socle, soubassement et encadrements en pierre, rose et tables de la Loi, 1909–10				X	**A**	o		83
EI	15.0.8	Eglise orthodoxe grecque St-Gerassimos, sanctuaire au plan en croix grecque coiffé d'une coupole centrale, jardin arborisé, 1922–24, transf. 1965				X	**A**			89
	15.0.9	Immeuble d'habitation de six à huit niveaux, composition soignée fragmentant la volumétrie, dessin élégant des façades, édifice se démarquant du bâti par son style plus épuré, 1951						o		
	15.0.10	Trois imposants immeubles d'habitation, dont deux anc. hôtels, quatre à cinq niveaux, volumétrie animée, vocabulaire architectural étoffé, riches matérialités, jardins en terrasse, socle en partie commercial avec élégante marquise en verre, bâti très présent par son implantation sur une ligne de rupture de pente, 1903/07/11						o		84
	15.0.11	Immeubles, quatres niveaux, se démarquant fortement du reste du tissu de caractère très soigné, toits plats, balcons marquant l'horizontalité, années 1960							o	
	15.0.12	Maisons locatives s'apparentant à des hôtels particuliers, deux et trois niveaux, toits à la Mansart, garages et dépendances de style régionaliste, 1896						o		
	15.0.13	Immeuble, quatre niveaux, revêtu de pierre polie, conférant un caractère brillant à la façade et un effet solide, contrastant avec les façades en maçonnerie voisine, fin 20e ou déb. 21e s.							o	
	15.0.14	Lotissement de maisons locatives, deux à quatre niveaux, volumétries souvent animées plus affirmées sur l'avenue de Rumine, décor de façade soigné, jardins, haies, muret en pierre surmonté d'une barrière en fer forgé sur l'avenue Eglantine, caractère homogène, dernier t. 19e s./1926, quelques transformations, 1er–3e q. 20e s.						o		
EI	15.0.15	Eglise écossaise, style pittoresque, variété des matériaux – crépi, brique, ardoise –, articulation asymétrique de l'aile S en « transept », 1876–77, sacristie côté E du transept, 1912, à l'E volume épuré de quatre niveaux du centre paroissial ressemblant à un petit locatif, vers 1960				X	**A**	o		91
P	16	Composante résidentielle traversée par l'avenue Juste-Olivier, installée sur la pente du coteau et constituée de maisons locatives et d'immeubles d'habitation de trois à sept niveaux, volumétrie homogène formant des plots distribués de manière régulière, bonnes qualités architecturales, expression minérale des façades contrebalancée par la présence de jardins et par une arborisation bien développée, bénéficiant d'une vue dégagée étant situé en contre-haut des lignes de chemin de fer, ess. fin 19e–1er t. 20e s., jusqu'au m. 20e s.	AB	/	X	X	**A**			85

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	16.0.1	Annexe basse, abritant des bureaux, aspect disgracieux par la présence d'un épais capot métallique au niveau de la corniche, menuiseries des devantures repeintes, rompant l'unité avec celles situées en amont, années 1940/50, transf. prob. dernier q. 20e s.							o	
	16.0.2	Immeuble locatif cossu, six niveaux, deux derniers étages en attique, toit plat, terminaison O d'un front bâti très visible grâce au dégagement procuré par l'espace des rails, vers 1933						o		
	16.0.3	Avenue Juste-Olivier ponctuée d'arbres d'alignement, axe rectiligne pentu délimité par d'imposants et remarquables immeubles d'habitation de quatre à sept niveaux présentant une grande urbanité, élégantes façades au dessin soigné et au décor souvent riche, 1er t. 20e s., deux objets aux qualités inférieures, années 1960/80 (également 15.0.6)						o		
	16.0.4	Immeuble locatif dominant le pont et la tranchée des voies CFF, cinq niveaux, toit plat, lourds balcons côté S, facture banale voire grossière dans une situation de porte de secteur, rendue d'autant plus sensible par la haute qualité du reste du bâti, années 1980							o	
P	17	Secteur résidentiel installé sur le coteau, en amont des lignes de chemin de fer, ess. maisons locatives et immeubles d'habitation de trois à quatre niveaux, quelques maisons individuelles, ordre discontinu, présence importante de jardins souvent généreux, années 1870–1re m. 20e s., quelques édifices locatifs de qualité inférieure, m. 20e s.–années 1980	B	/	/	X	**B**			97,100
	17.0.1	Séquence bâtie cossue, le long de l'avenue des Alpes, constituée d'un immeuble d'habitation et de maisons locatives mitoyennes, trois à quatre niveaux, décor riche, dépendances, jardins, vers 1870/vers 1901, transf. 20e s.						o		
EI	17.0.2	Collège de Florimont, installé dans anc. pensionnat de jeunes filles, deux niveaux, toit à la Mansart, préau et terrain de sport en terrasses, vers 1895, rén. 2011–12				X	**A**	o		
	17.0.3	Alignement de maisons locatives, deux à trois niveaux, entourées de jardins, situées en contre-haut de la ligne de chemin de fer, ess. 1er t. 20e s.						o		97,100
	17.0.4	Imposants immeubles locatifs, cinq à huit niveaux, implantés dans la ligne de pente, provoquant une rupture dans la succession de maisons locatives, années 1980						o		
	17.0.5	Front sur l'avenue du Léman, constitué de deux maisons locatives détachées installées en contrebas de la chaussée, deux niveaux à hauteur de la rue, écho des maisons situées en aval, 2e q. 20e s.						o		
P	18	Secteur résidentiel cossu, immeubles d'habitation et imposantes maisons locatives de style 1900 de trois à cinq niveaux sur rue, bâti ess. non contigu implanté le long d'une voie divergente, façades minérales richement décorées, jardins parfois abondamment arborisés, remarquables qualités d'ensemble dues à la similarité des gabarits, à l'homogénéité des architectures malgré l'utilisation de grammaires stylistiques différentes, période de construction restreinte, dès 1870, ess. années 1890–1900, jusqu'au déb. années 1930	A	X	X	X	**A**			93,94
	18.0.1	Immeuble administratif, cinq niveaux, béton, métal et verre, toit plat, abords arborisés, déparant l'unité du secteur par son implantation au niveau de la rue dans une séquence de bâtiments installés sur des terrasses, par sa fonction et son architecture différentes, années 1980							o	
	18.0.2	Tête d'îlot arrondie, quatre niveaux surmontés d'un dôme, consoles, balcons, petits frontons et chaînes d'angle formant un vocabulaire ornemental riche, situation très visible, marque l'entrée au centre-ville, 1900						o		94
EI	18.0.3	Edicule avec une salle d'attente, situé sur un embranchement routier, façades en pierre, toit débordant, motifs décoratifs Art nouveau, très visible en venant de l'E, vers 1913				X	**A**			94

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
P	19	Trois alignements réguliers de maisons locatives cossues s'échelonnant entre l'avenue des Mousquines et l'avenue du Léman, dont celui en aval se prolonge en légère pente en direction du SE, jardins soutenus par de hauts murs, quelques maisons de maître à l'extrémité E, larges dégagements sur le lac, amorce dernier t. 19e s.–déb. 20e s.	A	X	X	X	**A**			96
	19.0.1	Immeuble de cinq niveaux, interrompant par son architecture et son gabarit différents la chaîne de maisons locatives, m. 20e s., rén. années 2010							o	
	19.0.2	Haut mur en pierres apparentes constr. lors de l'élargissement de la voirie, suivant la large courbe que dessine l'avenue du Léman et soutenant les jardins en terrasse des habitations en amont						o		
P	20	Composante majoritairement résidentielle marquant la limite E du parc de Mon-Repos, tissu discontinu s'échelonnant le long du versant, immeubles de quatre à six niveaux de style et d'époque différents lui conférant un caractère hétéroclite, entourés d'espaces verts, années 1920–90, bâtiment administratif à l'angle NO	BC	/	/	/	**C**			
P	21	Secteur résidentiel aux lieux-dits Mousquines et Bellevue, établi dans la pente du versant, ponctué de maisons de maître et de maisons locatives plus remarquables les unes que les autres, vocabulaire éclectique ou 1900, caractère calme et verdoyant exceptionnel, amorce vers dernier t. 19e s., grande expansion autour de 1900 jusqu'au m. 20e s., quelques constructions relativement banales venues s'implanter plutôt dans la frange E, dernier t. 20e s.–2000	AB	X	X	X	**A**			108, 112, 113, 114
	21.0.1	Anc. pensionnat de Rosemont-Bellevue transf. en maison locative, corps en équerre flanqué d'une tourelle de trois niveaux, toit à la Mansart, petite véranda au S, cadre arborisé avec dégagement sur le lac, 1912						o		
	21.0.2	Brillantmont International School, établie dans quatre remarquables édifices de trois à quatre niveaux, se suivant le long de l'avenue Charles-Secrétan, 1894/1909/1910, salle polyvalente semi-enterrée, terrain de sport aménagé en terrasse, années 2010						o		109–111
EI	21.0.3	Anc. pensionnat de jeunes filles, transf. en maison de rapport, trois niveaux surmontés d'un toit à croupes pentu, style éclectique, entouré d'un parc très arborisé avec de grandes essences, 1903				X	**A**	o		112
EI	21.0.4	La petite Vuachère, maison rurale comprenant un corps principal de trois niveaux à l'O, 19e s., un corps de deux niveaux, à l'E, surmontés de toits à demi-croupes, tour-pavillon en molasse à caractère défensif au N, 16e ou 17e s., att. 1653 (traitement homogène des 21.01, 21.02 et 21.03 avec valeurs égales)				X	**A**	o		108
	21.0.5	Maisons ou locatifs, deux à quatre niveaux, de style massif, dès dernier t. du 20e s., densifiant et altérant les caractéristiques du tissu							o	
P	22	Secteur résidentiel, maisons individuelles de tailles modestes entourées de jardins s'échelonnant dans la pente en direction de la Vuachère, bâti à caractère compact suivant les petites dessertes qui longent les courbes de niveaux, 1re m. 20e s., transformations fréquentes de la substance et densification au cours du 20e s., en particulier dans la partie aval, accès difficile lui conférant un caractère calme et reclus ; ensemble du Soleil-Levant, dit aussi Villas des Postiers, au N, 1904	AB	X	/		**B**			
	22.0.1	Immeubles locatifs, deux à trois niveaux, venant interrompre par leur gabarit supérieur et leur caractère massif le tissu de maisons individuelles, dernier t. 20e s.–années 2010							o	

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
P	23	Versant O du vallon de la Vuachère structuré par le chemin du Levant, axe pentu parallèle au cours de la rivière, bordé d'immeubles de trois à cinq niveaux entourés d'espaces engazonnés en terrasse, marquant le fort dénivelé, amorce années 1920, ess. m. 20e s.	BC	/	/		**C**			
	23.0.1	Groupe dit des Colombaires, quatre immeubles de typologie identique, quatre niveaux à toit plat, trois bâtiments orientés de manière similaire, fin années 1940						o		115
P	24	Secteur résidentiel, princ. immeubles locatifs de quatre à six niveaux alignés sur des axes orientés E–O, parallèlement aux courbes de niveau, quelques maisons individuelles ou locatives au gabarit inférieur, espace public peu développé, présence soutenue de la végétation – jardins, haies, arbres –, fermeture au S par le vallon de la Vuachère et un imposant cordon morainique, dès fin 19e/déb. 20e s., ess. années 1940–60, quelques objets postérieurs	C	/	/	/	**C**			100
	24.0.1	Immeuble administratif, quatre niveaux, quelques activités de commerce et de services au rez, façades en verre miroir, implantation encaissée lui donnant peu de présence visuelle, vers 1990						o		
EI	24.0.2	Immeuble d'habitation, quatre niveaux, toit en pavillon, élégant décor, véranda, balcons, grand jardin, 1907				X	**A**	o		
	24.0.3	Suite de trois immeubles locatifs identiques, implantés au pied du coteau, cinq niveaux, toits à croupes peu pentus, distribution par coursives côté N, cage d'escalier saillante, jardins, années 1940/50						o		
E	24.1	Groupement d'immeubles locatifs soignés autour d'un jardin public, architecture identique, quatre à cinq niveaux, toits à croupes à faible pente, balcons aux angles coupés, béton bouchardé, ferronnerie, fin années 1940/déb. années 1950, assainissement de certaines façades, déb. 21e s.	B	X	/	/	**B**			116
	24.1.1	Jardin délimité par des rangées d'arbres, seul espace public aménagé du secteur						o		116
P	25	Groupement résidentiel, bâti établi parallèlement à la ligne de chemin de fer au N et en hémicycle, suivant une voirie rayonnant à partir d'un point central et traçant deux arcs parallèles, au S ; maisons locatives et immeubles de quatre à sept niveaux entourés de petits espaces verts, lotissements années 1930, blocs années 1950 et quelques immeubles venus combler les espaces libres jusqu'à la fin du 20e s.	B	/	/	/	**B**			73
	25.0.1	Alignement d'immeubles identiques, cinq niveaux, toit peu pentu à croupes, balcons côté lac, le long des lignes de chemin de fer, 1946						o		73
P	26	Groupe à caractère résidentiel implanté sur une éminence, immeubles de style homogène d'env. quatre niveaux disposés de manière discontinue le long du chemin des Allinges opérant une large courbe en direction de l'E, années 1930	A	/	/	/	**A**			
	26.0.1	Clinique de Montchoisi, hôpital installé dans un immeuble de quatre niveaux, surél. de trois étages, haut gabarit par rapport au reste du quartier, 1937, imposant mur de soutènement marquant l'angle entre l'avenue de l'Elysée et l'avenue Fantaisie, accentuant le caractère dominant de la construction						o		72
P	27	Montchoisi, secteur résidentiel homogène, immeubles assez cossus s'inscrivant dans des jardins, princ. quatre niveaux, disposés régulièrement entre les avenues de l'Elysée et de Montchoisi le long de la légère pente qui s'aplanit au S, amorce ant. 1925, princ. années 1930–50, quelques-uns plus tardifs venus combler des parcelles libres, années 1960–90	AB	/	X	/	**A**			64, 66, 68

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
EI	27.0.1	Piscine et patinoire de Montchoisi, long corps de bâtiment en équerre comprenant des gradins, structure en béton, lignes géométriques, 1937–41; terrain de tennis à l'O, dégagement utilisé comme parking au N				X	**A**	o		68
	27.0.2	Îlot triangulaire composé d'immeubles contigus de trois à quatre niveaux, soubassement en pierre, façades élégantes ornées de bas-reliefs, intéressants jeux de saillie entre les avant-corps et les balcons, toitures à la Mansart, 1912/45						o		64
	27.0.3	Immeuble, quatre niveaux, toiture en berceau, se démarquant par son style récent, opération de densification qui risque de déshomogénéiser le tissu si elle venait à se reproduire, années 2000							o	
	27.0.4	Immeuble en équerre, sept niveaux, avec annexe commerciale basse au N tirant profit de la parcelle triangulaire, grande visibilité depuis le SE, années 1930						o		65
	27.0.5	Ecole de Montchoisi, aile principale de trois niveaux orientée au S sur la cour, préau couvert implanté perpendiculairement donnant accès à la salle de gymnastique en contrebas, 1953–55						o		66
EI	27.0.6	Maison de maître dite la Marne, deux niveaux, toit à la Mansart doté de lucarnes et de chiens-assis, tour d'escalier circulaire au N, terrasse côté lac, jardin, dépendance en amont, 1916				X	**A**	o		
	27.0.7	Façades d'angle arrondies et pan coupé ponctué d'un pignon soulignant le carrefour de Montchoisi, immeubles de quatre niveaux dotés de balcons, années 1930						o		67
P	28	Sous-Gare, secteur structuré par le boulevard de Grancy projeté en 1872, orienté parallèlement aux lignes de chemin de fer et coupé orthogonalement par l'avenue William-Fraisse à l'O et par l'avenue d'Ouchy à l'E, deux axes reliant la gare au lac ; immeubles de rapport et maisons locatives cossues de généralement cinq niveaux tirant profit de la vue plongeante sur le Léman, loggias, bow-windows et balcons, façades élégantes de style régionaliste, néoclassique ou Art déco, tournant 19e–20e s., quelques immeubles venus combler des parcelles libres ou remplacer des maisons locatives, dès années 1960, quelques ateliers et garages	AB	X	/	X	**A**			61
	28.0.1	Hôtel Agora, revêtement de façade en métal, motifs helvétiques, se démarquant du reste du bâti par son style, reconstr. 2012							o	
EI	28.0.2	Maison de quartier dans une anc. école enfantine, façade arrondie de style années 1930 marquant le croisement entre les avenues du Rond-Point, Edouard-Dapples, Frédéric-César-de-la-Harpe et William-Fraisse, 1932				X	**A**			
	28.0.3	Pans coupés soulignant le croisement entre les avenues du Rond-Point, Edouard-Dapples, Frédéric-César-de-la-Harpe et William-Fraisse						o		61
EI	28.0.4	Collège de Montriond, style régionaliste, trois niveaux surmontés d'une toiture à la Mansart et à coyaux, haut clocheton surmonté d'une flèche créant un repère, préau à l'E, 1912–15				X	**A**	o		
	28.0.5	Immeubles administratifs, cinq à six niveaux, façade en verre et métal, dès années 1960, celui situé à l'O rén. années 2000						o		
	28.0.6	Centre universitaire cath., six niveaux, fenêtres carrées et en bandeaux rythmant la façade en béton, années 1960, détonnant par son style avec le reste du tissu							o	
	28.0.7	Immeubles d'habitation, six niveaux, implantés de manière contiguë, années 1960						o		
	28.0.8	Bâtiment administratif et commercial, cinq niveaux, façade en verre scandée de bandes verticales, années 1980						o		
	28.0.9	Bâtiment formé de quatre blocs d'habitation implantés en redents sur un socle abritant un centre commercial, béton strié, style, volume et implantation contrastant avec le reste du bâti, fin années 1980							o	
	28.0.10	Tête d'îlot très étroite, immeuble de rapport de quatre niveaux, surmontée d'un dôme, style néoclassique, 1895						o		63

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	28.0.11	Anc. garage automobile, îlot triangulaire à toit plat, entrée soulignée par un arc en plein-cintre, 1915, transf. en centre commercial, 1975						o		62
	28.0.12	Deux pavillons de résidence pour étudiants, sept niveaux, constr. sur un socle de deux niveaux côté lac qui forme une longue bande délimitant fortement l'espace-rue, 2008						o		
	28.0.13	Bloc rectangulaire, quatre niveaux, intégrant une esplanade s'ouvrant sur le lac, volume qui par son implantation forme un obstacle visuel depuis la gare en direction du Léman, années 1970						o		
P	29	Secteur traversé du N au S par l'avenue d'Ouchy, à l'origine trame lâche de maisons individuelles et immeubles locatifs cossus de style néo-classique ou régionaliste entourés de jardins, fin du 19e –déb. 20e s., comblée par des immeubles à partir des années 1950/1970, générant une organisation moins harmonieuse que celle du quartier lui faisant pendant à l'O, bâti du 3e q. 20e s. se confrontant au tissu d'origine	BC	×	/	×	**C**			56
	29.0.1	Immeuble de rapport en équerre, quatre niveaux, toit à croupes dotés de lucarnes, façades animées par des balcons, bow-windows, pignons et pans coupés, 1902						o		
	29.0.2	Immeuble administratif, six niveaux, revêtement de façade vert foncé détonnant par rapport au reste du bâti, 1969							o	
	29.0.3	Avenue d'Ouchy, axe rectiligne pentu bordé d'arbres d'alignement (également 29.3.2)						o		
	29.0.4	Clinique Bois-Cerf, divers corps de bâtiment en béton imbriqués orthogonalement, jusqu'à sept niveaux, toits plats, inscrite en biais par rapport à la ligne de pente dans une parcelle arborisée, 1980						o		
	29.0.5	Enchaînement de bâtiments administratifs, implantés face au lac, différents blocs comptant jusqu'à huit niveaux, abords très bétonnés aménagés notamment en parking, style et caractère du bâti détonnant par rapport au quartier d'habitation, dès années 1970							o	
	29.0.6	Garage, façade en verre, rén. et surél., style contrastant fortement avec celui de l'hôtel Beau-Rivage, 2013							o	
	29.0.7	Anc. hôtel Meurice puis pensionnat de jeunes filles, quatre niveaux, façades présentant des éléments néoclassiques, balcons, 1914–15						o		
	29.0.8	Série de blocs, dix niveaux, le long de l'avenue d'Ouchy et de la rue du Liseron, contrastant fortement de par leur caractère moderne et leur gabarit imposant avec la composante centrale d'Ouchy, années 1960						o		52
E	29.1	Alignements réguliers d'immeubles résidentiels suivant les courbes de niveaux, trois à cinq niveaux, entourés de jardins, terrassements en raison de la pente, princ. 1er q. 20e s., quelques bâtiments 2e m. 20e s.	AB	/	×	/	**A**			57
EI	29.1.1	Eglise anglaise de style néogoth., toiture à deux pans très pentue, surmontée d'une petite flèche, 1877–78				×	**A**			57
EI	29.1.2	Villa Orient de trois niveaux, dont le dernier en retrait, loggias soutenues par des colonnes, balustrade, fronton et autres éléments de façade au vocabulaire italianisant, 1894, blanchie en 1967–69, entourée d'un jardin				×	**A**			
E	29.2	Alignements de maisons individuelles et locatives cossues dans la pente, jardins, dès fin 19e s.	A	×	×	/	**A**			
	29.2.1	Immeuble, quatre niveaux, formant un cube, toit plat, contrastant fortement avec les maisons locatives voisines, fin 20e s.							o	
	29.2.2	Bâtiments de la Fondation Bellet, allant jusqu'à cinq niveaux, toits plats, transf. et agr. années 2010						o		

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	29.2.3	Chapelle et foyer du Servan, centre socio-éducatif, lié à la Fondation Bellet créée en 1921, constr. sur une anc. ferme vigneronne, blocs en béton inscrits dans la pente, intéressants jeux de baies verticaux et horizontaux, 1960						o		
E	29.3	Groupement d'édifices particuliers formant des points de repères à mi-parcours de l'avenue d'Ouchy et marquant le S du croisement avec l'avenue de Cour, 1839–1909	AB	X	X	/	**A**			59,60
EI	29.3.1	Hôtel Royal-Savoy, remarquable édifice de style régionaliste, grand volume de cinq niveaux surmonté d'un belvédère coiffé d'un toit en pavillon, échauguette lui conférant des accents médiévaux, véranda polygonale en aval s'ouvrant sur une terrasse, imposant portail d'entrée, 1907–09, extension en cours dans le jardin				X	**A**	o		60
	29.3.2	Avenue d'Ouchy, axe rectiligne pentu bordé d'arbres d'alignement (également 29.0.3)						o		60
EI	29.3.3	Temple de la Croix d'Ouchy, 1839–40, entrée surmontée d'un fronton et d'un clocher de style néogoth., 1901–03				X	**A**			59
EI	29.3.4	Ecole primaire de la Croix d'Ouchy, style néoclassique sur le modèle de l'école de Beaulieu, plan en U, quatre niveaux côté lac, façade S avec jeux de briques, axe central souligné par un pignon, 1893–94 ; salle de gymnastique en aval, 1979, préau ponctué de feuillus				X	**A**	o		
EI	29.3.5	Eglise du Sacré-Cœur, amalgame de divers corps de bâtiments, entrée de l'édifice religieux signalée par trois arcades surmontées de baies en plein-cintre et d'un pignon, 1879				X	**A**			
P	30	Composante historique d'Ouchy, origine 12e s., hameau de pêcheurs transf. au 19e s. en lieu de villégiature, aujourd'hui centre secondaire structuré par le carrefour formé entre l'avenue d'Ouchy et la route longeant le lac, partie E à caractère de bourg constituée par un front continu de petits bâtiments de maximum quatre niveaux, partie O à l'aspect urbain marquée ess. par des bâtiments de gabarits nettement plus élevés, hôtels, centre commercial, nombreux cafés animant le bord du lac ; immeubles d'habitation en amont créant une seconde couche de bâti, déb. 20e s., maison ouvrière de quatre niveaux surmontés d'un long toit en bâtière au NO, 1890	AB	X	/	X	**A**			49,50,53
	30.0.1	Alignement de bâtiments formant un front face au lac, implanté sur l'anc. site de l'usine à gaz de 1847 démolie en 1985, composé de l'hôtel Mövenpick, d'un centre commercial et de quelques immeubles d'habitation, fin 20e s. ; qualités architecturales minimes ne valorisant guère le bord du lac							o	
EI	30.0.2	Edifice regroupant dès l'origine des services publics, poste, police, école, deux niveaux surmontés d'un toit à croupes doté de chiens-assis et d'un clocheton, style régionaliste, agrémenté côté lac d'un préau ponctué d'arbres, 1897				X	**A**			
	30.0.3	Terminus de la ligne de métro M2, structure en béton, toit plat végétalisé, 2008						o		
EI	30.0.4	Hôtel Aulac installé dans l'anc. gare du Lausanne–Ouchy, élégant immeuble de rapport, style régionaliste, cinq niveaux coiffés d'une toiture à la Mansart polychrome, loggias, balcons et clochetons, 1905–06				X	**A**			53
EI	30.0.5	Château d'Ouchy, hôtel néogoth. s'inspirant du plan de la forteresse épiscopale d'origine, corps de logis de deux à trois niveaux dotés de toitures en bâtière ponctuées de flèches, 1889–93, donjon 13e s., silhouette très visible formant un point de repère significatif, murs entourant l'édifice et son jardin au S et à l'O				X	**A**	o		49,50
EI	30.0.6	Hôtel d'Angleterre, anc. Logis d'Ouchy, trois niveaux, toit à demi-croupes, façade faisant front au lac, marquant l'extrémité E d'une séquence contiguë, 1775–79				X	**A**			49

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
EI	30.0.7	Anc. maison Panchaud, transf. en pensionnat, 1802–03, et hôtel Florissant en amont, vers 1890 : élégants édifices de deux niveaux, de style classique, inscrits dans des espaces verts				X	**A**			
P	31	Remarquable secteur résidentiel planifié, structuré par l'avenue Frédéric-César-de-la-Harpe, composé d'immeubles de rapport d'env. cinq niveaux disposés en îlots ou en rangées parallèles à la ligne de pente, apparence cossue et homogène, angles de rues soulignés par des immeubles à pans coupés, ess. 1er q. 20e s.	AB	X	X	X	**A**			54,55,58
	31.0.1	Rangée d'immeubles d'habitation, sept niveaux, années 1950/60						o		
	31.0.2	Immeubles établis dans la ligne de pente et orientés parallèlement à la ligne de métro M1, cinq et six niveaux, toit plat, style détonnant dans le tissu d'origine, années 1950						o		
	31.0.3	Hôtel Nash-Carlton, cinq niveaux, façades élégantes rythmées par des balcons, donnant sur l'esplanade de la station de métro, grand cèdre au S, 1906, transf. au cours du 20e s.						o		
	31.0.4	Immeubles, dix niveaux, style moderne, formant un plan en équerre, constituant une rupture de gabarit par rapport au reste des bâtiments, 1970							o	
	31.0.5	Immeuble, sept niveaux, plan en U, style sobre se démarquant du reste du bâti, années 1950						o		
	31.0.6	Immeuble administratif, quatre niveaux, en verre et marbre, toit plat avec surplomb, rythmé par des colonnes monumentales, style inadapté à celui des bâtiments alentour, façades très voyantes, années 1990							o	
	31.0.7	Immeubles à pans coupés soulignant le croisement entre l'avenue Frédéric-César-de-la-Harpe et l'avenue de Cour						o		58
	31.0.8	Avenue Frédéric-César-de-la-Harpe, axe rectiligne pentu bordé d'arbres d'alignement						o		54
P	32	Secteur résidentiel, maisons locatives et petits immeubles de trois à cinq niveaux s'échelonnant le long du versant, et s'orientant souvent face au lac, entourés de jardins ; tissu structuré par de petites rues orthogonales, rangées de garages suivant la ligne de pente dans la partie supérieure, dès 1er t. 20e s., m. 20e s.	AB	/	X	/	**B**			
	32.0.1	Alignement de quatre immeubles locatifs de même typologie, implantés parallèlement à la ligne de pente, quatre niveaux, toits à croupes, années 1930–40, transf. 2e m. 20e s.						o		
	32.0.2	Immeuble administratif, trois et quatre niveaux, façades marquées par des bandes bleues, style et fonction se démarquant au sein d'un quartier résidentiel, origine 1970, rén. prob. années 2000							o	
	32.0.3	Quatre immeubles de même typologie, s'échelonnant dans la pente, cinq niveaux, toits à croupes, années 1950						o		
E	32.1	Alignement d'immeubles, trois niveaux, surmontés de toits à croupes, nombreux balcons côté lac, entourés d'espaces verts, implanté parallèlement à la rive, années 1930	A	X	/	/	**A**			
P	33	Secteur résidentiel installé dans la pente du versant, composé de maisons individuelles ou locatives et d'immeubles d'ess. deux à quatre niveaux formant un tissu discontinu, gradation de la volumétrie suivant la pente, homogénéité des styles et des matériaux, jardins à caractère verdoyant, dès dernier q. 19e s., ess. toute fin 19e s.–années 1930, rares objets jusqu'au dernier q. 20e s.	AB	/	/	X	**B**			118,139

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	33.0.1	Complexe résidentiel donnant sur le rond-point de l'avenue du Mont-d'Or, immeubles locatifs de cinq à sept niveaux implantés dans la ligne de pente, corps perpendiculaires de deux niveaux, activités commerciales dans les locaux donnant sur rue, années 1960						o		139
	33.0.2	Murs constr. lors de l'aménagement de la voirie, soutenant des terrasses occupées par le bâti et ses jardins, repères caractéristiques de ce secteur de la ville, 1er–2e t. 20e s. (également 34.0.3, 38.0.1, 39.0.1)						o		139
	33.0.3	Logements sociaux coopératifs, immeubles de quatre à cinq niveaux implantés dans la ligne de pente, toits à croupes ou à la Mansart, jardin central compartimenté, cultivé en partie comme potager, front urbain côté E, gabarit supérieur au reste du bâti, 1933–46, mauvaise intégration du garage souterrain au S, surélévation de la toiture du bâtiment O rompant l'unité du bâti, dernier q. 20e/déb. 21e s.						o		
E	33.1	Groupement de maisons individuelles ou locatives et d'immeubles d'habitation, partie inférieure traversée par l'avenue du Mont-d'Or répondant à une planification élaborée de concert avec l'aménagement du boulevard de Grancy situé à l'E, architectures soignées, dès dernier q. 19e s., ess. toute fin 19e s.–années 1930, rares objets jusqu'au dernier q. 20e s.	AB	X	X	X	**A**			118,138
	33.1.1	Remarquable rangée de maisons individuelles ou locatives, contiguës ou mitoyennes, deux ou trois niveaux, toits en bâtière ou à croupe, façades respectant un alignement strict, deux garages dont l'un surmonté d'un mur aveugle déparant le front, jardin en terrasses côté S, années 1880, transf. fin 19e–20e s.						o	o	
	33.1.2	Edifices présentant des qualités inférieures par rapport au reste du bâti, immeubles locatifs de quatre à cinq niveaux et probable transformation d'une villa déjà existante, 2e m. 20e s.						o	o	
	33.1.3	Groupe de six immeubles identiques, trois niveaux, balcons, toits à la Mansart, s'organisant autour d'un square, jardin semi-privé en terrasses dominant le chemin des Fleurettes, 1927						o		
EI	33.1.4	Eglise évangélique de Villard, anc. chapelle de l'Eglise libre, Heimatstil, toit à demi-croupes, clocheton à flèche élancée sur façade d'entrée, jardin au S, 1901–02				X	**A**	o		
	33.1.5	Arbres d'alignement soulignant le tronçon E, rectiligne et légèrement pentu, de l'avenue du Mont-d'Or, remarquable espace-rue bordé d'immeubles d'habitation, dernier q. 19e/déb. 21e s. (également 34.0.2)						o		
P	34	Secteur résidentiel établi sur le coteau, traversé par l'avenue du Mont-d'Or, ordre discontinu, immeubles de qualité, toits ess. à croupes, unité du gabarit de quatre à cinq niveaux, typologie similaire du fait d'une construction effectuée sur une période relativement courte, rares objets présentant une volumétrie différente ou une qualité inférieure, jardins arborisés, dès déb. 20e s., princ. années 1930–50, jusqu'au déb. 21e s.	AB	/	X	X	**B**			
	34.0.1	Edifices résidentiels ess. cossus de trois ou quatre niveaux, définissant les limites spatiales O et S du rond-point de l'avenue du Mont-d'Or, rapport indirect au carrefour dû à leur implantation à une certaine distance ou légèrement en contrebas de la chaussée, derrière un rideau de végétation, 1er t. 20e s.						o		
	34.0.2	Arbres d'alignement soulignant le tronçon O, rectiligne et légèrement pentu, de l'avenue du Mont-d'Or, remarquable espace-rue bordé d'immeubles d'habitation constr. déb.–m. 20e/déb. 21e s. (également 33.1.5)						o		
	34.0.3	Murs constr. pour dompter la topographie lors de l'aménagement de la voirie, soutenant des terrasses occupées par le bâti et ses jardins, repères caractéristiques de ce secteur de la ville, 1er–2e t. 20e s. (également 33.0.2, 38.0.1, 39.0.1)						o		

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
P	35	Composante historique de Cour, hameau transformé en secteur ess. résidentiel dès le 19e s., aujourd'hui centre secondaire structuré par l'avenue de Cour établie sur un replat, selon un axe E–O ; mixité des bâtiments de logements de deux à six niveaux allant de la petite maison individuelle entourée d'un jardin à l'imposant immeuble locatif parfois contigu, nombreux commerces, hôtel, cafés, équipements publics ou communautaires, lui conférant un caractère urbain, dès années 1880, ess. 20e–déb. 21e s.	B	/	/	X	**B**			132
	35.0.1	Immeuble locatif, six niveaux, toit plat, objet déparant le front donnant sur la place de Milan par son imposant gabarit ne laissant pas de place à un espace vert intermédiaire et par son architecture agitée, reconstr. fin 20e–déb. 21e s.						o		
	35.0.2	Bâtiments administratifs ou résidentiels, cinq ou six niveaux, figurant parmi les rares édifices présentant un décalage qualitatif marqué par rapport au bâti du périmètre, implantation sur un axe routier fréquenté les rendant très visibles, 2e m. 20e s.						o		
	35.0.3	Deux groupes bâtis formés d'immeubles d'habitation de trois ou quatre niveaux, toits à croupes ou à la Mansart, disposés autour de deux squares comprenant un jardin semi-privé protégé de la rue par un bâtiment ou un muret de soutènement, réalisations soignées, gabarit supérieur au tissu voisin, 1924–26/1930–32, rén. lourdement, fin 20e /déb. 21e s.						o		132, 133
	35.0.4	Façades cossues d'un immeuble d'angle résidentiel, quatre niveaux, mise en scène architecturale par le traitement monumentalisé du pan coupé en pignon, situation à un point d'inflexion de la rue lui conférant une grande visibilité, 1912						o		
EI	35.0.5	Collège de Cour, néoclassicisme vernaculaire, deux niveaux, élégantes façades au décor de pierre soigné, toit en bâtière, petit clocheton doté d'une horloge, muret en pierre côté rue, l'un des derniers témoins de l'anc. hameau de Cour, 1882–83				X	**A**	o		
	35.0.6	Elégants immeubles d'habitation et maisons individuelles de deux à quatre niveaux, caractère urbain par l'implantation du front directement sur rue et par la présence de commerces aux rez et dans des annexes accolées aux bâtiments ; parmi les premiers édifices issus de l'urbanisation aux abords de l'anc. petite agglomération de Cour, déb. 20e s.						o		
	35.0.7	Immeuble d'habitation à gradins, six niveaux, expression minérale, toit plat, type incongru dans le secteur, voire dans toute l'agglomération, années 1970, surél. 2010–11							o	
	35.0.8	Immeuble résidentiel et commercial, quatre à six niveaux, large extension modifiant son image globale, angle arrondi marquant un important rond-point, années 1950/2011–13						o		
P	36	Secteur résidentiel et administratif installé au pied du coteau, délimité au S par l'avenue de Rhodanie, bâti ess. discontinu comprenant maisons individuelles, immeubles d'habitation, bâtiments administratifs parfois grands et implantés en terrasse, ess. deux à quatre niveaux, nombreux et vastes jardins arborisés prolongeant le caractère verdoyant des secteurs paysagers des rives, effet renforcé par la gradation de la volumétrie bâtie – gabarits inférieurs en aval, supérieurs en amont –, 20e–déb. 21e s.	AC	/	/	/	**C**			121
	36.0.1	Complexe administratif abritant le siège d'une société internationale, quatre blocs cubiques de cinq niveaux, façade alternant béton et verre, plateau de liaison, caractère massif s'insérant difficilement dans le contexte, 2009–10							o	
EI	36.0.2	Bâti ess. résidentiel à proximité de l'anc. propriété de la Gottrausaz, maison cossue de trois niveaux, 1803, véranda, balcon, tourelles, bow-windows, 2e m. 19e s./vers 1931–32, rén. et réaffectée en espace administratif, vers 2010, mur séparant la demeure du chemin des Plaines ; en amont, maison élégante à l'E et annexe d'origine agricole ou artisanale à l'O, 19e s./20e s., transf. 20e s.				X	**A**	o		121

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	36.0.3	Complexe administratif accueillant le siège opérationnel d'une société internationale, partie amont de un à cinq niveaux, série de barres de quatre niveaux étagées dans la pente, grandes baies, toits plats, pierre naturelle et artificielle lui conférant un caractère luxueux, intégration et transformation d'un bâtiment constr. en 1974, partie aval comprenant divers corps s'intégrant dans la pente, toit-terrasse végétalisé, 2004–10						o		
	36.0.4	Trois immeubles d'habitation de trois niveaux installés sur une contre-allée, toits à la Mansart, présence affirmée des façades N sur l'avenue des Figuiers malgré une implantation légèrement en contrebas de l'axe, 1er t. 20e s.						o		
	36.0.5	Groupement de modestes maisons individuelles, princ. détachées, quelques-unes mitoyennes figurant parmi les premières maisons ouvrières de l'agglomération, un ou deux niveaux, jardins, ess. vers 1910, transformations, 20e s.						o		
	36.0.6	Pied du coteau parsemé de grands bâtiments administratifs et d'un foyer d'étudiants, ess. quatre niveaux, implantations en retrait de la rue parfois étagées en terrasses, gabarits homogènes plutôt bas, espaces verts étendus conférant au lieu son caractère verdoyant, aéré et paysager, capital à proximité des rives du Léman, subissant une forte pression par la densification en cours, ess. années 1960/années 1980–2000, transformations, fin 20e/déb. 21e s.						o		
P	37	Secteur résidentiel établi sur la pente du coteau, constitué princ. de la cité planifiée Champ-d'Asile, imbriquée dans un bâti disparate et ant. comprenant les édifices d'une anc. campagne, des maisons individuelles, un petit locatif, un immeuble administratif et un temple, caractère verdoyant conféré par des jardins, ess. années 1900–30/années 1960–70	AC	/	/	X	**C**			135, 136, 149
EI	37.0.1	Trois immeubles-tours de quinze niveaux appartenant à la cité Champ-d'Asile, planifiés avec des équipements collectifs, une station-service et un jardin traversé de chemins piétons ; façades en béton et aluminium, vocabulaire sobre et unitaire, forme articulée renforçant leur élancement, fort impact visuel à l'entrée O de la ville, 1964–71				X	**A**			135, 136, 149
EI	37.0.2	Anc. campagne de Champ-d'Asile, organisée linéairement de part et d'autre d'une cour, jardin arborisé masquant le bâti, maison de maître avec toit à croupes, vers 1810, ruraux et maison, 18e/19e s., transf. et rén., dès 2e m. 20e s.				X	**A**	o		
EI	37.0.3	Temple de St-Jean de Cour de style néoroman présentant des éléments d'inspiration régionaliste, toit en bâtière, clocheton polygonal, portique d'entrée, Gesamtkunstwerk, anc. cure à l'E, 1912–15, rest. 1996–97				X	**A**	o		
	37.0.4	Arbres d'alignement soulignant l'avenue des Figuiers, l'une des artères marquant l'accès à la ville depuis le rond-point de la Maladière, tracé historique rectifié 2e m. années 1930/1re m. années 1940 (également XXVI.0.2)						o		
P	38	Secteur résidentiel installé sur un versant marquant un léger palier au S, composé ess. d'immeubles locatifs de quatre à six niveaux, toits plats ou à croupes, bâtiments formant une structure linéaire en suivant les courbes de niveaux, quelques édifices de gabarit inférieur, dont des maisons individuelles, jardins arborisés, dès années 1920, ess. années 1940/50, jusqu'au déb. 21e s.	AC	/	/	/	**C**			
	38.0.1	Murs constr. lors de l'aménagement de la voirie, soutenant des terrasses occupées par le bâti et ses jardins, repères caractéristiques de ce secteur de la ville, 1er–2e t. 20e s. (également 33.0.2, 34.0.3, 39.0.1)						o		
	38.0.2	Groupement de petites maisons individuelles, au sein de jardins parfois arborisés, toits à croupes ou demi-croupes, grande intégrité malgré quelques adjonctions et transformations, 1914–27						o		

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
E	38.1	Groupe d'immeubles locatifs s'échelonnant dans la pente, quatre niveaux, toits à croupes peu pentus, coursives, portiques couverts, soin de la réalisation, témoins de leur époque, étirement de l'espace-rue bordé d'arbres grâce à l'implantation princ. linéaire des longs volumes, jardins formant de vastes pelouses, quelques haies et arbres d'ornement, 1948–50	AB	/	X	/	**B**			137
P	39	Secteur résidentiel s'étendant sur les versants les mieux orientés de la colline du Languedoc, maisons individuelles, parfois modestes, entourées de jardins arborisés, plusieurs habitations cossues au sein de vastes propriétés dans la partie haute, quelques immeubles d'habitation, trois rues étroites bordées de murs en pierre formant un réseau en Y, petite place ponctuée d'un tilleul à leur croisement, 1er q.–m. 20e s., quelques objets jusqu'au déb. 21e s., lotissement des années 1920 avec maisons mitoyennes sur le versant O	AB	X	/	/	**B**			140, 141
	39.0.1	Murs constr. lors de l'aménagement de la voirie, soutenant des terrasses occupées par le bâti et ses jardins, repères caractéristiques de ce secteur de la ville, 1er–2e t. 20e s. (également 33.0.2, 34.0.3, 38.0.1)						o		
P	40	Quartier de Montelly, amorce d'urbanisation et secteur résidentiel s'étendant d'une ligne de crête en direction du lac, le long du coteau de Montelly ; bâti en ordre discontinu structuré par les chemins de Montelly et du Couchant, comprenant maisons individuelles, locatives et immeubles d'habitation entourés de jardins, ess. deux à cinq niveaux, gabarits supérieurs plutôt au sommet du relief, ess. déb. 20e s.– années 1960, jusqu'au déb. 21e s.	AC	/	/	X	**C**			143
EI	40.0.1	Temple de Sévelin, volumétrie orthogonale épurée renforçant sa valeur de repère dans un contexte urbain disparate, béton blanc, grandes baies côté rue, long couvert métallique à l'E, salle paroissiale de gabarit inférieur acollée au S, clocher isolé formant un point de repère vertical, pelouses et végétation, 1959–61				X	**A**	o		143
	40.0.2	Centre de vie enfantine de Montelly, deux niveaux inscrits dans la pente, toits pyramidaux couvrant les salles d'activités, cours, grand pin, corniche à hauteur du chemin de Montelly assurant une ouverture sur le paysage, 1966						o		
EI	40.0.3	Eglise cath. Ste-Thérèse, style moderniste teinté de tradition, expression minérale, clocheton trapu et flèche sur façade d'entrée, annexes adjacentes semi-enterrées, 1950–51, agrandissement de la sacristie et construction de la cure à l'O, 1960				X	**A**	o		
	40.0.4	Groupe de longs immeubles locatifs, princ. échelonnés parallèlement aux courbes de niveaux sur un versant orienté O, ess. cinq niveaux, toits à croupes, années 1940–50/1963, transf. dernier q. 20e–déb. 21e s.						o		
E	40.1	Groupe de maisons locatives et d'immeubles d'habitation cossus marquant l'entrée NE du tissu, structuré par la jonction du chemin de Montelly et de l'avenue de Montoie, bâti discontinu de deux à quatre niveaux, toits princ. à la Mansart ou à croupes, similarités architecturales du fait de leurs dates de construction échelonnées sur une période relativement courte, annexes artisanales et garages, ess. fin 19e–années 1920/30	AB	X	/	/	**B**			142
EI	40.1.1	Café-brasserie de Montelly et divers commerces au rez d'une maison locative de trois niveaux, toit à la Mansart, façade arrondie marquant le croisement entre le chemin de Montelly et l'avenue de Montoie, conférant un certain effet de centralité à ce secteur, 1927				X	**A**			142

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
E	40.2	Secteur résidentiel planifié comprenant des maisons individuelles et locatives ainsi que de petits locatifs, deux à trois niveaux, toits à pavillon ou à croupes, caractère verdoyant conféré par des jardins dotés souvent d'une riche végétation ; parmi les premières implantations de la phase d'urbanisation du quartier, années 1900/10	B	/	/	/	**B**			144
P	41	Secteur résidentiel situé sur le coteau orienté S et sur une contre-pente au N, composé princ. d'immeubles d'habitation discontinus, ess. quatre à sept niveaux, implantation parallèle suivant la même orientation, quelques maisons individuelles, jardins verdoyants, dès déb. 20e s., ess. années 1940–70, jusqu'au déb. 21e s.	BC	/	/	/	**C**			145
EI	41.0.1	Maison de maître de l'anc. campagne du Bois-de-Vaux, un et deux niveaux sous une corniche, toit à croupe, tour carrée plus haute dans l'angle SE, origine vers 1640, agr. 1769–71/1837–38, rén. 1951–53, communs et annexes comprenant entre autres une maison vigneronne et un pigeonnier, ess. 1re m. 19e s., grand jardin richement arborisé, remarquable situation en balcon				X	**A**	o		
	41.0.2	Immeubles d'habitation de quatre à cinq niveaux marquant l'amorce de l'avenue du Chablais à un point de rupture de pente, activités commerciales aux rez, déb. 20e s.–années 1930						o		
E	41.1	Secteur résidentiel planifié appelé les Pyramides, double-alignement d'immeubles d'habitation disposés en biais dans le versant, quatre niveaux, toits à croupes, espaces intermédiaires arborisés aménagés en parking au S et en placettes au N, 1947–49 ; séquence spatiale menant directement au collège de Malley	AB	X	/	/	**B**			145
E	41.2	Collège de Malley, implanté dans la pente et comprenant une école de type semi-pavillonnaire d'un à trois niveaux ainsi qu'une salle de gymnastique avec annexes, toits en bâtière, béton et briques de ciment, préaux étagés bordés de murets et pelouses engazonnées agrémentées d'arbres de diverses essences, 1953–54	AB	X	/	/	**A**			145
P	42	Secteur ess. résidentiel s'étendant sur une légère pente délimitée par la route de Chavannes au N et l'autoroute au S, tapis de modestes maisons individuelles et des immeubles d'habitation de quatre à cinq niveaux, années 1950/60, origine en partie ant.	B	/		/	**B**			
	42.0.1	Musée romain de Lausanne-Vidy, constr. sur les ruines d'une riche domus édifiée dès 2e m. 1er s., volume cubique de deux niveaux, façades en briques de ciment rosâtres et métal noir, origine 1934, reconstr. 1992–93, agr. 2012–13						o		
	42.0.2	Lotissement de modestes maisons individuelles de typologie similaire, un niveau, toits en bâtière, sous-sols partiellement aménagés, entourées de jardins verdoyants, 1946, transformations, dès 2e m. 20e s.						o		
P	43	La Bourdonnette, cité résidentielle planifiée, disposition serpentine du bâti, fragmentation de la volumétrie par des décalages en plan et en hauteur des unités modulaires de logements, cinq à onze niveaux, préfabrication lourde en béton, activités commerciales et équipements collectifs princ. au centre, pelouses et riche arborisation, 1966–73	A	/	X	X	**A**			151, 152

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
P	44	Secteur résidentiel occupant une partie des versants N et S de la moraine de Montbenon, structuré par l'avenue de Tivoli, le chemin des Croix-Rouges et l'avenue Marc-Dufour ; bâti de typologies diverses, longues rangées de bâtiments marquant les axes de communication et le dénivelé important, comptant jusqu'à sept niveaux, origine déb. 20e s., ess. vers 1950	BC	/	/	/	**B**			155
	44.0.1	Trois immeubles formant un front au débouché de l'axe Grand-Chêne–Montbenon : immeuble de rapport au S, 1910, bâtiment à façade concave au centre, 1951, bloc de cinq niveaux au N, années 2000, petit espace arborisé à l'E						o		153
EI	44.0.2	Clinique Cécil, installée depuis 1931 dans l'anc. hôtel Excelsior, remarquable édifice de quatre niveaux caractéristique de l'architecture hôtelière, avant-corps central et deux corps latéraux dont celui à l'E assez long, élégantes façades coiffées d'un toit à la Mansart, position très visible formant le point culminant du fond de perspective de l'avenue Louis-Ruchonnet, 1905, extension sous forme de socle soutenant une terrasse le long de l'avenue Marc-Dufour, années 1990				X	**A**	o		155
	44.0.3	Logement social situé sur le versant N de la moraine, plan en U, quatre à six niveaux surmontés d'un toit à croupes, cour intérieure ouverte au S ponctuée de quelques arbres, 1er q. 20e s.						o		
EI	44.0.4	Maison de la Société d'étudiants Helvetia, style néo-médiéval, pierres apparentes, baies en plein-cintre, nombreux jeux de toitures, flèche surmontant l'entrée, visibilité depuis le secteur de Sébeillon-Sévelin, 1904				X	**A**			
E	44.1	Secteur scolaire comprenant à l'O l'établissement du Belvédère, trois sobres corps de bâtiment de trois à quatre niveaux articulés dans la pente et reliés par des passages couverts, grands préaux et espaces engazonnés ponctués de quelques essences, 1953–56, salle de gymnastique bordant le chemin des Croix-Rouges avec toit-terrasse offrant une remarquable vue sur le lac ; à l'E, collège des Croix-Rouges, allure moderne, 1936–38	A	X	/	X	**A**			118, 156
P	45	Secteur de Sébeillon-Sévelin situé sur une plate-forme résultant du remblayage de la vallée du Flon, trame orthogonale rigoureuse, bâti constituant des rangées parallèles inscrites dans le sens de la vallée, constructions souvent de grand volume de un à sept niveaux, à l'origine des entrepôts, pour certains à présent réaffectés, accueillant des centres de formation, des administrations, des commerces et des activités culturelles, développement dès années 1930 jusque vers 1960, adjonctions de gros volumes, fin 20e–déb. 21e s.	BC	X	/	X	**C**			157, 160, 162
	45.0.1	Gymnase du Bugnon, site de Sévelin, aménagé dans un bâtiment réaffecté, façade de couleur anthracite, de deux niveaux avec large toit à croupes, origine années 1920, rén. années 2000						o		
	45.0.2	Entrepôts techniques et locaux formant une longue rangée, deux à trois niveaux, architecture industrielle, verticalité soulignée par des éléments saillants, toits plats, fin années 1920 et 1930–31						o		
EI	45.0.3	Ecole des Métiers, deux corps de bâtiment implantés parallèlement : bâtiment d'origine en amont comprenant trois niveaux, façade symétrique s'articulant autour d'un axe central marqué par cinq travées réalisées en plots de verre, style années 1930, extension en aval constituée de trois modules imbriqués de trois à cinq niveaux, 1983–86 ; grand parking à l'E, marquant la transition entre la plate-forme et le coteau				X	**A**	o		160, 162

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
P	46	Secteur résidentiel surplombant la vallée remblayée du Flon, délimité au S par la rue de Genève et au N par l'avenue de Morges, tissu discontinu, particulièrement régulier le long de l'avenue de Morges, princ. immeubles de quatre à sept niveaux de caractère assez cossu dotés de jardins, amorce dès dernier q. 19e s., ess. 1er t. 20e s., puis densification dès années 1960	AB	X	/	/	**B**			166
	46.0.1	Immeuble, quatre niveaux, en position d'angle, revêtement de façade métallique rouge-orange se démarquant du reste des bâtiments, fin 20e s.							o	
	46.0.2	Blocs d'immeubles résidentiels, caractère massif, cinq à six niveaux surmontés de toits plats, interrompant par leur volume et leur style l'homogénéité du bâti d'origine, fin 20e s.							o	
EI	46.0.3	Collège de Prélaz, long corps de trois niveaux avec élément central en saillie, surmonté d'un clocheton avec une haute flèche, style régionaliste, avec large préau côté lac, 1906–08 ; annexe de 1932 et salle de gymnastique à l'O intégrant des éléments en terrasse, reconstr. 1983				X	**A**	o		166
E	46.1	Mince bande de terrain reliant deux niveaux, délimitée par le chemin de Boston au N et par la rue de Genève au S, présentant deux intéressants fronts de rue : le premier, en amont, en situation de balcon, bénéficiant d'un dégagement visuel sur la vallée remblayée du Flon, formant un long échelonnement d'immeubles résidentiels d'env. quatre niveaux présentant des jardins au S, dès fin 19e s., ess. 1er t. 20e s. ; le second, en aval, formant un socle à caractère industriel et artisanal introduisant le secteur du Flon à l'E, constitué d'un alignement serré de bâtiments de deux à quatre niveaux, courant 20e s.	A	X	/	/	**A**			158
E	46.2	Cité-jardin de Prélaz, remarquable ensemble coopératif, doubles rangées parallèles de maisons contiguës de deux niveaux de part et d'autre d'un square arborisé, parcelles de jardins contiguës au S, maisons locatives de trois niveaux en amont et en aval du square, 1921	AB	/	X	/	**A**			165
P	47	Secteur résidentiel compris entre l'avenue d'Echallens et l'avenue de Morges, quelques maisons locatives cossues avec jardins témoignant du tissu d'origine, déb. 20e s., densifié par des immeubles locatifs de quatre à sept niveaux sans grand intérêt architectural générant un effet panaché ; échelonnement régulier le long des axes, 2e m. 20e–déb. 21e s.	BC	/	/		**C**			
	47.0.1	Esplanade triangulaire ponctuée d'arbres, issue de la démolition de l'ancienne gare LEB, fin 20e s.						o		
	47.0.2	Petite cité-jardin Heimatstil, maisons individuelles de deux à trois niveaux entourées de jardins, formant une poche verdoyante dans l'entité, échantillon de bâtisses aux qualités architecturales prépondérantes et bien conservées, 1896						o		
	47.0.3	Immeuble de quatre niveaux richement décoré, balcons dotés de balustrades, jeux de saillie sur la façade côté lac, 1907						o		
E	47.1	Immeubles de trois à cinq niveaux, bonnes qualités architecturales pour la plupart, ess. 1er t. 20e s., quelques bâtiments édifiés au cours du 20e s.	B	/	/	/	**B**			169
P	48	Développement sur l'anc. campagne de Prélaz, traversé par l'avenue de Morges et fermé au S par la rue de Genève, structure ess. en îlots, immeubles locatifs jusqu'à sept niveaux, apparus princ. dès années 1930, densification tout au long du 20e s. générant un bâti mixte	BC	/	/	/	**C**			

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	48.0.1	Deux immeubles en équerre, implantés symétriquement, quatre niveaux, et une rangée d'immeubles locatifs, quatre à cinq niveaux, surmontés de toits à la Mansart, se démarquant du reste du bâti par leur style plus anc., déb. 20e s.						o		
E	48.1	Tissu régulier, immeubles en îlots, deux à sept niveaux, compris entre l'avenue de Morges et la rue de Genève, origine déb. 20e s.–dernier t. 20e s.	BC	/	X		**B**			174
	48.1.1	Tête d'îlot formée par un immeuble résidentiel, cinq niveaux, établi sur un socle en saillie et arrondi de deux niveaux abritant commerces et garages, années 1930/50						o		174
	48.1.2	Tête d'îlot arrondie d'un immeuble résidentiel, sept niveaux, marquant la jonction entre l'avenue de Morges et la rue de Genève, origine années 1920, surél. et ajouts de balcons, dernier t. 20e s.						o		164
P	49	Développement sur l'anc. campagne de Valency, immeubles de typologie similaire, s'échelonnant sur six strates dans la pente, selon un plan en éventail, immeubles de quatre niveaux, toits faiblement pentus, quelques éléments de décors de façades, jardins assez arborisés, années 1930–1950, quelques transformations fin 20e–déb. 21e s.	B	/	/		**B**			168, 170
EI	49.0.1	Temple St-Marc, signalé par un clocher-porche carré, nef couverte d'un toit en bâtière, sobriété des lignes, 1950				X	**A**			
	49.0.2	Ecole de Valency, petit bâtiment de deux niveaux, structure préfabriquée en béton, grandes baies régulières, 1952						o		
	49.0.3	Deux alignements parallèles d'immeubles, amorces du développement de l'entité, larges balcons côté lac et cages d'escalier au N, 1933–34						o		170
P	50	Succession d'immeubles de typologie identique, cinq niveaux et toits à croupes peu pentu, s'alignant sur la route de Prilly dans la partie amont et s'échelonnant le long de la pente en suivant rigoureusement la même orientation dans la partie aval, bâti implanté dans un cadre très arborisé, cachant les immeubles les uns des autres, années 1950–60	BC	/	/	/	**B**			171
P	51	Secteur majoritairement résidentiel structuré par des axes routiers – l'avenue d'Echallens, l'avenue de France et la rue du Maupas – parallèles aux courbes de niveaux ; tissu à caractère urbain organisé selon une trame orthogonale, bâti compact et de gabarit élevé, constitué à l'origine d'immeubles de rapport d'env. cinq niveaux implantés ess. de manière contiguë, formant parfois des îlots, amorce fin 19e s.–déb. 20e s., densification au cours du 20e s.	AB	X	/	/	**B**			
E	51.1	Secteur résidentiel, princ. immeubles de cinq niveaux, double-front très net le long de l'avenue de France, caractère représentatif le long de l'avenue d'Echallens et de l'avenue de Beaulieu, bâti aux bonnes qualités architecturales, amorce fin 19e s., ess. déb.–m. 20e s.	AB	X	X	/	**A**			17, 159, 175, 177–179, 184
EI	51.1.1	Immeuble d'angle dit Maison Decker, marquant la partie O de la place Chauderon, style régionaliste, façade d'apparat de sept niveaux surmontée d'une haute flèche couronnée d'un bulbe, 1907				X	**A**			17, 159
	51.1.2	Hôpital ophtalmique, anc. asile des Aveugles, divers bâtiments, origine 1843–44, extension Heimatstil de 1903, blocs en béton au N de l'avenue de France, fin années 1970, long volume en verre et béton situé en contrebas, le long de l'avenue d'Echallens, 2001–06						o		

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	51.1.3	Front de rue, marqué par un alignement d'élégants immeubles de caractère urbain, cinq niveaux, quelques toits à la Mansart, balcons et ouvertures traitées en éléments décoratifs, vocabulaire classique ou baroque, fin 19e s.						o		
P	52	Coté aval de l'avenue des Bergières, secteur à l'origine composé de maisons locatives très soignées, fin 19e–déb. 20e s., dotées d'une parcelle de jardin côté lac conférant à l'espace une dominance de vert, comblement par des immeubles plus élevés, courant du 20e s., complexes scolaires composés de bâtiments de grands volumes se démarquant du gabarit des habitations, 1890–91/1913–15	B	X	/	/	**B**			185
	52.0.1	Immeubles locatifs, quatre niveaux, rompant partiellement l'homogénéité architecturale du secteur de par leurs gabarits et leurs styles, dès m. 20e s.–années 2000, démolitions et reconstructions, fin années 1980						o	o	
EI	52.0.2	Gymnase de Beaulieu, anc. Ecole de commerce, exemple de rationalisme académique, long volume de quatre niveaux comprenant un corps central en saillie coiffé d'un clocheton avec horloge et deux ailes latérales, toiture de grand volume, 1913–15 ; au N : extension en demi-cercle de deux niveaux soutenue par des piliers masquant la façade, 1991–92 ; à l'O : extension de quatre niveaux, 1993–96, à l'E : salles de gymnastique et terrain de sport ; au S : préau bordé de feuillus.				X	**A**	o		185
EI	52.0.3	Ecole primaire de Beaulieu, volume de trois niveaux comprenant un corps central et deux ailes latérales surmontés d'une toiture à la Mansart, modénature en molasse, entrée surmontée d'un pignon, 1890–91, surélévation et transformation de la toiture, 1946, préau au S				X	**A**	o		185
E	52.1	Alignement de maisons locatives cossues, deux à trois niveaux, style régionaliste, vastes jardins au S, fin 19e s.–années 1900	A	/	X	/	**A**			180,182
P	53	Secteur résidentiel structuré par trois axes routiers parallèles – les avenues d'Echallens, de France et Collonges – qui suivent plus ou moins fidèlement les courbes de niveaux, rues secondaires perpendiculaires ; bâti s'alignant le long des axes, quelques maisons locatives, fin 19e–déb. 20e s., ess. immeubles d'habitation d'env. cinq niveaux entourés de jardins, 1er q. 20e s., même typologie se retrouvant souvent dans un petit groupe de bâtiments voisins, quelques comblements au cours du 20e s.	B	/	/	/	**B**			174,176, 178,180, 183
EI	53.0.1	Temple St-Paul, style néogoth., implantation suivant l'alignement des bâtiments le long de l'avenue de France, clocher se dressant côté rue créant un impressionnant fond de perspective en venant depuis l'E, 1908–09				X	**A**			176,178
	53.0.2	Ligne de chemin de fer LEB ouverte en 1873 (également 54.0.2)						o		174,175
EI	53.0.3	Double front de rue ponctué par deux immeubles cossus à l'O formant une situation de porte, quatre et cinq niveaux surmontés d'un toit à la Mansart, tout déb. 20e s.				X	**A**	o		174
P	54	Extension résidentielle en périphérie amorcée dès le déb. du 20e s., densification tout au long du 20e s. avec d'abord l'apparition de maisons individuelles et de maisons locatives entourées de jardins à l'allure de campagne, ayant fait place ensuite à des immeubles des années 1930, 1950 et 1970 constr. en petite série dans le versant, aboutissant à un secteur de bâtiments hétéroclites, densification toujours en cours	BC	/	/		**C**			173
	54.0.1	Hôpital de l'Enfance, divers corps de bâtiments séparés par un parking ; au S : maison de maître de 1910 avec adjonctions latérales séparées de l'avenue d'Echallens par un petit espace vert servant notamment de parking ; au N : volumes rectangulaires disposés en U autour d'une cour intérieure verdoyante, années 1970–fin 20e s.						o		

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	54.0.2	Ligne de chemin de fer LEB ouverte en 1873 (également 53.0.2)						o		173
EI	54.0.3	Maison locative, quatre niveaux, style régionaliste assez libre, façades dotées de pignons, dont un à redents très élancé, balcons richement ornés au S, entourée d'un jardin, 1901				X	**A**			
P	55	Centre de congrès et d'exposition Beaulieu Lausanne, divers bâtiments de grand volume disposés en U autour d'un vaste jardin régulièrement remanié ; à l'origine terrain à vocation militaire, puis festive et sportive dès 1836, enfin économique et culturelle, avec l'organisation du Comptoir Suisse à partir de 1920 ; complexe comprenant le Palais de Beaulieu, dès 1920, des halles d'exposition au S, 1952, reconstr. 2010–11, et au N, 1961	AB	X	/	X	**B**			187, 188
	55.0.1	Avenue des Bergières, voie plane aménagée dernier q. 19e–déb. 20e s. et urbanisée jusqu'au m. 20e s., importante artère de la ville soulignée par des arbres d'alignement (également 56.0.1, 57.0.1)						o		187
EI	55.0.2	Palais de Beaulieu, comprenant notamment des espaces d'exposition et un théâtre – la plus grande salle de Suisse, avec 1845 places assises ; façades néoclassiques monumentales en béton bouchardé dessinées dans les années 1930, entrée côté E encadrée par deux statues colossales, complexe édifié dès 1920 et ess. jusqu'aux années 1970, rén. 2004				X	**A**			187, 188
	55.0.3	Maison dite Le Presbytère, abritant act. des bureaux, deux niveaux, toit à croupes, côté O corps plus bas à toit plat, jardin arborisé ceint d'un mur et d'une barrière en métal, vers 1842 ; l'une des premières maisons dans le secteur, alors rural, grand cèdre sur le trottoir adjacent côté S, att. tournant 19e–20e s. et faisant alors partie de la propriété						o		187
P	56	Lotissement résidentiel inscrit dans la pente regroupant des maisons individuelles, locatives et des immeubles, deux à quatre niveaux, gradation de la volumétrie vers l'avenue des Bergières, mises en œuvre soignées et décoration élégante, unité de style grâce à l'initiative d'un nombre restreint de promoteurs, nombreuses références régionalistes ainsi qu'Art nouveau, classicisantes et néoclassiques, jardins souvent arborisés, délimités par des haies, remarquable composition alternant caractère pittoresque et urbain, grande authenticité, rares objets dès dernier q. 19e s., ess. 1912–1933, jusqu'aux années 1960	AB	X	X	X	**A**			181
	56.0.1	Avenue des Bergières, voie plane aménagée dernier q. 19e–déb. 20e s. et urbanisée jusqu'au m. 20e s., importante artère de la ville soulignée par des arbres d'alignement (également 55.0.1, 57.0.1)						o		181
	56.0.2	Front sur l'avenue des Bergières constitué ess. d'immeubles d'habitation et du corps administratif d'un anc. manège réaffecté/transf. au 20e s., trois à quatre niveaux, décorations élégantes, animation des couronnements, espaces commerciaux ou administratifs au rez, intégrés dans le volume ou projetés à l'avant, remarquable urbanité, vers 1896–1912						o		181
	56.0.3	Immeuble locatif, quatre niveaux, toit à croupes, aspect sobre, style moderne, orientation selon un axe NO–SE produisant un effet de mur rompant la fluidité spatiale du quartier, années 1950							o	
	56.0.4	Maison locative constr. années 1920, en cours de transformation, modification totale de son image lui conférant un style malvenu dans le contexte de ce périmètre							o	
P	57	Secteur résidentiel planifié sur l'anc. campagne des Bergières, étagement régulier de barres et d'immeubles-tours sur le coteau, cinq à onze niveaux, qualités paysagères grâce à la fluidité spatiale assurée par la disposition des volumes ainsi qu'à des jardins en terrasses, vastes surfaces engazonnées ponctuées de quelques arbres, école en amont et centre commercial et administratif en aval, vers 1970–années 1980, nouveau revêtement de façade lié à un assainissement énergétique modifiant l'image de certains bâtiments, vers 2010	B	X	/	X	**B**			189

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	57.0.1	Avenue des Bergières, voie plane aménagée dernier q. 19e–déb. 20e s. et urbanisée jusqu'au m. 20e s., importante artère de la ville soulignée par des arbres d'alignement (également 55.0.1, 56.0.1)						o		
	57.0.2	Grand bâtiment administratif et commercial dit Bergières Centre formant un plan en T, cinq à six niveaux, toit plat, arcades, béton poli, légère polychromie à dominante sable, années 1970–80						o		
	57.0.3	Immeubles-tours, onze niveaux, implantés le long d'une contre-allée, béton lavé, toit plat, balcons-loggias, s'enchaînant le long de l'avenue du Grey, fin années 1960/1re m. années 1970						o		189
	57.0.4	Imposant immeuble d'habitation, huit niveaux, rez ouvert, façade N présentant un grand effet de frontalité notamment en descendant l'avenue du Grey, fin années 1960/1re m. années 1970						o		
E	57.1	Vaste complexe scolaire des Bergières étagé sur plusieurs paliers, en amont bâtiment des classes, volumes vitrés de deux à trois étages sur pilotis, important socle, chemins d'accès couverts reliant les blocs et renforçant le parti paysager de l'ensemble de l'opération, jardin très arborisé comprenant deux sujets centenaires, en aval salle de gymnastique semi-enterrée, salle de spectacle, terrains de sport et centre de vie enfantine, plus grand ensemble CROCS constr. à Lausanne, 1972–75	AB	X	X	/	**A**			190
P	58	Secteur résidentiel installé sur la pente du coteau, tissu discontinu, ess. maisons individuelles et locatives, quelques petits locatifs, ess. deux à trois niveaux, qualité générale élevée mêlant références régionalistes, classicisantes et modernes, jardins verdoyants, déb.–m. 20e s.	B	/	X	/	**B**			
	58.0.1	Immeubles Bellatrix formant la cité-parc de Beau-Soleil, constructions de standing de quatre niveaux, toit à croupes, composition ouverte définissant un jardin central, 1961–62						o		
	58.0.2	Petite maison, toit à demi-croupes, annexe plus basse au S, jardin, mur de propriété en pierre et en béton percé d'un portail, témoin de l'anc. campagne En Gratapaille dite aussi Le Grey, datée 1779, transf. 20e s.						o		
	58.0.3	Série de maisons individuelles entourées de jardins, alignées de part et d'autre du chemin Beau-Site, années 1930/40						o		192
P	59	Composante résidentielle implantée sur le coteau et composée ess. de grandes barres locatives, au N deux immeubles-tours, cinq à douze niveaux, jardins verdoyants, dès années 1950, princ. années 1960–70, jusqu'à fin 20e s., à l'O du chemin de Boisy, quelques maisons et locatifs au gabarit inférieur, église cath. installée dans un baraquement, 1er–3e q. 20e s.	BC	/	/	/	**C**			
EI	59.0.1	Temple réf. dit église St-Matthieu, béton brut, disposition hélicoïdale des parties étagées dans la pente culminant dans le clocher, chapelle à proximité de la rue, passage couvert, parvis ouvert sur le panorama, jardin en partie arborisé, 1977–79				X	**A**	o		
	59.0.2	Eglise cath. du St-Esprit, plan en T, toit en bâtière, gabarit bas, 1966						o		
E	59.1	Collège de Pierrefleur, bâti étagé comprenant une salle de gymnastique sur le chemin du Boisy, bâtiment des salles spécialisées en retrait de la rue, volumes des classes sur des terrasses supérieures, béton, verre, préaux couverts, vastes surface asphaltées, terrain de sport, 1960–65, réfection de l'enveloppe, fin années 1990	BC	/	/	/	**B**			191

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
E	59.2	Secteur résidentiel planifié, immeubles locatifs de cinq à neuf niveaux, maçonnerie, toit à croupes peu pentus avec léger avant-toit, grande homogénéité, implantations dans la ligne de pente définissant des parallèles en aval du chemin de Pierrefleur et configuration en quinconce en amont, rez commerciaux sur ce dernier, liaisons piétonnes, ouverture sur le paysage, ess. 1960–63	AB	X	/	X	**B**			193
	59.2.1	Immeubles intégrés dans la volumétrie d'ensemble, se démarquant par une architecture différente ou de légères transformations extérieures, constr. années 1960/90						o		
P	60	Secteur résidentiel installé à l'O du plateau des Plaines-du-Loup, barres d'ess. trois à sept niveaux, effet de jalon de deux immeubles-tours, centre commercial de quartier sur l'avenue du Grey, bâti à l'E de cet axe issu princ. d'une planification, quelques maisons individuelles, vastes surfaces engazonnées ponctuées d'arbres, dès années 1930, ess. 2e m. années 1960–années 2000	BC	/	/	/	**C**			
	60.0.1	Immeubles locatifs, quatre niveaux, sur sous-sol semi-enterré, toit plat, loggias et balcons, façades E formant l'un des rares front situé directement sur l'avenue du Grey, vers 1960						o		
	60.0.2	Complexe résidentiel constitué de trois longues séquences d'immeubles reliées par les circulations verticales, jeu de courbes et de contre-courbes, gabarit princ. de six niveaux, s'échelonnant graduellement jusqu'à trois, pour notamment renforcer une trouée verte entre deux entités, béton, toit plat, s'inscrivant dans un cadre verdoyant, vers 1990						o		
	60.0.3	Immeubles-tours de treize niveaux, ess. béton, balcons-loggias, jalons sur l'avenue du Grey, faisant partie de la planification d'origine de la cité Pont-des-Sauges, 1972/1984						o		216,217
E	60.1	Partie planifiée de la cité Pont-des-Sauges composée de trois longs segments d'immeubles abritant des logements économiques de qualité, ess. sept niveaux, jusqu'à huit, grille filigrane des balcons-loggias, pignons en béton rainuré, implantation en redents créant une forte plasticité et importante structuration spatiale, jardins au SO, pavillon postérieur abritant un centre de quartier, parkings au NE, 1966–70, rén. 1995–96	A	/	X	/	**A**			216,217
P	61	Composante résidentielle installée sur la frange E du plateau des Plaines-du-Loup, délimité à l'E par le vallon de la Louve, situation en cul-de-sac, maisons individuelles détachées et ess. modestes, jardins verdoyants, dès 19e s., ess. années 1940–50, jusqu'à fin 20e/déb. 21e s.	BC	/	/		**C**			
	61.0.1	Logements familiaux économiques en bois constr. par la commune, un niveau, toit en bâtière, jardins à la végétation foisonnante, après-guerre						o		
	61.0.2	Maison, deux niveaux, implantée directement sur rue, toit en bâtière, encadrements en pierre, perron, parmi les premières constructions réalisées sur le vaste plateau des Plaines-du-Loup, datée 1898						o		
E	61.1	Lotissement de villas-types économiques constr. sous l'égide de l'Association vaudoise du Coin de Terre AVCT ; effet de répétition provenant de la standardisation, jardins, 1947–déb. années 1950, transformations mineures, 2e m. 20e–déb. 21e s.	B	/	/	/	**B**			218
P	62	Secteur résidentiel installé sur une vaste portion E des Plaines-du-Loup au relief parfois mouvementé, immeubles d'habitation à caractère social de trois à six niveaux, quelques maisons individuelles, vastes surfaces engazonnées ponctuées d'arbres, jardins familiaux, à l'angle NO promenade de la Blécherette, dès premier q. 20e s., ess. années 1950–60, jusqu'au déb. 21e s.	BC	/		/	**C**			

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	62.0.1	Promenade du Bois-Gentil, jardin public de quartier aménagé en grande partie sur l'anc. cimetière de la Pontaise désaffecté dès 1916, riche arborisation, borne-fontaine en fonte, vers 1900, complexe abritant plusieurs fonctions communautaires, début 21e s.						o		
	62.0.2	Complexe à l'architecture unitaire regroupant une école primaire ainsi qu'un centre œcuménique et de quartier, comprenant une chapelle avec oratoire latéral, un à deux niveaux, briques silico-calcaires, bois, métal et verre, toitures cintrées, couvert, muret, 2000–01, agr. au S, 2013						o		219
	62.0.3	Maisons individuelles, dont deux chalets, implantées le long du chemin des Sauges, la majorité présentant une mise en œuvre soignée et une riche décoration, jardins à la végétation foisonnante, ess. 1er t. 20e s., jusqu'aux années 1980						o		
	62.0.4	Promenade de la Blécherette, petit jardin public de quartier, pelouse arborisée en périphérie, surfaces circulaires minérales reliées par un chemin, grande visibilité sur un carrefour important, att. 1937, réaménagée 2e–3e t. 20e s.						o		
E	62.1	Groupe d'immeubles locatifs dit Bois-Gentil-Cassinette, occupant un versant peu pentu, constructions économiques réalisées en partie sur l'initiative privée de l'entreprise Rapid-Baustoffe, quatre à cinq niveaux, composition symétrique, typologie urbaine rare à Lausanne de deux squares semi-ouverts, jardins, années 1950–60, transf. fin 20e/déb. 21e s.	B	X	/	/	**B**			220
	62.1.1	Arbres d'alignement soulignant les deux axes de la composition, essence rarement utilisée à Lausanne, forme en fuseau et verdeur intense du feuillage agrémentant de manière élégante l'espace-rue						o		220
P	63	Secteur majoritairement résidentiel délimité par l'avenue Vinet au N et la rue St-Roch au S, reliées de biais par la rue Pré-du-Marché ; tissu à caractère urbain présentant des séquences de bâtiments contigus longeant les axes, quelques îlots, immeubles résidentiels d'env. six niveaux avec parfois des commerces au rez, origine m. 19e s., développement continu 1re m. 20e s.	B	X	/	X	**B**			8, 195, 196
	63.0.1	Cure cath. Notre-Dame, édifice de deux niveaux de style néoclassique, façade E en partie appareillée, chaînes d'angle et bandeaux en pierre, niche abritant une sculpture, 1884						o		
EI	63.0.2	Eglise cath., inscrite depuis 1992 en tant que basilique Notre-Dame-du-Valentin, style néoclassique sobre, imposant escalier conduisant au parvis, entrée marquée par quatre piliers soutenant un avant-corps surmonté d'un fronton, haut clocher carré, 1832–35				X	**A**	o		8, 195
	63.0.3	Immeuble, six niveaux, se démarquant du reste du tissu par sa trame de façade orthogonale, toit plat, années 1960						o		
	63.0.4	Immeuble, six niveaux, éléments en métal soulignant la verticalité, façade structurée par des redents marquant les baies, détonnant fortement par sa matérialité et par sa grammaire des années 1970							o	
	63.0.5	Immeuble constituant une rupture importante du gabarit, tour de douze niveaux sur socle en redents en béton interrompant l'alignement du front de rue, fin années 1960						o	o	196
	63.0.6	Immeuble de rapport, cinq niveaux, plan irrégulier autour d'une cour intérieure formant un square, façades élégantes, années 1910						o		
	63.0.7	Avenue Vinet et rue du Valentin, définies par un double front de rue d'immeubles de quatre à six niveaux, princ. années 1930–50						o		197
	63.0.8	Square Vinet, composé d'immeubles comptant cinq niveaux au S, afin de respecter le gabarit du front de rue de l'avenue Vinet, et neuf niveaux au N, balcons en bandeaux arrondis aux angles de l'îlot, cour intérieure arborisée, 1934						o		197

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
P	64	Versant pentu de la colline de Riant-Mont investi dès le m. 19e s. par des maisons individuelles – à présent rares ; tissu discontinu présentant deux structures distinctes : au N, double front de rue serré le long de la rue des Glaciers, bâtiments de trois à cinq niveaux, ess. 1er t. 20e s., au S, série d'immeubles identiques de cinq niveaux de caractère plutôt cossu, disposés de manière étagée dans la pente, entourés de jardins, 1936–43, quelques bâtiments années 1960	AB	/	X	X	**A**			199, 201, 202
	64.0.1	Immeubles entourés d'espaces engazonnés, cinq niveaux, toits à croupes, en pente légère, années 1960						o		
P	65	Secteur lâche et verdoyant, remarquables rangées ou alignements de maisons bourgeoises et d'immeubles de trois à cinq niveaux, implantés parallèlement aux courbes de niveaux, soulignant ainsi la ligne de crête, grands jardins entourant le bâti, amorce vers 1870, ess. fin 19e–déb. 20e s.	AB	/	X	/	**A**			203, 204
	65.0.1	Hauts murs soutenant des jardins, définissant très clairement la rue du Valentin particulièrement pentue à cet endroit						o		199
	65.0.2	Collège dit de la Colline établi dans une anc. maison bourgeoise, édifice de trois niveaux d'allure classique, toit à croupes, escalier central à double volée côté S, 1861 ; formant un alignement avec les maisons voisines						o		
	65.0.3	Résidence Davel, longue rangée d'immeubles de trois niveaux constr. à la place d'anc. maisons locatives, de même type que celles qui subsistent au S, s'immisçant dans des espaces autrefois verts, détonnant par les matériaux et l'architecture récente malgré l'effort d'adaptation de la volumétrie, années 1990							o	
	65.0.4	Bâtiment d'habitation et administratif, quatre niveaux, abritant la Fédération internationale de hockey sur gazon, balcon en bandeau, structure en béton massive, années 1990							o	
	65.0.5	Maison locative orientée pignon sur rue, quatre niveaux surmontés d'un pignon en berceau, marquant le passage de la pente au replat du terrain, style régionaliste, origine 1803, reconstr. 1905, flanquée d'un immeuble de quatre niveaux en briques silico-calcaires, 1990 ; forte confrontation visuelle en raison de la différence de styles						o	o	
EI	65.0.6	Collège de la Pontaise abritant à l'origine l'Orphelinat des écoles de charité, volumes modulés comprenant au maximum quatre niveaux dont un rez inférieur, façades symétriques dotées de fenêtres jumelées, toit à croupes, 1873, salle de gymnastique à l'O, années 1950, préau bordé d'une double rangée de feuillus et espaces verts au S				X	**A**	o		204
P	66	Extension résidentielle comprenant des immeubles de généralement cinq niveaux avec toits plats ou à croupes s'échelonnant parallèlement dans le versant ou suivant la ligne de pente, tronçons contigus longeant les axes principaux, années 1950/1960	BC	/	/	/	**C**			
	66.0.1	Clinique de La Source, première école d'infirmière laïque créée en 1859, édifice d'origine de trois niveaux d'aspect cossu avec toit à la Mansart, balcons côté S, fin 19e s., nombreuses adjonctions dès 1960						o		198
	66.0.2	Front S de la nouvelle annexe de la Clinique de La Source, façade en bandeau d'aspect très hermétique opérant des décrochements sur la rue, 2011						o		197
	66.0.3	Front de rue faisant face au Palais de Beaulieu, défini par des rangées d'immeubles de quatre à sept niveaux s'échelonnant dans la ligne de pente, styles divers, déb. 20e s.–années 1960						o		

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
P	67	Quartier de la Pontaise, amorce d'urbanisation et secteur résidentiel structurés par la rue de la Pontaise traversant un replat, selon un axe N–S ; tissu mixte, partiellement contigu le long des axes, comprenant des maisons ouvrières de la fin du 19e s., des immeubles locatifs de quatre à six niveaux 1re m. 20e s., et des immeubles de plus de dix niveaux des années 1960–70 générant une confrontation de styles et de gabarits, quelques commerces au rez ; secteurs N et O dans la pente, bâti disposé selon une trame orthogonale à l' O	C	X	/	/	**C**			205,206
	67.0.1	Petite place triangulaire bordée d'arbres située au débouché de la montée de la rue du Valentin, ponctuée d'un édicule d'inspiration néo-classique, 1926						o		205
	67.0.2	Deux immeubles, quatre niveaux, surmontés d'un toit à la Mansart, style cossu et caractère urbain, amorce de développement non poursuivi, 1896						o		205,206
EI	67.0.3	Anc. temple St-Luc, aux lignes géométriques, caractère massif, 1938–40, transf. en maison de quartier, 2007–13				X	**A**			206
	67.0.4	Café de La Source Bleue, marquant le fond de perspective de la rue de la Pontaise en venant du S, modeste maison de trois niveaux surmontée d'un toit en bâtière, introduisant une échelle de type villageoise, terrasse arborisée soutenue par un mur soulignant la jonction entre la rue de la Pontaise et l'avenue des Oiseaux, 1890						o		
	67.0.5	Immeubles-tours, neuf et douze niveaux, se dressant de manière imposante, fort contraste avec les bâtiments alentour de par leur style et leur gabarit, années 1960–70						o		205,206
E	67.1	Double front de rue quasiment contigu constitué d'habitations ouvrières, deux à quatre niveaux, définissant la rue des Crêtes, alternant pignons et gouttereaux sur rue, espace-rue rectiligne et serré contrastant avec le reste du tissu par son gabarit inférieur, témoignant de l'urbanisation d'origine du quartier, fin 19e s.	AB	X	/	/	**B**			208
	67.1.1	Immeuble, six niveaux, à toit plat, respectant l'alignement des façades des immeubles voisins mais de style très différent, dernier t. 20e s.						o		
E	67.2	Maisons ouvrières et quelques petits immeubles semblant avoir échappé au temps, modestes habitations de deux à trois niveaux avec toit en bâtière, alternant gouttereaux et pignons sur rue, constr. par l'Association coopérative immobilière de Lausanne, avec parcelles de jardins, vers 1893	A	/	/	/	**A**			205–207
E	67.3	Immeubles locatifs cossus marquant le côté E de l'avenue du Mont-Blanc, organisés selon une trame orthogonale, ess. cinq niveaux, certains couverts de toit à la Mansart, espaces intermédiaires arborisés, garages invasifs, origine fin 19e–déb. 20e s.	AB	/	X	/	**A**			209
	67.3.1	Immeubles, cinq et sept niveaux, toits en bâtière, à croupes ou plat, provoquant une rupture de style avec les bâtiments voisins, malgré un effort d'intégration sur le plan du gabarit et de la toiture pour le bâtiment N, fin 20e s., rén. déb. 21e s., années 2010							o	
	67.3.2	Centre commercial, de plain-pied, en béton à rainures verticales, toit plat végétalisé, petit gabarit le rendant peu visible, mais style détonnant par rapport au bâtiment voisin, années 1980						o	o	209
	67.3.3	Parc Jomini, reliquat du cordon boisé (XLIV) coupé par l'avenue du Mont-Blanc						o		

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
P	68	Vallon creusé par la Louve, structuré par la rue de la Borde orientée dans un axe N–S et nettement définie par des rangées et des alignements de modestes immeubles de trois à neuf niveaux s'échelonnant le long de la pente, fort contraste au niveau des gabarits entre le côté O et E de la route, amorce 19e–déb. 20e s., ess. dès 2e t. 20e s.	BC	X	/	X	**C**			221,225
	68.0.1	Tours de la Borde, quatre blocs identiques de neuf niveaux émergeant d'un socle couvert d'une toiture engazonnée, implantation des tours en biais s'adaptant à la courbe du vallon et garantissant un ensoleillement optimal, parking séparant le complexe de la chaussée, 1960–68						o		221,225
	68.0.2	Alignement de trois maisons locatives de typologie similaire, quatre niveaux surmontés d'un toit en bâtière, définissant le front de rue par les corps de liaison surmontés de terrasses, l'un des derniers témoins des constructions d'origine de cet axe, 1895						o		221
	68.0.3	Rangée de maisons locatives marquant l'embranchement de l'avenue des Oiseaux, très pentue ; maisons de trois à quatre niveaux, dont une avec toiture à la Mansart, petites terrasses et jardinets délimités par un mur au NE, tout déb. 20e s.						o		
P	69	Partie inférieure de la route Aloys-Fauquez dessinant un large virage vers le N ; temple de Bellevaux formant le pivot d'une structure en éventail, double front de rue assez serré, de style urbain, à l'O, se relâchant à mesure qu'il monte vers l'E, immeubles de trois à quatre niveaux orientés gouttereaux ou pignons sur rue, maisons locatives, princ. déb. 20e s.	AB	X	/	/	**B**			222,223
	69.0.1	Immeubles, cinq à sept niveaux, contrastant avec le reste du bâti par leur gabarit ou leur style, années 1960–2000							o	
	69.0.2	Maisons locatives, trois niveaux, soulignant le virage de la route Aloys-Fauquez, fin 19e s.						o		
EI	69.0.3	Temple de Bellevaux établi à l'extrémité S du plateau du même nom, à la limite de la rupture de pente ; style moderne, nef couverte d'un toit en bâtière, petit clocher souligné de deux niveaux d'ouvertures verticales, façade pignon ponctuée d'une grande baie tripartite et d'un oculus, 1939–40, rest. 1995				X	**A**			
	69.0.4	Immeuble, quatre niveaux, marquant l'angle entre la route Aloys-Fauquez et le chemin de la Motte, années 1930 (également 70.0.7)						o		
P	70	Secteur de Bellevaux, occupant un plateau compris entre le vallon de la Louve à l'O et la colline du Bois-de-Sauvabelin à l'E, structuré par la route Aloys-Fauquez et le chemin d'Entre-Bois, formant des axes N–S le long desquels se développe un tissu discontinu ess. orthogonal, divers alignements assez réguliers allant de la petite maison locative de deux niveaux entourée d'un jardin aux immeubles-tours de quatorze niveaux, en passant par des barres de logements sociaux de six niveaux disposées parallèlement ; centre commercial, école, bibliothèque conférant une certaine centralité au secteur, amorce déb. 20e s., ess. années 1920–60	B	X	/	/	**B**			
	70.0.1	Collège de Bellevaux établi à la limite de la rupture de pente, volume rectangulaire de trois niveaux, toit à croupes, sobriété des lignes accentuant la verticalité : bandeaux soulignant les étages, cage d'escalier au N, préau ponctué de quelques arbres au S, 1931–33, agr. au N avec des salles de classe et de gymnastique délimitant un préau, 1946–48						o		232
	70.0.2	Quatre immeubles-tours, onze à quatorze niveaux, au lieu-dit Entre-Bois, implantés en quinconce, intégrant habilement les espaces verts, 1961–63						o		231,233
	70.0.3	Collège d'Entre-Bois, établi à la lisière du bois et à la limite de la rupture de pente, blocs de divers volumes à toit plat imbriqués orthogonalement les uns aux autres s'organisant autour d'un long préau central, bâti gagnant la pente à l'O, 1961–63, rén. et extensions, 2001						o		234

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	70.0.4	Deux bâtiments bas à toit plat, commerce à l'O et bibliothèque municipale à l'E, disposés en vis-à-vis et implantés en retrait de la chaussée, marquant un élargissement de l'espace-rue et créant ainsi une placette conférant une certaine centralité au lieu, années 1960/2000						o		233
	70.0.5	Cité Bellevaux-Pavement, composée de trois barres de quatre à six niveaux, dont deux longues implantées parallèlement, distribuées autour d'un espace central vert, planifiées avec un commerce, 1954–58, immeubles au N et à l'O lourdement transf., déb. 21e s.						o		233
	70.0.6	Immeuble s'immisçant dans l'alignement strict des barres voisines, altérant grandement l'homogénéité de ce dernier, exemple de densification à éviter, déb. 21e s.							o	
	70.0.7	Immeuble arrondi, cinq niveaux, marquant l'angle entre la route Aloys-Fauquez et le chemin de la Motte, années 1930 (également 69.0.4)						o		
E	70.1	Groupe de Bellevaux-Dessous, logements sociaux s'échelonnant parallèlement dans la pente, trois opérations distinctes : au S, quatre immeubles de trois niveaux dotés de toits à demi-croupes, 1903, au centre, deux séquences d'immeubles contigus de trois niveaux, 1915, au N, cinq immeubles de quatre niveaux avec toits à croupes, constr. par la Société Coopérative de la Maison familiale, 1933–46 ; bâtiments séparés par des espaces verts	A	X	/	X	**A**			223, 228–230
E	70.2	Cité-jardin de la Société Coopérative de la Maison familiale, comportant 42 maisonnettes formant des rangées disposées orthogonalement, cours verdoyantes marquant les entrées et jardins à l'arrière, entité exceptionnelle de par sa petite échelle et sa bonne conservation, 1920–28	A	X	X	X	**A**			231
	70.2.1	Petit parc public agrémenté d'une double rangée d'arbres						o		
P	71	Versant SO du Bois-de-Sauvabelin, très pentu, à l'origine secteur d'habitations individuelles cossues, dont quelques chalets, dernier t. 19e s., comblement des espaces libres par des locatifs et des immeubles en ordre détaché, courant 20e s., situation bénéficiant d'une remarquable vue	BC	/	/		**C**			235
	71.0.1	Trois maisons locatives Heimatstil, trois niveaux coiffés d'un toit à croupes, cages d'escaliers en saillie en amont, vérandas avec escalier d'accès à rampe, éléments de décors variés, 1905–06						o		
EI	71.0.2	Anc. hôtel Majestic converti en immeuble d'habitation, allure de palace, style régionaliste, corps central en saillie, cinq niveaux dotés de balcons, orienté de telle manière à profiter de la vue, 1909				X	**A**			
EI	71.0.3	Habitation de type chalet, grand gabarit, regroupant deux volumes principaux reliés par un corps bas, déclinaison sur le thème du Chalet Suisse suite à l'exposition nationale de 1896, résultant d'une opération de promoteurs, 1898–99				X	**A**			235
P	72	Entité planifiée dite la Rouvraie, édifiée sur l'anc. campagne du Pavement, série d'immeubles de sept à seize niveaux, ess. des barres, implantés orthogonalement sur un replat, intégration d'espaces verts sous forme de promenades arborisées et d'espaces engazonnés, 1966–75	AB	X	X	/	**B**			224–226, 246
	72.0.1	Trois immeubles-tours, seize niveaux, se détachant nettement des bâtiments voisins, déb. années 1970						o		225, 228
	72.0.2	Collège de la Rouvraie, volumes cubiques de cinq niveaux édifiés selon le système de rationalisation de constructions CROCS, façades en verre et métal rythmées par des contre-cœurs rouges foncés, 1969–72, surél. 1990, salle de gymnastique de gabarit inférieur au N, préau couvert reliant ces deux bâtiments, terrain de sport au NO						o		

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
P	73	Secteur résidentiel homogène marqué ess. par de longues rangées d'immeubles de quatre à six niveaux érigées perpendiculairement aux courbes de niveaux de part et d'autre de l'anc. collège classique cantonal ; à l'O, rangées définissant nettement la rue du Bugnon, à l'E quelques immeubles en équerre délimitant l'avenue de Béthusy ; bâtiments assez soignés de style Art déco avec garages, dès années 1930, transf. 2e m. 20e s.	AB	X	/	X	**B**			248
	73.0.1	Rangées d'immeubles, cinq à huit niveaux, disposés dans la ligne de pente, marquant le dénivelé, formant un front net le long de la rue du Bugnon, amorce années 1920, ess. m. 20e s.						o		254
	73.0.2	Hôtel de l'Ours, bâtiment de deux niveaux surmonté d'un toit à demi-croupes, marquant la jonction entre la rue du Bugnon et l'avenue de Béthusy, 1842 ; se démarque par son petit gabarit						o		254
E	73.1	Etablissement scolaire de Béthusy, organisé selon une structure orthogonale, comportant l'anc. collège classique cantonal des années 1930 auquel répond en parallèle un complexe de 1961: barre en béton de quatre niveaux à toit plat, aula moderne ; bâti s'échelonnant dans la pente autour de terrains de sport bordés d'arbres	A	/	X	/	**A**			252
EI	73.1.1	Anc. collège classique cantonal abritant act. une partie du collège de Béthusy, long édifice avec esplanade servant de préau au S, façade aux lignes sobres de quatre niveaux, toit plat, arcades soulignant l'entrée, 1935–37, situé à l'emplacement de l'anc. pénitencier				X	**A**			252
	73.1.2	Rangée de charmes implantée sur un talus, formant une barrière visuelle et masquant le collège situé en amont, double dispositif menant à l'anc. collège classique : un escalier monumental duquel se déploient deux rampes d'accès latérales						o		252
P	74	Groupement résidentiel constr. dans la ligne de pente, à l'origine en suivant des gabarits decrescendo : immeubles de quatre niveaux en amont, maisons locatives en aval, dès 1890, jardins, immeubles venus combler quelques espaces à l'E, dès années 1960–années 1990	AB	X	/	/	**B**			262
P	75	Cité hospitalière constituée princ. du CHUV ; série de bâtiments entourés de verdure s'échelonnant le long du versant, ess. parallèlement aux courbes de niveaux, formant une sorte de structure en épi s'appuyant sur la rue du Bugnon, origine 1883, développement au cours du 20e s., édifices représentatifs de l'architecture de chaque époque, dont l'imposant Bâtiment hospitalier inauguré en 1982	BC	/	/	X	**C**			242,257, 258
	75.0.1	Bâtiment hospitalier, large socle massif de quatre niveaux abritant les services, surmonté à l'E d'une haute et volumineuse barre de treize étages comprenant les chambres, façades en béton lavé marquées par des bandeaux, léger décrochement du volume, fort impact visuel, que ce soit au niveau de l'entité ou de la ville, 1971–83						o		242,257
	75.0.2	Policlinique médicale universitaire, faisant front sur la rue du Bugnon, cinq niveaux dont deux en partie enterrés, façade de verre à caractère urbain, effet sculptural par le porte-à-faux de l'avant-dernier étage, 1998–2002						o		
	75.0.3	Anc. station fédérale d'essais viticoles et arboricoles, élégant édifice de quatre niveaux d'inspiration germanique, 1917						o		
EI	75.0.4	Hôpital Nestlé, bâtiment de type sanatorium en équerre avec aile principale orientée E–O, quatre niveaux dont trois soulignés de coursives, entrée et cage d'escalier de style 1930 à l'O, rampes d'accès et escaliers à l'E, 1931–35, agr. 1960				X	**A**			258

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	75.0.5	Tour résidentielle de l'anc. école d'infirmières act. Haute Ecole de Santé Vaud, volume élancé de douze niveaux s'élevant sur un corps bas à toit plat, structure en béton préfabriqué, 1965						o		242,262
E	75.1	Secteur O du complexe hospitalier, défini par le vallon du Flon et la rue du Bugnon, composé d'édifices s'échelonnant dans le versant, origine fin 19e s., extensions tout au long du 20e s.	B	/	X	/	**B**			
	75.1.1	Petit pavillon pris dans un mur de soutènement, à l'origine salle d'attente des tramways, piliers en maçonnerie et portants métalliques soutenant un toit plat, 1899						o		
	75.1.2	Anc. hôpital cantonal, imposant édifice de cinq niveaux, avant-corps central flanqué au S d'un fronton, deux ailes latérales symétriques, 1883, adjonction de bâtiments et transformations, 2e m. 20e s.						o		259
	75.1.3	Ecole de médecine, composée d'un corps central d'où émerge côté jardin à l'O l'auditoire à façade semi-circulaire soutenu par des consoles, deux corps latéraux de trois niveaux délimitant une cour ponctuée de quatre fontaines à larges bassins carrés, bâti s'adaptant remarquablement au dénivelé, 1955–59						o		256
P	76	Secteur résidentiel s'étendant le long d'une légère pente, délimité par l'avenue de Beaumont à l'O et l'avenue Victor-Ruffy à l'E, reliées entre elles par des rues secondaires, ess. immeubles de cinq à sept niveaux assez cossus, rares maisons locatives, espaces intermédiaires très verts, origine fin 19e s.–princ. années 1930, jusqu'aux années 1980	B	/	/	/	**B**			
	76.0.1	Alignement d'immeubles de typologie identique, quatre niveaux, larges toits en bâtière et à croupes, grands balcons côté S, années 1930						o		263
P	77	Secteur résidentiel décousu, de par la grande diversité de gabarits et la juxtaposition de maisons individuelles, de maisons locatives et d'immeubles de quatre ou cinq niveaux, de part et d'autre de l'avenue Victor-Ruffy et de petites dessertes transversales, jardins formant par endroit des poches vertes, développement amorcé avec le domaine de la Cage m. 19e s., déb. 20e s.–années 1970	BC		/	/	**C**			265,281
	77.0.1	Pouponnière l'Abri, centre de vie enfantine et internat, bâtiments en équerre de trois et quatre niveaux, années 1960, bloc de plan carré, toit plat, années 2000						o		
	77.0.2	Alignements réguliers d'immeubles de quatre ou cinq niveaux soulignant l'avenue de la Vallonnette et l'avenue Victor-Ruffy, dès fin années 1950–années 1960						o		265
EI	77.0.3	Maison de campagne du Verdonnet, deux niveaux, dotée d'un toit en bâtière avec lucarnes, dépendances, entourées d'un grand jardin arborisé, avant 1875				X	**A**			
	77.0.4	Jardins familiaux occupant un terrain triangulaire pris entre l'avenue Victor-Ruffy et le chemin de Clamadour						o		
	77.0.5	Remarquables immeubles locatifs, style Art nouveau, façades de quatre niveaux agrémentées de briques bleues et pierres apparentes, 1907						o		264
	77.0.6	Maison de campagne, deux niveaux, avec ruraux accolés formant une rangée, toits en bâtière, jardin ponctué d'un grand cèdre, 1857/1894						o		
P	78	Composante de La Sallaz, lieu de passage important ; tissu discontinu s'étendant sur un replat et le long du coteau, princ. immeubles d'habitation, maisons locatives et bâtiments administratifs, quelques maisons individuelles éparpillées, espaces verts, amorce fin 19e–déb. 20e s., ess. 2e t. 20e s.	C	/	/	X	**C**			270–273

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	78.0.1	Noyau de La Sallaz, constituant aujourd'hui un centre secondaire, large espace-rue situé sur un replat au débouché de l'avenue du même nom, 1er t. 20e–années 1950, en cours de réaménagement ; caractère central pouvant être renforcé selon les aménagements réalisés						o		
EI	78.0.2	Immeuble, trois niveaux, marquant le carrefour entre la route de Berne et l'avenue Victor-Ruffy, rotonde de cinq niveaux formant un point de repère, 1932				X	**A**			271
	78.0.3	Tour de dix niveaux sur un socle en béton abritant des commerces, dominant l'avenue de la Sallaz, contrastant fortement par sa hauteur avec les gabarits voisins, années 1960						o		
EI	78.0.4	Immeuble de rapport ponctuant la partie amont du carrefour de La Sallaz, cinq niveaux, corps central en retrait, corps latéraux dotés de berceaux, toit à la Mansart, style 1900, se démarquant par son allure élégante du reste du bâti, 1906				X	**A**			272
	78.0.5	Double front de rue marqué, soulignant la partie inférieure de la route de Berne et marquant l'accès N à la ville, immeubles de deux à quatre niveaux implantés en ordre discontinu, de manière aléatoire, perpendiculairement ou parallèlement à la route, amorce années 1930–années 1960						o		272
	78.0.6	Alignement de cinq immeubles de typologie identique le long de la route de Berne, quatre niveaux surmontés d'un toit à croupes, implantation de biais par rapport à la chaussée, espaces engazonnés, années 1950						o		
	78.0.7	Villa Lamunière, deux niveaux inscrits dans la pente, structure en béton, toit plat, verre et aluminium, volets coulissants, 1959						o		
	78.0.8	Série d'immeubles de typologie identique, quatre niveaux surmontés d'un toit à croupes, implantés de part et d'autre d'une petite desserte, espace intermédiaire arborisé, bordés de quelques parkings, m. 20e s.						o		
EI	78.0.9	Paroisse cath. St-Etienne, ferme transf. en église, 1950, cure actuelle en contrebas, long corps de trois niveaux, toit en bâtière, 1957, transf. 1995, rén. 2007–08				X	**A**	o		273
EI	78.0.10	Maison de la Radio, à l'origine trois corps de bâtiments de trois à sept niveaux, grand studio souligné par des pilastres d'ordre colossal, encadrement et corniches en pierre, toit plat, 1933, agr. avec structure en verre et métal, déb. années 1970				X	**A**	o		270
	78.0.11	Groupe de maisons individuelles et locatives, dont l'une dite Plein Soleil, situé sur un petit monticule, jardins, années 1930/40						o		
P	79	Secteur de Vennes, quartier princ. résidentiel assez lâche traversé par le chemin de Boissonnet, ess. lotissements de maisons individuelles de typologie identique entourées de jardins et alignées le long des dessertes, quelques villas cossues au N, ess. 2e q. 20e s.–années 1960	BC	/		/	**C**			274
EI	79.0.1	Temple de Vennes, de style années 1930, clocher carré formant un élément saillant, jeux de baies en plein-cintre, établi en retrait de la chaussée, cèdre sur le devant, 1936–37				X	**A**			274
	79.0.2	Collège de Boissonnet, plan en peigne, quatre corps parallèles de deux et trois niveaux reliés par un long pavillon perpendiculaire au N, salle de gymnastique au S, 1992–94 ; implantation aux abords du vallon du Flon lui conférant un cadre verdoyant						o		
	79.0.3	Fondation Louis Boissonnet, établie en 1874 comme lieu de convalescence, act. EMS, maison de maître, prob. vers 1793, deux niveaux, toit à la Mansart, entourée de divers corps de bâtiments à toit plat ou en bâtière comptant jusqu'à trois niveaux, années 1930/70/90, entourée d'un jardin arborisé						o		
	79.0.4	Immeuble de style régionaliste, présentant des jeux de matériaux, trois niveaux avec angle SE surél. formant comme une tourelle, toit à croupes comprenant des lucarnes, ayant abrité l'Institut Valcreuse, 1905						o		
EI	79.0.5	Château de Vennes, maison de maître, façade d'apparat marquée par deux tours carrées, axe central souligné par un escalier à double volée et une lucarne surmontée d'un clocheton, dépendance au N, 1779–80, peu visible en raison de la végétation abondante qui l'entoure				X	**A**	o		

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	79.0.6	Maisons, deux niveaux, formant une courte rangée avec anc. rural contigu, amorce prob. m. 19e s., transf. fin 20e s.						o		
P	80	Série de maisons individuelles de typologie identique disposées pignon ou gouttereau sur rue le long de la boucle que forme le chemin de Grand-Vennes, deux niveaux sur cave semi-enterrée, toits en bâtière, vérandas, jardins, années 1950/60 ; caractère calme et verdoyant	C		/		**C**			
P	81	Groupement résidentiel dit Grangette Praz-Séchaud, divisé en trois secteurs planifiés dès les années 1960 : au S barres de trois à huit niveaux, implantées orthogonalement, béton rainuré, effet imposant et massif, avec un parking sur le devant, espaces engazonnés séparant les bâtiments, années 1960–70, au NO modules d'immeubles contigus implantés en créneaux, trois à cinq niveaux, toits en bâtière, espaces intermédiaires couverts de pelouse, années 1980, au NE logements sociaux dit Casbah, 1970–77	C	/	/		**C**			294
	81.0.1	Logements sociaux dit Casbah, imbrication d'immeubles de volumes bas de deux à quatre niveaux, intéressants jeux de volumétrie, petits espaces verts, 1970–77						o		294
P	82	Secteur résidentiel de Valmont, ess. constitué d'une cité planifiée comprenant trois tours en amont, sur un replat, et deux barres, dont une de sept niveaux, en aval, s'inscrivant dans un cadre verdoyant, équipements collectifs dont une école enfantine, une piscine et un centre commercial, 1955–62.	B	/	X	/	**B**			292,293
	82.0.1	Deux immeubles contigus, légèrement décalés, quatre niveaux, situés en aval de la route d'Oron, ne faisant pas partie de l'ensemble planifié de la cité, vers 1960						o		
	82.0.2	Bâtiment bas, toit plat, abritant un commerce, années 1960						o		
EI	82.0.3	Trois immeubles-tours de dix-sept niveaux soutenus par des piliers en V, orientation identique en biais offrant un ensoleillement optimal et une vue remarquable, 1955–62 ; très visibles depuis l'autoroute				X	**A**			292,293
P	83	Entité résidentielle bordant le S du vallon de la Vuachère comprenant des habitations individuelles, des maisons locatives, quelques immeubles comptant trois niveaux au plus et plusieurs séries d'habitations de typologie identique, parfois transf., 20e–déb. 21e s.	BC	X	/	/	**C**			
	83.0.1	Bâti d'origine ess. rurale abritant également des activités artisanales, îlot de cinq bâtiments contigus d'un à trois niveaux, faîte de la maison locative centrale plus haut, dès 16e/17e s., princ. 18e–19e s., importants remaniements, 20e s., atelier détaché, 20e s., jardin						o		285
	83.0.2	Petite ferme au lieu-dit Champ-Rond, un niveau, toit en bâtière, annexe plus volumineuse à l'E, dès 1870, transf. 1991						o		
P	84	Secteur résidentiel établi sur la pente du coteau, composé d'immeubles locatifs de gabarits variés allant de trois à onze niveaux, toits plats, espaces intermédiaires alternant pelouses et parkings, années 1960	C	/	/		**C**			
	84.0.1	Trois immeubles-tours, onze ou douze niveaux, volumes parallélépipédiques, 2e m. années 1960, rupture de leur unité visuelle suite à l'assainissement énergétique de l'un d'eux, vers 2012						o		286

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
P	85	Tapis de maisons ess. individuelles et rares petits locatifs sur la pente raide et régulière du coteau, jardins très arborisés, ouvertures sur le paysage lémanique et une partie de la ville, en particulier depuis la partie supérieure de l'entité, caractère bucolique notamment par la présence de vergers, quelques maisons d'origine paysanne, dès 19e s., ess. 20e s.–déb. 21e s.	BC	/	/	/	**C**			
EI	85.0.1	Cure de Chailly, deux niveaux, toit à croupes, encadrements en molasse, soubassement en pierre, abords densément arborisés, 1912				X	**A**			
	85.0.2	Deux maisons locatives cossues, verticalité donnée pour l'une par sa hauteur, de quatre niveaux, et pour l'autre par l'élancement vers le ciel de sa tourelle d'escalier, jardins arborisés, déb. 20e s.						o		
	85.0.3	Alignements de part et d'autre du chemin de la Cure, ess. maisons individuelles, échantillons de différents types, toitures et décors, accents Heimatstil prédominants, entourés de jardins arborisés délimités par des haies basses, déb.–m. 20e s., ess. jusqu'en 1912						o		
	85.0.4	Deux immeubles locatifs sobres, quatre niveaux, garages au rez, dernier étage en retrait, toit plat, rupture de gabarit par rapport au reste du bâti, années 1950						o		
	85.0.5	Petite ferme concentrée, deux niveaux, toit à demi-croupes, relevant du type du 18e s.						o		
	85.0.6	Maison d'origine paysanne, deux niveaux, située sur le chemin de la Fauvette, toit en bâtière, encadrements en molasse, jalon sur l'une des entrées dans la composante, prob. 19e s., lourdes transformations, 20e s.						o		
P	86	Secteur résidentiel installé sur le coteau, comprenant le noyau historique de Chailly situé sur le tracé sinueux d'une voie ant. à l'urbanisation du quartier ; tapis de maisons individuelles, quelques-unes locatives, rares petits immeubles, quelques témoins du passé agricole, jardins à la végétation souvent foisonnante, dès 19e s., ess. années 1920–vers 1960, jusqu'au déb. 21e s.	C	/	/	X	**C**			
EI	86.0.1	Remarquable maison locative Heimatstil, en position dominante, tour d'escalier, éléments néogoth., grand jardin en terrasse richement arborisé, édifice marquant sur l'avenue de l'Esplanade et le chemin du Réservoir, 1899, transformations mineures, m. 20e s.				X	**A**	o		
	86.0.2	Lotissement le long du chemin des Mésanges, maisons individuelles détachées, établies dans la partie supérieure de jardins délimités par des haies basses et plantés d'arbustes, quelques arbres, alignement et rythme régulier des volumes de deux niveaux, ess. 2e q. 20e s.						o		
	86.0.3	Grande ferme, att. 17e s., et maisons contiguës au S, deux niveaux, toits à croupe ou demi-croupes, annexes détachées plus basses, jardins, 18e–20e s., transf. 20e/déb. 21e s.						o		
	86.0.4	Maison Heimatstil, deux niveaux, éléments de décor néogoth., toit à croupe et demi-croupe, lucarnes, situation exposée en face du noyau historique de Chailly, jardin arborisé, 1905, étroite annexe détachée plus basse à l'E, reconstr./remaniée, 1930						o		
E	86.1	Témoin du noyau historique de Chailly, origine rurale, maison et anc. fermes longeant la pente du chemin du Village, ordre détaché et contigu, jardins, 18e–19e s., transf. 20e s.	B	/	/	X	**B**			284
P	87	Axe horizontal formant l'accès au Pont-de-Chailly depuis l'E, succession de volumes détachés édifiés le long de l'avenue de Chailly aménagée dès 2e m. 19e s., ess. maisons locatives et immeubles d'habitation, trois à cinq niveaux sur rue, commerces, fin 19e/20e s., jardins à la végétation souvent foisonnante, 2e m. 19e–vers 2000	BC	X	/	X	**C**			278–280

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	87.0.1	Espace vert constitué par l'arborisation dense des jardins de deux maisons constr. déb./m. 20e s.						o		
EI	87.0.2	Maison située en position dominante, volumétrie et toiture animées, architecture très typée à caractère régionaliste, 1905				X	**A**			
EI	87.0.3	Eglise cath. St-Nicolas de Flüe, sanctuaire inscrit dans la pente, surmonté d'une toiture courbe, clocher ajouré et isolé à l'O, béton, 1962–65				X	**A**	o		279
	87.0.4	Immeuble locatif, trois niveaux, style régionaliste, toit à la Mansart animé par une grande lucarne, 1912						o		
EI	87.0.5	Paire d'édifices anc. ponctuant l'avenue, immeuble locatif de trois niveaux avec rez commercial, café du Village, toit en bâtière, chaîne d'angle, terrasse fermée côté rue par une balustrade en fer forgé sur un muret en pierre, fin 19e/déb. 20e s.				X	**A**	o		278
	87.0.6	Imposante maison locative, style régionaliste, en aval verger offrant un dégagement depuis l'avenue de Chailly, 1910						o		
	87.0.7	Maison d'origine paysanne transf. en villa, imbrication de larges toitures à demi-croupes, entourée d'un jardin, 2e m. 19e, transf. 20e s.						o		
	87.0.8	Ecole du Riolet, parallélépipède rectangle en béton apparent implanté en talus, deux niveaux, contraste entre ouvertures ponctuelles creusées dans la masse et grandes baies S et O, vers 1963, rén. 2003						o		
E	87.1	Alignement de maisons locatives et d'immeubles d'habitation introduisant le centre du quartier de Chailly, trois ou quatre niveaux, éléments régionalistes ou néoclassiques, années 1900/années 1930–40 et m. 20e s.	AB	X	/	X	**B**			280
P	88	Tissu occupant le coteau abrupt, composé ess. de maisons individuelles et locatives, quelques immeubles d'habitation entourés de vastes jardins arborisés s'ouvrant généralement au S, ordre discontinu structuré par de petites dessertes, ess. 20e s.–déb. 21e s., quelques bâtisses ant. à 1900	B	/	/	/	**B**			
	88.0.1	Bâti ant. à l'urbanisation du quartier, à l'O grande ferme concentrée de deux niveaux, toit à demi-croupes, reconstr. 1815, transf. 20e s., à l'E petite maison de deux niveaux, toit en bâtière, jardin, datée 1806						o		
	88.0.2	Immeuble locatif, quatre niveaux plus attique, se distinguant du tissu par son gabarit supérieur, 1934						o		
	88.0.3	Maison surmontée d'un toit en bâtière, annexes plus basses au N, jardin, mur côté rue fermant le jardin, portail, implantation att. 1873, jouant le rôle de témoin historique						o		
	88.0.4	Immeuble d'angle, quatre niveaux, toit peu pentu, rez commercial, années 1930						o		
P	89	Secteur résidentiel se déployant sur le versant gauche du vallon de la Vuachère, immeubles d'habitation de trois à six niveaux, ordre discontinu, grands gabarits dans les pointes N et S, nombreux espaces intermédiaires engazonnés et arborisés, cours asphaltées, m. 20e s.–années 1970	BC	/	/	/	**C**			
	89.0.1	Immeuble locatif, quatre niveaux, style régionaliste, daté 1907						o		
P	90	Entité résidentielle implantée en contre-haut du centre de Chailly, ess. immeubles locatifs détachés de quatre à cinq niveaux, rares bâtiments d'habitation de gabarit inférieur, expression minérale tempérée par quelques espaces engazonnés et quelques arbres, ess. années 1930–déb. 21e s.	C	/	/	/	**C**			
	90.0.1	Maison locative, trois niveaux, toit à la Mansart, lucarne, élégant décor, commerce au rez, fin 19e/déb. 20e s., témoin des déb. de l'urbanisation du secteur						o		

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	90.0.2	Immeuble locatif, trois niveaux, toit à demi-croupes, articulation de façade, 1905, rén. 2004–05						o		
	90.0.3	Villa Fauvette se démarquant du reste du bâti par son étroitesse, fin années 2000						o		
P	91	Secteur résidentiel sur un large replat, comprenant notamment une cité planifiée constituée de tours et de barres et deux longs immeubles locatifs de six à huit niveaux, parc arborisé formant un remarquable écrin de verdure m. années 1960/déb. années 1970, bâtiment administratif d'un niveau au toit plat végétalisé planté d'arbustes, années 1980	AB	X	/	X	**B**			266,281
	91.0.1	Collège de Chailly installé sur une terrasse soutenue côté S par un imposant mur en béton bordé d'une longue rampe, origine 1874, bâti de deux à trois niveaux, application prototypique du système CROCS, 1937/1966, assainissement énergétique des façades, prob. 2005–07 ; préau et parking asphaltés						o		
EI	91.0.2	Salle de gymnastique, style épuré années 1930, constr. à l'origine en tant que « salle de sociétés », béton bouchardé, toit à croupe, 1937				X	**A**			
EI	91.0.3	Trois tours de logements, treize ou quinze niveaux, élancement de la forme renforcé par des articulations verticales, vers 1970				X	**A**			266,281
	91.0.4	Imposant immeuble locatif, sept à douze niveaux, inscrit dans un terrain très pentu, béton, 2e m. années 1960						o		266
P	92	Centre secondaire dit Le-Pont-de-Chailly, développé à partir du dernier q. 19e s. autour d'un important carrefour où se croisent l'avenue de Béthusy et l'avenue de Chailly, immeubles d'habitation d'ess. trois à cinq niveaux, disposés en ordre contigu, formant des fronts soulignant les routes d'accès, rez commerciaux, place rectangulaire jouant un rôle central, temple de Chailly en position dominante dans l'axe de perspective de l'avenue de Béthusy, dernier q. 19e s.–vers 1970	AB	X	/	X	**A**			277
	92.0.1	Immeuble locatif d'inspiration moderne, quatre niveaux, marquant l'accès au centre de Chailly le long de l'avenue de Béthusy, 1938						o		
	92.0.2	Immeuble locatif, quatre niveaux, toit à croupe très peu pentu, décor soigné d'inspiration Art déco, forte présence vers le centre de Chailly, 1939						o		
	92.0.3	Arbres d'alignement soulignant le tracé de l'avenue de Béthusy, 19e/20e s. (également 93.0.3)						o		
	92.0.4	Imposant mur en pierre soutenant une terrasse où se succèdent des maisons locatives et des immeubles de deux à trois niveaux, architectures soignées, déb. 20e s.–années 1930 ; structurant fortement l'espace-rue						o		
	92.0.5	Petite place allongée formant un élargissement de l'espace-rue, ponctuée d'un arbre et d'un édicule abritant la salle d'attente de l'arrêt de bus Pont-de-Chailly, 1re m. 20e s., transf. vers 2000 ; éléments renforçant le caractère central du périmètre						o		
	92.0.6	Immeuble administratif, six niveaux, en partie sur pilotis, rez commercial, béton lisse ou lavé, volume dominant le secteur, installé sur un socle abritant un centre commercial et un parking, vers 1970						o		277
P	93	Secteur résidentiel nettement défini par les avenues de Victor-Ruffy et de Béthusy, maisons locatives et immeubles d'habitation de deux à cinq niveaux disposés de manière régulière le long des axes, soulignant leur tracé, tissu discontinu entrecoupé de petites dessertes, trame particulièrement régulière à l'O, jardins ou espaces engazonnés entourant le bâti, dès dernier q. 19e s., ess. années 1960–déb. 21e s.	B	/		X	**B**			250,261
	93.0.1	Immeubles, trois et quatre niveaux, marquant la jonction entre l'avenue de Béthusy et le chemin du Levant, se distinguant par leur style années 1960 au caractère plus dépouillé que les édifices voisins						o		

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	93.0.2	Immeuble, quatre niveaux, contribuant à marquer la divergence entre l'avenue de Béthusy et l'avenue Victor-Ruffy, années 1960						o		
	93.0.3	Arbres d'alignement soulignant le tracé de l'avenue de Béthusy, 19e/20e s. (également 92.0.3)						o		
EI	93.0.4	Maison locative Heimatstil, deux niveaux, ponctuant l'E de l'avenue, 1911/1938				X	**A**			250
	93.0.5	Série d'immeubles, quatre niveaux, formant un alignement qui définit nettement l'avenue Victor-Ruffy, implantation régulière alternant bâti et jardin, années 1960						o		261
E	93.1	Alignement comprenant d'élégantes maisons locatives, deux ou trois niveaux, et une maison de maître entourées de jardins luxuriants, se démarquant du reste du périmètre par leurs qualités architecturales soignées, dès dernier q. 19e s., ess. 1er t. 20e s.	AB	/	X	X	**A**			249
	93.1.1	Immeuble, quatre niveaux, créant une rupture dans l'alignement par son style et son gabarit, années 1950							o	
E	0.1	Groupement constitué de bâtiments résidentiels cossus et de l'Abbaye de l'Arc ; deux maisons locatives et un grand immeuble d'habitation, façades de quatre niveaux côté amont, riche décor, fort effet de masse et de silhouette depuis plusieurs points de la ville, jardins, années 1860–70/ vers 1909	A	/	X	X	**A**			
	0.1.1	Abbaye de l'Arc, propriété discrète destinée à la pratique privée du tir à l'arc, fermée côté rue par un haut mur, bâtiment de deux niveaux, toit à croupes, jardin richement arborisé, 1812, annexes, 1867/années 1990						o		
E	0.2	Anc. faubourg de l'Ale et ses arrières, développement ess. contigu d'origine artisanale et résidentielle, dès 19e s. ; rue de l'Ale : axe rectiligne délimité par un double front de rue compact, bâtiments ess. résidentiels, trois à six niveaux, rez commerciaux animant la rue, parcellaire d'origine médiévale encore lisible mais espace à l'aspect chahuté en raison des nombreuses transformations et reconstructions que le bâti a subies dans le courant du 20e s. ; rue de la Tour formant le front arrière de l'anc. faubourg, immeubles d'habitation de quatre à cinq niveaux, architecture simple mais homogène, parfois transf., quelques rez commerciaux, ess. 19e s.–1re m. 20e s., jusqu'au dernier q. 20e s.	BC	X	/	X	**B**			10
	0.2.1	Tête d'îlot, immeuble de cinq niveaux, façade arrondie, style néo-classique, marquant l'embranchement entre la rue Pré-du-Marché et la rue Neuve, vers 1873–75						o		195
EI	0.2.2	Anc. poste de police, trois niveaux, côté E péristyle formé de six piles avec fronton, 1882, à son pied fontaine en pierre, bassin semi-elliptique surmonté d'une sculpture représentant une marchande de poisson, 1949, point de repère notamment dans la perspective de la partie supérieure de la rue Neuve				X	**A**	o		10
	0.2.3	Portion de front de rue très transf., bâtiments résidentiels ou commerciaux, jusqu'à six niveaux, modifiant la substance et la silhouette de l'espace-rue par leur style, leur matérialité ou leur implantation en retrait de l'alignement d'origine, fin 20e–déb. 21e s.						o		10,11
	0.2.4	Immeubles détonnant par rapport au reste du tissu, par leur matérialité, leur teinte ou leur style, verre, béton, en situation particulièrement visible, fin 20e–déb. 21e s.							o	10
	0.2.5	Immeuble d'habitation, cinq niveaux, rez commercial, décor soigné, ferronnerie, toit à la Mansart, pan coupé, urbanité, forte présence en tête de rangée, hauteur en correspondance avec son vis-à-vis à l'O, vers 1900						o		

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
EI	0.2.6	Tour de l'Ale, construction cylindrique en molasse, rares ouvertures en forme de meurtrières, toiture conique, dernier vestige important des fortifications médiévales, 1340, rest. 1903				X	**A**			10
E	0.3	Petit secteur résidentiel situé sur un dévers, à l'arrière de l'anc. campagne de Bellevue, comprenant des immeubles et des maisons locatives de quatre niveaux, tissu régulier s'inscrivant dans un cadre verdoyant, années 1940–60, dernière construction années 1980	B	/	/	/	**B**			
E	0.4	Groupe d'immeubles en majorité résidentiels, quatre à sept niveaux, organisés selon une trame régulière orthogonale, bâti amorcé par la construction de l'église cath. du St-Rédempteur, 20e s.	B	/	/	/	**B**			95
EI	0.4.1	Eglise cath. du St-Rédempteur, style néoroman, toit en bâtière, parement rustique en pierre, abords marqués par de grands arbres, 1915, rén. 1947, transf. 1979–80				X	**A**			95
E	0.5	Masse bâtie compacte de grande élévation formant un élément singulier sur l'axe pentu de l'avenue du Léman, long immeuble locatif avec façades à redents, immeuble-tour à l'E, sept à neuf niveaux, placage en pierre, vers 1965–70	B	/	/	X	**B**			97
EI	0.5.1	Complexe paroissial et scolaire, cinq niveaux, volume s'affinant par des retraits successifs formant des terrasses, superposition des fonctions, de bas en haut : collège de Chissiez, locaux paroissiaux puis temple St-Jacques doté d'un parvis offrant un magnifique panorama, béton brut de décoffrage, clocher détaché élancé, 1970–72				X	**A**	o		97
E	0.6	Double front de rue soulignant la partie aval de l'avenue du Léman, caractère soigné de plusieurs objets, éléments de décor, au N front bâti composé d'immeubles d'habitation en ordre contigu, de trois à cinq niveaux, avec rez commerciaux, au S série de bâtiments d'habitation détachés, au rythme régulier, s'enfonçant vers l'O par rapport à la chaussée, trois à cinq niveaux, transformations, ess. 1er t. 20e s., jusqu'aux années 1960/70	B	X	/	/	**B**			98, 117
E	0.7	Institut Catholique Mont-Olivet, divers corps de bâtiment implantés en U au sommet d'une colline, comprenant une maison de maître et des bâtiments résidentiels comptant jusqu'à quatre niveaux, situation isolée, origine fin 18e s., extension années 1950/80	AB	/	/	/	**B**			71
EI	0.7.1	Maison de maître de Montolivet, corps principal de trois niveaux doté d'un fronton au S, colonnes soutenant un balcon soulignant l'axe central, bas-côtés de deux niveaux, style néoclassique, 1796, reconstr. 1831–32				X	**A**			
E	0.8	Petit groupe d'immeubles, cinq niveaux, formant un cordon longeant le vallon de la Vuachère, façades avec isolation en Eternit, caché par la végétation, années 1950	B	/	/		**B**			80
E	0.9	Groupe scolaire de l'Elysée, anc. Ecole des Beaux-Arts et d'Art appliqué, cinq bâtiments de style moderne en béton s'échelonnant le long de la pente, terrains aménagés en terrasses de manière à tirer profit du remarquable dégagement sur le lac, abords verdoyants, 1961–64	A	X	X	X	**A**			78, 79

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
E	0.10	Masse bâtie affirmant une volumétrie haute se démarquant du tissu environnant, côté rue deux immeubles administratifs reliés par un corps bas, côté lac quatre immeubles d'habitation dotés de jardins arborisés, huit à dix niveaux, trame quasi orthogonale, expressions architecturales affirmées, accent au sommet d'une pente et à proximité d'un carrefour fréquenté, années 1960/80	B	X	/	/	**C**			
E	0.11	Coteau descendant jusqu'à la tranchée de la ligne de chemin de fer au S, immeubles locatifs cossus de quatre niveaux entourés de jardins remontant ess. de la fin du 19e s. aux années 1930	B	/	X	/	**B**			118, 154
	0.11.1	Remarquable rangée de trois immeubles locatifs, quatre niveaux, s'inscrivant dans la ligne de pente, entrées soulignées par une saillie surmontée d'un petit pignon en berceau, façades élégantes avec éléments de décors Art nouveau, jardins du côté O, 1905–12						o		154
E	0.12	Petite extension à caractère mixte, anc. site artisanal et industriel reconverti en bureaux et centres de formation, suivant l'orientation de la ligne de chemin de fer, bâti réparti régulièrement de part et d'autre de l'unique desserte, gabarit similaire, origine années 1950, transf. tournant 20e–21e s.	C	/			**C**			
	0.12.1	La Manufacture, anc. usine de taille de pierres précieuses abritant la Haute Ecole de Théâtre de Suisse Romande depuis 2003, divers corps de bâtiment de un à quatre niveaux, dotés de toits à croupes, plats et en dents de scie, imbriqués orthogonalement, années 1950, rén. déb. années 2000						o		
E	0.13	Petit groupe de cinq immeubles, orientation en biais par rapport à la ligne de pente, typologie et gabarit similaires, quatre niveaux surmontés d'un toit à croupes peu pentu, entourés d'espaces engazonnés, formant une continuité de typologie avec l'entité située à l'E, années 1950–60	B	/	/		**B**			
E	0.14	Groupe résidentiel de l'Ancien-Stand formant une opération à caractère expérimental, important témoin de son époque ; logements sociaux établis sur le versant et équipements publics sur un replat en aval, dont un EMS et son extension aux façades colorées ; longues barres d'habitations horizontales générant une forte structure, élan vertical de l'immeuble-tour situé à la pointe N de l'ensemble, princ. préfabrication en béton ; vastes surfaces engazonnées en partie arborisées, commerces ; aspect unitaire renforcé par l'isolement topographique, années 1960, étendu au S, 1978/1997–2009	AB	/	X	X	**A**			210
	0.14.1	Edicule circulaire, combinant un abri pour le tramway à l'origine et des toilettes publiques, toit plat, fontaine adossée au NO ; ponctuant l'angle d'un important carrefour, 1952						o		
	0.14.2	Bâtiment bas, un niveau, accompagnant l'entrée dans la composante, à l'origine une banque abritant act. la poste, toit plat végétalisé, béton lavé couleur sable, sculptures abstraites intégrées, 1978						o		
	0.14.3	Deux modestes locatifs, trois niveaux, toit plat, volumes produisant des sous-espaces de petites dimensions déparant dans la généreuse spatialité du quartier, 2004							o	
	0.14.4	Ecole du Vieux-Moulin, un à trois niveaux sur un socle aménagé côté E grâce à la pente, béton, toits plats, piscine et pataugeoire en plein air, nouvelle salle omnisport, préau asphalté, années 1960/2005						o		
	0.14.5	Arbres d'alignement soulignant le tracé sinueux et légèrement en pente de la route des Plaines-du-Loup						o		

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
E	0.15	Court tronçon bâti, complexe établi sur un large socle au ras de la rue du Valentin, d'un à trois niveaux, formant côté rue un front en redents et intégrant des terrasses végétalisées, mettant en évidence le dénivelé, deux tours résidentielles de quinze niveaux se dressant le long de la rue, années 1970	B	/	/	/	**B**			199,200
	0.15.1	Deux tours résidentielles de quinze niveaux se dressant spectaculairement le long de la rue du Valentin, années 1970						o		199,200
E	0.16	Entité résidentielle sur les domaines des anc. campagnes du Petit-Château et du Jardin, structurée par le tracé en épingle à cheveux de l'avenue Louis-Vulliemin ; habitations de deux à quatre niveaux formant une remarquable séquence de bâti contigu en aval, s'égrenant en amont en une série de maisons cossues entourées de jardins, origine 17e s.–2e q. 20e s.	AB	X	X	/	**A**			5,226,227
	0.16.1	Maison de maître de l'anc. campagne du Jardin, corps contigus de trois et quatre niveaux, molasse apparente, toit à croupes, située sur une terrasse et entourée d'une arborisation dense, 18e s., transf. 1860, rénovation lui ayant fait perdre son authenticité, 1979–80, travaux en cours						o		
E	0.17	Complexe du gymnase du Bugnon, situé à un emplacement très en vue dans un virage, comprenant un bâtiment central constr. autour de 1900, complété postérieurement par divers équipements en aval, préau au S servant aussi de parking, m. 20e s./années 1980	AB	/	X	X	**B**			42,255
EI	0.17.1	Gymnase, anc. Ecole Normale cantonale, imposant édifice de quatre niveaux, avant-corps central et deux corps latéraux, façade en pierre apparente, toit à la Mansart, grands soins apportés aux chaînes d'angle, linteaux et corniches, préau soutenu par un long mur de soutènement longeant la rue Dr-César-Roux, 1899–1901				X	**A**	o		255
E	0.18	Petit secteur résidentiel constitué de maisons locatives élégantes entourées de jardins, s'échelonnant le long de la pente, bénéficiant d'une vue dégagée sur le lac, dès fin 19e s.	A	/	X	/	**A**			251
	0.18.1	Chapelle réf. et maison de paroisse de Béthusy, façades en briques apparentes, toit plat, petit clocher métallique, 1960, reconstr. à l'identique, 1991						o		
	0.18.2	Remarquable front le long de l'avenue de Béthusy formé par une rangée d'immeubles cossus de cinq niveaux, échelonnement des toitures et des rez-de-chaussée marquant le dénivelé, pignon central soulignant chaque entrée, années 1920, ess. années 1930						o		
	0.18.3	Long mur de soutènement en pierre, surmonté de quelques maisons locatives en ordre détaché, soulignant l'espace-rue de l'avenue de Béthusy, années 1920, ess. années 1930						o		251
E	0.19	Pierre-de-Plan, usine électrique communale, amalgame de bâtiments de diverses époques échelonnés parallèlement aux courbes de niveaux dans la pente, origine 1900, transf. et constructions de halles et de logements, 1918, agr. dernier q. 20e s.	C	/		X	**C**			267
	0.19.1	Annexe de l'usine, corps élancé plan en équerre, souligné par de grandes baies verticales et doté d'un toit à croupes, prob. années 1920						o		267
	0.19.2	Haute cheminée créant un point de repère dans les environs, 1976						o		242,267
E	0.20	Collège de Grand-Vennes, blocs à la volumétrie variable, deux à quatre niveaux, système CROCS, bandeaux en béton marquant les niveaux, toits plats, salle de gymnastique, grands terrains sportifs, 1971; Ecole d'études sociales et pédagogiques, également système CROCS, structure métallique avec façades en verre, quatre niveaux, 1972	B	/	/	/	**B**			275

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
E	0.21	Anc. école de Réforme des Croisettes, dite Maison d'éducation de Vennes, comportant des maisons rurales, des anc. fermes et granges, 19e s., rén. et transf. déb. 21e s., complétée par des serres et divers bâtiments à toit plat, dernier t. 20e s.	AB	/	X	/	**B**			295
EI	0.21.1	Bâtiment principal, trois niveaux, large façade symétrique dotée de baies régulières, axe central d'accès souligné par un petit clocheton, toit à croupes surmonté de grandes lucarnes, 1899				X	**A**			295
	0.21.2	Deux blocs anthracites se démarquant du bâti rural, deux niveaux, toits plats, années 2000							o	295
E	0.22	Collège de Coteau-Fleuri, quatre blocs de deux à quatre niveaux à la volumétrie légèrement différente s'échelonnant dans la pente, bâtiments organisés autour d'un préau et reliés par des passages couverts soutenus par des piliers, structure en verre et métal, couleur turquoise, à l'origine système CROCS, 1969, agr. 1992	B	/	/		**B**			292
E	0.23	Secteur investi par deux institutions : la Prairie, résidence pour adultes handicapés, et l'Ecole Nouvelle de la Suisse Romande, institution privée fondée en 1906 ; vastes édifices de deux à trois niveaux disposés dans la pente, dans un contexte verdoyant, nombreux arbres, grand jardin potager, terrains de sport, déb. 20e–déb. 21e s.	C	/	/	X	**C**			
	0.23.1	Maison locative, trois niveaux, toit à croupes, architecture très typée à proximité du temple, annexe basse à l'O, déb. 20e s.						o		
EI	0.23.2	Anc. hôtel-pension La Prairie, accueillant depuis le déb. des années 1920 les résidents d'Eben-Hézer Lausanne, trois niveaux, volumétrie animée de la façade S, déb. 20e s., adjonction en terrasse s'inscrivant dans la pente à l'O, rompant quelque peu la lisibilité depuis le bas, 2e m. 20e s.				X	**A**			
EI	0.23.3	Bâtiments d'origine de l'Ecole Nouvelle de la Suisse Romande, Heimatstil, toitures animées, au N collège de trois niveaux, escalier extérieur monumental, au S internat de deux niveaux, 1908–09				X	**A**	o		
E	0.24	Lotissement résidentiel réparti de part et d'autre de l'avenue du Temple, composé d'immeubles locatifs discontinus de trois à quatre niveaux ; alignement O présentant des toitures à la Mansart, déb. 20e s., alignement E de style années 1930, jardins parfois arborisés, haies basses, murets	AB	X	/	X	**A**			277, 282, 283
EI	0.24.1	Temple de Chailly, position dominante sur une petite butte arborisée, mélange de styles néoroman et Heimatstil, clocher élancé au SO, 1902, agr. au NE avec une nouvelle entrée, 1968				X	**A**	o		277, 282
	0.24.2	Immeuble locatif, cinq niveaux sur rue, toit plat, architecture lisse et sans détail déparant dans le contexte de la rue, en rupture avec le gabarit des immeubles voisins, 2009–2011							o	
E	0.25	Quelques maisons individuelles entourées de jardins, établies sur le versant ; deux petits ateliers accolés abritant un garage, dès 2e m. 19e s., ess. déb.–m. 20e s., témoins du bâti d'origine	BC	/	/	/	**B**			281
	0.25.1	Maison de quartier de Chailly, volume simple en béton de deux niveaux, toiture en bois soutenue par des rondins, débordant largement côté O, 2007–08						o		
PE	I	Esplanade de Montbenon, larges étendues de gazon, riche arborisation, allée de marronniers, origine 19e s., fontaines, étang, monuments patriotiques, lieu de délassement privilégié au centre-ville offrant l'une des vues les plus admirables de la localité sur le paysage lémanique, caractère public dès 14e s., aménagements paysagers puis bâtiments publics, 18e s.–déb. 20e s., prolongement vers le S et réaménagements, années 1960–1984	ab			X	**a**			32, 39, 40

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	I.0.1	Arbres d'alignement soulignant l'avenue Jules Gonin (également 6.0.8)						o		
	I.0.2	Fontaine composée d'un grand bassin semi-circulaire surmonté d'un puissant piédestal décoré d'un masque représentant une allégorie de la « Bouche du Rhône », dessin conçu en accompagnement de la façade E de l'anc. Tribunal fédéral, 1888						o		
EI	I.0.3	Anc. Tribunal fédéral, act. Tribunal de district, trois niveaux, composition monumentale, œuvre majeure de style Beaux-Arts, grammaire décorative néorenaissance, jeu de textures, forte présence grâce à sa position isolée, en amont de l'esplanade de Montbenon, 1881–86				X	**A**			32,39
	I.0.4	Monument à Guillaume Tell, don du Français Daniel Ifla Osiris « à la Suisse, en souvenir du bon accueil que reçurent les soldats en 1871», statue en marbre de Carrare du héros placée au sommet d'une colonne, 1901						o		
EI	I.0.5	Casino de Montbenon, éclectisme Beaux-Arts, rotonde prise entre deux campaniles, siège de la Cinémathèque suisse, 1908–09, transf. et assaini, 1979–81, jardin d'inspiration française au S avec haie de charmilles formant des fenêtres sur le paysage, 1949				X	**A**			40
	I.0.6	Chapelle de Guillaume Tell, pavillon votif sans autre connotation religieuse que son nom, dans l'axe du casino, calcaire jaune, toit en pavillon, décor de style régionaliste, 1914–15, rén. 1980–81						o		
	I.0.7	Villa Mont-Fleuri, maison de trois niveaux, socle et encadrements de fenêtre en molasse, toit en bâtière, annexe, jardin et cour fermés côté N par un haut mur, 2e m. 18e s., agr. et surél. 19e s.–déb. 20e s.						o		
	I.0.8	Jardin public situé ess. sur la dalle de toiture d'un vaste bâtiment abritant un central téléphonique, grande étendue engazonnée, arbres de différentes espèces, caractère intime, années 1980						o		
PE	II	Promenade publique Derrière-Bourg, comprise entre l'avenue Benjamin-Constant au N et l'avenue du Théâtre au S, organisée sur deux niveaux, riche végétation, bassins, cascade, dégagement au sein d'un bâti dense, créée fin 18e s., remaniée et agr., 1831, réaménagement partie basse, 1949/1962	a			X	**a**			39
	II.0.1	Niveau supérieur de la promenade soutenu par un mur en pierre et bordé par des charmilles en arcades offrant une vue sur les sommets alpins ; revêtu d'asphalte, de gravier et de parterres engazonnés, divers arbres, dont une rangée de tilleuls						o		39
PE	III	Promenade de la Solitude, chemins piétons dévalant une forte pente arborisée sur le versant gauche de la vallée remblayée du Flon, espace non-bâti permettant une liaison visuelle vers la Cité depuis la rue Dr-César-Roux, 20e s., réaménagement, 2009	a			/	**a**			
	III.0.1	Anc. atelier de réparation de la Société des tramways lausannois, construction d'un niveau en maçonnerie, toit en bâtière, vers 1895, centre culturel rock puis alternatif dès m. années 1980						o		
	III.0.2	Esplanade de la Solitude soulignée par deux rangées de tilleuls, revêtue de gravier, vue remarquable sur le chevet de la Cathédrale, 1903						o		
PE	IV	Complexe scolaire de Mon-Repos, salle de gymnastique reconstr. en 1954, préau en aval sur terrasse et terrain de sport à l'E formant un dégagement visuel depuis l'avenue de Béthusy	ab			X	**a**			253
EI	IV.0.1	Collège de Mon-Repos, corps principal avec deux ailes latérales, quatre niveaux côté lac, style néoclassique avec jeux de briques décoratifs, entrées séparées filles/garçons, 1887				X	**A**			253

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
PE	V	Parc de Mon-Repos, issu de la réunion d'une partie des anc. campagnes de Mon-Repos et de Villamont, aménagé à l'anglaise dès 1819 avec fausse tour en ruine, rocher et grotte artificiels caractéristiques de l'époque romantique, tempietto, orangerie, fontaines, alternant espaces dégagés et bosquets avec quelques remarquables grandes essences, 1821–22, coupé par l'avenue du Tribunal-Fédéral bordée d'arbres d'alignement, déb. 20e s., piscine et parking venus s'implanter dans la pente, 1968–71	ab			×	**a**			43, 101–106
EI	V.0.1	Maison de maître de Villamont, abritant act. logements et bureaux, deux niveaux, avant-corps en demi-cercle, jardin, 1781, transf., 2e m. 20e s.				×	**A**			43
	V.0.2	Piscine de Mon-Repos, métal, verre, volumes purs insérés dans la pente de manière à préserver la vue depuis les immeubles en amont, jardin engazonné situé en grande partie sur la toiture d'un parking semi-enterré, prolongeant le caractère vert du parc de Mon-Repos, 1968–71						o		
	V.0.3	Arbres d'alignement introduisant l'accès monumentalisé au Tribunal fédéral, 20e s.						o		
EI	V.0.4	Rangée unitaire d'immeubles d'habitation, cinq niveaux, pierre et crépi, décor soigné, balcons, forte urbanité et caractère distingué, soulignant l'accès au Tribunal fédéral, 1933				×	**A**			
EI	V.0.5	Orangerie, de grande taille, remarquable édifice de deux niveaux, grandes baies au niveau supérieur, façade soulignée d'un garde-corps, 1822–25				×	**A**			102, 104
	V.0.6	Tempietto circulaire, dit temple de l'amour, à l'O, déb. 19e s. ; tour et grotte artificielle, fausse ruine constr. dans l'esprit romantique, à l'E, 1821–23						o		103, 106
EI	V.0.7	Tribunal fédéral, de style néoclassique, édifice imposant de plan symétrique comprenant quatre niveaux, portique colossal à colonnade surmonté d'un fronton, esplanade, rampe d'accès et larges volées d'escaliers au S, 1922–27, ajout de deux ailes supplémentaires au N, 1996–2000				×	**A**			101, 104
EI	V.0.8	Maison de maître de l'anc. campagne de Mon-Repos, style néoclassique, quatre niveaux, avec attique à fronton et avant-corps en pierre de taille précédé d'un porche à colonnes au S, et annexe plus tardive au N, reconstr. 1803–04, rén. 1818–21 ; à l'O : pavillon de jardin octogonal, 1780, rest. en 1821 et 1973 ; à l'E : remarquable ferme en hémicycle de deux niveaux, présentant des galeries soulignées de colonnes au S, avec cour centrée sur une fontaine et volières, entre 1780–1825				×	**A**			101, 105
PE	VI	Anc. campagne de Bellevue comprenant une maison de maître entourée d'un jardin très arborisé, formant une couronne verte au sommet du coteau, 1762–63	a			×	a			107
	VI.0.1	Allée d'arbres soulignant l'accès à la maison de maître						o		
EI	VI.0.2	Maison de maître, dit château de Bellevue, édifice élégant de deux niveaux flanqué d'une tourelle au N et d'un avant-corps polygonal côté lac, toit à croupes, abritant un pensionnat morave entre 1851–60, 1762–63				×	**A**			107
PE	VII	Lotissement résidentiel s'inscrivant dans la pente du versant O du vallon de la Vuachère, comprenant quelques immeubles de trois niveaux des années 1950/60, série de villas contiguës implantées en redents, nichées dans un cadre arborisé, années 1980	b			/	**b**			
EE	VIII	Vallon de la Vuachère, profil pouvant devenir encaissé dans sa partie inférieure, seul couloir forestier reliant les hauts de la ville aux rives du Léman	a			×	**a**			69, 70, 266

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	VIII.0.1	Rivière de la Vuachère, cours dévié dans sa partie inférieure par un cordon morainique, rivière marquant en partie la limite communale avec Pully (village urbanisé d'importance régionale, ne fait pas partie de l'Inventaire fédéral), quelques tronçons couverts						o		
	VIII.0.2	Anc. dépendances de la maison Béthulia démolie à la fin du 20e s., Petite Maison, deux niveaux, au N, pavillon au S, dernier q. 19e/1er t. 20e s., importantes transformations et réaffectation de la Petite Maison, vers 1998						o		
	VIII.0.3	Centre de détention pour mineurs de Valmont, blocs de trois niveaux, structure en béton, façades rythmées par des jeux de lignes verticales, claustra en béton au niveau du registre supérieur, 1969–70						o		
PE	IX	Développement résidentiel, immeubles de quatre niveaux et locatifs de deux niveaux implantés parallèlement, toits plats, cachés dans la végétation, mais constituant une rupture avec les habitations élégantes du reste du coteau, années 1980	b			/	**b**			
PE	X	Développement résidentiel, composé d'immeubles de trois à cinq niveaux rompant le tissu et le gabarit des maisons locatives des entités voisines, années 1960/80	b			/	**b**			113
	X.0.1	Immeuble soigné, quatre niveaux, toit à la Mansart, entrée surmontée d'un fronton, ailes latérales en légère saillie, style régionaliste, 1911						o		
PE	XI	Trois immeubles, cinq et six niveaux, caractère massif, séparés de l'avenue du Léman par des parkings, se détachant par leur style plus récent des entités voisines, amorce fin 19e s., années 1970–90	b			/	**b**			
	XI.0.1	Habitations contiguës à l'O, plan triangulaire, trois niveaux, toit plat et maison individuelle à l'E, deux niveaux, toit en bâtière avec lucarnes, caractère modeste, contrastant avec le reste du bâti par leur petit gabarit, fin 19e s.						o		88
PE	XII	Promenade Jean-Jacques-Mercier, composition comprenant une esplanade et un escalier central monumental encadré de rampes symétriques, collection botanique de premier ordre, splendide vue vers le paysage lémanique, 1904–10	a			X	**a**			99,100
	XII.0.1	Terrasse de la promenade Jean-Jacques-Mercier, implantée en contrebas de la rue, bordée par deux rangées d'arbres, surfaces engazonnées, kiosque à musique semi-circulaire avec toit-belvédère, vers 1922						o		100
PE	XIII	Dégagement verdoyant à l'extrémité E d'un plateau, jardins entourant un bâtiment administratif et le collège de l'Eglantine, espace tampon entre deux secteurs résidentiels de densités différentes	ab			/	**a**			90
	XIII.0.1	Collège de l'Eglantine, construction de deux niveaux posée sur un socle abritant une salle de gymnastique, toit plat, 1966, assainissement des façades, nouveau revêtement en bois, fin 20e s./déb. 21e s.						o		
EI	XIII.0.2	Immeuble administratif anciennement André & Cie, sept niveaux, plan triangulaire, débordements au rez, verre, métal, pierre, remarquables qualités architecturales, situation dominante le rendant visible depuis l'E et le S, deux majestueux cèdres ponctuant l'entrée, vers 1960, annexe au SO, 1989, rén. 2003–04				X	**A**	o		90

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
PE	XIV	Immeubles de quatre à sept niveaux implantés dans la ligne de pente ou longeant les axes routiers, abords des bâtiments agrémentés de surfaces engazonnées ou d'arbres, amorce m. 20e s. puis développement continu jusqu'aux années 2000, générant un tissu hétéroclite	b			/	**b**			
PE	XV	Portion de coteau verdoyante assez arborisée, appartenant à l'origine aux anc. campagnes du Petit-Ouchy et du Denantou, bénéficiant d'une vue plongeante sur le Léman, coupée au N par l'avenue de Denantou ; parc paysager public à l'E, avec place de jeux et bassin, plusieurs domaines remarquables comprenant des maisons de maître agrémentées de dépendances et de jardins, dès 18e s.	ab			X	**a**			74, 75–77
EI	XV.0.1	Musée de l'Elysée installé dans une maison de maître, deux niveaux, jardin en terrasse donnant sur le lac, façades S et E surmontées d'un fronton doté d'un bas-relief, 1780–83				X	**A**			
EI	XV.0.2	Complexe du Musée Olympique comprenant le bâtiment principal constr. 1993, agr. et surél 2013, une maison de maître abritant la bibliothèque du du Comité international olympique (CIO), 1927, et une villa hébergeant le centre d'études olympiques des années 1950, entourés d'un parc jouissant d'une vue imprenable sur le lac				X	**A**	o		75–77
	XV.0.3	Fontaine monumentale, formant une paroi verticale courbe, signalant l'entrée du Musée Olympique						o		76
EI	XV.0.4	Maison de maître de l'anc. campagne du Denantou, deux niveaux, façade côté lac dotée d'un péristyle, surplombant le parc du Denantou, 1818–20				X	**A**			
	XV.0.5	Pavillon thaïlandais offert à la ville de Lausanne par le roi de Thaïlande en 2007						o		
PE	XVI	Complexe hôtelier de haut standing, développé dès m. 19e s., dominé par l'hôtel Beau-Rivage, s'inscrivant dans un parc soigneusement arborisé, m. 19 e s./déb. 20e s., annexe dite Le Chalet, 1864, transf. 20e s.	a			X	**a**			77
EI	XVI.0.1	Hôtel Beau-Rivage, premier palace lausannois, deux corps de bâtiment majestueux de cinq niveaux reliés par une rotonde : pavillon E néo-renaissance, 1857–61, pavillon O néobaroque, 1906–08, remarquable verrière surmontant l'entrée				X	**A**			77
PE	XVII	Rives du Léman et quais d'Ouchy, inaugurés en 1901, espace verdoyant plan destiné aux loisirs et au délassement, en grande partie gagné par des comblements et occupé de manière éphémère par Expo 64, riche arborisation, en particulier à l'O ; réseau dense de chemins piétons, dont une promenade continue le long du lac, parc Bourget – réserve ornithologique –, vestiges gallo-romains, équipements sportifs, siège du Comité international olympique (CIO), plage de Vidy, camping, place de Bellerive accueillant un parking et des manifestations ponctuelles, port, station d'épuration, places de la Navigation, du Port et du Vieux-Port	ab			X	**a**			122–126, 128
	XVII.0.1	Tour Haldimand, du nom de son commanditaire, fausse ruine constr. vers 1825, rén. 2004						o		
	XVII.0.2	Quatre cabanons de pêcheurs, glaciers, pédalos, modestes constructions en bois peint, 1921/28						o		
	XVII.0.3	Port délimité par une large digue courbe						o		
	XVII.0.4	Bâtiments nautiques et établissements publics, dont le bâtiment de la douane/restaurant à l'extrémité de la promenade, béton, architeture brutaliste très visible, divers pavillons de deux niveaux, toits plats, structure en béton, aspect fonctionnel, dès 1970						o		
	XVII.0.5	Port marchand d'Ouchy, protégé côté lac par une digue, au NO chantier naval de la CGN, comprenant immeuble administratif, entrepôts, grande cale, port d'attache de la flotte, au NE dépôt à l'air libre des sables et graviers de la Sagrave, 1961–65, bâtiments ess. jusqu'à fin années 1960						o		

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	XVII.0.6	Imposante allée de platanes, entre Bellerive-Plage et Ouchy, renforçant le caractère paysager du secteur, plantée vers 1950						o		120
EI	XVII.0.7	Bains de Bellerive, dits aussi Bellerive-Plage, bâti de deux niveaux comprenant rotonde d'entrée vitrée abritant les services, longue aile des vestiaires épousant la courbe de l'anc. rivage, surfaces engazonnées agrémentées d'arbres, exemple majeur du fonctionnalisme à Lausanne, origine 1888, reconstr. 1935–37, agr. à l'E 1962, rest. 1993				X	**A**	o		122
EI	XVII.0.8	Théâtre de Vidy, édifié pour Expo 64, volumétrie découpée, grandes qualités architecturales découlant de la modularité du système constructif métallique, plusieurs aménagements pour rendre pérenne un bâtiment conçu comme éphémère, rénovations, 2e m. 20e s.				X	**A**			
	XVII.0.9	Pavillon de l'école de plein air de Vidy-Plage, architecture hygiéniste de cure, deux niveaux, dont rez formant une grande terrasse, toit à croupes, 1925						o		
	XVII.0.10	Pavillon du Tennis Club, comprenant vestiaire et secrétariat dans le rez opaque, café-restaurant panoramique à l'étage, toit plat débordant, classicisme structurel, escalier à moustaches ; à l'E, pavillon en équerre à l'image d'un temple antique, 1950, agr. et transf., 1984						o		
	XVII.0.11	Fontaine à la gloire de l'eau, dite aussi Fontaine de cuivre, œuvre monumentale réalisée dans le cadre d'Expo 64, plaques de métal se dressant au milieu d'un bassin carré, jeux d'eau, entourée d'un rideau de peupliers, 1963						o		
EI	XVII.0.12	Stade de Vidy rebaptisé stade Juan-Antonio-Samaranch, premier stade constr. à Lausanne, dans la vague de l'olympisme instaurée par Pierre de Coubertin, entouré de peupliers, au S bâtiment néoclassique accueillant une tribune couverte, des vestiaires et des salles, 1922, rén. 2000–01				X	**A**	o		125
	XVII.0.13	Port de plaisance de Vidy, constr. dans le cadre d'Expo 64, jouxté par un chantier naval, un restaurant et des bâtiments de services postérieurs						o		
EI	XVII.0.14	Esplanade des Cantons, aboutissement de la Voie Suisse d'Expo 64, également appelée les Pyramides à cause des quatre levées de terre présentant trois faces engazonnées plus une couverte par des gradins ou des escaliers en béton lavé ; côté lac parvis revêtu de plaques du même matériau, agrémenté d'une copie de la sculpture métallique Serment du Grütli, 1964				X	**A**			123
	XVII.0.15	Promenade archéologique, vestiges de l'agglomération gallo-romaine de Lousonna, comprenant notamment une basilique et un temple appartenant au forum, des quais, des entrepôts et un bassin restituant le niveau antique du lac, 2e m. 1er s. av. J.-C.–4e s. ap. J.-C.						o		
EI	XVII.0.16	Place de granit intégrant des jeux d'eau, aménagée dans le cadre d'Expo 64, composition minérale				X	**A**	o		
	XVII.0.17	Anc. campagne de Vidy, siège du CIO, depuis 1968, jardin formé de vastes pelouses et d'une riche arborisation, parking à l'O, 18e/dernier q. 20e–déb. 21e s.						o		127,128
EI	XVII.0.18	Château de Vidy, maison de maître composée d'un corps central de deux niveaux, étroites ailes latérales débordantes, d'un étage plus élevé, toits en bâtière et à croupes, aspect actuel venant de l'agrandissement de 1771–76, plusieurs restaurations, 2e m. 20e s.–déb. 21e s., extensions administratives sous forme de pavillons aux façades vitrées, 1986–2008				X	**A**	o		128
	XVII.0.19	La Chamberonne, berges plantées d'un cordon boisé dense, limite communale avec Saint-Sulpice						o		
PE	XVIII	Passage de la ligne de métro M2 Ouchy–Croisettes, mise en service en 2008, en partie couvert et aménagé en parc, dit promenade de la Ficelle, à l'origine ligne à crémaillère Lausanne–Ouchy, 1877	a			X	**a**			55
	XVIII.0.1	Ligne de métro M2 à ciel ouvert						o		
	XVIII.0.2	Pont pour la ligne de métro M2						o		

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
PE	XIX	Vaste espace vert richement arborisé formant un parc sur le coteau, occupant entre autres les anc. campagnes des Cèdres, de Bellerive et de Beauregard, ponctué de plusieurs imposants bâtiments ess. d'enseignement et administratifs, quelques implantations de nature résidentielle sous forme de maisons individuelles, de logements pour étudiants et d'immeubles d'habitation, ess. deux à sept niveaux, allant jusqu'à dix niveaux, dès 18e s., 2e m. 20e s.–déb. 21e s.	ab			X	**a**			119, 130, 131
EI	XIX.0.1	Bâtiment administratif de la Mutuelle Vaudoise accidents, dite Vaudoise Assurances, deux volumes de trois et cinq niveaux implantés quasi en équerre, béton et grands vitrages, toit plat, remarquables qualités architecturales, majestueux cèdres encadrant l'entrée, très visible depuis la rue, 1954–56, rén. 1995–97 ; au S corps bas détaché abritant le réfectoire, surél., 2002–03, et pavillon octogonal, unique témoin de l'anc. campagne des Cèdres, 1re m. 18e s.				X	**A**	o		130
EI	XIX.0.2	Aula des Cèdres, conception audacieuse et grand effet plastique de la couverture, formée d'un voile de béton précontraint autoportant, façades vitrées, socle semi-enterré, vue remarquable depuis le foyer et la terrasse au S, 1960–62, rest. 1994–95				X	**A**			131
	XIX.0.3	Bâtiment principal de la Haute école pédagogique du canton de Vaud, imposant volume de sept niveaux, toit plat, constr. comme hôtel Savoy, 1909, siège de l'EPUL de 1943 à 1978, refonte totale de son aspect par des agrandissements latéraux, une nouvelle toiture et l'uniformisation des façades, 1957–59						o		
	XIX.0.4	Maison de maître de l'anc. campagne de Beauregard, trois niveaux, toit à la Mansart, décor soigné, perron soulignant l'entrée, affectation administrative, reconstr. 1787–88, transformations de la toiture, 1907						o		
	XIX.0.5	Trois immeubles locatifs de six niveaux venus combler des espaces verts, années 1960/80–90						o		
	XIX.0.6	Gymnase Auguste Piccard, installé depuis 1990 dans le bâtiment ayant abrité l'Institut d'électrotechnique entre 1959–71, plan rectangulaire, trois niveaux, façades en verre, socle perpendiculaire, 1964, agr. 1972, rén./tansf. 1988–90/1994–95						o		
	XIX.0.7	Bâtiments d'enseignement, de logement pour étudiants et administratifs se succédant le long de l'avenue de Rhodanie, venus combler la partie inférieure des anc. campagnes, constructions de deux à quatre niveaux, gabarits limités en hauteur mais occupant une grande surface, masqués par la végétation, fin 20e–déb. 21e s.						o		120
EI	XIX.0.8	Maison de maître de l'anc. campagne de Bellerive, abritant des locaux de l'International Institute for Management Development, style néoclassique, façades de trois niveaux surmontées de frontons et d'un toit à croupes, 1787, étage en attique, péristyle et ailes plus basses, 1er–2e t. 19e s., extension récente à l'E à l'allure de navire				X	**A**			119
	XIX.0.9	Deux barres de dix niveaux, créant une forte rupture de gabarit et une barrière visuelle depuis le N, et corps bas de deux niveaux au S, années 1960						o		
PE	XX	Important espace public verdoyant, multifonctionnel et très fréquenté ; à l'O, parc de Milan, grande surface plane engazonnée, cernée d'une majestueuse allée de feuillus, vaste fontaine circulaire ; à l'E, colline de Montriond, éminence boisée dans sa partie N et accueillant sur ses flancs des plantages et le jardin botanique cantonal, nombreux chemins, aménagement général fin 19e/déb. 20e s., complété au cours du 20e s.	ab			X	**a**			129
	XX.0.1	Edicule abritant des toilettes publiques et un dépôt de la voirie, un niveau couvert d'une toiture à croupes retroussées, marquant le croisement entre les avenues du Rond-Point, Edouard-Dapples, Frédéric-César-de-la-Harpe et William-Fraisse, 1917						o		
EI	XX.0.2	Temple de Montriond, bloc en béton blanc poli, deux façades principales percées d'étroites baies verticales, bibliothèque municipale dans socle vitré côté rue, portique, clocher filigrane, 1963–64				X	**A**			

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
EI	XX.0.3	Collège de Floréal, implantation surél. par rapport à la chaussée, volumes étagés de deux à trois niveaux organisés selon un plan en équerre, toits à bâtière et à croupes peu pentus, béton et matériaux traditionnels, préau asphalté et larges surfaces engazonnées, riche arborisation sur rue, 1957–61				X	**A**			
EI	XX.0.4	Villa Hortensia abritant act. le centre de vie enfantine La Chenille, deux niveaux, toit à demi-croupes, jardin arborisé, fin 18e s., annexe sous forme de pavillon en bois, 2002–03				X	**A**			
EI	XX.0.5	Foyer de Cour de la Fondation La Rambarde, anc. maison de campagne abritant salles de classe et de réunion, deux niveaux, toit en bâtière, plan d'ensemble en U avec les communs, jardin arborisé, 1826, transf. 1969–72, rén. 2013–14, à l'O édifice de logements pour enfants, plan en U, deux niveaux, toit plat, vers 2013				X	**A**	o		
	XX.0.6	Musée botanique cantonal, construction très modeste de type modulaire au sein du jardin botanique aménagé 1937–46, bâtiment de deux niveaux appuyé contre la pente, béton, toit plat, 1967						o		
	XX.0.7	Pavillon de musique, édifié à l'extrémité N d'une longue esplanade occupant le sommet du crêt et offrant une magnifique vue panoramique sur la ville et le paysage lémanique, coque mince en béton, 1928/55						o		
PE	XXI	Domaine de l'anc. campagne du Languedoc, établi au sommet de la colline du même nom, vaste jardin arborisé au N et jardin public au S appelé parc du Languedoc, vigne en aval, remarquable vue sur l'arc lémanique, dernier q. 20e s./déb. 21e s.	a			X	**a**			141
EI	XXI.0.1	Maison de maître de l'anc. campagne du Languedoc, deux niveaux surmontés d'un toit à croupes, entourée d'un jardin, 1817, transf. dernier t. 19e/1er t. 20e s.				X	**A**			
PE	XXII	Secteur résidentiel installé sur le flanc N de la colline du Languedoc, immeubles locatifs parfois imposants de quatre à neuf niveaux et maison avec atelier semblant perdue au sein du tissu, années 1910–70/ années 2010	b			/	**b**			
PE	XXIII	Complexe scolaire de Montoie, installé sur une légère pente et comprenant une école de type semi-pavillonnaire, des vastes surfaces engazonnées, des préaux asphaltés et un petit parking discret, 1948–54 ; périphérie arborisée	a			X	**a**			134
EI	XXIII.0.1	Collège de Montoie, trois ailes étagées reliées par un corps perpendiculaire distributif, volumes d'un à deux niveaux couverts en bâtière, salle de gymnastique au SO, meilleur exemple de Landistil à Lausanne, 1948–54				X	**A**			
PE	XXIV	Secteur situé sur des terrains plats issus du comblement de la vallée du Flon, accueillant une mixité d'activités, immeubles d'habitation, la plupart avec socle abritant des ateliers, édifices artisanaux ou de bureaux, deux à neuf niveaux, situation peu privilégiée, 20e–déb. 21e s.	b			/	**b**			
PE	XXV	Cimetière de Montoie, installé sur la pente du coteau, riche arborisation, origine 1865, agr. jusqu'au 1er q. 20e s., puis réduit, remaniement complet faisant apparaître une organisation organique des cheminements en ellipses et une disposition paysagère des tombes, vers 1973, jardin du souvenir, 2005, parking au NE du centre funéraire	a			X	**a**			
	XXV.0.1	Centre funéraire, trois corps principaux et éléments de liaison organisés autour d'une cour, complexe en partie enterré abritant trois chapelles, 33 chambres mortuaires et des bureaux, composition générale horizontale, architecture d'inspiration organique, 1969–72						o		

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
PE	XXVI	Secteur ess. résidentiel le long de l'avenue des Figuiers, immeubles d'habitation, deux édifices administratifs, activités commerciales, deux à cinq niveaux sur rue, jardins, caractère hybride du tissu, 2e t. 20e–déb. 21e s.	b			/	**b**			
	XXVI.0.1	Edicule circulaire à toit plat des TL, au centre d'une plate-forme de rebroussement des véhicules, érigé dans le cadre d'Expo 64						o		
	XXVI.0.2	Arbres d'alignement soulignant l'avenue des Figuiers, l'une des artères donnant accès à la ville depuis le rond-point de la Maladière, tracé historique rectifié 2e m. années 1930/1re m. années 1940 (également 37.0.4)						o		
PE	XXVII	Vallée de la Jeunesse, parc public paysager aménagé princ. dans le cadre d'Expo 64 dans la vallée du Flon partiellement remblayée, riches arborisation et plantations comprenant une roseraie, promenade centrale au tracé sinueux, grande place de jeux, pièce d'eau, sculptures, cordons boisés sur les versants, ess. années 1960–70	a			X	**a**			146, 148
	XXVII.0.1	Groupe scolaire de la Vallée de la Jeunesse, deux volumes de taille similaire abritant au N un centre sportif, au S l'Ecole Professionnelle de Commerce de Lausanne, système CROCS, jardin arborisé, terrain de sport, parking, 1969–71, volume de liaison en cabines préfabriquées, 1992, surélévation et assainissement des façades de quatre niveaux de l'école en cours						o		146
	XXVII.0.2	Anc. jardin d'enfants Nestlé, constr. pour Expo 64, deux bâtiments en coques minces, l'une concave, l'autre convexe, reliés par une passerelle piétonne sinueuse, utilisation innovante du béton, plasticité des formes, transformations et rénovations en 1966, 1991–2001						o		147
EI	XXVII.0.3	Chapelle St-Lazare de l'anc. léproserie de Vidy, dite aussi chapelle de la Maladière, toit en bâtière, clocher-arcade surmontant le pignon de la façade d'entrée, encadrement de porte en molasse, remploi de fondations gallo-romaines, vers 1461–86, rest. 1923–24/1981				X	**A**			148
	XXVII.0.4	Rond-point de la Maladière, large giratoire remontant à Expo 64, signalant l'entrée de la ville depuis l'autoroute Lausanne–Genève et distribuant le trafic dans différentes directions : le long du lac, vers la gare, Montelly et la Bourdonnette						o		149
PE	XXVIII	Cimetière du Bois-de-Vaux occupant un large espace sur le coteau, prévu comme cimetière unique, perspectives rectilignes et aménagements architecturés, terrasses, escaliers, double allée d'arbres générant un effet de parc paysager, murs de soutènement abritant des columbariums, tombes de personnalités, remarquables vues sur le paysage, chef-d'œuvre européen de l'art funéraire, constr. par phases, 1922–59, rén. dès fin 20e/déb. 21e s.	a			X	**a**			150
	XXVIII.0.1	Pavillons néoclassiques encadrant le portail monumental de l'entrée et l'allée principales du cimetière, maçonnerie en blocs de béton, toits à croupes, bâtiment administratif de deux niveaux dont un semi-enterré accolé à l'élément S, années 1920, élément N agr. 2e–3e t. 20e s.						o		
PE	XXIX	Secteur mixte comprenant des immeubles d'habitation, dont une barre, le centre médical de VidyMed, un immeuble administratif et un poste de transformation électrique, bâti d'un à six niveaux formant des rangées parallèles, dès m. 20e s.	b			/	**b**			

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
PE	XXX	Terrain s'étendant sur un léger coteau délimité au S par l'autoroute et au N par la route de Chavannes, couvert en grande partie d'un champ ayant remplacé dès 2010 des jardins familiaux, à l'O semis de bâtiments résidentiels aux gabarits généralement modestes, à l'E grand complexe administratif, bowling et auberge de jeunesse Jeunotel, 2e–4e q. 20e s.	b			/	**b**			
PE	XXXI	Secteur résidentiel établi au pied de la moraine délimitant la vallée remblayée du Flon, bordé au N par la ligne de métro M1, divers blocs dont un immeuble-tour de onze niveaux, années 1960, série d'immeubles parallèles de six niveaux, 2013	b			/	**b**			
PE	XXXII	Secteur administratif, pris en tenaille entre deux lignes ferroviaires, succession d'îlots et de bâtiments aux volumes similaires occupant un maximum de la surface, deux blocs de six niveaux au centre, années 1970–90	b			/	**b**			
PE	XXXIII	Poche verte située au pied du pont Chauderon, sur un replat engendré par le remblayage de la vallée du Flon	ab			X	**a**			157
	XXXIII.0.1	Hangar à véhicules des pompiers, enchaînement de toits métalliques arrondis, venant s'immiscer dans un espace sensible, déb. années 2000							o	
	XXXIII.0.2	Ecole romande d'arts et communication, volume rectangulaire de six niveaux implanté perpendiculairement à la vallée, très visible depuis le pont Chauderon, 1955						o		157
	XXXIII.0.3	Théâtre de l'Arsenic, anc. ateliers mécaniques de l'Ecole professionnelle pour les métiers de l'industrie et de l'artisanat, plan en U, gabarit assez bas, toit plat, 1955, façades dotées d'un revêtement métallique et rén., 2013						o		
PE	XXXIV	Lotissement d'immeubles résidentiels, quatre à six niveaux, toits plats, implantés de manière orthogonale sur le site de l'anc. dépôt de tramways, scandés de jardins, centre commercial devancé d'une petite place au SE, années 2010	b			/	**b**			
PE	XXXV	Anc. campagne de Prélaz formant une poche verte, maison de maître avec jardin, fontaine et parc arborisé	a			X	**a**			
EI	XXXV.0.1	Maison de maître d'allure classique, EMS, peu visible en raison de son gabarit relativement modeste par rapport au bâti qui l'entoure et étant masquée par des arbres, m. 18e s.				X	**A**			
	XXXV.0.2	Eglise cath. St-Joseph, style épuré années 1930, insérée dans un espace vert arborisé qui la cache depuis la route, 1936, rén. 1994						o		
PE	XXXVI	Secteur résidentiel, divers immeubles de trois à sept niveaux, établis en équerre ou en blocs isolés, caractère hétéroclite, entourés d'espaces engazonnés, dès m. 20e s.–années 1980	b			/	**b**			
PE	XXXVII	Parc de Valency dévalant la pente depuis l'avenue d'Echallens et la route de Prilly, partie supérieure bénéficiant d'une remarquable vue, structurée par une longue promenade marquée d'une double allée d'arbres longeant la ligne de crête, partie inférieure ponctuée de diverses essences de grande envergure	a			X	**a**			167, 168, 170, 172

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	XXXVII.0.1	Réservoir de Montétan, couvert par des terrains de pétanque, façade S faisant office de soutènement, placage en pierre rythmé par des ouvertures verticales, bâtiment de trois niveaux à l'O, origine années 1930/50, rén. années 2000						o		
	XXXVII.0.2	Fontaine dite le Poulain, sculpture en pierre émergeant d'un bassin rectangulaire, abritée sous les allées d'arbres, 1942						o		
	XXXVII.0.3	Piscine et réservoir de Montétan, structure en béton, toit plat, 1957						o		
	XXXVII.0.4	Centre de vie enfantine, travail de volumétrie original et jeux de polychromie, revêtement métallique, 1988–89						o		
EI	XXXVII.0.5	Château de Valency, sis dans l'anc. campagne homonyme, remarquable maison de maître implantée dans un écrin de verdure, façades symétriques de style néoclassique, frontons du côté S et O, 1781–82 ; fontaine Louis XVI dans la cour, à l'E, 1780–85, et fontaine couverte, jardin arborisé relié à l'E au parc homonyme, allée signalant l'entrée au S				×	**A**	o		167, 168
PE	XXXVIII	Poche verte, composée du château de Beaulieu et de son jardin arborisé ainsi que d'un petit parc en pente	a			×	**a**			185, 186
EI	XXXVIII.0.1	Château de Beaulieu, composé de différents corps structurés en U autour d'une cour ; corps principaux de style classique, façades côté lac et E dotées d'un fronton et façade amont flanquée d'une tourelle rectangulaire de trois niveaux coiffée d'un clocheton, 1763–68, Collection de l'Art brut abritée dans l'anc. ferme dotée d'un toit à demi-croupes, cadre verdoyant				×	**A**			186
PE	XXXIX	Extension résidentielle, immeubles de même typologie d'env. quatre niveaux, l'un de sept niveaux, entourés de jardins ou de surfaces engazonnées, dès années 1960, fin 20e–déb. 21e s., quelques maisons individuelles témoignant du tissu d'origine, 1re m. 20e s.	b			/	**b**			
PE	XL	Cordon boisé à la pente abrupte comprenant des bâtiments d'origine rurale et des immeubles résidentiels, 18e–21e s., végétation dense soulignant la cassure topographique entre le plateau des Plaines-du-Loup et le coteau orienté O, constituant un fort élément structurant dans cette partie de la ville (également XLIII, XLIV, XLVI)	ab			×	**a**			
EI	XL.0.1	Anc. campagne de la Chablière, bâti étagé dans la pente, ess. deux niveaux, maison de maître avec faîtes formant un U, frontons soulignant les legers avant-corps latéraux, position dominante offrant un remarquable dégagement vers le paysage lémanique et le Jura, annexes agricoles comprenant un rural, une maison du fermier et des petites dépendances, reconstr. m. 18e s., remaniée, 1er q. 19e s., pavillon Rousseau 17e/18e s., jardin richement arborisé, mur de soutènement en pierre				×	**A**	o		
	XL.0.2	Deux immeubles constr. par l'Institution de Béthanie, abritant des logements adaptés pour personnes âgées, un restaurant, une crèche-garderie, cinq et sept niveaux, caractère urbain déparant les qualités paysagères de l'environnement, 2011–13							o	
EI	XL.0.3	Institution de Béthanie, EMS installé depuis 1921 dans le bâtiment constr. pour l'Institut de jeunes gens La Chablière, trois niveaux, riche décoration des façades en pierre, terrasse, jardin richement aménagé, 1913–14, extension côté S, 1932, côté N imposante annexe de cinq niveaux, 1974–76				×	**A**	o		
PE	XLI	Secteur résidentiel composé de grands immeubles locatifs implantés en ordre détaché sur le coteau, quatre à huit niveaux, école spécialisée plus basse, présence verdoyante des jardins en partie arborisés, années 1980–2000	b			/	**b**			
	XLI.0.1	Ecole spécialisée dépendant de la Fondation de Verdeil, volume de deux niveaux, façade vitrée, toit plat, préaux et terrains de sport, 2008–09						o		

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
PE	XLII	Campagne du Désert, domaine comprenant une maison de maître et un remarquable parc avec jardin potager géométrique, un jardin en terrasse, un canal, une allée de tilleuls en partie replantée, 1771–82, parc rest. en partie, 1999–2001, ferme monumentale avec fontaine encadrée de deux immenses tilleuls, 1802–07, rest. et transf., 1997–98, poulailler néogoth., vers 1805	a			/	**a**			
	XLII.0.1	Canal de 140 m de long, pièce-maîtresse du parc du domaine du Désert ; aménagement d'inspiration franco-néerlandaise constituant le principal témoin des jardins de l'époque de l'Ancien Régime à Lausanne, élément unique en Suisse, façonné en argile, 1771–82, reconstr. une première fois en béton, 1877						o		
	XLII.0.2	Maison de maître néoclassique, deux niveaux, étroites avancées en hémicycle dans la façade S, grande lucarne dans toit à demi-croupes, origine avant 1600, profondément remodelée, 1771–82, transformations dont une aile au N, 1803–10, projet de réaffectation en maison de quartier en cours						o		
PE	XLIII	Cordon boisé à la pente abrupte comprenant un domaine d'origine agricole, 19e s., végétation dense soulignant la cassure topographique entre le plateau des Plaines-du-Loup et le coteau orienté O, constituant un fort élément structurant dans cette partie de la ville (également XL, XLIV, XLVI)	a			×	**a**			
	XLIII.0.1	Domaine de la Grangette, d'origine rurale, abritant act. le centre de formation de l'Établissement Cantonal d'Assurance (ECA), au N maison cossue de trois niveaux, « grange » att. 1654, agrandissement et reconstruction, notamment du rural contigu, vers 1823, au S rural isolé, toit à demi-croupes, prob. 18e s., lourdes transformations sur l'ensemble du bâti, années 1980/90						o		
PE	XLIV	Espace public verdoyant se déployant en un cordon boisé, affleurements rocheux, comprenant la promenade du Bois de Beaulieu, terrasse avec pavillon, chemins piétons ; végétation dense soulignant la cassure topographique entre le plateau des Plaines-du-Loup et le coteau orienté O, constituant un fort élément structurant dans cette partie de la ville (également XL, XLIII, XLVI)	a			×	**a**			
	XLIV.0.1	Pavillon fermé néoclassique, dépendant à l'origine du château de Beaulieu, plan irrégulier, toiture à égout retroussé, implantation sur une terrasse asphaltée ouverte sur le panorama, vers 1800						o		
PE	XLV	Secteur résidentiel sur la pente du coteau, bâti hétérogène, groupé par type et par époque de construction ; imposants immeubles d'habitation à l'O, maisons individuelles ou locatives formant le groupe dit « quartier de la Violette » au centre, bâtiments résidentiels en forme de plots à l'E, jardins dotés d'une végétation plus ou moins foisonnante, années 1920/ années 1970–2000	b			/	**b**			
PE	XLVI	Cordon boisé soulignant la cassure topographique entre le plateau des Plaines-du-Loup et le coteau orienté O, constituant un fort élément structurant dans cette partie de la ville, surplombé d'un belvédère (également XL, XLIII, XLIV)	a			×	**a**			
PE	XLVII	Vaste bande verdoyante, partant des Plaines-du-Loup puis s'inclinant vers le quartier de la Pontaise, usage militaire dès années 1880, puis dédiée princ. aux activités sportives dès déb. 20e s. ; ouverture spatiale grâce aux nombreux terrains de sport et à un parc public, structurée par une arborisation abondante organisée en cordons, bosquets et sujets isolés ; présence de plusieurs équipements publics majeurs constituant le plus souvent des constructions monumentales, quelques édifices de petit gabarit, princ. sportifs, grand parking arborisé ; important dégagement dans le tissu urbain, transition entre la campagne et la ville	ab			×	**a**			212, 213, 216

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	XLVII.0.1	Anc. caserne de la Pontaise abritant act. une partie de l'administration cantonale et le centre de recrutement de l'armée, volumétrie articulée par deux ailes et un pavillon central, quatre niveaux, toit à croupe à faible pente, terrasse avec rangées de feuillus, au S anc. place d'exercice formant le jardin public dit Pré-des-Casernes, 1881–82, ailes agr. au N, vers 1899, édifice surél. et épuré, 1954, transf. suite à sa réaffectation, 1986						o		211
EI	XLVII.0.2	Stade olympique de la Pontaise, origine années 1900, reconstr. pour la 5e Coupe du monde de football, capacité de 50 000 spectateurs réduite à 15 850 places, béton, tribunes en partie couvertes, cour d'entrée monumentalisée par un portique, prouesse d'ingénierie, clarté d'une forme innovante optimisant les conditions visuelles, authenticité de la substance, jalon dans le paysage urbain, 1951–54				X	**A**			213
EI	XLVII.0.3	Vélodrome, piste en béton de 250 m à ciel ouvert, troisième équipement de ce type constr. en Suisse, fortement inspiré du premier Vélodrome d'Hiver de Paris, 1922, petits gradins également en béton remplaçant les tribunes d'origine en bois, 1952–53, aménagement d'une patinoire en hiver, dès 1964				X	**A**			
	XLVII.0.4	Bâtiment administratif, central téléphonique, isolé au bord du grand parking du vélodrome aménagé vers 1970, trois niveaux, toit plat, petit volume en attique abritant des logements, vers 1970						o		
EI	XLVII.0.5	Prison du Bois-Mermet, bâtie comme prison de district, plan panoptique comprenant trois ailes, façades de trois à quatre niveaux ess. en pierres non équarries, briques, toit à faible pente, lanterneau, détails néoclassiques, caractère sévère, haute enceinte octogonale, portail monumental, cour d'entrée sécurisée, allée de marronniers, 1902–04, rén./agr., 1964/85				X	**A**	o		212
	XLVII.0.6	Service cantonal des automobiles et de la navigation, à l'O bâtiment administratif de trois niveaux, toit à croupes à faible pente, grille de façade, à l'E halles plus basses pour l'inspection technique, toit à redents, terrain totalement asphalté, 1964						o		
PE	XLVIII	Secteur administratif et artisanal, grands édifices de quatre ou six niveaux comprenant le complexe du World Trade Center Lausanne, halle de production plus basse abritant une imprimerie, 1992/2009	b			/	**b**			
PE	XLIX	Secteur résidentiel divisé en deux parties : au S bâtiments en équerre, cinq à six niveaux, alternant des façades avec baies régulières et irrégulières, années 2010, au N immeubles de trois niveaux implantés en U autour d'un espace vert, origine 1929, rhabillage de façades et transf. années 2010	b			/	**b**			
EE	L	Vallon du Petit Flon et de la Louve formant une forte entaille dans le relief ; épais cordon boisé bordant le lit de la rivière en amont, puis profonde échancrure recouverte par le Bois Mermet en aval	ab			X	**a**			
	L.0.1	Dépôt des TL, grande halle rompant la continuité du vallon, années 1950, agr. fin années 1970						o		
	L.0.2	Rivière de la Louve, cours supérieur jusqu'au bois Mermet appelé Petit-Flon et constituant sur la majeure partie de ce tronçon la limite avec la commune du Mont-sur-Lausanne, prenant sa source à environ un km en amont de l'autoroute						o		
PE	LI	Développement à caractère résidentiel le long de la route Aloys-Fauquez, amorcé avec des maisons individuelles et locatives, déb. 20e s., comblé par des immeubles de quatre à six niveaux au cours du 20e s., caractère mixte	b			/	**b**			

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	LI.0.1	Eglise St-Amédée, de plan rectangulaire, deux niveaux surmontés d'un toit plat, jeux de baies animant la façade vieux rose, entrée signalée par un renfoncement, 1997						o		
PE	LII	Extension résidentielle à la lisière du Bois-de-Sauvabelin, immeubles locatifs d'environs quatre niveaux entourés d'espaces verts, dès dernier t. 20e s.	b			/	**b**			
PE	LIII	Versant boisé sur la rive gauche de la Louve, soulignant l'axe routier menant au centre-ville, sentier pédestre, grotte néogoth. taillée dans la molasse, bâtiments scolaires, haut mur de soutènement au niveau de la rue, 2e m. 19e s./20e s.	ab			X	**a**			23
EI	LIII.0.1	Collège de la Barre, trois niveaux sur sous-sol excavé, molasse, toiture générale à faible pente, forte corniche, axe central accentué, motifs néobaroques et régionalistes, grande masse dominant la place du Tunnel, préau en partie arborisé sur deux niveaux, 1898–1902				X	**A**	o		23
	LIII.0.2	Annexe scolaire dominant la rue de la Borde, un volume de trois niveaux abritant des salles de travaux manuels, un autre une salle de gymnastique, architecture moderne, béton, toit plat, long mur de soutènement, terrains de sport, vers 1960						o		
PE	LIV	Vaste espace vert couvrant l'éperon rocheux qui prolonge la colline de Sauvabelin au S et pénètre jusqu'au centre de l'agglomération, formant une césure E–O dans le haut de la ville ; ponctuée de trois paliers : au S parc paysager de l'anc. campagne de l'Hermitage, aménagé m. 19e s., au centre coteau dégagé au caractère campagnard, recouvert de prés et de prairies fleuries, verger hautes-tiges, au N secteur du Signal de Sauvabelin, anc. lieu de rassemblement public situé à l'extrémité d'un vaste plateau doté d'équipements publics, dont un vaste parking, 20e s.	ab			X	**a**			236–242
EI	LIV.0.1	Remarquable maison de maître abritant depuis 1984 la Fondation de l'Hermitage, deux niveaux, toit à croupes de faible pente, galeries latérales superposées, avant-corps à trois pans au S, splendide situation sur un replat dominant la Cité, reconstr. 1850–52, rest. et rén. 1979–déb. années 1980, pavillon d'accueil vitré et cafétéria, années 2000				X	**A**	o		236,237
	LIV.0.2	Majestueux cèdre de l'Atlas bicentenaire, planté sur une pelouse circulaire, ponctuant l'accès à la maison de maître de l'Hermitage, l'un des remarquable arbres agrémentant le parc de l'Hermitage						o		236
	LIV.0.3	Dépendances de la maison de maître de l'Hermitage, à l'O ferme désaffectée, toit à demi-croupes, annexes basses contiguës au NE, 18e–19e s. voire ant., rén. et réaffectée, vers 2003, à l'E fabrique néogoth. en brique constr. comme orangerie et pigeonnier, 1857, abritant act. un café-restaurant avec annexe vitrée						o		238
	LIV.0.4	Deux allées soulignant l'accès à la propriété de l'Hermitage, celle en amont de très grande envergure, origine 19e/20e s., celle en aval plus modeste car replantée en 2004						o		238
	LIV.0.5	Palais de justice de l'Hermitage, abritant le Tribunal cantonal, bâtiment sévère de deux à quatre niveaux, toit plat, revêtement de façade en pierre, accès monumentalisé par un long escalier oblique, 1983–86						o		239
	LIV.0.6	Pavillon situé sur l'éperon du Signal de Sauvabelin, portique d'inspiration néoclassique et vernaculaire, peu après 1821, converti en chapelle avec ajout d'un clocheton, 1899, esplanade ponctuée d'un arbre, jouissant d'un panorama exceptionnel						o		241
	LIV.0.7	Café-restaurant Le Chalet Suisse, vaste chalet de deux niveaux constr. à Bruxelles pour l'exposition universelle, 1958, reconstr. à son emplacement actuel dans le cadre d'Expo 64, corps bas à toit plat à l'E, 1964						o		

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
EI	LIV.0.8	Maison, deux niveaux, dite Pavillon du garde-forestier de Sauvabelin, toit à pavillon, chaînes d'angle et encadrements en molasse, 1791, élégante annexe à l'E abritant la remise et le bûcher, prob. dernier q. 19e/1er q. 20e s.				X	**A**	o		240,244
EI	LIV.0.9	Halle des fêtes, vaste construction ouverte en bois, toit principal à demi-croupe, pavillon central en manière de « transept », vocabulaire régionaliste, petit corps de service en maçonnerie au SE, vers 1903, rén. 1982, vaste place dite des Fêtes à l'O, servant de parking				X	**A**			240
PE	LV	Bois de Sauvabelin, parc forestier marquant la silhouette de la ville, important espace de promenade et de délassement ; réserve de vieux chênes au N, clairière accueillant divers bâtiments et équipements dédiés au public, dont un lac artificiel, un parc animalier, une auberge-restaurant et des places de jeux, tour d'observation de Sauvabelin au S, origine de la forêt 18e s., classée comme parc en 1858, aménagements dès 1888	ab			X	**a**			
	LV.0.1	Tour d'observation de Sauvabelin, structure en bois haute de 35 m, escalier hélicoïdal menant à une plate-forme offrant une vue panoramique par-dessus la canopée, 2003						o		245
	LV.0.2	Piscine en plein air de Bellevaux dite des Ecureils, béton, soubassement en partie en pierre, deux pavillons abritant les vestiaires, 1961						o		
	LV.0.3	Lac artificiel aménagé à l'origine pour le canotage et le patinage, dessin à l'anglaise inscrivant un îlot en croissant richement arborisé, sentier longeant les berges, 1888						o		243
	LV.0.4	Auberge du Lac de Sauvabelin, café-restaurant abrité dans un chalet d'un niveau, toit en bâtière, vers 1891, annexe au NO, années 1910, transformations altérant son image originelle très typée, 1950/61/80						o		243
	LV.0.5	Petit chalet dit Pavillon du gardien ou Maison du garde, deux niveaux, toit en bâtière, vers 1907, rén. vers 1956						o		243
	LV.0.6	Chalet, deux niveaux, constr. comme locaux communs de la cure d'air – établissement destiné à l'accueil de jour d'enfants citadins ayant des problèmes de santé, en lien notamment avec la tuberculose, 1914, réaffecté en refuge, 20e s.						o		
EE	LVI	Vallon du Flon, versants boisés assez raides, formant une forte entaille dans la topographie à l'échelle de l'agglomération	ab			X	**a**			
	LVI.0.1	Immeubles, entre quatre et huit niveaux, implantés sur les versants, cachés par la végétation, origine fin 19e s./années 1960						o		
	LVI.0.2	Maisons individuelles et locatives, trois niveaux, au lieu-dit Montmeillan, situées sur l'anc. route montant du quartier du Vallon au Signal, orientation identique, activités médicales ou publiques jusqu'au 20e s., fin 18e–1er q. 19e s.						o		
	LVI.0.3	Imposante usine d'incinération des ordures ménagères Tridel, implantée au fond du vallon sur une plate-forme artificielle résultant d'un remblai, enveloppe en béton afin de limiter les nuisances sonores, cheminée haute de 80 m, livraison des matières par tunnel ferroviaire, 2002–06						o		247
	LVI.0.4	Le Flon, court tronçon à ciel ouvert et parfois en cascade sur le territoire lausannois, présentant des affleurements de molasse						o		
PE	LVII	Partie remblayée du vallon du Flon, secteur en friche suite à la démolition de l'usine d'incinération, 2010, entrepôts et halles des ateliers et magasins de la ville, 1989	b			/	**b**			

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
PE	LVIII	Bande verte arborisée au sommet du vallon du Flon, comportant un anc. cimetière ceint d'un mur transf. en parc et jeux, des terrains de sport, ainsi que quelques habitations entourées de jardins	ab			/	**a**			269
PE	LIX	Complexe scolaire de La Sallaz, situé sur le plateau du même nom, dans un parc arborisé, comprenant un bâtiment en arc-de-cercle et une salle de gymnastique, terrain de sport sur un anc. cimetière, années 1950	a			X	**a**			268
EI	LIX.0.1	Collège de La Sallaz, édifice de deux niveaux formant un arc-de-cercle, d'où s'échappent de petits corps perpendiculaires, reflétant le courant international des écoles pavillonnaires, toit à deux pans couvrant toute la longueur du volume principal, 1952–55				X	**A**			
PE	LX	Groupe d'immeubles, cinq niveaux, toits plats, échelonnés dans la pente, entourés d'espaces engazonnés, années 2010	b			/	**b**			
PE	LXI	Champs faisant partie d'une exploitation agricole comprenant la « ferme Aebi », entourée de serres, toujours en activité, formant un surprenant intermède vert et agricole entre des secteurs bâtis de caractère urbain, prob. 1803	a			X	**a**			266
PE	LXII	Maisons individuelles et quelques immeubles entourés de jardins implantés dans la pente, années 1940–70 ; lotissement d'immeubles de deux à trois niveaux en cours d'achèvement en amont de la route d'Oron	b			/	**b**			
PE	LXIII	Domaine des Fiches constitué d'une prairie et d'un jardin arborisé s'étendant sur le coteau entre le domaine et la lisière du cordon boisé de la Vuachère	ab			X	**a**			
EI	LXIII.0.1	Rangée constituée d'une maison paysanne au SO accolée à une bâtisse en molasse appareillée de quatre niveaux surmontée d'un large pignon en berceau, att. 18e s., constr. et rén. vers 1826				X	**A**			
PE	LXIV	Secteur en pleine expansion de part et d'autre de la route de Berne, immeubles locatifs entourés d'espaces engazonnés, dès m. 20e s., complétés le long de l'axe par des bâtiments administratifs, dès années 1960, au N, maisons individuelles, fin 20e s. ; projets en cours de construction, orientant le secteur vers un pôle d'administrations, origine rurale, 19e s.	b			/	**b**			
EI	LXIV.0.1	Anc. collège de Vennes, deux niveaux, toit à croupes surmonté d'un clocheton, se distinguant du reste du tissu par son gabarit inférieur, 1838				X	**A**			
	LXIV.0.2	Fondation Mme Charles Eynard-Eynard, école spécialisée, deux bâtiments de deux niveaux séparés par un terrain de sport, celui en amont présentant un toit à croupes, 1932, celui en aval étant l'anc. pensionnat, 1962						o		
EI	LXIV.0.3	Anc. campagne Dessous-les-Roches, maison de maître faisant figure de rescapée, étant comprise dans une boucle de bretelle d'autoroute, plan en équerre, toit à la Mansart et à croupes, jardin, vers 1800				X	**A**	o		
PE	LXV	Secteur résidentiel aux abords du vallon du Flon, différents complexes planifiés : au S, immeubles contigus comptant jusqu'à huit niveaux établis en quinconce, pelouses arborisées, plantages et parkings entre les bâtiments, dès années 1970, au N, immeubles de trois niveaux, structure orthogonale, jardins privatifs et familiaux, années 1990	b			/	**b**			

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
PE	LXVI	Aire urbanisée récemment, bâtiments administratifs, bâtiment des TL avec couverture dessinant des vagues, années 2000–10, complexe Aquatis en cours de construction	b			/	**b**			
PE	LXVII	Champs, prairie et terrains de sport formant un dégagement sur les hauteurs de la ville, rappelant la proximité de la campagne ; espace vert préservé subissant la pression de l'urbanisation à l'O, ne présentant qu'un seul immeuble de logements, années 1960	ab			X	**a**			295
PE	LXVIII	Espace de transition entre l'autoroute et les groupes bâtis, composé de prés, de terrains de sport et de jardins familiaux	a			/	**a**			
	LXVIII.0.1	Anc. ferme au lieu-dit Grangette, transf. en centre de loisirs des Boveresses, att. 19e s., entouré d'un jardin						o		
PE	LXIX	Secteur résidentiel hétérogène : au N, ess. immeubles de quatre à cinq niveaux formant des lignes brisées dans la pente, toits plats ou légèrement pentus, au S, tapis de maisons individuelles, dès années 1930, densifié par des habitations contiguës, dernier t. 20e s. ; espaces intermédiaires verts et arborisés, jardins familiaux au NE	b			/	**b**			288
EI	LXIX.0.1	Anc. pensionnat cath., act. école française Valmont, bâtiment de trois niveaux soulignés de balcons en bandeaux, toit plat, 1961–64, extension de deux niveaux à l'E, bois et béton, 1999–2001				X	**A**	o		
	LXIX.0.2	Murs de soutènement soulignant l'embranchement et la déclivité de l'avenue des Boveresses						o		289
	LXIX.0.3	Anc. ferme contiguë, abritant un lieu d'accueil social, att. 1838						o		289
	LXIX.0.4	Jardins familiaux bordant l'autoroute						o		
PE	LXX	Secteur accueillant princ. des fonctions institutionnelles ; en amont, à l'O : grands bâtiments dotés d'importants espaces verts, généreux parcs arborisés et jardin familiaux, en aval, à l'E : maisons individuelles, jumelées ou contiguës, petits locatifs, lotissement d'immeubles de trois niveaux disposés en redents, dès fin 19e/déb. 20e s., ess. années 1980/ vers 2010	b			/	**b**			
	LXX.0.1	Ecole spécialisée de Rovéréaz de la Fondation de Verdeil, installée après 1962 dans un complexe comprenant une annexe étroite et deux bâtiments de deux niveaux, dont le plus grand constr. en 1904, est doté d'un toit à croupes, 19e–1er t. 20e s., transformations et extensions, 1948/90						o		
	LXX.0.2	Plantages, dégagement verdoyant au sein de l'urbanisation, longues échappées visuelles dans la partie amont, 1977						o		
	LXX.0.3	Cité Val-Paisible, constr. pour loger des personnes âgées, installée sur un replat, quatre immeubles locatifs de trois à sept niveaux, toits plats, coursives, loggias, vers 1958, rén. et transf. 1996						o		
	LXX.0.4	Bâtiment principal du Foyer, centre éducatif pour personnes aveugles ou malvoyantes ou intellectuellement handicapées, volumes articulés d'un à deux niveaux, toits à la Mansart ou à croupes, lucarnes, silhouette découpée, 1910, extension côté E 20e s., notamment 1920						o		289
PE	LXXI	Domaine agricole de la campagne de Rovéréaz, prés et champs recouvrant un plateau s'inclinant et se creusant au S, espaces ouverts structurés par des haies fournies et des bosquets, remarquables échappées paysagères, valeur du lieu renforcée par la proximité immédiate d'un tissu urbain de petit gabarit et par un important cadre forestier, masquant par ailleurs les développements plus conséquents au N	a			X	**a**			290,291

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	LXXI.0.1	Maison de trois niveaux, toit en bâtière, annexes plus basses à l'E abritant un petit théâtre, édifice marquant l'entrée dans le bâti lausannois depuis la route d'Oron, fin 19e/1re m. 20e s.						o		
	LXXI.0.2	Alignement de chênes bordant la route d'Oron, soulignant à la porte de l'agglomération lausannoise cet axe important, déb. années 1990						o		
EI	LXXI.0.3	Ferme de l'anc. campagne de Rovéréaz, maison du fermier de deux niveaux, toit à croupes, chaînes d'angle, deux ruraux reliés par une remise, diverses annexes basses, 19e/20e s., ferme pédagogique destinée aux écoliers entre 1988 et 2013, anc. potager dont subsistent les murs				X	**A**	o		291
EI	LXXI.0.4	Majestueuse allée constituée d'érables ess. mais aussi de frênes, soulignant l'accès à la maison de maître de Rovéréaz, origine 19e s.				X	**A**			
EI	LXXI.0.5	Maison de maître de Rovéréaz, abritant dès 1996 les bureaux et les logements du personnel d'une organisation humanitaire, édifice de trois niveaux, façades percées de baies régulières, toit à croupes, léger avant-corps au S, porche, situation isolée, reconstr. 1815–18, rest. 1995–97				X	**A**			290
EI	LXXI.0.6	Château Fallot, luxueuse résidence néogoth. située sur un promontoire, animation de la volumétrie, tourelle, maison au N destinée à l'origine au concierge, deux niveaux, communs, fermeture végétale sur presque toute la périphérie du jardin paysager, 1899				X	**A**	o		
	LXXI.0.7	Le Riolet, affluent de la Vuachère, marquant en partie la limite communale avec Pully						o		
PE	LXXII	Entité résidentielle composée de maisons individuelles, jardins, dès fin 19e/déb. 20e s., nombreux objets venus s'ajouter à partir des années 1990 conférant au lieu un caractère hétérogène	b			/	**b**			
PE	LXXIII	Secteur verdoyant couvert de prés, quelques arbres et arbustes en périphérie, espace non constr., princ. en raison de la présence des deux réservoirs souterrains de Chailly, offrant une respiration dans le tissu bâti	ab			X	**a**			
	LXXIII.0.1	Deux maisons locatives, trois niveaux, toits plats, édifices malvenus cachés coté O et S par une épaisse arborisation, vers 2010							o	
PE	LXXIV	Secteur résidentiel, maisons individuelles détachées, jardins, ess. dès années 1970	b			X	**b**			
	LXXIV.0.1	Immeuble locatif, cinq à sept niveaux, volumétrie articulée, toits arrondis, garages au S, années 1990						o		
	LXXIV.0.2	Alignement composé d'un immeuble locatif au N et de maisons individuelles/locatives au S, bâti masqué par la végétation, déb.–m. 20e s.						o		
PE	LXXV	Secteur verdoyant se déployant ess. sur un coteau, comprenant l'anc. campagne du Devin au S et deux institutions au N : l'établissement médico-social La Rozavère sur un replat, à mi-hauteur, et l'un des deux sites d'Eben-Hézer Lausanne, dans la partie supérieure, tous deux constitués de vastes édifices de deux à quatre niveaux dispersés dans des parcs aborisés, annexes plus basses, fin 19e s.–2014	ab			X	**a**			
EI	LXXV.0.1	Propriété de l'anc. campagne du Devin, act. urbanisée : au S, maison de maître ayant abrité les bains de Chailly entre 1833 et 1846, articulation de façade, toit à croupes, vers 1785, transf. 2e m. 19e s., deux annexes en brique dont anc. poulailler constr. à l'image d'une chapelle, délimitant une cour, prob. 1865, au N, anc. communs contigus, origine 18e/19e s, reconstr. 1996, jardin				X	**A**	o		
EI	LXXV.0.2	Bâtiments historiques de l'EMS La Rozavère, deux à trois niveaux, animation des toitures, édifice originel à l'E constr. comme premier asile de vieillards dans la région, 1898–99, doublé à l'O, vers 1906, annexe centrale, 1949, transf. 1956/62/69, petite dépendance, 1902				X	**A**	o		

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
EI	LXXV.0.3	Maison Julie Hofmann, trois niveaux, toit à croupes marqué par de grandes lucarnes, profonds balcons filants, typologie hospitalière, 1933				X	**A**			
PE	LXXVI	Terrain récemment urbanisé, immeubles d'habitation, maisons individuelles, 2e m. 20e s.–déb. 21e s.	b			/	**b**			
	LXXVI.0.1	Immeuble locatif, quatre niveaux, grande lucarne dans toit à croupes, rez commercial, présence urbaine sur l'avenue du Temple, années 1930						o		
	LXXVI.0.2	Complexe résidentiel, quatre immeubles locatifs reliés par un socle abritant un jardin d'enfants, quatre à cinq niveaux, toits plats, balcons filants, Eternit rouge, 2005						o		
PE	LXXVII	Domaine du château de Béthusy, constitué de la maison de maître au S, de la ferme de grand volume au N et d'une petite dépendance à l'E, distribués autour d'une cour, reconstr. 1772–80, terrasse donnant côté lac et jardin arborisé, quelques habitations entourées de jardins au NE, fin années 1920	a			X	**a**			260
EI	LXXVII.0.1	Elégante maison de maître dite château de Béthusy, trois niveaux et toit à croupes, flanquée de deux tours octogonales au N et avant-corps central au S, abrite act. le Tribunal Arbitral du Sport ; dépendances dotées d'un toit à demi-croupes				X	**A**	o		
PE	LXXVIII	Partie inférieure du coteau s'enfonçant dans le vallon de la Vuachère, maisons individuelles et quelques locatifs entourés de jardins, ess. années 1960–80	b			/	**b**			
	LXXVIII.0.1	Immeuble mixte, commercial, administratif et résidentiel, sept niveaux, disposition en redents, années 1960						o		
EE	LXXIX	Plates-formes ferroviaires créées à flanc de coteau au moyen de remblais et de tranchées, importante césure dans la ville, dès 1856, équipements de service et techniques, 20e s.	b			X	**b**			118,141
EI	LXXIX.0.1	Pont ferroviaire du Galicien, en pierres apparentes, présentant huit grandes travées, arcs en plein-cintre, bordant un important talus, 1922				X	**A**			
	LXXIX.0.2	Anc. gare aux marchandises de Sébeillon, immense halle de trans-bordement, structure en béton et verre alternant voûtes et dalles suspendues, 1953						o		163,164
	LXXIX.0.3	Ligne ferroviaire Lausanne–Genève, mise en circulation 1856–58						o		
	LXXIX.0.4	Ponts routiers et ferroviaires, maçonnerie ou béton, constr./ reconstr. 19e/20e s.						o		
	LXXIX.0.5	Passerelle du Languedoc, béton armé, 1950, remplaçant un pont du m. 19e s.						o		141
	LXXIX.0.6	Pont Marc-Dufour, pierre de taille, att. 1912						o		118
	LXXIX.0.7	Dépôt de locomotives, façades en maçonnerie, quelques éléments décoratifs, toitures en bâtière avec lanterneaux, 1909–11						o		47
	LXXIX.0.8	Bâtiment de service des CFF, appelé poste directeur, volume horizontal de trois niveaux, corps vertical de six niveaux avec poste de vigie débordant en porte-à-faux côté rail, béton, 2e m. 20e s.						o		47,85,86
EI	LXXIX.0.9	Halle couvrant les quais, ossature métallique rivetée, toiture à deux pans s'appuyant sur deux rangées de colonnes, lanterneau de verre, 1911–12, rest. 2003–04				X	**A**			
EI	LXXIX.0.10	Anc. bâtiment administratif et de tri de la Poste, abritant bureaux et commerces, barre de sept niveaux posée sur une dalle, façade-rideau verre et métal, grande présence par sa volumétrie, socle en béton sur l'avenue d'Ouchy, halle côté O, 1964, rén. 2012–13				X	**A**	o		

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	LXXIX.0.11	Ligne ferroviaire Lausanne–Brigue, atteignant Lausanne en 1861 et se connectant alors au tracé Lausanne–Genève, connexion vers l'Italie lors de l'ouverture du tunnel du Simplon en 1906						o		
	LXXIX.0.12	Ligne ferroviaire Lausanne–Berne, jonction entre la Suisse romande et la Suisse alémanique à son ouverture, faisant act. partie du tracé CFF reliant les extrémités SO et NE de la Suisse à travers le Plateau, 1862						o		
	0.0.1	Station d'épuration de Vidy, bâtiment administratif de deux niveaux, halles et bassins, béton et verre Profilit, complexe caché par une arborisation dense située princ. en périphérie, 1964–92						o		
	0.0.2	Tronçon Lausanne–Genève de l'autoroute A1, premier axe à grande vitesse constr. en Suisse, en prévision d'Expo 64, franchi par un pont, 1959–64						o		151
	0.0.3	Limite avec les communes d'Ecublens, de Chavannes-près-Renens et de Renens						o		
EI	0.0.4	Etablissement horticole de la commune de Lausanne, inauguré en 1961, conservation et culture de plantes en partie sous de nombreuses serres contiguës, bâtiments administratifs et techniques, remarquable orangerie de plan ovale, structure en verre et métal, toiture à double aile inclinée, 2e m. 20e–déb. 21e s.				X	**A**	o		
	0.0.5	Tour d'habitation de seize niveaux, située sur la commune de Renens, revêtement en Eternit ondulé rougeâtre, visibilité accrue par son implantation au sommet du coteau, 1967–69, assainissement des façades, 1993						o		
	0.0.6	Ligne de métro M1 Lausanne–Renens, anc. TSOL, franchissant l'avenue de Sévelin sur une mince passerelle, mise en service en 1991						o		
	0.0.7	Secteur très hétérogène situé aux abords du nouveau pôle en développement de Malley, amorce d'urbanisation avec quelques immeubles de style 1900 et une école jouxtant des immeubles-tours de seize niveaux des années 1960, manque de cohérence						o		
	0.0.8	Limite avec la commune de Prilly et de Romanel-sur-Lausanne						o		
	0.0.9	Ferme de la Blécherette, grand rural et maison paysanne de deux niveaux, volumes bien visibles ponctuant le paysage campagnard, origine 18e s., annexes et transformations, 19e–20e s.						o		
	0.0.10	Aéroport de Lausanne-Blécherette s'étendant sur une partie des Plaines-du-Loup à la topographie animée, l'un des premiers champs d'aviation civile en Suisse, utilisé dès 1911, le plus anc. du pays encore en service, hangars, années 1920/2000, piste en bitume de 875 m, 2000, bâtiment administratif, 2005, nouvelles installations de la société de sauvetage héliporté Rega, 2010						o		
	0.0.11	Bâtiment administratif abritant le centre de contrôle du trafic aérien, socle de deux niveaux, café-restaurant panoramique au niveau du tarmac, revêtu de métal et évoquant le profil d'une aile d'avion, 2005						o		214
EI	0.0.12	Hangar civil appelé Lausanne, structure en béton formant contreforts, remplissage en brique, toiture en bâtière, constr. pour abriter les avions Goliath assurant la liaison Paris–Lausanne, monumentale porte articulée constituant une merveille d'ingénierie, 1922				X	**A**			214
EI	0.0.13	Anc. collège de la Blécherette, deux niveaux, clocheton en bois sommant un toit en bâtière, préau agrémenté de feuillus, implantation visible sur un carrefour important, position foraine lors de sa construction, 1890, pavillon en bois, 2e m. 20e s.				X	**A**	o		215
	0.0.14	Anc. hangar militaire, maçonnerie, partie administrative dans la tête O, inscription Aviation militaire, 1924, petit bunker « pain de sucre » en béton, vers 1939–45						o		
	0.0.15	Autoroute de contournement de Lausanne faisant partie du tronçon A9 Vallorbe–Brigue, enjambée par divers ponts, tronçon inauguré en 1970, élargi 1995–97						o		

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	0.0.16	Ponts enjambant l'autoroute A9						o		
	0.0.17	Petit secteur d'origine artisanale, établi dans le fond du vallon du Flon, au lieu-dit Moulin puis La Chocolatière, du nom de l'usine de chocolat Kohler, en activité de 1849 à 1896, avant d'être démolie ; immeubles d'habitation de quatre à six niveaux, implantés selon les possibilités qu'offre la topographie plutôt mouvementée, 2e m. 20e s.						o		
EI	0.0.18	Viaduc de l'autoroute A9, dit de la Chocolatière, grand arc en béton armé, 1964				X	**A**			276
	0.0.19	Passage de la ligne de métro M2 Ouchy–Croisettes mise en service en 2008						o		
	0.0.20	Groupement résidentiel implanté au lieu-dit Champ-du-Grand-Chêne, séquences d'immeubles de quatre à neuf niveaux créant une modulation des gabarits, orientés de manière identique de manière à former un échelonnement le long de la pente, jeux de saillie et retrait des blocs, entourés d'espaces verts, petit parc avec jeux pour enfants, 1973–75						o		
	0.0.21	Limite avec la commune d'Epalinges						o		
	0.0.22	Ferme de Praz-Séchaud, habitation et ruraux contigus, surmontés d'un large toit en bâtière, 1820–30, reconstr. 1860						o		
	0.0.23	Limite communale avec Pully						o		
	0.0.24	La Chandelar, petit affluent de la Paudèze marquant en partie la limite communale avec Pully						o		

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

La structure paysagère du site lausannois remonte aux grandes glaciations du quaternaire, période qui a commencé il y a deux millions d'années. Le coteau sur lequel se déploie la majorité de l'agglomération correspond en effet au versant méridional de la grande cuvette creusée dans la molasse par les passages successifs du glacier du Rhône, notamment lors de la dernière avancée glaciaire du Würm, qui débuta vers 28 000 av. J.-C. et connut son extension maximale aux environs de 22 000 av. J.-C. La puissance érosive des glaces rhodaniennes – elles atteignirent une hauteur de 600 à 900 mètres au niveau de Lausanne – a effacé toute trace de très probables occupations humaines antérieures à 28 000 av. J.-C. ; les grandes civilisations du Paléolithique supérieur, bien attestées dans toute l'Europe continentale, font en effet totalement défaut dans les contrées affectées par l'activité des glaciers, en particulier dans le massif alpin.

La dépression lémanique fut dégagée de l'emprise des glaces il y a environ 18 000 ans seulement. Plusieurs moraines se déposèrent sur les bords du glacier lors de ses phases successives de retrait, dont deux principalement marquent la topographie lausannoise. Interrompant la pente du coteau, la plus grande est celle de Montbenon ; elle s'étire du secteur de Marterey jusqu'à Ecublens, en passant par la rue de Bourg, Montbenon et Montelly, surplombant, notamment la Bourdonnette. La seconde, celle de Château-Sec, se trouve à un niveau inférieur, sur le territoire de la commune de Pully. Elle se prolongeait à l'origine plus à l'ouest, mais l'érosion n'en a laissé que des fragments, dont les plus importants sont la colline de Montchoisi et celle de Montriond. Ces deux cordons ont constitué un obstacle pour les rivières principales de la localité – Flon, Louve et Vuachère –, qui ont vu leur cours détourné vers l'ouest afin de les contourner.

A la fin de la glaciation de Würm, le fond de la cuvette se trouva inondé par un lac, l'actuel Léman. Lorsque le glacier s'était aminci au point de flotter sur l'eau, le plan d'eau se situait à un niveau d'environ trente mètres plus haut que la cote actuelle, qui culmine désormais à 372 mètres. C'est le long de cet ancien rivage que se forma la zone de terrasses qui s'étend de Pully à Montoie, en passant par Montchoisi et l'avenue de Cour. Au nord-ouest, l'agglomération occupe également des pentes orientées vers le couchant, en aval du grand plateau des Plaines-du-Loup.

Premières occupations attestées

Les premières traces d'occupation humaine sur le site remontent au Mésolithique (9700–5500 av. J.-C.). La découverte d'armes de chasse et d'outils taillés en silex témoigne de la présence de groupes de chasseurs-cueilleurs, installés tant sur les rives du lac, à Vidy, que sur la colline de la Cité. L'occupation de ces deux secteurs perdura de la Préhistoire à la fin de l'époque romaine. Au Néolithique (5500–2200 av. J.-C.), la présence humaine se renforça nettement avec les premiers agriculteurs-éleveurs. Des établissements ruraux permanents furent construits dans l'arrière-pays, en particulier sur la colline de la Cité, puis de véritables villages se développèrent au bord du Léman, où des stations palafittiques furent aménagées au cours du Néolithique moyen et final, peu avant 4000 av. J.-C. Une importante nécropole située à Vidy fut utilisée pendant près d'un millénaire, entre 4300 et 3300 av. J.-C., témoignant de traditions culturelles durables. Plusieurs menhirs ont été retrouvés à l'ouest de ce complexe funéraire ; l'un d'eux a été redressé à la route de Chavannes 29, près de son lieu d'érection originel. Des découvertes archéologiques attestent une occupation durant une grande partie de l'âge du Bronze (2200–800 av. J.-C.) et pendant l'âge du Fer (800–20 av. J.-C.). D'origine essentiellement funéraires, certaines traces ont été mises au jour à d'autres endroits qu'à Vidy ou à la Cité (Bourdonnette, Bois-de-Vaux, Beaulieu, Villars-sous-Montbenon, Malley), ce qui laisse imaginer une occupation du territoire débordant de ces deux pôles, sans que des secteurs d'habitat précis n'aient été repérés à ce jour. A la fin de la période du Bronze, entre 1050 et 800 av. J.-C., l'occupation des rives connut un fort développement, avec les stations littorales des Pierrettes, située à l'ouest de la Chamberonne, de Vidy, de Cour et de Pierre-de-Cour. Vers 800, les stations « lacustres » furent définitivement abandonnées, après une occupation de plus de trois millénaires, pour des raisons qui restent inexpliquées.

Période romaine : agglomération sur les rives du Léman

Précédé à l'extrême fin de la Tène (450–20 av. J.-C.) par un habitat celtique dont l'extension est encore mal connue, un vicus – appellation latine désignant une agglomération secondaire – gallo-romain commença à se développer sur les rives du Léman, entre l'embouchure du Flon et celle de la Chamberonne, vers 15 av. J.-C., lorsque le territoire de la Suisse actuelle fut intégré à l'Empire romain. Son nom de Lousonna, attesté au 2e siècle de notre ère – on trouve également la forme Leusonna sur plusieurs inscriptions –, est d'origine celtique ; il semble être composé du terme lausa, qui signifie dalle, pierre plate, et du suffixe -onna, qui sert à former des noms de cours d'eau. Selon cette étymologie, Lausonna, ou une variante similaire, aurait d'abord désigné l'actuel Flon ou une partie de ce cours d'eau, avant de s'appliquer à la localité qui précéda la cité gallo-romaine. La prononciation de laquelle dérive l'actuel Lausanne semble se stabiliser dès le 4e siècle : lacus losanenses est indiqué sur la table de Peutinger remontant probablement à cette époque, civitas Lausanna est attesté vers 400.

Avec son plan régulier, ses rues bordées de portiques, ses maisons à cour, ses quartiers artisanaux, son forum, ses bâtiments publics (sanctuaires, basilique, théâtre) et sa vaste nécropole, Lousonna avait l'aspect typique d'une petite agglomération constituant un centre régional, en l'occurrence économique, politique et culturel. Au temps de son apogée, au 2e siècle, la cité comptait quelques 1500 à 2000 habitants, pour l'essentiel marchands, artisans ou pêcheurs. Elle dut l'essentiel de sa prospérité au commerce et au transit, tant locaux qu'internationaux. Son port était situé au point où le bassin rhodanien est le plus proche du bassin rhénan, lequel s'ouvre à une trentaine de kilomètres au nord seulement, à Yverdon (Eburodunum). La corporation des nautes du Léman, chargée du transport des marchandises sur le lac et de leur transfert routier jusqu'à Yverdon, avait d'ailleurs son siège à Lousonna. L'agglomération était aussi placée au carrefour d'axes commerciaux reliant d'une part, par l'actuel col du Grand-Saint-Bernard, l'Italie à la Gaule et aux frontières rhénanes, d'autre part, par la vallée du Rhône, la Méditerranée à la Germanie. Cette position géographique stratégique sera l'un des éléments majeurs de la richesse et du développement de Lausanne au cours de son histoire.

Moyen-Age : repli vers la Cité et destin épiscopal

Au cours du 4e siècle, dans un climat d'insécurité qui s'installa dans la région suite aux premières incursions barbares, l'agglomération fut partiellement désertée au profit de la colline de la Cité, une position naturellement fortifiée. C'est sur cet éperon rocheux, sur un espace réduit qui s'étendait sur les actuelles rues Cité-Devant et Cité-Derrière, que naquit la ville médiévale. Le transfert du siège épiscopal d'Avenches à Lausanne, à la fin du 6e siècle ou peu après, fut une étape majeure du développement et du renom de la ville lémanique. Ce déplacement fut justifié pour des raisons militaires, commerciales et géographiques ; probablement déjà au bénéfice d'une certaine infrastructure religieuse, la ville offrait en effet des garanties de sécurité. Sa localisation ne correspondait pourtant pas au centre de gravité du diocèse qui, avec ses 8200 kilomètres carrés, était d'une taille respectable et couvrait, sur les deux côtés de la frontière linguistique, le territoire des actuels cantons de Fribourg et de Neuchâtel, une large partie de ceux de Vaud et de Berne ainsi que quelques paroisses de Franche-Comté.

Pendant plus de neuf siècles, la présence de l'évêque marqua l'histoire de Lausanne profondément et dans tous les domaines. En 1037, l'évêque de Lausanne réunit en synode les prélats de Bourgogne et des provinces voisines sur la colline de Montriond, où ils édictèrent la « trêve de Dieu », soit une suspension des combats certains jours de la semaine et certaines périodes de l'année. La cathédrale Notre-Dame, dont le nom apparaît dans les textes en 814 et qui se trouvait probablement dès l'origine, pense-t-on aujourd'hui, à son emplacement actuel, fut reconstruite sous la forme qu'on lui connaît essentiellement entre 1190 et 1235. Du 11e au 14e siècle, l'évêque résida à la Cité dans un groupe de bâtiments devenu, au début du 15e siècle, l'ancien Evêché, lorsqu'il fit ériger sa nouvelle demeure fortifiée, le château Saint-Maire.

La ville et la cathédrale reçurent entre 888 et 1032 les faveurs des rois bourguignons, qui firent de Lausanne une de leurs résidences privilégiées et le lieu de leur sacre et de leur sépulture. La ville fut pendant le Moyen Age un important lieu de pèlerinage dédié à la Vierge, idéalement placé sur les routes de Rome, de Saint-Jacques-de-Compostelle et de Cologne. Elle attira les divers ordres religieux (cisterciens, augustins, dominicains, franciscains et carmes) dont la présence traduit sa notoriété et sa place unique dans le Pays de Vaud. Son renom l'obligea à se doter d'une vaste structure hospitalière pour l'accueil des pèlerins – jusqu'à 70 000 annuellement, alors que la localité comptait moins de 9000 habitants – et des voyageurs, dont un des éléments était le Grand Hôpital, bâtiment fondé au 13e siècle, aujourd'hui disparu. Signe de l'importance de l'agglomération, la nouvelle cathédrale fut solennellement consacrée en 1275 par le pape Grégoire X lui-même, en présence de l'empereur Rodolphe de Habsbourg.

Pouvoir temporel de l'évêque

L'évêque fut également un important seigneur temporel. En 896, il reçut des rois rodolfiens des droits sur le marché de Lausanne, à savoir les amendes, les péages et tout ce qui dépendait du comte à l'intérieur comme à l'extérieur de la ville ; en 1011, cette autorité comtale fut étendue à l'ensemble du comté de Vaud, un pouvoir qui lui apportait d'intéressants droits régaliens. Il fut aussi, jusqu'au 16e siècle, le maître d'une petite principauté, appelée évêché de Lausanne, qui comprenait principalement Lausanne et ses environs, Lavaux, Avenches, Lucens, Bulle, Riaz et La Roche, ainsi que, durant un temps, Moudon et Romont. Le territoire où l'évêque exerçait son pouvoir temporel était ainsi de taille relativement modeste. En revanche, il parvint à étendre son autorité spirituelle bien plus largement, ainsi que certains droits publics, dont la monnaie, qu'il imposa bien au-delà de ses possessions directes. Prince d'Empire dès 1032, après que la Bourgogne fut annexée au Saint Empire romain germanique suite à l'extinction de sa dynastie royale, il prit un certain ascendant sur les grandes familles seigneuriales du Pays de Vaud dès le milieu du 11e siècle, lorsque le Pays de Vaud se vit privé de toute autorité centrale et reconnue. Il dut toutefois composer avec l'installation de la maison de Savoie au nord du Léman, essentiellement à partir du 13e siècle. Outre sa résidence fortifiée de la Cité, il possédait également le château d'Ouchy qu'il avait fait bâtir dans le troisième quart du 12e siècle et qui protégeait un port marchand. Aujourd'hui intégrée dans un hôtel, seule la tour datant du 13e siècle subsista après la démolition de la forteresse à la fin du 19e siècle.

Apogée en 1219 et déclin dès le 14e siècle

A partir de la Cité, la première extension du bâti dut se faire vers le sud, dans le secteur de la Cité-Dessous. Elle s'étendit ensuite sur les crêtes, les fonds de vallée et le long des axes routiers qui mènent vers Genève, Morges, Moudon, Berne, Oron ou l'Italie, destinations qui donnèrent parfois leur nom à ces routes ; ainsi naquirent le quartier de Saint-Laurent, dès le 9e siècle, ceux de Bourg et de la Palud, avant l'an mil, ainsi que celui du Pont, attesté au début du 13e siècle, mais probablement plus ancien. Ces nouveaux quartiers formaient les quatre bannières – entités administratives – de la Ville inférieure ou Ville basse, la Cité dans son ensemble constituant une bannière en soi. Le tissu urbain était compact, les places étant rares et très petites. La localité était déjà organisée selon une logique sociale, les personnes les plus aisées s'installant sur les collines propices à l'ensoleillement, les plus pauvres dans les dépressions ombreuses. La croissance démographique engendra la naissance de faubourgs le long des routes de transit, principalement à la Barre, à Marterey, à Etraz, au Chêne et à l'Ale de Saint-Laurent. Au 13e siècle, l'expansion de la ville atteignit ses limites qu'elle n'outrepassera qu'au 19e siècle.

Détachée de la localité principale, la petite agglomération d'Ouchy, avec son port, porta le nom de Rive jusqu'à la fin du Moyen Age. Ouchy désignait à l'origine un groupement qui était situé un peu plus en amont, vers la Croix d'Ouchy actuelle, et qui disparut au 15e siècle semble-t-il. Ayant supplanté à une date indéterminée l'aménagement lié à l'ancien vicus de Vidy, le port d'Ouchy joua dès le Moyen Age un rôle important dans le trafic local et régional.

En plus de sa proximité avec les vignes, qui étaient nombreuses entre Bourg et le lac jusqu'au 19e siècle,

Lausanne s'étendait, par ses groupements forains, par exemple Chailly et Cour dont l'implantation remonte au Moyen Age, jusqu'aux terres agricoles environnantes, et même jusqu'aux pâturages et aux forêts sauvages du Jorat ; ceci explique, pour une part, le caractère campagnard que la ville a conservé très longtemps.

La croissance démographique de la ville médiévale, entamée dès l'an mil, atteignit son apogée en 1219. Avec ses 8000 à 9000 habitants, Lausanne était la ville la plus peuplée de l'actuelle Suisse romande, et même au-delà. L'espace bâti avait été multiplié par sept depuis le 6e siècle. Au 12e siècle, le géographe arabe Idrisi la décrivait comme une localité « bien peuplée, réunissant tous les genres de commerces, très fréquentée et très bien bâtie », qui plus est « entourée de vastes champs de blé, de magnifiques vignobles et d'un beau pays fertile ». Elle perdit ensuite, entre 1219 et 1377, la moitié de sa population – la ville brûla tout ou partie en 1219, 1240 et vers 1368. La dépression se poursuivit jusqu'au milieu du 17e siècle.

Dans un contexte de crise qui toucha l'Europe entière et qui était due aux épidémies de peste, le déclin de la ville dès le 14e siècle se traduisit par d'importantes modifications du tissu urbain. Dans la Ville basse, les plus fortunés étendirent leurs propriétés urbaines, annexant les parcelles voisines pour édifier de vastes demeures – à l'échelle de l'étroit parcellaire médiéval – pouvant alors compter trois niveaux ; c'est à cette époque que remonte par exemple la structure bâtie plus ample que l'on lit du côté lac de la rue de Bourg, en contraste avec celle, très serrée, qui apparaît encore aux escaliers du Marché ou à l'arrière de la rue de Bourg, depuis le pont Bessières. A la Cité, l'agrandissement des demeures, passées pour l'essentiel aux mains du clergé, se fit selon le même mode ; leur gabarit comptait par contre en règle générale un seul étage sur rez, ce bien souvent jusqu'au 18e siècle. Les faubourgs se dépeuplèrent et nombre de maisons y tombèrent en ruine.

Le développement des murailles suivit l'extension de la ville, souvent avec retard. La Cité fut d'abord la seule à abriter la population de la ville derrière son enceinte en cas de danger. La Ville basse, comme plus tard les faubourgs, ne paraît défendue à l'origine que par de simples fossés ou des palissades ; les bourgeois la dotèrent, contre l'avis de l'évêque, de portes et de murs dès le début du 13e siècle. Cette enceinte, régulièrement entretenue par la communauté, fut progressivement renforcée de tours, notamment au-dessus des portes. Elle fut terminée dans les dernières années du 16e siècle, avec l'intégration des faubourgs dans le système défensif. De ces ouvrages ne subsistent que quelques fragments, dont le plus visible est la tour de l'Ale, qui défendait la porte du faubourg du même nom.

Naissance de la commune

Malgré leur poids démographique et leur pouvoir économique, les bourgeois et habitants de Lausanne n'acquirent des droits que tardivement. L'évêque leur en reconnut certes depuis 1212, sans qu'il ne fût question pour autant d'autonomie. Dès 1336, des signes d'organisation communale sont pourtant constatés, une administration fonctionnant même dès le début du 14e siècle. Le prélat ne fut toutefois pas menacé dans ses prérogatives ; il parvint à se maintenir dans l'exercice de son pouvoir grâce, d'une part, au caractère composite de la population lausannoise, qui s'appuyait tantôt sur la maison de Savoie tantôt sur le chapitre, et, d'autre part, à la partition – constatée sans doute avec retard dans les textes dès 1212 – des habitants en deux communautés distinctes, d'un côté celle de la Cité, de l'autre celle de la Ville basse. Les deux entités ne se réunirent qu'en 1481 en une seule administration. Entre-temps, en 1467, avait été érigé l'Hôtel de Ville de la Palud, qui sera reconstruit au 17e siècle ; il servit dès le début de maison du Conseil. Le quartier du Pont possédait également un bâtiment de ce type, érigé en 1558–1560 et démoli vers 1870.

Economie

Les quatre foires annuelles de trois jours chacune, dont un pour le bétail, ne jouaient qu'un rôle local et la ville s'approvisionnait dans les environs. Placée au centre de son ressort – à l'origine, circonscription liée à la défense de la ville – qui couvrait une superficie de 10 500 hectares et s'étendait de la Venoge à la Paudèze et des rives du lac aux forêts du Jorat, Lausanne conserva un rôle économique et

financier régional. Sa faiblesse politique, le rôle alors relativement effacé de l'évêque par rapport aux principaux seigneurs du pays, sa rivalité avec la maison de Savoie et la proximité de Genève – l'un des principaux lieux d'échanges de marchandises européens au milieu du 15e siècle grâce à ses foires apparues au 13e siècle – expliquent cet état de fait.

Période bernoise : stagnation

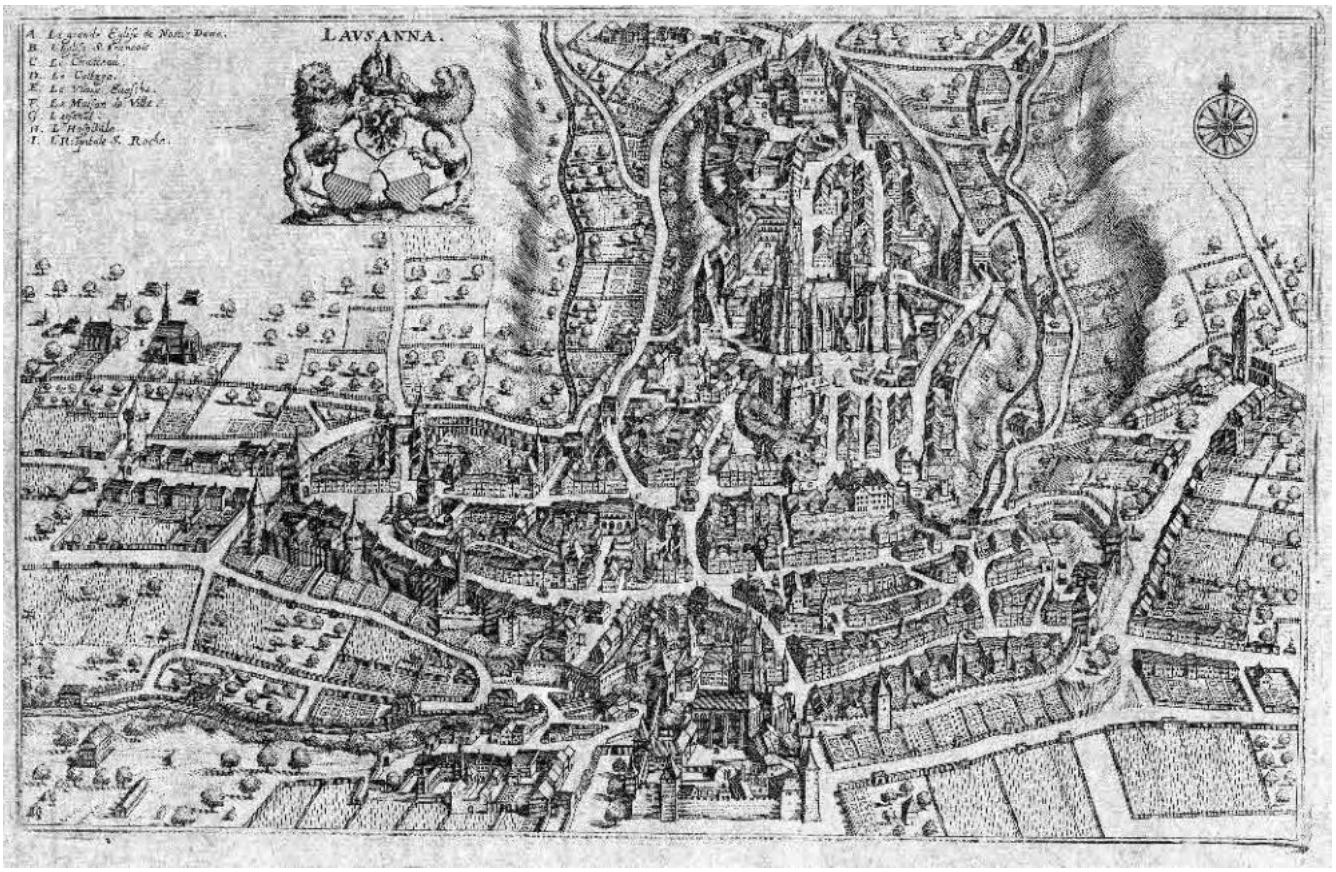
Malgré le traité de combourgeoisie signé en 1525 avec Berne et Fribourg, Lausanne devint sujette de LL. EE. de Berne en 1536, subissant la même loi que le Pays de Vaud savoyard, tandis que l'évêché était divisé entre les deux cantons suisses. En plus de prérogatives judiciaires et fiscales sur une portion importante des anciennes terres de l'évêque, la ville reçut de la part des Bernois de nombreux biens et droits fraîchement sécularisés, ce qui en fit le plus gros propriétaire féodal du Pays de Vaud ; ces dotations furent notamment à l'origine de ses territoires forains actuels du Jorat et de ses vignes à Lavaux comme à La Côte. Ainsi, à l'époque bernoise la ville devint le chef-lieu d'un des nombreux bailliages que comptait le Pays de Vaud, à savoir celui de Lausanne s'étendant de la Chamberonne à la Veveyse. Le bailli, installé au château Saint-Maire, recrutait son personnel administratif parmi les bonnes familles vaudoises, a fortiori lausannoises.

Les Bernois introduisirent la Réforme. Afin de former des pasteurs du crû, l'Ecole de théologie de Lausanne, à la fois première Académie de langue française et aïeule de l'Université vaudoise (1890), accueillit ses premiers étudiants en 1537 ; elle déménagera dans ses propres murs en 1587, dans une construction bien en vue sur l'éperon de la Cité. Réduit dans son territoire, le diocèse, quant à lui, survécut pourtant aux événements ; de la seconde moitié du 16e jusqu'au milieu du 17e siècle, l'évêque vécut en exil en Savoie, en Bourgogne et en Franche-Comté, avant de faire de Fribourg, en 1663, sa résidence définitive.

Premières représentations de la ville : Plan Buttet et plan Merian

La plus ancienne représentation de la ville de Lausanne à vol d'oiseau a été portée sur le papier par David Buttet, peintre et arpenteur vaudois, en 1638. Quatre ans plus tard, Matthaeus Merian l'Ancien réalisa lui aussi un plan de Lausanne. Ces deux vues cavalières témoignent avec beaucoup de précision de l'apparence de ville au 17e siècle. Elles représentent la configuration de Lausanne qui fut la sienne pendant une grande partie de son histoire, c'est-à-dire celle d'une ville à la fois perchée sur trois éminences – ou collines, comme on les appelle traditionnellement, à savoir la Cité, Bourg et Saint-Laurent – et encaissée dans les vallons. On y aperçoit les différents faubourgs d'origine médiévale qui existaient encore à cette époque. Au nord de la Cité, en partie sur l'ancienne route du Mont, s'étendait celui de la Barre. A l'est se déployaient ceux de Marterey et d'Etraz, le premier s'allongeant au départ des anciennes routes d'Oron et de Moudon qui menaient à Berne, le second suivant l'ancienne route de Vevey qu'on empruntait pour se rendre en Italie. Enfin à l'ouest du couvent franciscain de Saint-François, sur l'ancienne route de Genève qui passait par Montbenon, était établi le faubourg de Chêne. Le seul encore reconnaissable aujourd'hui, grâce à sa longueur surtout, est celui de l'Ale, à l'ouest de Saint-Laurent, à partir duquel partaient les anciennes routes de France et d'Yverdon – actuelles avenue d'Echallens puis route de Prilly d'une part, actuels rue du Maupas, avenue de Collonges, chemin puis avenue de la Vallombreuse d'autre part. Les autres faubourgs ne se distinguent plus vraiment actuellement, soit en raison de leur taille modeste soit à cause de leur intégration dans de nouvelles structures urbaines dès la fin du 19e siècle.

L'ensemble des voies citées ci-dessus, auxquelles il convient d'ajouter l'ancienne route d'Echallens – actuelles rues du Valentin, de la Pontaise et route des Plaines-de-Loup – dessinent un éventail qui, à partir de la base constituée par les deux axes traversant Bourg selon une orientation est-ouest, se déploie en amont, vers le nord. Seule une voie filait en direction du sud depuis le centre, empruntant à partir de Saint-François l'actuelle rue de la Grotte : la connexion vers Ouchy. L'entier du trafic de transit empruntait les rues étroites et pentues de l'agglomération ; on dénombrait ainsi, selon un comptage plus tardif effectué en 1835–1836, plus de 400 000 chars annuellement, avec un maximum de trafic à la rue



Mathieu Merian, *Lausanna*, eau-forte, 1642, © Musée historique de Lausanne

de Bourg, où défilaient alors chaque jours 500 véhicules en automne et 350 en hiver. Pour revenir aux deux plans, on remarque que sur les franges de la ville, d'une manière générale, et principalement sur son côté méridional, les maisons occupent le côté rue de la parcelle, laissant à l'arrière – on dirait aujourd'hui côté vue – des jardins se terminant contre la muraille.

Relations avec l'Ours bernois

LL. EE. veillèrent à ne pas donner trop de poids à l'ancienne cité épiscopale. Vers 1690, Lausanne demanda la permission de construire un port moderne, mais Berne choisit de l'aménager à Morges. Les murailles, symbole de prestige, ne furent pas non plus reconstruites au 17e siècle, comme c'était le cas dans les chefs-lieux de cantons souverains. Pour les Bernois, Lausanne était une simple Munizipalstadt, même si le seul fonctionnaire non lausannois était le bailli.

L'oligarchie lausannoise entretint pourtant de bonnes relations avec son souverain. Quand le major Davel voulut en 1723 organiser une révolte, se présentant avec sa troupe à l'Hôtel de Ville pour se poser en champion de la cause bourgeoise et appeler les villes vaudoises à la sédition contre le régime, les conseillers lausannois le dénoncèrent à Berne et le condamnèrent à mort. Peut-être est-ce en reconnaissance de cet acte qu'en 1729, LL. EE. reconnurent à Lausanne le titre de seigneurie. Le rappel de l'événement tragique de 1723 laissera à Lausanne deux monuments à la mémoire de Davel ; ils seront érigés à l'époque cantonale, l'un sur la place du Château, l'autre à Vidy, sur les lieux même de son exécution.

Malgré sa situation politique, Lausanne ne s'étiola pas pour autant ; sa population doubla en moins de 200 ans, passant de quelque 5000 habitants vers 1650 à plus de 9000 en 1798. Cette augmentation ne

correspondit sans doute pas à un accroissement naturel, or les études de démographie historique font défaut. Les réfugiés huguenots, très nombreux à transiter par Lausanne – on en dénombra plus d'un millier en 1698 –, ne suffisent pas non plus à expliquer la croissance démographique de la ville, essentiellement due, ici comme ailleurs, à l'arrivée de migrants venus majoritairement des environs. L'espace urbain étant bloqué par les murailles médiévales, cette croissance favorisa une densification de l'habitat et une multiplication des maisons de campagne. En 1798, Lausanne pointait au cinquième rang des villes de la Suisse actuelle, après Genève, Zurich, Bâle et Berne. Elle précédait de beaucoup les autres villes vaudoises, dont la plus importante, Vevey, atteignait à peine le tiers de sa population.

Economie
Industrie et commerce furent des secteurs très actifs à l'époque moderne. Ils avaient été favorisés notamment par l'installation dans la localité de Huguenots français, au lendemain de la révocation de l'Edit de Nantes (1685), qui y apportèrent leur savoir-faire et leur dynamisme. Le Flon essentiellement ainsi que la Louve fournissaient l'énergie hydraulique à plusieurs établissements qui se trouvaient la plupart hors les murs, en amont et en aval de l'agglomération ; ces cours d'eau actionnaient notamment des scieries et une douzaine de moulins. A la fin du 18e siècle, les tanneries vendaient leurs peaux en Savoie et à Genève. Des manufactures confectionnaient des bas de coton, de soie ou de laine qui étaient expédiés en Allemagne, en Espagne, en Italie et jusqu'aux Antilles et au Levant. On fabriquait des dentelles, des blondes et des entoilages et l'on travaillait également la soie brute pour en faire de la gaze. L'eau d'arquebusade, cicatrisant les plaies, était exportée jusqu'en Angleterre. Les imprimeries publiaient en allemand, en français et en latin. Des lapidaires travaillaient le cristal ou le verre coloré qu'ils livraient à Genève et Besançon. Certains orfèvres jouissaient d'une renommée internationale. Des horlogers fabriquaient des pièces détachées pour les montres (mouvements en blanc) vendues à Genève. L'exportation se faisait par le biais de foires internationales, notamment à Francfort, ou de négociants installés dans de plus grandes villes comme Genève. Des Lausannois étaient aussi actifs sur la scène internationale, notamment à Bordeaux et Marseille, et plusieurs banques prospéraient (Louis Porta et Cie). Le transit des marchandises ne fit pas la fortune de Lausanne ; la comparaison des recettes des péages perçus entre 1720 et 1725 place Lausanne et Ouchy bien loin derrière Morges, Nyon, Yverdon et Vevey. Au niveau régional, la localité continuait d'accueillir un marché, qui se tenait le samedi dans plusieurs quartiers de la ville, ainsi que des foires, qui attiraient également des clients d'autres régions de Suisse et de l'étranger.

Modernisation du réseau de communication à grande échelle
Les connexions routières à partir de Lausanne furent améliorées au 18e siècle. Vers 1700, les Bernois choisirent de privilégier la route de la Broye – actuelle route de Berne – pour relier leur capitale à leur province francophone, au détriment des itinéraires menant à Morges. Dans le dernier tiers du 18e siècle, ils reconstruisirent la route Lausanne–Genève. La réfection, entre 1768 et 1775, de la connexion par la Broye, sur laquelle se concentrait dorénavant le transit des marchandises lourdes venant de Prusse en direction de Genève, bénéficia également au port d'Ouchy, bien qu'étant éloigné de la ville et son aménagement encore rudimentaire. En 1793, l'édification d'une jetée le transforma en plus grand bassin abrité de la rive vaudoise. Il connaîtra au 19e siècle un accroissement du transport des marchandises et des personnes, puis se muera en partie, au 20e siècle, en port de plaisance.

Rayonnement européen
Avec l'émergence de nouvelles inclinations esthétiques, la vocation paysagère du site fut reconnue dès le 18e siècle. Les beautés naturelles du lieu, la douceur du climat, la présence du docteur Auguste Tissot, réputé dans toute l'Europe pour sa conception sociale de la santé, le dynamisme de la vie sociale et intellectuelle – animée par les salons, les théâtres, les sociétés littéraires et morales, l'Académie – attirèrent à Lausanne un nombre croissant d'étrangers dans la seconde moitié du 18e et au 19e siècle. La structure sociale de sa bourgeoisie tout autant que ses prétentions contribuèrent d'ailleurs à donner de la ville l'image d'une cité de villégiature pour la

noblesse étrangère. Les classes aisées locales hébergeaient les fils de bonnes familles européennes, principalement anglaises, en voyage pour le Grand Tour, ce long voyage à la découverte de l'Italie ; l'agglomération en était un point de passage fréquenté, puisqu'elle se situait sur la route menant à deux des cinq cols permettant de franchir les Alpes, le Grand-Saint-Bernard et le Simplon. Lorsque la Suisse fut choisie comme destination de voyage pour elle-même et que naquit le tourisme proprement dit, Lausanne devint, aux côtés de la région de Vevey-Montreux, l'un des deux centres qui drainèrent l'afflux de visiteurs entraînés par l'immense vogue que connut la région lémanique. Des intellectuels et des figures importantes de leur époque y séjournèrent, notamment Voltaire, Benjamin Constant ou l'historien anglais Edward Gibbon, contribuant à faire de Lausanne un centre intellectuel et cosmopolite important.

Développement des campagnes
Sous l'Ancien Régime, la majorité des terres de cultures céréalières étaient aux mains d'une soixantaine de familles de grands propriétaires fonciers résidant en ville. Dès la fin du 18e et au 19e siècle, sans doute sous l'influence de la physiocratie ambiante, mais aussi pour les plaisirs de la villégiature, ceux-ci équipèrent leurs domaines de nouveaux bâtiments d'exploitation et de maisons de maître ; ces entités prirent le nom de campagnes. Ainsi se constitua hors les murs un habitat dispersé de grande qualité architecturale, doté d'aménagements paysagers très soignés. Le territoire rural environnant était également jalonné par plusieurs métairies – fermes ou maisons paysannes.

La valeur esthétique et paysagère des campagnes étant reconnue dès la fin du 19e siècle, plusieurs d'entre elles furent acquises en partie par les pouvoirs publics et converties en parc d'agrément ou en zones d'équipement (Beaulieu, Elysée, parc du Denantou, de Valency, place de Milan, Crêt de Montriond). Celles qui ont été suffisamment préservées de l'urbanisation se présentent aujourd'hui, avec leurs dépendances rurales, leurs jardins et parfois même leur domaine agricole, dans une configuration proche de leur aspect du 19e siècle (Mon-Repos, Hermitage, Rovéréaz). Plusieurs maisons de maître, agrémentées de jardins et dotées parfois de dépendances, ponctuent aujourd'hui encore le tissu urbain des 19e et 20e siècles (Beauregard, Bellerive, Béthusy, Bois-de-Vaux, Chablière, Champ-d'Asile, Désert, Languedoc, Valency, Vidy). Enfin, certains secteurs trouvent leur origine verdoyante dans ces grands domaines, comme par exemple le territoire délimité par les avenues de Rhodanie, des Bains, de Cour et le chemin de Bellerive.

En parallèle à cette ouverture vers la campagne, la ville se dota de promenades situées hors-les-murs. On créa celle de Derrière-Bourg à la fin du 18e siècle, tandis que, sur une esplanade qui avait revêtu un caractère public dès le 14e siècle et qui continuait de servir de place de fête et d'exercice militaire tout en étant déjà devenue un but de balade, celle de Montbenon fut aménagée et plantée d'arbres en 1814 ; elle procurait un agrément particulier sur l'une des « entrées de ville », située sur la route de Genève.

Après 1798 : Lausanne capitale politique
Suite à la Révolution française de 1789, les idées nouvelles de liberté et d'égalité séduisirent les élites urbaines. Avec celui de Rolle tenu le même jour, le banquet des Jordils organisé le 14 juillet 1791 dans une propriété près d'Ouchy, où des notables locaux fêtèrent l'anniversaire de la prise de la Bastille, lança la « campagne des banquets », l'un des premiers jalons du soulèvement vaudois. C'est d'ailleurs à Lausanne qu'eut lieu la mise au pas des députés des villes vaudoises suite à ces événements. En 1798, le Pays de Vaud fit sa Révolution et se débarrassa de la tutelle bernoise. Lausanne devint la capitale du canton du Léman, sous la République helvétique, avant de devenir celle du canton de Vaud, créé en 1803 au sein de la Confédération helvétique. Elle devint également le chef-lieu du district de Lausanne, constitué en 1798 et dont la taille diminuera lors de la réorganisation de ses subdivisions administratives en 2008.

De 1800 aux années 1870 : premiers développements urbains

Comptant près de 10 000 habitants en 1803 – c'est-à-dire à peine plus qu'au début du 13e siècle! –, l'agglomération fut alors progressivement dotée des équipements nécessaires à son nouveau statut. Près du château, siège du Conseil d'Etat, furent ainsi érigés le bâtiment du Grand Conseil (1803–1806), le Tribunal d'appel (1833–1835) – qui deviendra ensuite Tribunal cantonal – puis l'édifice du Département militaire (1894–1895) – actuelle Préfecture. Dans le cadre de la première loi sanitaire vaudoise promulguée en 1810, un décret relatif aux hospices cantonaux mena à l'installation de trois institutions – Hospice cantonal, la Maison d'aliénés et établissement pour les incurables – au Champ de l'Air et à la rue du Bugnon, inaugurant la vocation hospitalière de ce secteur. Hébergé d'abord depuis 1810 dans l'hôpital de la Mercerie, l'hôpital cantonal quant à lui emménagea en 1883 dans un nouveau bâtiment situé sur ces terrains dominant l'agglomération et bien exposés à la course du soleil, alors que les malades psychiatriques avaient été pris en charge dès 1873 à l'asile de Cery, situé juste en bordure de la commune, sur celle de Prilly.

Pour offrir des places adaptées à sa population grandissante, la ville fit aménager celle de la Riponne (vers 1812–40), puis celle du Tunnel (vers 1861–1867) grâce au comblement du vallon de la Louve ; sur la première se tenait le marché aux fruits et légumes, sur la seconde celui au bois et surtout la foire au bétail. La place de la Riponne prit un aspect monumental avec la construction du palais de Rumine (1898–1906), temple du savoir qui vint s'ajouter au Musée Arlaud (1836–1839) et à l'église méthodiste (1867) ; ce caractère s'est depuis lors amoindri, notamment depuis la construction du parking souterrain, mis en service dès 1972, qui complique l'aménagement de cet espace.

La « traversée de Lausanne »

Afin de faciliter le transit à travers ce point noir que constituait l'agglomération lausannoise à cause de sa topographie tourmentée, point noir sur lequel convergeaient en outre plusieurs des principales voies de communication du canton, l'ingénieur cantonal Pichard imagina au début du 19e siècle une route de ceinture à faible dénivellation, formant un tracé à circulation giratoire sur lequel pouvaient se greffer les divers axes routiers. Le Grand-Pont et le tunnel de la Barre franchirent les principaux obstacles naturels, respectivement, au sud-ouest, la vallée du Flon et, au nord, un éperon molassique. Bénéficiant des techniques des ponts et chaussées les plus performantes, la construction de ce « boulevard » contournant la ville s'étala sur une période allant des années 1830 aux années 1860. Depuis son achèvement et après quelques adaptations, il forme ce que l'on appelle la ceinture Pichard, qui emprunte le Grand-Pont, la rue Haldimand, celle du Tunnel, le Tunnel lui-même, la rue Dr-César-Roux, celle de la Caroline et l'avenue Benjamin-Constant. La réalisation du prolongement de la chaussée du Grand-Pont jusqu'à Chauderon fit partie de ces travaux.

Durant la seconde moitié du 19e siècle, le système viaire se branchant sur la boucle de la ceinture Pichard fut étoffé par l'aménagement de routes nouvelles qui s'y greffèrent de manière radiale, doublant parfois les axes existants. Ainsi, à l'ouest, on construisit l'avenue d'Echallens entre Chauderon et Montétan, puis on la prolongea en direction de Romanel et Cheseaux (1847–1854) ; on aménagea également la route menant de Montétan à Prilly (1864), ainsi que, entre Chauderon et Dorigny, une nouvelle route de Genève (avenue de Morges et du Chablais, 1852–1858). Au nord, le réseau s'enrichit de la route du Pavement (1856–1859) et de la nouvelle artère de la Borde (premier tronçon en 1874–1875). Enfin, à l'est, on projeta en 1873 une nouvelle chaussée de Lausanne à Belmont (avenue de Chailly), et surtout l'on créa, entre 1867 et 1877, les avenues du Théâtre et de Rumine.

En outre, les autorités développèrent peu à peu les éléments d'une nouvelle pénétrante, résultant du voûtage du Flon et du comblement de son vallon. Ces travaux permirent la création de la rue Centrale (1871–1873) et de son prolongement, la rue Saint-Martin (1877–1886). En ajoutant l'avenue du Grey, développée plus tard sur un tracé secondaire remontant au Moyen Age, et sans prendre en compte le secteur entre Saint-François et le Léman, dont on parlera plus tard, Lausanne possédait alors l'essentiel de l'armature viaire qui l'irrigue aujourd'hui encore.

Plan de 1875

Alors que sa population commençait à croître, la ville ne déborda que peu de ses limites médiévales entre le début du 19e siècle et les années 1870. A cette date, comme on peut le voir sur le plan de la ville publié en 1875, les secteurs d'origine médiévale – la ville et ses faubourgs – rassemblent la majorité du bâti ; ils sont entourés par un semis plus ou moins dense de bâtiments généralement isolés les uns des autres, dont la majorité a depuis lors disparu. Une urbanisation marquée occupe déjà le secteur situé entre les places du Tunnel et de la Riponne.

Fin du 19e siècle, début du 20e siècle : développement des voies de communication et extension du tissu urbain

Premier bateau à vapeur de Suisse, le Guillaume Tell sillonna le Léman dès 1823, améliorant de manière significative la durée des trajets effectués jusqu'alors en diligence. Une avancée bien plus marquante fut apportée par l'arrivée du chemin de fer à Lausanne en 1856, qui allait bientôt rendre l'agglomération atteignable de l'Europe entière en moins de huit heures. Pour que le tracé de la voie ferrée puisse être aussi horizontal que possible, la gare fut construite à flanc de coteau, à quelques 400 mètres en contrebas de Saint-François. Occupant d'abord l'extrémité d'une voie de raccordement à la ligne Morges–Yverdon, elle devint un véritable nœud ferroviaire avec l'établissement des lignes vers Genève, Vallorbe et la France, Berne, le Valais et l'Italie, notamment suite au percement du tunnel du Simplon. Terminé en 1906, cet ouvrage permit la mise en circulation de la ligne du Simplon-Orient Express, sur laquelle Lausanne figura en bonne place. La reconstruction de la gare en 1911–1916 confirma son statut. La station fut un élément important du développement de la ville ; elle lança l'urbanisation du coteau situé en aval du noyau historique, urbanisation qui commença avec le lotissement situé sur les terrains s'étendant entre la station et Saint-François, suite à la connexion de ces deux secteurs par la suite de rampes que sont les avenues de la Gare, de Georgette et du Théâtre.

A une échelle régionale, la construction du chemin de fer Lausanne–Echallens, inaugurée en 1873 et prolongée jusqu'à Bercher en 1889, ainsi que de la ligne de tramway du Jorat, qui relia La Sallaz à Moudon en 1902 et fut prolongée jusqu'à la place du Tunnel en 1910 – finalement remplacée en 1963 par un service de bus –, facilitèrent la circulation des personnes et des marchandises depuis l'arrière-pays agricole, d'où la ville tirait son approvisionnement. De 1899 à 1948, le funiculaire Lausanne–Signal permit d'atteindre facilement, depuis la place du Vallon, l'éperon du Signal et le bois de Sauvabelin, secteur dédié aux loisirs et au tourisme dont le développement débuta avec l'aménagement d'un lac artificiel en 1888.

Essor touristique sur les rives du Léman

Dans le cadre de l'exploitation touristique du paysage lémanique entreprise notamment par le biais d'hôtels de luxe s'égrenant le long des rives du Léman, le Beau-Rivage Palace fut édifié à Ouchy entre 1857 et 1861. S'ajoutant à l'ancien Logis d'Ouchy (actuel hôtel d'Angleterre) – celui-ci apparaissant comme le premier véritable hôtel de tourisme installé à Lausanne ou dans les alentours depuis sa reconstruction en 1775–1779 –, ce palace lausannois marqua le début de l'essor touristique de la partie orientale des rives ; la partie occidentale étant, quant à elle, réservée aux activités laborieuses, ce qui explique la présence à cet endroit, encore de nos jours, du port marchand, de la Sagrave et du chantier naval de la Compagnie générale de navigation sur le Lac Léman (CGN). Ce dernier, comme le siège de cette même compagnie, déménagea de Morges à Ouchy en 1888. Auparavant, du Moyen Age au milieu du 19e siècle, les rives du Léman étaient considérées comme insalubres et peu ou pas habitées ; il n'existait d'ailleurs pas de voie qui les longeait. De plus, le niveau du lac connut d'importantes variations saisonnières jusqu'à la Convention intercantonale de 1884 et le règlement du pont de la Machine à Genève (1892), qui permirent de le stabiliser par l'augmentation de la capacité du Rhône par dragage et la construction d'un barrage de régulation. Les travaux d'aménagements commencèrent le long des rives dans la seconde moitié du 19e siècle. En 1861, les premiers bains publics de Lausanne furent ouverts au Denantou, marquant le début de l'intérêt de la population pour un usage du lac et de ses berges comme zone de loisirs et de détente. Il fallut toutefois attendre 1880 pour que la

baignade se développât, notamment grâce aux bains de Cour, livrés en 1888.

Economie

L'agglomération ne connut pas d'essor industriel au 19e siècle ; la petite industrie et la production manufacturière ne rassemblèrent en effet pas les masses d'ouvriers que concentrèrent les grandes usines de certaines villes. Aujourd'hui toutes disparues, les unités de production se trouvaient principalement le long des rivières ; vers 1830, une soixantaine de moulins, clouteries, tanneries et autres petites usines s'égrenaient par exemple le long du Flon et de ses dérivations. Seuls quelques établissements industriels d'une certaine importance se développèrent au cours du siècle. Tous trois fermés ou déplacés hors de la commune à la toute fin du 19e siècle, les principaux étaient les tanneries Mercier, la fabrique de chaussure Steinhauser-Auckenthaler et la « chocolatière » Kohler. A la même époque, une crise structurelle toucha l'artisanat (tailleurs, cordonniers, tailleurs de pierre). Occupant dans leur ensemble la majorité des forces de travail – locales et immigrées –, les entreprises de construction furent par contre prospères, notamment à partir des années 1870, époque du premier démarrage immobilier lausannois. L'imprimerie représentait également un secteur important.

Le secteur tertiaire, quant à lui, connut un essor dès le milieu du 19e siècle. Les banques, les assurances et l'hôtellerie s'imposèrent comme des moteurs de l'économie lausannoise. La Banque cantonale vaudoise, le Crédit foncier vaudois – qui a fusionné avec la Banque cantonale vaudoise en 1995 –, l'Union vaudoise du crédit installèrent alors leur siège central à Lausanne, tout comme les assurances, telles la Société vaudoise de secours mutuels – actuelle SUPRA Caisse maladie et accident –, La Suisse – deuxième plus ancienne compagnie d'assurances de Suisse, au rayonnement romand jusqu'à son démantèlement entre 2005 et 2007 –, et la Mutuelle vaudoise – coopérative aujourd'hui à la tête du groupe Vaudoise Assurances. A cette époque, Lausanne se transforma également en un important centre d'administration, abritant notamment celles des postes, des télégraphes, des douanes et des chemins de fer. Le premier grand magasin (Innovation) ouvrit en 1907. Le tertiaire s'imposa définitivement au tournant du 20e siècle, occupant plus de 50 % des actifs entre 1888 et 1910.

Apparaissant comme un secteur à haut rendement et profitant de la bonne desserte de la ville par la route, le lac et le rail surtout, l'industrie hôtelière fleurit dès 1880 et fut l'une des forces les plus actives et les plus puissantes dans la transformation de la localité dans l'avant-guerre de 1914. En 1898, on comptait quelque 211 pensions et hôtels abritant une clientèle aisée ; dix ans plus tard, on dénombrait une trentaine d'hôtels de premier et de second rang. L'activité connut un véritable boom au début du 20e siècle : les nuitées passèrent de 190 728 en 1901 à 510 000 en 1913. En même temps qu'ils tiraient parti du site en s'implantant à des endroits stratégiques, les nouveaux établissements en accéléraient le développement en terme d'infrastructures (réseau des routes, des quais, des moyens de transports) et d'équipements (construction du casino de Montbenon). Inaugurés entre les années 1890 et 1910, les plus importants furent les hôtels du Château d'Ouchy et du Parc (renommé Aulac) à Ouchy, le Royal-Hôtel à flanc de coteau, ainsi que l'hôtel Cécil – aujourd'hui clinique – le Grand Hôtel de la Paix et le Lausanne-Palace – qui engloba l'ancien hôtel Beau-Site – sur la moraine de Montbenon.

C'est l'infrastructure hôtelière et touristique qui, entre autres, rendit possible, surtout dès les années 1890, le développement de structures hospitalières ; ce mouvement fut également favorisé par la présence de l'hôpital cantonal et par la fondation de la Faculté de médecine. Grâce au renom de plusieurs praticiens – notamment César Roux, Marc Dufour, Jules Gonin –, Lausanne fut considérée, au début du 20e siècle, comme une « Mecque » médicale, principalement dans le domaine de la chirurgie. La ville hébergeait alors notamment l'asile et l'hôpital des aveugles ainsi que la clinique de La Source, issue de la première école laïque d'infirmières au monde. Celles de Bois-Cerf et de Montchoisi suivirent dans le premier tiers du 20e siècle.

L'agglomération accueillit également de nombreux pensionnats ; leur essor – 8 en 1860, 81 en 1890,

105 en 1900 – montre la vocation de Lausanne comme lieu d'étude et d'apprentissage des langues. Leur type architectural souvent proche de celui des villas locatives ou des immeubles d'habitation fait qu'ils se fondent aujourd'hui dans le tissu bâti. Parmi les nombreuses institutions d'éducation et d'instruction privées, on peut citer la Brillantmont International School, implantée dès 1894 sur la colline de Mousquines/Bellevue ou encore l'Ecole Nouvelle de la Suisse Romande qui trouva dès 1906 à Chailly, à l'écart des turbulences de la ville, le cadre campagnard qu'elle recherchait.

Modification de la topographie

Entamés en 1812, poursuivis – notamment pour des raisons sanitaires telles l'épidémie de choléra en 1832 – et menés jusque vers 1970, le voûtage du Flon et de la Louve, qui fonctionnaient jusqu'alors comme égouts à ciel ouvert, puis le comblement partiel de leurs vallées modifièrent profondément le cadre naturel du site. Entrepris sur la majeure partie de leurs cours sur le territoire communal – de l'usine Tridel jusqu'à son delta en ce qui concerne le Flon, et du bois Mermet jusqu'à la place Pépinet, où elle se jette dans le Flon, quant à la Louve –, les travaux de remblaiement favorisèrent la croissance de la structure urbaine. Les remblais provenaient notamment des percements de tunnels entre Lausanne et Ouchy. La mise à disposition de nouveaux terrains et leur exploitation tant en surface qu'en sous-sol permirent en effet le développement des infrastructures et des équipements, celui des activités artisanales et industrielles – lorsque les avancées techniques purent fournir à celles-ci une énergie délocalisée – ainsi que l'extension de l'habitat et la création de secteurs d'agrément. Grâce à ces travaux d'envergure apparurent notamment les places de la Riponne et du Tunnel, les rues des Deux-Marchés et de la Borde sur le cours de la Louve, ainsi que la place du Vallon, les rues du Nord, Saint-Martin et Centrale, le quartier du Flon, le secteur de Sébeillon-Sévelin ainsi que la Vallée de la Jeunesse sur celui du Flon. Les comblements adoucirent de manière significative le relief jusque-là très prononcé des sillons traversant la ville.

Jean-Jacques Mercier-Marcel : liaison Lausanne–Ouchy et plate-forme du Flon

Le parcours de l'homme d'affaires Jean-Jacques Mercier-Marcel, ainsi que le destin de l'un de ses projets – qui engendra justement l'une des importantes modifications de la topographie lausannoise mentionnées ci-dessus –, illustrent de manière exemplaire les aléas de l'industrie et la réorientation des capitaux vers le secteur tertiaire. Reprenant la direction de la tannerie familiale en 1864, Mercier-Marcel recentra la production sur un seul produit, le veau ciré, qui s'exporta jusqu'aux Etats-Unis et fit la fortune de la maison. A la fin des années 1860, associé à l'ingénieur cantonal Louis Gonin, il se proposa de financer une connexion ferroviaire entre Lausanne et Ouchy. Comme entrepreneur, Mercier-Marcel y voyait les avantages, tant au niveau du tourisme que des échanges commerciaux, de faciliter la circulation des personnes, des marchandises et des matériaux de construction, ainsi que de relier les réseaux de transports lacustres, ferrés et routiers, étagés dans la pente. Au sein d'un vaste plan qu'il conçut pour favoriser le démarrage industriel de la ville, il imagina également créer, dans la vallée du Flon où aboutissait la liaison, une vaste plate-forme où pourraient se développer à leur aise des usines. Le Lausanne–Ouchy fut inauguré en 1877, sous la forme d'un funiculaire – le premier en Suisse –, tandis que l'important comblement de la vallée du Flon, commencé en 1874, se termina vers 1915, faisant surgir une spectaculaire aire de sept hectares, sur laquelle s'étend l'actuel quartier du Flon ; même si les édifices qui y furent érigés abritèrent finalement des fonctions d'entreposage et de magasinage plutôt que l'activité industrielle imaginée par les promoteurs. Quant à Mercier-Marcel, il décida de fermer la tannerie familiale en 1898 pour des raisons tant conjoncturelles que structurelles, dirigeant alors définitivement ses capitaux et son énergie vers l'immobilier et la gestion de ses actifs financiers.

Début d'une croissance urbaine soutenue

A partir des années 1870 et jusqu'en 1914, la surface bâtie commença véritablement à s'agrandir, avec un temps d'arrêt dû à la crise économique des années 1880. Ce fut le début de la transformation de Lausanne en ville de versant telle que nous la con-

naissons aujourd'hui. En plus d'avoir colonisé le coteau en aval de Saint-François, comme nous l'avons vu, l'extension urbaine s'étirait également le long des routes de transit. Ainsi, à la veille de la Première Guerre mondiale, l'urbanisation était presque continue sur les avenues convergentes d'Ouchy et de la Harpe ; elle se développait également sur leurs transversales, tandis qu'Ouchy présentait dorénavant un aspect urbain, suite à la reconstruction d'une partie de son front lacustre. Entre la gare et Saint-François, le phénomène de lotissement commencé dans les années 1870 du côté oriental s'étendait alors également du côté occidental, suite à la construction de l'avenue Louis-Ruchonnet (1901) et l'inauguration du Pont Chauderon (1905) qui améliorèrent la connexion entre la gare et la ville. Aux abords de la ville ancienne, les faubourgs se densifièrent, notamment suite au percement de la rue Pierre-Viret (1911–1915) dans le prolongement du Pont Bessières (1908–1910) – lequel améliora l'accessibilité au secteur administratif et universitaire de la Cité. Le noyau présentait un nouveau front méridional aux accents métropolitains, quasi continu et ouvert vers le paysage, allant de la place Chauderon jusqu'au sommet de l'avenue Benjamin-Constant. A l'est de la vieille ville s'était constitué un habitat cossu, depuis les rails jusqu'aux Mousquines et à Bellevue. Les routes de transit favorisaient le développement de lotissements à leurs abords, ce qui par effet de balancier leur attribuait une certaine importance ; ainsi, à l'ouest du centre, les constructions s'étageaient désormais entre la nouvelle route de Genève et l'avenue d'Echallens, jusqu'à la nouvelle avenue des Bergières en amont ; au nord du centre, elles suivaient la rue du Valentin et la rue de la Pontaise ; enfin à l'est du centre, elles accompagnaient, dans une moindre mesure, la rue du Bugnon et l'avenue de Béthusy. En périphérie, des amorces d'urbanisation apparaissaient dans des secteurs qui évolueront principalement au cours du 20e siècle : Cour, Montelly, Bellevaux, La Sallaz et Chailly. Ce dernier accueillait alors déjà plusieurs institutions : à l'Ecole Nouvelle de la Suisse Romande s'ajoutaient l'Asile de vieillards – actuel EMS La Rozavère – et le Foyer, hébergeant des personnes aveugles ou malvoyantes intellectuellement handicapées. Suite à l'acquisition d'un important bienfonds à cette même date, la Fondation Eben-Hézer ancra fortement sa présence dans le quartier lorsque Sœur Julie Hofmann acheta l'ancien hôtel de la Prairie (1920) et y fit construire un asile (1933) – actuelle Maison Julie Hofmann.

L'évolution du nombre des habitants illustre dans ses grandes lignes l'évolution de l'agglomération. Alors que la population avait quasiment doublé dans la première moitié du 19e siècle, la croissance démographique connut une première phase de croissance exponentielle entre 1850 et 1910, la ville passant alors d'environ 17 000 habitants à plus de 64 000 ; cet envol se prolongea probablement jusqu'au début de la Première Guerre mondiale, en 1914. Ce fort afflux démographique était alimenté par l'exode rural indigène ainsi que par l'immigration étrangère ; Lausanne était ainsi par exemple, au 19e siècle, l'une des villes de Suisse les plus prisées par les Anglais, pour la plupart des rentiers.

En 1875, le Tribunal fédéral, l'un des organes de la Confédération issu de la constitution de 1848, devint permanent et fixa son siège à Lausanne ; il s'installa dans le nouveau Palais de Justice de Montbenon en 1886, avant de déménager à Mon-Repos en 1927. Suite à la nouvelle Constitution fédérale de 1874, qui consacra la naissance d'une armée nationale, une caserne d'infanterie fut inaugurée à la Pontaise en 1882 ; elle fut accompagnée d'une vaste place d'armes, qui se déployait au nord jusque sur le territoire de la commune de Romanel. L'espace vert qui s'étend jusqu'au quartier de la Pontaise servait alors de terrain d'exercice.

Création d'un nouveau centre urbain

Le développement des voies de communication au cours du 19e siècle transforma la place Saint-François en un important carrefour routier. La place et ses abords connurent un profond remaniement. Le faubourg du Chêne (actuelle rue du Grand-Chêne) fut presque entièrement remodelé à partir des années 1880. Les bâtiments conventuels situés au sud de l'église furent démolis vers 1895, au moment de la création du réseau des tramways, dont toutes les lignes convergeaient vers cet endroit. La fonction commerciale de la place se renforça : palais bancaires et administratifs, grands magasins y établirent le centre des

affaires de la ville « moderne », au détriment du centre historique et politique de la Palud.

Première floraison d'équipements communautaires

Plusieurs « palais » scolaires furent érigés aux abords du noyau historique, notamment plusieurs collèges, dont le premier fut celui de Saint-Roch (1874) ; construits en grande partie avant la Première Guerre mondiale, ils suivirent notamment les principes hygiénistes tout en se rattachant aux théories du rationalisme académique français du milieu du 19e siècle. Une même volonté de normalisation sera à l'origine de la mise au point par le Centre de rationalisation et d'organisation des constructions scolaires du système constructif dit CROCS utilisé pour ériger les nouveaux édifices d'enseignement dans les années 1960 et 1970. A part les collèges, le tissu urbain est encore marqué de nos jours par plusieurs autres édifices scolaires érigés pour abriter des établissements publics communaux ou cantonaux : Ecole supérieure de jeunes filles (1888) à Villamont, école Vinet (vers 1897) à la rue du Midi, Ecole Normale fondée en 1837 et installée dans ses murs au Bugnon en 1901, Ecole de commerce (1914) à Beaulieu et, dans un autre registre formel, le collège classique (1937) ; tous ces édifices accueillent aujourd'hui des étudiants d'autres filières que celles prévues à l'origine.

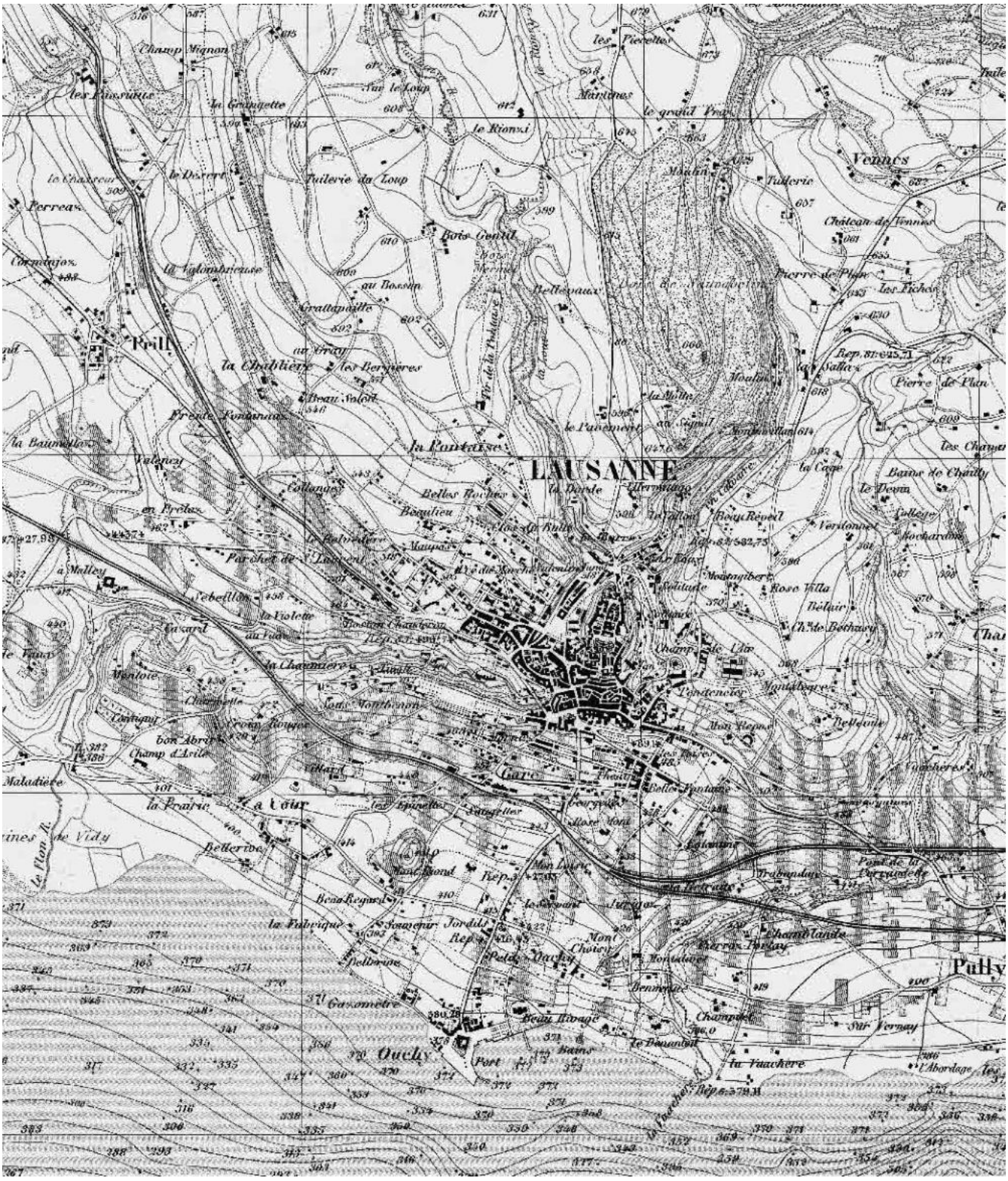
Première édition de la carte Siegfried

Publiée en 1894, la première édition de la carte Siegfried documente le début de la croissance urbaine lausannoise. Le noyau historique, avec ses faubourgs, se distingue facilement par sa densité bien supérieure à celle des développements qui commencent à coloniser ses environs plus ou moins proches, y compris vers la gare et à Ouchy. Au-delà, bien que ponctuée par un nuage de bâtiments isolés, essentiellement des maisons de campagne et des fermes, toutes dotées de jardins, la majeure partie du site présente une image campagnarde par les nombreux prés, champs et vignes qui peuvent encore s'avancer, à cette époque, assez près de la vieille ville. Le traitement graphique du vignoble fait bien ressortir son emprise à partir des rives du Léman déjà, mais surtout à partir d'une altitude de 400–440 mètres jusqu'à environ 500–550 mètres – le noyau urbain se trouvant ainsi comme serti sur sa limite supérieure. En aval de la ligne de chemin de fer se trouvent Cour, légèrement à l'ouest, et Ouchy, accessible par le funiculaire, tandis que l'ancien centre de Chailly, aujourd'hui englouti dans une zone résidentielle, se situe à l'est.

Principaux types et distribution du bâti

Les années 1870 à l'avant-guerre de 1914 furent particulièrement propices à la construction d'immeubles de rapport, généralement orientés parallèlement aux courbes de niveaux et implantés en ordre détaché. L'époque fut également favorable à l'édification de maisons individuelles ou locatives le long des principales voies d'accès. L'urbanisme de cette époque ne fut toutefois pas rigide ; il présente encore aujourd'hui des images variées, où se côtoient des caractères parfois opposés : groupes homogènes et mixtes, espaces à caractère urbain et tissu lâche, laissant la place à d'imposants jardins, ordres contigus et discontinus, volumes imposants et modestes. L'avenue Georgette, celle de la Gare et plusieurs endroits du quartier Sous-Gare illustrent nettement cette caractéristique. La substance bâtie présente en outre un caractère souvent cossu, en lien avec l'essor économique que connut la localité à cette époque. De nombreux témoins illustrent de manière remarquable les différents courants artistiques qui ont marqué cette période (éclectisme, Art nouveau, régionalisme).

D'une manière générale, les conditions d'ensoleillement et la vue réglèrent la répartition des différents types de construction. Dans le secteur de l'avenue du Mont-d'Or, par exemple, une gradation du gabarit permit de garantir un maximum de lumière à chaque logement, avec la construction de maisons individuelles au sud, de maisons locatives en amont, puis d'immeubles au nord. Les endroits les mieux exposés furent souvent réservés à l'habitat de la population aisée. Le lotissement de la colline de Bellevue, un remarquable promontoire, fut à ce titre exemplaire ; il conduisit à la création d'une « cité-jardin » pour la grande bourgeoisie, dont le système de voirie s'inspirait des théories urbanistiques pittoresques de Camillo Sitte. Au contraire, et ce déjà dès avant les années 1870, les pentes escarpées et les secteurs sans vue, qui pouvaient se trouver proche du centre ou plus en périphérie, furent dévolus à l'habitat prolétaire – comme



Carte Siegfried, première édition 1873, 1: 25 000

au Vallon, à la place du Tunnel, à la Borde, à la Pontaise ou à Bellevaux. Cette hiérarchisation se retrouve parfois même au sein d'un même secteur ; l'opération planifiée directement au sud de la gare, menée par la Société foncière des boulevards, en est un exemple éloquent : résidences « patriciennes » au boulevard de Grancy ; habitation de moyenne et petite bourgeoisie au sud de la rue du Simplon ; habitation ouvrière, activités artisanales et de passage – hôtels – à proximité immédiate de la gare, au nord de la rue du Simplon.

L'initiative du développement urbanistique fut laissée dans un premier temps aux mains des privés. Les promoteurs privilégièrent souvent les opérations immobilières de fort rendement, destinées de fait aux classes moyennes et supérieures. Ainsi, à cause de la forte augmentation de la population et malgré un grand nombre de constructions, le tournant du 19e au 20e siècle fut une période où sévit la pénurie de logements. Entre la seconde moitié du 19e siècle et l'avant-guerre de 1914 n'apparurent que de rares bâtiments ou quartiers d'habitat sociaux ; ces réalisations furent principalement issues de milieux philanthropiques ou coopératifs. Construits suite notamment à la première enquête sur le logement pilotée par André Schnetzler de 1894 à 1896, les quatre immeubles sis à la Rue Aloys-Fauquez 29–43, à Bellevaux, représentent la seule entreprise de logement municipal du 19e siècle. Ils constituent par ailleurs les premiers logements sociaux dans ce secteur. Il convient également de mentionner la cité-jardin de Prélaz (1919–1921), l'un des exemples du « modèle helvétique » en la matière ; elle combine habitations collectives et individuelles au sein de vastes surfaces libres pour la récréation et le jardinage. Quelques années plus tard, une opération similaire fut menée à Bellevaux pour le compte de la Société coopérative de la Maison familiale ; cette réalisation n'intégra cependant pas de volet communautaire.

Nouveaux équipements religieux

Suite à la Réforme, les paroisses médiévales lausannoises avaient été réunies en une seule. Des églises, seules l'ancienne cathédrale et Saint-François – le temple d'en bas – avaient subsisté, auxquels s'ajouta le nouveau temple protestant de Saint-Laurent, érigé au 18e siècle à l'emplacement d'un ancien sanctuaire médiéval. Malgré l'augmentation de la population, Lausanne continua au 19e siècle à ne former qu'une seule circonscription ecclésiastique. Aux trois églises en fonction s'ajoutèrent alors celles d'Ouchy (1840) et de Chailly (1902), la seconde devenant paroissiale dès son inauguration. Il fallut attendre 1910 pour que l'ancienne paroisse soit divisée (Cité, Saint-Laurent, Saint-Paul, Saint-François, Ouchy). Les fidèles de l'Eglise libre, créée en 1847 en opposition à l'Eglise nationale, se réunissaient dans quatre chapelles, dont celle des Terreaux. La fusion entre les deux Eglises en 1966 entraîna un remaniement des lieux de culte, tandis que la profonde réorganisation de l'Eglise évangélique réformée en l'an 2000 entraîna une restructuration des paroisses lausannoises, désormais au nombre de huit. Après la création au 19e siècle d'un certain nombre de champs du repos hors les murs de la ville (Sallaz, Pontaise, Montoie), les autorités – sommées de trouver une solution pour répondre à leur exiguïté face à l'accroissement de la population – firent réaliser à partir de 1922 un nouveau cimetière central unique au Bois-de-Vaux ; il sera doublé par celui de Montoie dans les années 1970.

La diversité des communautés et des cultures religieuses présentes à Lausanne à la fin du 19e siècle est révélée par la variété des lieux de cultes installés au centre-ville ou à ses abords. Les catholiques érigèrent l'église Notre-Dame dans les années 1830 – premier sanctuaire catholique édifié depuis la Réforme, qui deviendra basilique mineure en 1992. Ils constituèrent une deuxième paroisse en 1916 autour de l'actuelle église du Sacré-Cœur, remontant à 1879. Entre 1867 et 1910 apparurent les églises anglaise et écossaise, la synagogue ainsi que les chapelles adventiste et apostolique ; deux communautés de langue allemande édifièrent en outre chacune un lieu de culte : l'église méthodiste déjà évoquée et le temple de Villamont. A cette liste s'ajoute l'église orthodoxe grecque, érigée plus tard, vers 1922. Après avoir construit plusieurs églises au 20e siècle, les catholiques, qui forment actuellement la communauté religieuse principale (32 % en 2013), sont dorénavant répartis dans dix paroisses dont les limites débordent parfois du territoire communal.

Rayonnement international

Lausanne accueillit en 1867 le deuxième congrès de l'Association internationale des travailleurs, en 1869 et 1871 le congrès de la Paix et, en 1922–1923, l'importante conférence pour la question d'Orient (révision du Traité de Sèvres), qui déboucha sur la signature du Traité de Lausanne, document jetant notamment les bases de la Turquie actuelle. En 1984 enfin, elle sera le cadre de la première conférence internationale pour une réconciliation au Liban.

En 1915, le baron Pierre de Coubertin, rénovateur des Jeux olympiques modernes, fixa à Lausanne le siège officiel du Comité international olympique (CIO). Disposant d'un stade construit en 1924 à Vidy, la Ville proposa une première fois sa candidature – sans succès – pour les Jeux Olympiques de 1928. En 1920 fut ouvert le premier Comptoir Suisse à Beaulieu, à l'emplacement d'une ancienne place d'armes ayant accueilli de grandes manifestations populaires, comme le Festival Vaudois en 1803, le Tir Fédéral en 1836 et 1876, ou la Fête fédérale de gymnastique en 1909 ; à la halle primitive érigée à cette époque s'ajouteront plusieurs espaces d'expositions ainsi que des équipements, dont un théâtre. Tandis que s'ouvrait la prison de district (1904) à l'est de la route des Plaines-du-Loup, une partie des terrains militaires situés en amont de la caserne de la Pontaise se mua principalement en zone sportive à partir du début du 20e siècle. Cette fonction fut renforcée avec l'édification du vélodrome, vers 1922. Les terrains situés plus au nord devinrent, en 1911, l'une des premières places d'aviation civile du pays. Après des débuts prometteurs (ligne vers Paris en 1921) et un apogée dans les années 1930 (liaisons vers Lyon, Marseille, Barcelone, Berlin, Budapest), l'aérodrome – actuellement aéroport – de la Blécherette s'effaça devant celui de Genève ; durant la Seconde Guerre mondiale, il fut au service de l'aviation militaire, qui pouvait y utiliser un hangar érigé en 1924.

Alors que les premières émissions radiophoniques émises à Lausanne remontent à 1922, Radio-Lausanne s'installa en 1935 dans la nouvelle Maison de la Radio, à La Sallaz. Devenue Radio Suisse Romande en 1974, l'entreprise fusionnera en 2010 avec sa consœur Télévision Suisse Romande pour créer l'actuelle Radio Télévision Suisse.

Premiers outils de planification urbaine

Le premier règlement communal du plan d'extension fut voté en 1897 ; il s'agissait pour la première fois de définir les droits de la collectivité face aux propriétaires afin de permettre l'ouverture de nouvelles rues et l'établissement de nouveaux quartiers par le respect d'un minimum de règles, telles que les alignements et les hauteurs. Après une première révision en 1904, un nouveau règlement fut voté en 1911. Il compléta les moyens à disposition de l'autorité et étendit ses principes à l'ensemble du territoire communal. Il limita en outre la hauteur des constructions dans certains quartiers ; le nombre d'étages fut alors réduit à trois, mansardes comprises. Une nouvelle révision commencée en 1933 et adoptée en 1942 mit en place la notion de zone, dans le but de « favoriser et de maintenir une spécialisation des quartiers. Cette spécialisation est un élément d'ordre et permet d'éviter la construction rapprochée d'immeubles de destination fort différentes, qui se nuisent réciproquement et dont le voisinage constitue une erreur esthétique ». Le primat de la cohérence des quartiers sur celle de la ville dans son ensemble mena à une urbanisation alvéolaire et décentralisée, loin des grands gestes urbanistiques ou des solutions types généralement adoptées pour gérer une forte croissance urbaine, comme par exemple la standardisation des gammes typologiques, le gonflement des gabarits ou la généralisation de l'ordre contigu. Le nouveau règlement fut en outre guidé par le principe de baisse progressive de la densité bâtie du centre vers la périphérie. La diminution des hauteurs et l'augmentation des distances entre bâtiments dans la « zone périphérique » y favorisèrent particulièrement le maintien d'un caractère paysager.

Réclamé à partir de 1860, le plan directeur d'extension fut quant à lui approuvé en 1905, après une série de consultations, dont celle, décisive, de la Commission d'Art Public (future section vaudoise de Patrimoine suisse). Cette première planification des voies de circulation, qui devait favoriser la transformation des environs ruraux en quartiers ordonnés, ne comportait

ni alignements grandioses ni rues en damier, mais plutôt des voies sinueuses qui épousent la topographie et engendrent un certain effet pittoresque.

20e siècle : Accélération de l'extension urbaine

Après une interruption causée par la Première Guerre mondiale, la ville s'étendit considérablement au cours du 20e siècle, colonisant la majeure partie du territoire communal, hormis les zones foraines. Cette expansion urbaine, essentiellement résidentielle, fut particulièrement prononcée jusqu'à la fin des années 1950. Le coteau en aval de la gare s'urbanisa alors quasiment complètement ; il n'y subsiste que quelques poches de verdure fonctionnant comme parcs urbains ou cimetières. A l'ouest, le développement suivit notamment les pénétrantes ; les activités artisanales et industrielles investirent le secteur de Sévelin, sur une plate-forme située dans le prolongement du quartier du Flon, tandis que la gare aux marchandises située jusqu'alors aux abords directs de la gare CFF s'installa dans les années 1920 à Sébeillon – elle sera réaménagée dans les années 1950. Du côté oriental de la localité, les vastes surfaces autour de Chailly, jusqu'à La Sallaz au nord et Chissiez au sud, se couvrirent d'un tapis composé principalement de maisons individuelles ainsi que d'immeubles résidentiels de taille modeste.

Dans les années 1960 et 1970, la ville conquit en particulier les parties supérieures et périphériques de son territoire. En se développant en hauteur, le bâti parvint à restreindre son expansion territoriale et fit surgir un habitat plus condensé, de type cité. Le mouvement d'accroissement urbain se termina dans les années 1970. La localité ne connut dès lors plus que quelques opérations ponctuelles de densification, qui n'eurent essentiellement qu'un impact marginal sur son image. Avec le grand projet de développement porté par la Municipalité et baptisé Métamorphose, dont les premières réalisations sont prévues pour 2020, Lausanne se trouve peut-être à la veille d'une étape importante de son devenir.

Profondes altérations dans la vieille ville

Alors que l'enceinte médiévale avait été démantelée quasiment intégralement entre la fin des 18e et 19e siècles – de la démolition de la porte Saint-Pierre en 1787 à la disparition de la porte Saint-Maire en 1890 –, le noyau historique subit d'importantes modifications au cours du 20e siècle, tant au niveau de sa structure que de sa substance. Menées dans le but de faciliter l'accès aux véhicules, au nom de préoccupations hygiénistes ou en vue de monumentaliser des bâtiments emblématiques, elles lui firent perdre en grande partie son caractère historique. Cité-Dessous fut déstructurée par le percement de la rue Pierre-Viret, dont le tracé coupa les connexions traditionnelles dans la ligne de pente, qui existaient entre la Cité et la Palud ; la démolition de l'important îlot Favre (1939), à l'est de l'actuel Musée de design et d'arts appliqués contemporains, entreprise afin de dégager la vue sur la cathédrale, créa un vide qui reste incongru par rapport à la spatialité historique du secteur. Dans le quartier de Bourg, la rangée méridionale de la rue de Bourg fut trouée pour créer de nouvelles voies, dans une optique de mise en valeur foncière du profond parcellaire médiéval – rue de la Paix (1908) et du Lion-d'Or (1911–1914) ; la construction des galeries Saint-François (1907–1909) introduisit ce même principe. La rue de Bourg elle-même fut quelque peu dénaturée par plusieurs reconstructions et surtout par la transformation quasi systématique des rez. L'aménagement de la rue Centrale (de 1870 aux années 1940) provoqua la démolition de quasiment l'entier du tissu du quartier du Pont, effaçant par là-même toute continuité bâtie historique entre la Palud et Bourg.

L'évolution du tissu d'origine de la vieille ville se poursuivit dans la seconde moitié du 20e siècle. Plusieurs rangées de maisons y furent démolies et reconstruites. La dernière opération de ce type eut lieu au début du 21e siècle au Rôtillon. A ces modifications d'ensemble s'ajoutèrent de nombreux changements de détails, modernisations ou remplacements d'édifices. L'ancienne bannière de Saint-Laurent, par exemple, vit apparaître plusieurs édifices commerciaux, administratifs et résidentiels à l'échelle imposante. Dans les années 1960, Marcel Grandjean disait déjà qu'il était « devenu de plus en plus difficile de discerner les traits de la ville ancienne dans le visage que nous offre celle d'aujourd'hui ». Les derniers secteurs reflétant encore le caractère ancien du noyau histori-



Carte Siegfried, 1928, 1: 25 000

que se trouvent autour de la place du Palud. La Cité, soit l'ancienne Cité-Dessus, a, quant à elle, été plutôt épargnée par ces modifications. Son tissu, profondément transformé entre 1500 et 1850 par la création d'espaces publics destinés au passage et à la promenade, conserve un caractère particulier, teinté, principalement autour de la place du Château, de son ancienne vocation universitaire (ancienne Ecole de chimie et de physique, 1883) et de la présence des institutions publiques. Initié en 1962, l'accès réservé aux piétons dans l'ensemble la vieille ville – excepté la rue Centrale – l'a soulagée de la pression du trafic motorisé et de ses aménagements encombrants.

Années 1930 : la construction comme mesure contre le chômage

Dans les années 1930, même au plus fort de la crise, de nombreux immeubles furent édifiés, principalement dans les abords de la vieille ville. Ces constructions le plus souvent cossues, créant parfois d'imposants complexes urbains qui regroupent une mixité de fonctions, constituent un remarquable corpus. Ils se caractérisent par leur riche matérialité, où se distingue fréquemment l'emploi du travertin, ainsi que par leurs lignes souvent arrondies. A l'est du noyau historique, les anciens faubourgs de Marterey et d'Etraz furent complètement remodelés selon un plan d'alignement adopté en 1926 qui incluait le secteur voisin de Mon-Repos. Ce secteur présente ainsi bon nombre d'immeubles de cette typologie. La réalisation la plus significative de cette époque et emblématique pour le paysage urbain lausannois est pourtant le complexe Bel-Air Métropole (1929–1932). S'inspirant de modèles américains, il combina mixité de fonctions et construction en hauteur, avec ossature métallique. Symbole urbain par excellence, sa tour fut l'objet d'une violente polémique entre défenseurs de l'image pittoresque de la ville et partisans d'une certaine modernité.

En parallèle à ces opérations privées s'effectuèrent des mandats publics destinés à contrer les effets de la dépression économique. C'est ainsi que le réseau routier lausannois fut en partie transformé afin de l'adapter à la circulation automobile alors en pleine croissance ; ces travaux furent financés par l'Etat qui y voyait la possibilité de diminuer les répercussions sociales de la crise économique. Pendant ces mêmes années 1930, furent reconstruits les bains publics de Cour – renommés Bellerive-Plage –, projet lancé par la Ville à partir de 1934, d'une part, pour favoriser le développement de l'éducation à l'hygiène, mais aussi pour lutter contre le chômage ; amorçant l'essor de la société des loisirs, cette infrastructure connut un succès populaire dès son inauguration en 1937.

Après 1942 : nouvelle morphologie urbaine

Dans le second après-guerre, alors que la ville franchit peu après 1945 le seuil des 100 000 habitants avec une courbe de croissance fortement ascendante, la morphologie urbaine resta caractérisée par un bâti peu dense, consistant pour l'essentiel en édifices dérivés de la maison locative ou en blocs résidentiels isolés, plus ou moins librement distribués dans un cadre verdoyant. Parallèlement à cette urbanisation lâche qui suivait les règles traditionnelles que sont les alignements en bordure de voirie ou le respect des gabarits, des ensembles résidentiels planifiés dotés d'équipements apparurent essentiellement jusqu'à la fin des années 1970. Formant une rupture d'échelle par leur taille et leur ampleur, ces opérations s'inscrivirent dans de nouveaux scénarios amenés par la modernisation des infrastructures. L'apparition de l'autoroute (1964), par exemple, valorisa des terrains jusqu'alors considérés comme périphériques, facilitant depuis l'ensemble du canton l'accès à la capitale qui concentrait les équipements publics.

Le règlement communal du plan d'extension de 1942 marqua un tournant dans l'aménagement de la ville : il instaura le plan de quartier, outil qui favorisa l'émergence de nouvelles morphologies urbaines. Cet instrument permettait en effet d'ériger des groupements bâtis dérogeant aux prescriptions en vigueur – longueurs maximales de façade, alignements à la voirie, hauteurs à la corniche, etc. – dans les différentes parties de la ville, pour autant que la densité calculée sur la surface globale concernée par l'opération ne dépassât pas celle qui était prévue pour le territoire en question. Au lieu de rentabiliser un bien-fonds par un semis monotone de constructions, il devenait ainsi possible de concentrer le bâti afin de préserver des espaces ouverts destinés à un usage communautaire (pelouses, aires de jeux, plantations, etc.).



Carte nationale, 1953, 1: 25 000

Les réalisations issues de ces plans de quartiers apparurent principalement sur les franges occidentales et septentrionales de la ville. Plusieurs virent le jour au sein de campagnes, dont les grandes parcelles offraient la taille indispensable à la concrétisation de ces projets. D'autres occupèrent l'emplacement d'équipements qui avaient migré en périphérie – les abattoirs de la Borde déplacés à Malley (1944), sur la commune de Prilly, ou le stand de tir de la Pontaise installé à Vernand-Dessus (1959), dans les zones foraines lausannoises.

Parmi les quartiers érigés sous ce régime figurent celui situé au chemin des Pyramides (1947–1950) et celui sis au chemin du Capelard (1948–1950). Il convient également de mentionner l'opération réalisée au sein de la campagne de Valency (1949–1959) abritant 800 logements. Sa conception permit de préserver d'importants dégagements paysagers aux abords de la maison de maître ainsi qu'en aval du parc public de Valency, aménagé à partir des années 1930 le long d'une importante pénétrante. On peut encore citer Boisy-Pierrefleur (1956–1963), au gabarit déjà plus élevé, dont le projet intègre une dimension paysagère.

Dans les années 1960 et 1970, l'échelle des groupements résidentiels (Borde, Champ-d'Asile, Devin, Entre-Bois II, Grey-Bergières, Rouvraie, Valmont) augmenta. Se référant à des modèles anglo-saxons, notamment à celui de l'unité de voisinage « neighbourhood unit », ils intègrent généralement des équipements scolaires, culturels ou commerciaux. Leur composition relève souvent d'un jeu subtil entre les masses étirées des barres et les corps élancés des tours. Certaines opérations jouent sur les décalages volumétriques (Pont-des-Sauges, Bourdonnette) ou sur la taille des bâtiments (Grangette, Praz-Séchaud) pour tempérer l'impact de la masse bâtie. Les unités de voisinage les plus importantes constituèrent autant d'événements sans précédent à l'échelle lausannoise, dans la mesure où elles furent systématiquement destinées à accueillir une population qui se chiffrait à plusieurs milliers d'habitants.

Le règlement communal du plan d'extension de 1942 introduisit également la notion de zone. Cette mesure eut des conséquences directes sur la répartition des équipements au sein du tissu urbain. Des pôles se créèrent petit à petit, tendant à spécialiser certaines parties de la ville. Ainsi, les nouvelles halles érigées pour le Comptoir Suisse à Beaulieu au cours des années 1950 transformèrent le lieu en un secteur dédié aux foires à l'échelle régionale, voire nationale. La reconstruction du stade de la Pontaise, menée dans le cadre de la Coupe du monde de football organisée par la Suisse en 1954, confirma la vocation sportive des Plaines du Loup. Dans la vallée du Flon, la construction du collège du Belvédère (1952) et des bâtiments abritant l'Ecole professionnelle pour les métiers de l'industrie et de l'artisanat (1955) esquissa les fondements d'un pôle d'enseignement et de formation spécialisée. La réalisation de la nouvelle Ecole de médecine (1955) au Bugnon contribua à l'expansion du secteur hospitalier dans les hauts de la ville, couronnée quelques années plus tard par la construction du Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (1971–82). L'établissement de la cité Val-Paisible à Chailly (1958) établit en quelque sorte le lieu comme foyer d'institutions. La tour Edipresse (1960–64), exprimant une « corporate architecture » tout droit venue des Etats-Unis, confirma le centre-ville comme secteur administratif.

Appropriation des rives du Léman

Bien que la construction des quais entre Ouchy et le Denantou, qui provoquèrent de l'engouement que connurent les rives du Léman dès la fin du 19e siècle, ait commencé en 1896, c'est entre 1930 et 1960 que les principaux aménagements des berges eurent lieu. Dès 1958, en prévision de l'exposition nationale de 1964 qui devait se dérouler à Vidy et dans la Vallée de la Jeunesse, d'importants travaux le long des rives entre Bellerive et le parc Bourget générèrent à Vidy un terrain de plus de 200 000 mètres carrés gagnés sur le Léman, où les Lausannois prirent l'habitude de se rendre pour la détente ou pour la pratique de sports. Bien que les édifices pour cette exposition aient été conçus comme des éléments provisoires, quelques objets non dénués d'intérêt subsistent aujourd'hui, comme le théâtre de Vidy et les réalisations en béton du jardin d'enfants Nestlé dans la Vallée de la Jeunesse. L'événement avait été l'occasion d'élaborer un plan de développement urbanistique dont découlèrent notamment la construction

du premier grand tronçon autoroutier suisse, reliant Genève à Lausanne, l'établissement de l'avenue de Provence, l'aménagement paysager de la Vallée de la Jeunesse et l'installation d'un nouveau port. Le projet de la cité de Champ-d'Asile, située aux abords directs de l'exposition, avait également été conçu dans ce contexte. Ses trois tours résidentielles dominent un autre témoin de 1964, le rond-point de la Maladière, qui constitue aujourd'hui l'une des portes majeures de la ville. L'influence d'Expo 64 semble avoir pesé sur l'explosion de la population lausannoise ; la localité connut en effet dans les années 1960 le taux de croissance le plus élevé des grandes villes suisses.

21e siècle : Lausanne, ville-centre au cœur d'une aire métropolitaine

En plus d'illustrer l'important développement urbain, l'évolution de la population lausannoise au cours du 20e siècle relève un destin partagé, dans ses grandes lignes, par les autres grandes villes suisses. La vive croissance des dernières décennies du 19e siècle reprit à partir de 1930 environ et se poursuivit jusqu'à un pic en 1972, le nombre d'habitants passant alors d'environ 76 000 à près de 141 000. Jusqu'à la fin du 20e siècle, la ville perdit ensuite des résidents au profit des zones périurbaines ; sa population atteignit un plancher d'environ 123 000 habitants en 1997. Malgré cette diminution, Lausanne a plutôt bien résisté, depuis 1980, au recul démographique qui frappe les villes-centres. La population augmenta à nouveau à partir de 1997, dépassant en 2013 la marque de 132 000 habitants (population résidente permanente), ce qui en fait la quatrième ville de Suisse par sa population. Entre 1850 et 1914, la proportion des étrangers passa de 6 à 25 %. Après une baisse de ce taux durant les deux guerres mondiales, elle s'est élevée depuis 1950 (42 % en 2013) – Lausanne était d'ailleurs en 2001, après Genève, la grande ville suisse comptant la plus grande population étrangère. L'éloignement progressif du bassin d'émigration vit de nouvelles communautés religieuses se former ; les musulmans inaugurèrent ainsi en 1979 un Centre islamique situé dans des locaux à la place de la Gare qui devint en 2008, suite à son déménagement dans le quartier Sous-Gare, la mosquée de Lausanne.

Un certain clivage ethnico-culturel et socio-économique se distingue entre l'est et l'ouest de la ville. Dans la partie occidentale vit la plus grande partie de la population immigrée ; c'est là également que se trouvent les revenus plus modestes. A l'inverse, le secteur oriental abrite une population en majeure partie suisse et plutôt aisée. L'axe vertical séparant les deux types de contribuables ne traverse pas le centre de la ville, mais le contourne par l'est : les « beaux quartiers » lausannois forment ainsi un croissant doré, évitant le centre-ville dont les anciens immeubles bon marché retiennent surtout des travailleurs étrangers à faibles revenus (rue de l'industrie, place du Nord, rue Centrale, etc.).

La localité joue aujourd'hui un rôle qui dépasse largement ses frontières communales. Au niveau cantonal, son évolution en ville-centre remonte au 19e siècle ; alors qu'en 1850 elle ne comptait que 8,5 % de la population vaudoise, elle en rassemblait 17,8 % en 2013. Cette concentration est actuellement en diminution, car, à la commune de Lausanne seule, se substitue désormais, comme cœur du canton, une aire urbaine d'échelle régionale connaissant un développement soutenu. En effet, à partir du milieu du 20e siècle, le territoire communal ne fut plus en mesure de contenir l'afflux démographique qu'engendrait la fonction de ville-centre de Lausanne ; la population se trouva alors déplacée sur les communes avoisinantes. Délimitée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) et située au cinquième rang national en 2003, l'« agglomération lausannoise » regroupe, en 2013, 63 communes ainsi que 350 000 habitants. Elle s'étend – pour donner des repères généraux – de Lutry à l'est à Saint-Prex, Etoy et Aubonne à l'ouest, ainsi que jusqu'à Cossonay, Etagnières et Echallens au nord. Parmi les circonscriptions qui la constituent, 27 d'entre elles, dont Lausanne évidemment, ont adhéré depuis 2007 au Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM). Ces communes regroupaient ensemble 278 000 habitants et 160 000 emplois, soit respectivement 40 % de la population et 60 % des emplois du canton de Vaud en 2012. Selon les critères de l'OFS toujours, l'agglomération lausannoise, avec celles de Genève et de Vevey-Montreux, fait en outre partie de l'une des cinq aires métropolitaines de Suisse ; baptisée administrative-

ment Genève-Lausanne, elle est plus connue sous le nom de métropole lémanique – les autres étant Zurich, Bâle, Berne et Milan, à laquelle se rattache le Sud du Tessin.

Le développement du réseau ferroviaire régional au cours des deux dernières décennies du 20e siècle améliora nettement la connexion entre les différentes parties de l'agglomération lausannoise. La gare du Flon joue désormais un rôle prépondérant. Située à proximité de la place Saint-François – point de passage important sur le réseau de trolleybus –, elle a acquis une fonction de nœud ferroviaire dès 1991, date à laquelle fut inaugurée la ligne de tramway du sud-ouest lausannois (TSOL), reliant le centre de Lausanne à la gare de Renens et desservant notamment l'Université de Lausanne (UNIL) ainsi que l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL). Ce statut a été renforcé en l'an 2000, lorsque le terminus du Lausanne–Echallens–Bercher (LEB), qui se trouvait jusqu'alors à Chauderon, y a été installé. En 2008, le tracé du TSOL fur rebaptisé métro M1 lors de l'inauguration de la ligne de métro M2 Ouchy–Croisettes. Ce denier constitue l'extension naturelle de l'ancienne ligne à crémaillère Lausanne–Ouchy (1877) jusqu'à Epalinges.

Une ville aux multiples facettes

Au cours du 20e siècle, l'économie lausannoise continua de se tourner toujours plus vers le secteur tertiaire. Banques et assurances doublèrent leurs effectifs de 1910 à 1920. Durant le marasme des années 1914–1925, où la guerre de 1914 ferma les pensionnats et fit peiner l'hôtellerie, les services (commerce, transports) parvinrent à se maintenir, mais le secteur du bâtiment recula. L'imprimerie vit la création du futur Edipresse, le plus grand groupe de presse indépendant de Suisse romande jusqu'en 2012. Entre 1929 et 1939, le nombre des emplois augmenta de 20 %. Toutefois, de 1932 à 1936, une nouvelle dépression toucha le bâtiment et l'hôtellerie, qui bénéficiait pourtant de l'Ecole hôtelière (fondée en 1893) et d'un office du tourisme (1932). Le petit commerce souffrit lui de la concurrence de sociétés coopératives de grande distribution dès 1932–1933. Aujourd'hui, le secteur tertiaire reste vigoureux, bien que le commerce ait subi depuis 1991 une chute de ses effectifs, les grandes surfaces s'installant dans les communes voisines. La localité accueille plusieurs entreprises internationales, en particulier des sièges de sociétés multinationales. Le tourisme représente toujours un pan économique important ; réparties dans une trentaine d'établissements hôteliers, les nuitées se montent à 750 000 (2013). Le secteur secondaire (10 % en 2001), essentiellement représenté par les domaines de la manufacture et de la construction, continue de s'étioler.

Capitale olympique dès 1994, Lausanne s'est développée, autour du CIO, en centre administratif mondial du sport de haut niveau. En plus d'héberger les principales institutions liées au Mouvement olympique, elle constitue le siège d'une quinzaine de fédérations sportives internationales et du Tribunal arbitral du sport. Elle abrite également la Maison du sport international et le Musée Olympique – l'un des musées les plus fréquentés de Suisse. Par ailleurs, le meeting annuel Athletissima au stade de la Pontaise fait partie de la prestigieuse ligue de Diamant de l'Association internationale des fédérations d'athlétisme.

Même si l'UNIL ainsi que l'EPFL – créée en 1969 à partir de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne – ont quitté la commune dès 1970 pour Dorigny et Ecublens, à l'ouest de la localité, Lausanne continue de bénéficier de leur renommée. Elle accueille en outre sur son territoire, notamment, plusieurs filières de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) – Haute Ecole de Santé Vaud, Haute Ecole de travail social et de la santé, Institut et Haute Ecole de la Sante La Source, Haute Ecole de Musique de Lausanne, Ecole hôtelière de Lausanne –, ainsi qu'une école de gestion renommée, l'International Institute for Management Development, qui succéda en 1990 à l'institution fondée en 1957 par Nestlé.

Lausanne est également une ville d'art. Elle compte 21 musées, plusieurs théâtres, un opéra – l'ancien théâtre municipal –, qui est également le siège de l'Orchestre de chambre de Lausanne fondé en 1942.



Carte nationale, 1974, 1: 25 000

En outre, la vieille ville entretient une relation privilégiée avec la danse, à travers plusieurs compagnies, créateurs ou danseurs de réputation internationale. Elle accueille par exemple le Béjart Ballet Lausanne (1987) ainsi que l'Ecole-Atelier Rudra-Béjart (1992) et organise chaque année le Grand Prix de Lausanne (1973). Depuis 1948, elle abrite la Cinémathèque suisse.

Un urbanisme ayant préservé les caractéristiques paysagères

Mis à part dans le noyau historique compact, la végétation abonde à Lausanne, infiltrant largement un tissu extensif de constructions généreusement espacées. On peut y voir le résultat d'une urbanisation à l'échelle du paysage qui, dans un désir de mettre en valeur les caractéristiques pittoresques du site, aurait privilégié la fragmentation, la dispersion et la petite échelle. Les quartiers, développés au rythme d'opérations ponctuelles, sont en effet disposés comme autant de touches sur une toile impressionniste, le plan urbain ne trahissant guère, dans sa géométrie, l'influence d'une grande figure de composition.

Grâce à sa situation magnifiquement exposée, son image largement verdoyante et son aversion au diktat des grandes mesures de régularisation, la constatation que faisait Marcel Grandjean à propos de la ville historique reste correcte pour l'ensemble du territoire urbain : Lausanne est beaucoup plus une ville de points de vue qu'une ville de grandes perspectives.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Etablie sur la rive droite du Léman, la ville de Lausanne se trouve au cœur de l'arc lémanique. Cette position correspond aussi au centre du canton de Vaud : les frontières avec les cantons voisins les plus éloignées du chef-lieu se situent en effet dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres à vol d'oiseau de la ville.

Une commune multiforme

Selon une estimation effectuée en 1997, la commune de Lausanne couvre une superficie totale de 41,37 kilomètres carrés et se compose de 42,9 % d'agglomération, de 39,6 % de forêts et d'espaces verts, de 17,3 % de campagne et de 0,2 % de région improductive. Le territoire se découpe en une partie méridionale, occupée par la ville, et une partie septentrionale, composée de deux « zones foraines » distinctes, la première à l'ouest, la seconde à l'est, comportant quelques localités (Vers-chez-les-Blancs, Vernand-Dessus, etc.), des champs et principalement des grandes surfaces boisées. Les zones foraines occidentales sont délimitées au nord et à l'ouest par la vallée de la Mèbre. Les zones foraines orientales s'étendent jusqu'au Jorat, région dans laquelle se situe le point culminant (929 mètres) de la commune.

Un site en pente

La zone urbaine proprement dite s'étend principalement de la rivière de la Vuachère à l'est à celle de la Chamberonne à l'ouest et de l'autoroute, au nord, au bord du Léman, au sud. L'une des principales caractéristiques du territoire de Lausanne est qu'il se situe sur un coteau qui descend depuis le Jorat jusqu'aux rives du Léman. Vue du lac, la ville apparaît adossée au versant. Le dénivelé de la zone urbaine atteint quasiment 300 mètres en partant du port d'Ouchy (374 mètres) jusqu'au Bois-de-Sauvabelin (640 mètres), en passant par le centre-ville (495 mètres) et l'aéroport de Lausanne-Blécherette (600 mètres).

Un site au paysage vallonné

Plusieurs rivières traversant le coteau, grossièrement du nord au sud, marquent fortement le territoire communal. La Vuachère signale sa limite orientale et la Chamberonne sa limite occidentale. S'y ajoutent la Louve et son affluent, le Petit Flon, ainsi que le Flon et le Riolet. Ces cours d'eau constituent des repères importants dans le tissu urbain, formant des entailles parfois profondes dans le terrain. Leurs vallons, partiellement bordés de cordons boisés, créent des espaces de transition, parenthèses souvent bienvenues au sein de secteurs bâtis.

Une vieille ville sur trois collines

Le versant ne forme pas un pan uniforme et régulier. Il est modelé par trois éminences sur lesquelles

est installée ce qu'on appelle aujourd'hui la vieille ville, soit les quartiers de la Cité, de Bourg et de Saint-Laurent. Cette topographie mouvementée engendre une grande diversité spatiale, les secteurs culminants et dégagés alternant avec les espaces étroits et confinés. Le bâti s'est dans un premier temps implanté sur les terrains les plus aisés à construire, laissant les espaces moins attrayants non développés, parfois jusqu'à nos jours. Cela explique pourquoi plusieurs secteurs, dans le quartier du Centre notamment, présentent un caractère inachevé, ou peu déterminé. Pour dompter les différences de niveaux parfois drastiques, plusieurs ponts tels que le pont Chauderon, le Grand-Pont et le pont Bessières ont été construits. Ils relient les trois collines entre elles.

Un site lacustre
Bien que la ville ne côtoye le lac que dans sa partie inférieure, à Ouchy notamment, il est un élément prépondérant dans le paysage. Véritable élargissement de l'horizon, il offre un effet de dégagement et une vue exceptionnelle allant de la plaine du Rhône, à l'est, jusqu'en direction de Genève à l'ouest, en passant par les Alpes françaises, au sud. D'autre part, le Léman permet une prise de distance par rapport à la ville, qui depuis le lac s'intègre au coteau qui se déroule de la Côte à la région en Lavaux, quasi sans interruption. Les rives ont aujourd'hui délaissé leur caractère portuaire ou marchand pour se tourner vers différentes activités de plaisance, comme le montrent les diverses infrastructures et aménagements comprenant des parcs, des promenades, des piscines, un port, des terrains de sport, un camping, un théâtre ou encore les vestiges de l'exposition nationale de 1964.

Organisation des quartiers
En 1989, l'Office d'études socio-économiques et statistiques de la ville a divisé la localité en 17 quartiers. Si ce découpage administratif ne correspond pas au vécu des habitants, pour lesquels la notion de quartier relève souvent de la mémoire collective – le « quartier » lausannois existe par rapport à un lieu (ancien groupement bâti, place, bâtiment), à un événement (marché, foire) ou par rapport à l'homogénéité sociale de ses habitants –, il permet toutefois une compréhension globale de l'évolution du site.

Les quartiers se répartissent en deux couches concentriques avec, comme point central, le quartier du Centre. La première couronne est constituée des quartiers qui le bordent directement, à savoir : Maupas/Valency, Sébeillon/Malley, Sous-Gare/Ouchy, Florimont/Chissiez, Mousquines/Bellevue, Vallon/Béthusy, Borde/Bellevaux et Vinet/Pontaise, tandis que la seconde couronne correspond aux quartiers situés plus en périphérie. Il s'agit de Montoie/Bourdonnette, Montriond/Cour, Montchoisi, dans la moitié inférieure, et Chailly/Rovéréaz, Sallaz/Vennes/Séchaud, Bossons/Blécherette ainsi que Beaulieu/Grey/Boisy, dans la moitié supérieure. Le quartier de Sauvabelin, quant à lui, forme un élément à part en contre-haut du Centre puisqu'il est couvert d'un bois. Cette division reflète grossièrement le développement qu'a connu l'agglomération au cours des siècles, avec comme point de départ la vieille ville, à partir de laquelle s'est développé une structure partiellement planifiée à la fin du 19e siècle, tandis qu'au cours du 20e siècle, le bâti s'est densifié au sein de cette première couronne tout en s'étendant vers la périphérie.

Structure de l'espace urbain
A l'échelle du territoire cantonal et national, la situation de Lausanne confère à la ville une fonction importante de lieu de passage. Ainsi, les voies de communication sont nombreuses et suivent majoritairement un axe est–ouest : les lignes de chemin de fer, les principaux axes routiers et l'autoroute de contournement créent une succession de lignes parallèles qui s'échelonnent le long du coteau. Souvent issues de comblements ou de creusement de tranchées, elles structurent fortement le versant.

A une échelle plus rapprochée, on constate qu'une majorité des grands axes routiers, comme les routes de Berne, de Neuchâtel ou de Cossonay, conflue au centre-ville. L'avenue de Cour qui se poursuit sur l'avenue de l'Elysée a un statut un peu particulier en ce sens qu'elle coupe horizontalement et à mi-hauteur le versant, reliant l'autoroute, à l'ouest, à Pully, à l'est. Elle dessert essentiellement des quartiers d'habitations, ponctués de rares secteurs regroupant des services publics ou des commerces.

A une échelle encore plus détaillée, des axes secondaires mais relativement importants servent de liaison entre les différents paliers. C'est notamment le cas de l'avenue Frédéric-César-de-la-Harpe et de l'avenue d'Ouchy, qui relient le lac à la gare en formant un tronc nord–sud solide renforcé par la présence de la ligne de métro M2. L'avenue Louis-Ruchonnet et l'avenue de la Gare, elles, mènent de la gare au palier supérieur de Montbenon et de Florimont. L'avenue Juste-Olivier, prolongée par l'avenue Georgette, constituent un axe rectiligne connectant le niveau de la ligne de chemin de fer à celui de l'avenue de Rumine. L'avenue de Beaulieu relie le pont Chauderon au Palais de Beaulieu et, enfin, comme dernier exemple, la rue du Valentin Vinet à Pontaise. D'un point de vue spatial, ces axes routiers créent des perspectives marquantes. Leurs intersections sont le plus souvent soulignées par des bâtiments dont les angles présentent un traitement particulier : arrondi ou pan coupé parfois abondamment décoré.

La présence de murs de soutènement le long des axes de communication, parfois de hauteur ou de longueur considérable, constitue un autre phénomène récurrent à Lausanne. Découlant de la situation en pente du site, certains génèrent d'interminables couloirs d'aspect minéral, soulignant l'importance du dénivelé. Un exemple emblématique se situe le long de la rue du Valentin.

Si le quartier du Centre, en particulier la vieille ville, présente un tissu continu animé par des rues en lacis, le bâti s'espace à mesure que l'on s'approche de la périphérie de la ville, passant graduellement d'une structure en îlots à une trame en plots. Majoritairement composé de maisons locatives et d'immeubles isolés, le tissu urbain se définit, d'une manière générale, par son caractère relativement lâche. Cette organisation permet au bâti de s'adapter à la topographie mouvementée tout en tirant profit des avantages du versant. La présence des nombreux jardins et espaces intermédiaires arborisés ou couverts de pelouses confère à la ville un caractère verdoyant. Ces étendues participent pleinement à la définition de Lausanne. Or, elles sont souvent mises à mal, étant fréquemment comblées par de nouvelles constructions.

Centre et pôles secondaires

Le tissu de la ville, de caractère essentiellement résidentiel, s'est développé, à l'origine, selon une certaine bipartition sociale est–ouest. Cette dernière a découlé de l'aménagement des rives du Léman. Dès la fin du 19e siècle, la répartition des fonctions y engendre une distinction claire, avec à l'est, des promenades répondant aux besoins de la villégiature, et à l'ouest, un port et des quais marchands. Cette distribution s'est reflétée dans le type d'habitat construit par la suite sur le versant, avec à l'est, des villas cossues et des hôtels aux allures de palace, et à l'ouest, des immeubles locatifs contigus ou isolés destinés à la petite bourgeoisie et à la classe ouvrière. Si, au bord du lac, cette distinction n'existe plus aujourd'hui, puisque les rives sont entièrement devenues des lieux de plaisance, elle reste encore visible dans le tissu urbain.

Le quartier du Centre rassemble les activités liées au statut de centre politique, administratif, économique et culturel du canton dont bénéficie Lausanne. La plupart des édifices qui le composent, témoins de l'histoire de la ville, contribuent à lui donner un poids significatif. Lausanne apparaît par conséquent comme une ville très centralisée. Les quartiers gravitant autour du noyau lui sont subordonnés mais comportent néanmoins quelques centres secondaires, comme Ouchy, Cour, La Sallaz ou Chailly ainsi que, dans une moindre mesure, Montelly et la Pontaise. Leur nombre demeure toutefois relativement restreint en comparaison avec d'autres villes suisses. Ces pôles profitent de la dynamique qu'engendre leur situation de lieu de passage, à l'exemple de La Sallaz, établi à l'intersection de plusieurs voies de communication. Les places qui, dans certains cas, les définissent résultent davantage d'un élargissement de la chaussée ou d'un croisement routier que de percées planifiées. Quelques secteurs plus récents, apparus après la Première et surtout après la Seconde Guerre mondiale, tels que Bellevaux, Boisy-Bergières, Bourdonnette, Bois-Gentil, Praz-Séchaud et Vennes regroupent à plus petite échelle des infrastructures et services publics, tels que des commerces ou des écoles, drainant une partie de la population alentour.

Certains quartiers de la ville remplissent une fonction particulière : Béthusy-Bugnon accueille un complexe hospitalier, la Pontaise et Près-de-Vidy des infrastructures sportives et Beaulieu un centre de congrès. Ouchy, lui, constitue un pôle touristique avec les hôtels Beau-Rivage, le Château d'Ouchy ou l'Hôtel-Royal, reflétant la tradition de villégiature de la ville. Les secteurs industriels et artisanaux sont peu développés et généralement nichés sur des plate-formes découlant du remblayage de vallons de rivières, des espaces peu attrayants pour les habitations, tel le quartier du Flon, aujourd'hui partiellement reconverti en un secteur commercial, administratif et culturel.

Volumes et gabarits
L'une des constantes du bâti lausannois est le respect d'un gabarit homogène sur une large étendue, de manière à faire bénéficier le plus grand nombre de logements de la vue dégagée sur le Léman. Cette unité met en évidence les éléments de hauteur supérieure, qui deviennent alors des points de repères visuels, telle la cathédrale, la tour de l'ensemble Bel-Air Métropole ou celle du CHUV. Si jusqu'au milieu du 20e siècle, le gabarit des bâtiments n'excédait généralement pas six niveaux, les années 1960 ont vu apparaître des barres et des immeubles de plus de dix étages. Selon leur implantation et leurs qualités architecturales, ces différents ensembles se présentent soit sous la forme de cités de qualité, à l'image de la Rouvraie ou de Valmont, soit en tant qu'entités altérant les qualités spatiales du site, comme à l'ouest et au nord du noyau d'Ouchy.

Le quartier du Centre
Le quartier du Centre, qui comprend notamment la vieille ville, s'étend de la gare au sud à la place du Tunnel au nord, et de la place Chauderon à l'ouest au secteur de Marterey à l'est. Sa topographie se caractérise par la présence de trois collines façonnées par deux cours d'eau, le Flon et la Louve. La moraine de Montbenon, qui constitue l'éminence méridionale, forme à la fois un fort barrage orienté ouest–est et une terrasse offrant une remarquable vue sur la partie inférieure de la ville et le Léman. Si la vallée du Flon, caractérisée par le coude qu'elle opère en raison du cordon morainique, se dessine encore nettement dans le paysage malgré son remblayage, le vallon de la Louve, plus massivement comblé, ne se perçoit en revanche plus aussi distinctement.

Aux trois éminences précitées correspondent les trois pôles qui composent la vieille ville, à savoir la Cité (1), colline dominante au nord, la Ville basse jusqu'à Saint-Laurent (2), à l'ouest, et Bourg (4), au sud, séparé des deux autres secteurs par la vallée remblayée du Flon (3).

La Cité (1)
Sise sur un promontoire, la Cité (1) constitue le noyau originel de la localité. S'étant adaptée à la topographie de la colline, l'entité prend une forme ovale, telle une citadelle perchée sur son rocher, d'où émergent la flèche élancée et la tour achevée de la cathédrale (1.0.1). Cet édifice remontant aux 12e–13e siècles représente un des éléments les plus significatifs de ce secteur pour ne pas dire de la ville dans son entier, tant par ses qualités historiques et architecturales exceptionnelles qui déterminent l'identité du lieu que par sa silhouette dominante et très visible : la cathédrale forme un véritable point de repère central visible loin à la ronde. A l'extrémité septentrionale, le château remontant au 15e siècle (1.0.12) fait pendant, dans une moindre mesure, à la figure prépondérante de la cathédrale, en marquant le front nord de la vieille ville.

Le tissu est structuré par deux axes parallèles orientés nord–sud, légèrement en pente, reliant deux places, la place du Château, en amont, et la place de la Cathédrale, en aval. Le bâti est essentiellement composé d'habitations contiguës de trois à quatre niveaux remontant aux 18e et 19e siècles – en partie reconstruites au 20e siècle – conférant à l'espace-rue un caractère dense et serré, qui rappelle le tissu médiéval. Les pavés ainsi que les boutes-roues contribuent également à lui donner l'aspect d'une vieille ville. Ces rues étroites et légèrement sinueuses contrastent avec les quelques places venant ouvrir l'espace-rue de manière inattendue. Hormis la place Saint-Maur (1.0.2) située à l'est de la cathédrale, qui est fermée, étant délimitée de toutes parts par du

bâti, d'autres places s'ouvrent sur des esplanades d'où l'on bénéficie de vues remarquables sur la ville, comme c'est le cas pour l'esplanade de la Cathédrale (1.0.4) et celle du Château (1.0.11). Si la majorité des bâtiments sont de gabarit similaire, quelques édifices viennent par leur fonction rompre cette échelle, ce qui leur confère une importance visuelle, à l'image de l'ancienne Académie, à présent gymnase de la Cité (1.0.6), de la Préfecture de 1894–95 (1.0.14) et de l'ancienne Ecole de chimie et de physique de la fin du 19e siècle (1.0.13), ces deux derniers délimitant la place du Château.

La Ville basse (2)
En contrebas et à l'ouest du noyau originel s'étend la Ville basse (2), en direction du temple de Saint-Laurent (2.0.1). Une remarquable suite d'escaliers couverts en bois (2.0.8) assure le lien entre ces deux entités séparées par une forte rupture de pente. Au nord-ouest de cet escalier, un remarquable front de bâtiments très étroits de trois à cinq niveaux rappelle le parcellaire médiéval (2.0.7), tout comme la disposition légèrement sinueuse et irrégulière des façades dont l'effet est renforcé par la courbe que dessinent les escaliers. L'échelonnement des murs gouttereaux sur rue met en évidence le dénivelé, particulièrement marqué à cet endroit.

La Ville basse se caractérise par un lacis de rues souvent piétonnes au tracé souple, s'étant adapté à la topographie assez mouvementée, qui génère un effet labyrinthique. Le bâti, d'une grande densité et qui remonte du 18e siècle à la première moitié du 20e siècle, comporte généralement quatre à cinq niveaux, engendrant une grande homogénéité de gabarit et de typologie, par la présence de l'ordre contigu. Les rez-de-chaussée sont souvent animés par des cafés, des restaurants ou des commerces qui renforcent le caractère de bourg. Deux places articulent la Ville basse : la place de la Palud (2.0.4) à l'est et la place Grand-Saint-Jean (2.0.3) à l'ouest. Cette dernière est ponctuée d'une fontaine monumentale soutenant une statue polychrome de la Justice (2.0.6), à l'arrière de laquelle se dresse l'Hôtel de Ville (2.0.5), reconstruit entre 1673 et 1675. Le rez-de-chaussée est percé de sept arcs en plein-cintre et la façade surmontée d'un clocheton à bulbe. Ce dernier constitue par le dépassement du reste des gabarits un élément vertical bien visible.

La présence d'édifices de caractère plus représentatif crée çà et là des repères spatiaux. A l'extrémité orientale de la Ville basse, en tête du pont Bessières (2.0.10), s'élève l'ancien Hôpital Notre-Dame reconstruit entre 1766 et 1771 (2.0.9), qui abrite à présent le gymnase de la Cité. Cet édifice de trois niveaux disposés sur un soubassement qui en comprend deux frappe par la régularité de sa façade rigoureusement percée de baies et son effet de masse minérale, qu'accentue son large toit à croupes. Il forme donc une sorte de figure de proue de la Ville basse, juste au pied du noyau d'origine.

A l'opposé, à l'extrémité occidentale de la Ville basse, le temple de Saint-Laurent édifié entre 1716 et 1719 (2.0.1) se démarque du reste du tissu, créant ainsi un point de repère bienvenu. Cet édifice aux lignes classiques se dresse à l'intersection de plusieurs rues. Sa façade principale en molasse divisée en trois travées comporte deux niveaux surmontés d'un clocher central, lui-même doté d'un bulbe, soulignant sa verticalité. L'entrée est par ailleurs signalée par un large escalier. Depuis le temple, la rue Saint-Laurent, qui se dirige vers le nord-ouest, a passablement subi des transformations, les bâtiments reconstruits dès la seconde moitié du 20e siècle jusqu'au début du 21e siècle (2.0.2) rompent ainsi la continuité par rapport au reste du bâti, en raison de leur gabarit supérieur et de leur style architectural.

Le faubourg de l'Ale et son prolongement (0.2, 8)
L'ancien faubourg de l'Ale (0.2), situé dans le prolongement de la rue Saint-Laurent, a subi le même sort. Malgré son importance, en tant que témoin d'un faubourg médiéval, et la présence de la tour de l'Ale (0.2.6), dernier vestige des fortifications médiévales de la ville, ce secteur a perdu de ses qualités et présente un caractère quelque peu chahuté. Si la rue de la Tour, en amont, présente une relative uniformité de gabarits et un alignement strict des bâtiments, le double front de la rue de l'Ale dévoile un bâti relativement hétérogène, tant du point de vue volumétrique (trois à six niveaux) qu'architectural (0.2.3–0.2.5).

Situé entre ce faubourg et l'avenue de Beaulieu à l'ouest, un tissu contigu amorcé dans le dernier tiers du 19e siècle constitue un secteur tampon (8). Il comporte des immeubles de caractère urbain de cinq à six niveaux datant essentiellement de la première moitié du 20e siècle. Il est structuré par quelques rues parallèles suivant la ligne de pente formant un semblant de trame orthogonale. S'y détache le collège Saint-Roch de 1872–1874 s'articulant selon un plan en H, dont les façades en molasse de remarquable facture dénotent un style néoclassique (8.0.1).

Les places Bel-Air et Chauderon (7)
Dans le prolongement occidental du Grand-Pont, au sud du faubourg de l'Ale (0.2), une extension urbaine du 19e siècle a généré une artère horizontale (7) qui longe le sommet du versant nord de la vallée remblayée du Flon. Ce développement se compose de bâtiments résidentiels, administratifs et commerciaux comportant quatre à huit niveaux qui définissent très nettement un espace-rue linéaire, la rue des Terreaux. Cet axe relie notamment deux places constituant des pôles de communication majeurs de la ville, la place Bel-Air, à l'est, et la place Chauderon, à l'ouest. Au débouché du Grand-Pont, la rue est définie sur son côté septentrional par un front unilatéral, très visible depuis le pont. Elle se poursuit ensuite en un double front, dont la tour de l'ensemble Bel-Air Métropole construit entre 1929 et 1932, avec ses seize niveaux (7.0.9), représente la figure de proue. Par sa hauteur, elle constitue un repère spatial prépondérant non seulement pour l'entité mais pour la ville entière. Au pied de cet édifice se trouve la place Bel-Air, qui se distingue principalement par un élargissement de la chaussée. Le double front de rue, constitué de bâtiments contigus strictement alignés au ras de la route dans sa partie orientale, devient plus lâche à la hauteur de l'ancienne chapelle des Terreaux de l'Eglise libre (7.0.7). L'espace-rue s'y élargit, les bâtiments formant le front nord étant placés en retrait de la voie. A l'extrémité occidentale de la rue des Terreaux se trouve la place Chauderon, agrémentée d'une double rangée de platanes et d'un long couvert servant d'abri pour les usagers des Transports publics lausannois (7.0.4). Elle est délimitée au nord par l'élégant édifice du Crédit Foncier Vaudois de 1908–1910 de style néobaroque (7.0.3), tandis que son flanc occidental est bordé d'un bâtiment construit entre 1991 et 1994 (7.0.2). Ce dernier, dit Ulysse, se démarque fortement du bâti voisin par son jeu de volumes et par le traitement de ses façades présentant des jeux de damier. Deux remarquables immeubles métalliques ont été élevés entre 1969 et 1974 (7.0.1) à la tête du pont Chauderon. Installés sur un socle, ils forment une place piétonne ponctuée d'un pavillon. Le fond de perspective de la rue des Terreaux et de la place Chauderon se ferme sur l'élégante façade d'angle d'un immeuble résidentiel de 1907 coiffé d'une haute flèche (51.1.1).

Les places de la Riponne et du Tunnel (9)
Une opération résultant du comblement du vallon de la Louve mené au 19e siècle au nord-ouest de la vieille ville a généré deux vastes places (9) : la place de la Riponne en aval, où se tenait le marché et la halle au blé (Grenette), démolie dans les années 1940, et la place du Tunnel en amont, située au débouché du tunnel de la Barre percé en 1855 (9.0.2). La place de la Riponne est définie à l'est par l'imposant palais de Rumine construit entre 1898 et 1906 (9.0.8). Cet édifice capte l'attention par l'effet monumental de son escalier central bordé de deux colonnes, de son avant-corps central aux allures de palais Renaissance et de sa large colonnade embrassant les deux corps latéraux. Il confère à la place son identité. Cette dernière est fermée à l'ouest par un parking souterrain, pris dans la pente du versant occidental du vallon de la Louve et surmonté d'une terrasse sur laquelle débouche la rue du Tunnel. Un front bâti peinant à rivaliser avec le fastueux palais de Rumine la borde. S'y démarque l'église méthodiste (9.0.6), accolée à un corps de logis, de par son style néogothique et sa toiture orientée pignon sur rue. Le front nord de la place est marqué par un bâtiment administratif de six niveaux (9.0.5) érigé entre 1962 et 1965. La construction de cette barre a interrompu la continuité spatiale existant à l'origine entre la place de la Riponne et la place du Tunnel.

A présent, le lien se fait principalement par la rue du Tunnel, qui suit une courbe régulière et constitue un goulet d'étranglement formé par un double front de rue serré. Le front sud renferme encore, dans

sa partie médiane, des immeubles d'habitation du dernier tiers du 19e siècle (9.0.4). La place du Tunnel, créée dans les années 1860, s'articule autour de deux espaces triangulaires, l'un au nord, l'autre au sud, séparés par la rue du même nom reliant le tunnel de la Barre (9.0.2). Soulignés par des rangées de platanes (9.0.1, 9.0.3), tous deux sont aujourd'hui occupés par un parking. Dans la partie nord, l'édicule de l'ancienne gare au terminus de la ligne de tramway du Jorat témoigne du rôle de carrefour que la place revêt depuis le début du 20e siècle. Son pourtour est défini par des rangées nettes de bâtiments contigus de quatre à six niveaux, impressionnants par l'homogénéité de leurs gabarits. Le front oriental, comprenant les plus anciens logements sociaux construits à Lausanne, se démarque par son caractère préservé.

La vallée remblayée du Flon (3, 6, 10)
Creusée par le cours du Flon venu buter contre la moraine de Montbenon, une entaille contourne la colline de la Cité par l'est et celle de la Ville basse par le sud. Son comblement a généré trois secteurs dans le quartier du Centre : celui du Vallon, celui des rues Saint-Martin et Centrale ainsi que celui du Flon.

Au nord, le secteur du Vallon constitue un groupement d'origine artisanale remontant aux années 1870 (10). Structuré par trois rues parallèles implantées dans le sens du cours du Flon – celle du Vallon, celle du Nord et celle de l'Industrie – et composé principalement de longues rangées parallèles de bâtiments de cinq niveaux, il représente un intéressant témoin du passé de la ville. Il comprend notamment de remarquables casernes locatives ouvrières ainsi que les anciens magasins de la ville de 1896 (10.0.5). Les rues du Vallon et de l'Industrie débouchent au nord sur la place du Vallon, occupée en partie par des parkings. Quelques constructions du dernier tiers du 20e siècle y détonnent par leurs qualités architecturales ou par leur implantation perpendiculaire au bâti d'origine (10.0.6).

A l'extrémité méridionale du groupement du Vallon, dominé par l'immeuble dit « Joli Vallon » (10.0.2), un espace vert (10.0.1) souligne la transition avec le secteur des rues Saint-Martin et Centrale. Deux bâtiments en marquent la limite septentrionale : l'Hôtel de Police transformé entre 1983 et 1986 (3.0.2) se dressant massivement au sortir du tunnel de la Barre (3.0.1) et l'ancienne école enfantine de la Solitude de 1898–1899 (3.0.3), élégant édifice de trois niveaux signalant le croisement entre les rues Saint-Martin et Dr-César-Roux. Cette dernière est délimitée à l'est par un remarquable front d'immeubles datant de 1890–1900 (3.2) qui crée avec les bâtiments qui lui font face un espace serré à caractère urbain, un goulot marquant l'accès au centre-ville. Le pont Bessières (2.0.10, 3.0.7, 11.0.1), qui franchit la vallée remblayée du Flon à hauteur du virage qu'elle opère vers l'ouest, offre une vue remarquable sur la structure particulière du quartier sis en contrebas (3). Le bâti y forme un long espace-rue en pente, pareil à un couloir, devenant plus étroit et s'aplanissant à mesure qu'il progresse vers l'ouest. La rue Saint-Martin est soulignée par un double front de rue composé d'immeubles résidentiels et de bâtiments administratifs ou artisanaux de cinq à sept niveaux datant du dernier quart du 19e au début du 21e siècle, générant une mixité de styles et d'échelles. Le gabarit des immeubles encadrant la rue Centrale est plus homogène (3.1). Les dernières constructions y remontent aux années 1960. A l'ouest, le Grand-Pont construit entre 1839 et 1844 (3.0.8), ouvrage en pierre apparente présentant une succession d'arches en plein-cintre, composé à l'origine de deux niveaux, dont l'un a été enterré lors des travaux de comblement de la vallée, définit la limite avec le secteur du Flon.

Introduit à l'est par la place de l'Europe, dominée par la passerelle piétonne (6.0.5) permettant de franchir la vallée remblayée du Flon, le quartier du Flon (6), actuellement connu pour sa vie nocturne, s'est développé à partir du dernier quart du 19e siècle sur une longue plate-forme selon une trame rigoureusement orthogonale. Le bâti, initialement principalement composé d'entrepôts, a peu à peu été remplacé ou reconverti dans le respect de la structure et des gabarits d'origine. Les bâtiments, qui comptent entre trois et cinq niveaux, accueillent aujourd'hui des activités diverses, telles que des restaurants, des commerces, des administrations et des lieux culturels. Le réaménagement des espaces urbains entrepris à partir des années 2000 a grandement contribué au changement de vocation du lieu, celui-ci devenant

le terrain d'expérimentations architecturales au début du 21e siècle. Seul un ensemble d'entrepôts (6.1) bâtis entre le dernier quart du 19e et le début du 20e siècle est encore préservé en l'état et témoigne du passé du secteur, à l'origine desservi par des voies ferroviaires. De remarquables marquises ou avant-toits soutenus par des ferronneries faisant parfois toute la longueur des bâtiments protègent encore les anciens quais de débarquement. Le quartier est délimité à l'ouest par le pont Chauderon de 1904–1905 (6.0.1), soutenu par six grands arcs. Le pied des piles a été comblé au début du 21e siècle par des locaux obstruant la visibilité et rompant ainsi le lien entre le secteur du Flon et celui de Sébeillon, situé dans son prolongement.

Bourg (4, 5)
Sur l'ubac de la moraine de Montbenon s'est développé le troisième pôle faisant partie de la vieille ville, à savoir le quartier de Bourg (4). Celui-ci s'étend quasiment jusqu'à l'église réformée de Saint-François (5.0.8), véritable point de pivot entre deux structures. Cette partie du noyau historique, essentiellement piétonne et pavée, s'articule autour d'un axe principal en pente légèrement sinueux, la rue de Bourg, de laquelle s'échappent des rues perpendiculaires, particulièrement pentues en direction du nord. Son espace-rue est clairement délimité par des longs fronts de bâtiments contigus de quatre à six niveaux remontant partiellement au 18e siècle. Ces derniers, à l'origine résidentiels, abritent aujourd'hui majoritairement des activités tertiaires. Les rez-de-chaussée, généralement très transformés, sont intégralement occupés par des commerces. Cette activité trouve son paroxysme dans les galeries Saint-François (4.0.1, 5.0.12), remarquable passage couvert datant de 1907–1909. La rue de Bourg débouche à l'ouest sur la place Saint-François, où trône l'église réformée éponyme (5.0.8), un édifice de style gothique, à l'origine conventuel, qui remonte vers 1270. Sa flèche qui s'élève du clocher-porche flanqué au nord de la nef crée un fort élan vertical sur la place. Les fronts bâtis délimitant la place Saint-François au nord constituent des rangées souples qui rappellent le tracé médiéval. Ils forment une transition continue avec le quartier de Bourg à l'est (4), tandis que les anciens grands magasins Bonnard (5.0.10), de style Belle Epoque, introduisent l'architecture de caractère monumental définissant l'axe Grand-Chêne/Benjamin-Constant.

Au sud de l'église réformée de Saint-François prend place l'artère Grand-Chêne/Benjamin-Constant, axe imposant (5) témoignant des opérations d'ouvertures entreprises au 19e siècle dans le tissu urbain autrefois dense. Il crée une artère rectiligne qui longe la ligne de crête de la moraine de Montbenon et offre par conséquent des perspectives remarquables. La rue du Grand-Chêne constitue un espace-rue dense et relativement serré, bordé de bâtiments cossus de cinq niveaux, dont le Lausanne-Palace de 1913–1916 (5.0.4). Elle s'ouvre, à l'est, sur la place Saint-François. Cette dernière est marquée au sud par l'alignement de trois édifices de caractère représentatif, à savoir l'Union de banques suisses, construit entre 1920 et 1923 (5.0.3), l'Hôtel des Postes, bâti entre 1896 et 1900 (5.0.2), et le siège de la Banque cantonale vaudoise de 1903 (5.0.1). Ces bâtiments ont comme dénominateur commun une homogénéité de gabarit, une architecture fouillée et une situation en balcon qui permet de bénéficier d'une vue généreuse sur le lac. Cette monumentalité se prolonge sur le front nord de l'avenue Benjamin-Constant qui gravit la pente jusqu'à la place homonyme, offrant elle aussi un panorama remarquable sur le lac.

L'esplanade de Montbenon et la promenade de Derrière-Bourg (0.1, I, II)
L'artère Grand-Chêne/Benjamin-Constant est marquée à chaque extrémité d'un espace vert (I, II).
A l'ouest, le petit groupe de l'Abbaye de l'Arc (0.1), composé de bâtiments d'habitation cossus remontant au dernier tiers du 19e siècle, forme, avec ses jardins verdoyants, une transition tranquille jusqu'à l'esplanade de Montbenon (I). Un parc public paysagé ponctué de nombreuses essences et d'une majestueuse allée de marronniers soulignant la ligne de crête de la moraine le devance au nord. L'esplanade-même abrite plusieurs édifices notables, dont l'ancien Tribunal fédéral édifié entre 1881 et 1886, à présent Tribunal de district (I.0.3), présentant une architecture monumentale, le casino de Montbenon de 1908–1909 (I.0.5), de style éclectique et reconnaissable à sa rotonde, ainsi que la Villa Mont-Fleuri, maison cossue de la seconde moitié du 18e siècle. Au sud, le toit

d'un parking de six niveaux intégré dans la pente dans les années 1960 (13.0.3), couvert d'une pelouse, constitue une terrasse offrant une vue exceptionnelle sur le lac. A l'est de l'axe Grand-Chêne/Benjamin-Constant, la promenade publique de Derrière-Bourg fait pendant à l'esplanade de Montbenon (II), bien que de taille nettement plus modeste. Aménagé au 18e siècle, ce parc, organisé en terrasses, est aujourd'hui situé à la jonction de deux axes en pente, l'avenue Benjamin-Constant en amont et l'avenue du Théâtre en aval. Une allée de tilleuls ainsi que des charmilles agrémentent la terrasse supérieure (II.0.1) donnant sur le paysage lémanique.

Secteurs urbains à l'est du quartier de Bourg (11, 12)

Dans le courant du 20e siècle, un secteur hétérogène (12) s'est développé entre la rue de l'Ecole Supérieure et l'avenue du Théâtre. Il se compose d'un bâti mixte s'échelonnant dans le coteau, confrontant blocs administratifs des années 1960, tels que la tour Georgette et ses onze niveaux (12.0.4), édifices publics monumentaux, comme le collège de Villamont construit entre 1886 et 1888 (12.0.2), et édifices religieux, par exemple le temple de Villamont de 1905–1906 (12.0.3), et joue le rôle de tampon entre trois quartiers organisés selon des structures nettes (11, 13, 14).

Au nord de ce secteur tampon, à l'extrémité orientale de la moraine de Montbenon, un quartier à caractère urbain s'est développé sur l'ancien faubourg de Marterey (11) principalement à partir de la seconde moitié du 20e siècle. Situé au débouché du pont Bessières (11.0.1), il est traversé par l'avenue Mon-Repos, axe rectiligne qui s'échappe vers l'est. Structuré en un tissu continu d'îlots, parfois remarquables (11.1), ce quartier résidentiel s'articule autour de rues au tracé souple, s'adaptant à la pente. Majoritairement de cinq niveaux, le gabarit des bâtiments en atteint parfois même neuf. Transformée en école de médecine puis en bibliothèque, l'ancienne Douane de 1848–1849 (11.0.6) constitue un élément remarquable au sein du bâti. L'édifice, avec son plan en croix grecque, joue le rôle de pivot dans la large courbe qu'opèrent les rues Caroline et Dr-César-Roux. Il signale, avec l'auberge historique construite vers 1840 située en contre-haut (11.0.7), l'accès au quartier du Centre.

La gare (13)

La partie du versant qui se déploie de la place Saint-François à la gare est occupée par un secteur principalement résidentiel (13), dont le réseau viaire résulte d'une planification de la fin du 19e siècle. L'élément prépondérant de ce groupement est la station ferroviaire, inaugurée dans sa forme actuelle en 1916 (13.0.17). Ce bâtiment de longueur considérable délimite nettement le côté méridional de la place de la Gare. Il se compose d'un pavillon central et de deux ailes aux extrémités asymétriques légèrement en saillie : le côté oriental comprend un seul pavillon de dimensions plus modestes, tandis que le côté occidental abrite deux buffets. Au nord, une marquise borde le bâtiment sur toute sa longueur, s'incurvant devant les pavillons secondaires. Elle est ornée de coupoles à la hauteur du hall principal. Au sud, les quais sont protégés par une remarquable halle de métal et de verre (LXXIX.0.9). La station ferroviaire, par sa fonction, a joué un rôle important dans l'extension de la ville. Deux avenues s'en échappent, l'une en direction du nord-ouest, l'autre vers le nord-est, à savoir respectivement l'avenue Louis-Ruchonnet et l'avenue de la Gare, offrant une solide structure au tissu bâti. Elles sont bordées de rangées d'arbres accentuant leur caractère de boulevard (13.0.1). Des rues secondaires s'échelonnent parallèlement dans la pente (13.0.7), dessinant une trame régulière aux accents orthogonaux. Le bâti s'aligne régulièrement sur ces axes et alterne séquences contiguës, créant parfois des îlots (13.0.4, 13.0.11, 13.0.14, 13.0.15), et secteurs en plots. Il se compose de maisons locatives et d'immeubles locatifs ou administratifs de deux à neuf niveaux au caractère cossu. Certaines constructions remontent encore au dernier tiers du 19e siècle. Les espaces intermédiaires sont souvent occupés par des jardins. Quelques bâtiments se détachent du tissu, soit par leur caractère représentatif, comme celui de 1909 qui abrite la Haute Ecole de Musique de Lausanne et le Conservatoire de Lausanne (13.0.8) ou l'Opéra édifié entre 1869 et 1871 (13.0.13), soit par leur taille, comme la tour Edipresse élevée entre 1960 et 1964 (13.0.16), soit par leur architecture détonnant par rapport au reste du bâti (13.0.2, 13.0.20). C'est également le cas du front nord de la place de la Gare (13.0.18), qui constitue la tête de la rue du Petit-Chêne. Ces bâtiments

administratifs de six et huit niveaux construits en 1964 et rénovés en 1998–1999 présentent une structure en béton et métal fruste. L'un d'eux comprend la station de la ligne de métro M2. La rue du Petit-Chêne, une rue piétonne sinueuse et très pentue, témoigne, elle, d'un tracé historique et permet encore aujourd'hui de relier directement la gare à Saint-François (13.0.6).

Les quartiers de Sous-Gare/Ouchy et de Montchoisi

Situé dans la partie inférieure de la ville, le quartier de Sous-Gare/Ouchy s'étend des rives du lac aux voies de chemin de fer (LXXIX.0.3). Depuis le lac, ce secteur forme le premier plan de la ville. Au pied du coteau se distingue l'ancien hameau d'Ouchy (30), dont l'origine remonte au 12e siècle, facilement repérable grâce à la présence majestueuse du château éponyme (30.0.5). Ce pôle historique, aujourd'hui urbanisé, est encadré par deux vastes étendues vertes. La première, à l'est, regroupe le parc de l'hôtel Beau-Rivage (XVI) et les domaines des anciennes campagnes du Petit-Ouchy et du Denantou (XV), comprenant un espace ponctué de maisons de maître et un parc public. La seconde, à l'ouest, occupe une partie des anciennes campagnes des Cèdres, de Bellerive et de Beauregard (XIX).

Sous-Gare/Ouchy est marqué par trois axes majeurs qui suivent la ligne de pente et structurent nettement le quartier : la tranchée nord–sud empruntée par la ligne de métro M2, ancien Lausanne–Ouchy (XVIII.0.1), aujourd'hui partiellement couverte et aménagée en promenade (XVIII), et deux avenues : Frédéric-César-de-la-Harpe à l'ouest et Ouchy à l'est. Leur tracé quasi rectiligne et leur pente parfois raide offrent par endroits d'impressionnantes échappées visuelles sur le lac.

Ouchy (30)

Ouchy est structuré par deux axes routiers perpendiculaires : l'avenue de Rhodanie, qui longe les rives et opère un léger virage pour contourner le château d'Ouchy avant d'être prolongée par le quai de Belgique, et l'avenue d'Ouchy, qui provient de la gare et débouche sur le château (30.0.5). Ce dernier crée un spectaculaire fond de perspective signalant l'arrivée à Ouchy pour qui vient du nord. Deux fronts se distinguent face au lac, l'un à l'aspect de bourg, à l'est, où les bâtiments de trois à quatre niveaux sont dotés de volets colorés, l'autre à l'allure urbaine, à l'ouest, d'architecture 1900 et de gabarit bien supérieur. Cette différence est particulièrement frappante à l'extrémité inférieure de l'avenue d'Ouchy, où ces deux typologies se font face. Des cafés et restaurants animent cet endroit, lui conférant un caractère central et rappelant la fonction de lieu de plaisance des rives du lac. A l'est de l'avenue d'Ouchy se trouvent l'hôtel d'Angleterre, ancien Logis d'Ouchy (30.0.6), ainsi que l'ancienne maison Panchaud (30.0.7), qui introduisent l'exceptionnel complexe de l'hôtel Beau-Rivage (XVI.0.1), un palace de style néorenaissance inscrit dans son parc et jouissant d'une vue directe sur le lac. Sur le côté occidental de l'avenue, l'hôtel Aulac (30.0.4), avec son clocheton et sa toiture aux tuiles vernissées, crée un fort repère vertical. A l'ouest de cet hôtel, le front de rue opère un décrochement : un élégant édifice de style régionaliste (30.0.2), séparé de la chaussée par une cour ponctuée d'arbres, témoigne des premiers équipements publics développés autour de l'ancien hameau d'Ouchy à la fin du 19e siècle. Il se démarque par sa façade en molasse, son toit à croupes sommé d'un clocheton et son gabarit inférieur au reste du front. L'extrémité occidentale de la composante est définie par une succession de bâtiments datant principalement de la fin du 20e siècle, dont un bloc de cinq niveaux abritant un hôtel, un centre commercial et administratif de trois niveaux et un hôtel de huit niveaux très massif (30.0.1). Le contraste entre la situation exceptionnelle de ces bâtiments – ils constituent le premier plan de la ville depuis le lac – et le manque de cohérence spatiale et de qualité architecturale du bâti est particulièrement frappant à cet endroit précis.

Avenue Frédéric-César-de-la-Harpe (31)

En amont de la composante d'Ouchy, séparée de cette dernière par une série de blocs de dix niveaux implantés en L datant des années 1960 (29.0.8), un remarquable quartier résidentiel (31), fruit de l'opération de planification urbaine entreprise à la fin du 19e siècle, s'étend entre l'avenue Frédéric-César-de-la-Harpe (31.0.8) et la ligne du Lausanne–Ouchy (XVIII), aujourd'hui M2. Structuré selon une trame quasi orthogonale, ce secteur pentu est coupé horizon-

talement par l'avenue de Cour. Le carrefour qu'elle forme avec l'avenue Frédéric-César-de-la-Harpe est marqué par des bâtiments à pans coupés (31.0.7). L'organisation régulière des immeubles en îlot, la similarité des gabarits, généralement de cinq niveaux, et les hautes qualités architecturales des bâtiments génèrent un tissu très harmonieux. Seuls quelques rares immeubles construits entre les années 1950 et 1970 rompent – parfois fâcheusement – l'unité de style (31.0.1, 31.0.2, 31.0.4–31.0.6).

Avenue d'Ouchy (29)
Au secteur de l'avenue Frédéric-César-de-la-Harpe répond son pendant oriental (29), traversé du nord au sud par l'avenue d'Ouchy (29.0.3) et coupé, lui aussi, horizontalement par l'avenue de Cour. Bien que ces deux parties relèvent d'une planification similaire, le bâti situé le long de l'avenue d'Ouchy s'est développé différemment, selon une trame discontinue. Cette structure a permis de nombreux comblements au fil du temps, engendrant un secteur plus chahuté ou disparate que celui sis à l'ouest. Le tissu apparaît par conséquent plus lâche et présente un panel de bâtiments élargi, allant d'un tapis de remarquables maisons individuelles ou locatives bien préservées, entourées de jardins (29.2), à des immeubles cossus de la fin du 19e ou du début du 20e siècle comptant jusqu'à six niveaux (29.1, 29.0.1), en passant par des immeubles d'habitation ou administratifs de style moderne des années 1950 et 1970 (29.0.2, 29.0.8) qui contrastent fortement avec le bâti d'origine.

Au nord de l'avenue Edouard-Dapples, une portion du tissu dévoile des qualités particulièrement hautes (29.1), en raison de l'homogénéité de son bâti. Elle se compose notamment d'une série de petits immeubles du premier quart du 20e siècle comptant de trois à cinq niveaux alignés régulièrement dans le versant, en particulier le long de l'avenue Edouard-Dapples. Les quelques bâtiments venus s'ajouter ou remplacer le bâti d'origine dès le milieu du 20e siècle ont été construits dans le respect des gabarits existants. Deux édifices ressortent de ce tissu : l'église anglaise de style néogothique de 1877–1878 (29.1.1), dont on aperçoit tout juste la flèche depuis l'avenue d'Ouchy, et la blanche « Villa Orient » de 1894 (29.1.2), installée dans un parc.

Un autre ensemble (29.3) se démarque au sud de l'avenue de Cour. Les édifices qui le composent créent de forts points de repères : l'hôtel Royal-Savoy (29.3.1), avec son monumental portail d'entrée, occupe toute la parcelle entre l'avenue d'Ouchy et la promenade de la Ficelle. En face, du côté oriental de l'avenue d'Ouchy, se dresse le temple de la Croix d'Ouchy de 1839–1840 (29.3.3). Tous deux sont implantés en retrait de la route et bordés d'arbres, conférant à l'espace-rue un caractère plutôt verdoyant. Au sud du temple se trouve l'école primaire de la Croix d'Ouchy (29.3.4), un élégant bâtiment de style néoclassique comportant d'intéressants jeux de matériaux, bordée en aval d'un préau partiellement couvert. Un alignement de bâtiments administratifs comptant jusqu'à huit niveaux construits dès les années 1970 (29.0.5) marque la limite méridionale de l'ensemble. Par leur style, leur gabarit et leur matérialité associant verre, béton et métal, ces immeubles constituent un contraste saisissant avec les édifices situés en amont.

Sous-Gare (28)
Au pied des lignes de chemin de fer, s'étend la composante dite Sous-Gare (28). Contrairement aux deux secteurs mentionnés ci-dessus, cette dernière s'est développée parallèlement aux courbes de niveaux. Le boulevard de Grancy, établi sur un plan horizontal, en forme la colonne vertébrale. A chaque extrémité, ce boulevard est coupé perpendiculairement par une avenue – William-Fraisse à l'ouest et d'Ouchy à l'est. Une troisième avenue d'ordre secondaire, dite du Rond-Point, relie en biais ce plan horizontal à un rond-point situé en aval, sur un palier inférieur. A l'instar des deux secteurs qui bordent la promenade de la Ficelle, cette entité résulte d'une opération planifiée autour de 1870. Son organisation présente une forte hiérarchisation : Au nord, côté gare, les rues se font étroites et les bâtiments sont de caractère modeste. Le passage des Saugettes, par exemple, révèle un caractère très dense et serré. Les bâtiments qui le bordent semblent raser le mur de soutènement des voies ferrées doté de grands arcs en pierre et ne laissent qu'un mince passage pour la chaussée. Côté vue, au sud, la faveur a été donnée à des espaces plus généreux (boulevard de Grancy, avenue Edouard Dapples) bordés de remarquables

immeubles de rapport et de maisons locatives cossues sur le côté méridional desquelles se trouvent des jardins, afin de bénéficier du panorama exceptionnel sur le Léman. Les immeubles donnant sur l'avenue William-Fraisse et l'avenue d'Ouchy manifestent eux aussi une certaine opulence et permettent de rendre compte du dénivelé de terrain, par l'échelonnement des rez-de-chaussée dans la pente.

Le rond-point marquant la jonction entre les avenues William-Fraisse, Edouard Dapples et Frédéric-César-de-la-Harpe résulte également de la planification d'origine. Il est habilement mis en évidence par des bâtiments à pans coupés (28.0.3) et marqué à l'est par l'ancienne école enfantine de 1932, un édifice bas à façade arrondie et converti en maison de quartier (28.0.2). A l'extrémité occidentale, la composante est ponctuée par le collège de Montriond, dont le haut clocheton aux accents régionalistes fait figure de repère (28.0.4), en particulier depuis l'ouverture que crée le parc de Milan (XX). A l'extrémité orientale de l'entité, au débouché du tunnel traversant les voies ferrées, un ancien garage automobile de 1915 aujourd'hui transformé en supermarché (28.0.11) frappe par ses intéressantes qualités architecturales : ses façades en pierres apparentes très travaillées sont flanquées de bas-reliefs dans le registre supérieur. Des reconstructions ou des comblements survenus dès les années 1960 ont, par endroits, mis à mal le tissu d'origine, engendrant parfois une juxtaposition d'immeubles relativement hasardeuse. Ainsi, la qualité de certains éléments tranche avec les hautes valeurs architecturales de la grande majorité des bâtiments, par exemple l'hôtel Agora (28.0.1), le long de l'avenue du Rond-Point, et le Centre universitaire catholique (28.0.6) ainsi qu'un bâtiment composé de quatre blocs en béton strié sur le boulevard de Grancy (28.0.9).

A l'ouest de l'avenue Frédéric-César-de-la-Harpe (32)
Au sud de l'avenue de Cour, un secteur résidentiel (32) s'est développé entre le chemin de Bellerive et l'avenue Frédéric-César-de-la-Harpe. Occupant un versant régulier coupé par des dessertes secondaires, ce quartier apparu dès le premier tiers du 20e siècle se compose essentiellement de maisons locatives et de petits immeubles de trois à cinq niveaux disposés en ordre détaché et entourés de jardins. Il se caractérise par conséquent par un tissu lâche et verdoyant. Certaines constructions, de typologie similaire, forment des alignements. Les sept bâtiments inscrits parallèlement aux courbes de niveaux dans la partie inférieure du secteur (32.1) en constituent un exemple particulièrement cohérent. Dans les années 1960, l'implantation de deux barres de dix niveaux dans l'espace vert situé en contrebas a de manière regrettable coupé la vue de ces habitations sur le lac (XIX.0.9). L'entité compte encore deux autres alignements : quatre maisons ouvrières de quatre niveaux datant des années 1930–1940 (32.0.1) disposées parallèlement entre le chemin des mouettes et l'avenue Frédéric-César-de-la-Harpe et quatre immeubles de cinq niveaux datant des années 1950 s'échelonnant dans la pente le long de l'avenue Edouard-Rod (32.0.3).

Montchoisi (25–27, 0.7, XIV)
Dans le prolongement oriental du quartier de Sous-Gare/Ouchy s'est développé, dès les années 1930 surtout, un secteur résidentiel homogène : le quartier de Montchoisi (27). Composé d'un tapis d'immeubles assez cossus de généralement quatre niveaux entourés de jardins, ce secteur est traversé d'est en ouest par deux axes parallèles définissant une trame relativement solide : l'avenue de Montchoisi, en amont, qui forme l'artère principale, et l'avenue du Servan, en aval. Il est marqué, à l'est, par un carrefour giratoire, signalant la jonction entre les avenues de Montchoisi, de Jurigoz et Fantaisie. Des façades d'angle traitées avec le plus grand soin (27.0.7) confèrent à ce lieu une forte spatialité. L'avenue de Montchoisi définit un espace-rue homogène, caractérisé par un alignement régulier d'immeubles de gabarits similaires, généralement souligné par une allée ou une rangée d'arbres. A l'ouest s'y démarque l'école de Montchoisi (27.0.5), du fait de ses lignes géométriques de style années 1950 et de son implantation en retrait de la rue – la salle de gymnastique en contrebas longe la chaussée. Dans la partie inférieure de ce quartier, au sud de l'avenue du Servan, s'étend une vaste surface plane, occupée par la piscine et la patinoire de Montchoisi construites entre 1937 et 1941 (27.0.1). Un bâtiment en équerre aux lignes épurées comprenant les gradins ferme l'espace au

nord-est, les équipements sportifs sont relégués au sud et à l'ouest. Hormis cette ouverture dans le tissu, le bâti se déploie régulièrement sous la forme de plots ou parfois d'îlots, comme à l'ouest du complexe sportif, où des bâtiments aux qualités architecturales prépondérantes en constituent un exemple remarquable (27.0.2). Sur l'avenue de Montchoisi, un immeuble dont les façades d'angles arrondies soulignées par des balcons en bandeaux dénotent un style années 1930 (27.0.4) mérite également d'être mentionné dans ce contexte.

Au sud du carrefour giratoire de Montchoisi, s'élève une éminence contournée à l'ouest par l'avenue Fantaisie. Cette colline est coupée du nord au sud, quasiment en son centre, par le chemin de Montolivet. Sur sa partie occidentale s'étend un secteur résidentiel (26) qui s'inscrit dans le même registre architectural que celui cité précédemment (27), générant ainsi une continuité avec ce dernier, la seule différence résidant dans le fait que la présence du monticule a engendré un échelonnement plus marqué du bâti. Le carrefour constitué par l'avenue de Fantaisie et l'avenue de l'Elysée est marqué par la clinique de Montchoisi (26.0.1), immeuble surélevé comptant au total sept niveaux, se dressant en contre-haut d'un mur de soutènement. La partie orientale de l'éminence se déroule, elle, jusqu'à la lisière de la forêt du vallon de la Vuachère. Elle est occupée par l'Institut Catholique de Mont-Olivet (0.7), un groupement comprenant des bâtiments des années 1950 et 1980 s'articulant autour d'une maison de maître de 1796 (0.7.1) sur le côté sud de laquelle une terrasse s'ouvre sur le paysage lémanique, tandis qu'à l'arrière se trouve une cour.

Au nord-est de cette éminence, un autre groupement résidentiel (25) a été initié dès les années 1930 en bordure des lignes de chemin de fer (LXXIX). Il est délimité au sud-est par le vallon arborisé de la Vuachère (VIII) et à l'ouest par l'avenue Jurigoz. Son intéressante structure en hémicycle, liée à la situation topographique du lieu, s'appuie au nord sur le chemin de Chandieu, parallèle à la voie ferrée. Cet axe est marqué par un rond-point duquel rayonnent deux rues en pente, elles-mêmes coupées perpendiculairement par des rues dessinant des arcs. Le bâti est constitué de maisons locatives et d'immeubles de quatre à sept niveaux, formant parfois des séries de typologie identique (25.0.1), entourés de jardins qui créent aussi bien des alignements rectilignes, dans la partie supérieure, que des séquences courbes soulignant la structure semi-circulaire de la voirie, dans la partie inférieure. Quelques espaces libres ont été comblés au cours du 20e siècle.

Egalement en bordure des lignes de chemin de fer, délimité au sud par l'avenue de Montchoisi, se trouve un petit secteur secondaire (XIV), autrefois vert, qui a peu à peu été investi d'immeubles résidentiels de quatre à sept niveaux, générant un tissu hétéroclite remontant au milieu du 20e siècle et densifié par étapes jusque dans les années 2000.

Environs du parc du Denantou et collège de l'Elysée (0.8, 0.9, XV)

En aval du quartier de Montchoisi, s'étend un vaste espace vert (XV) comprenant les jardins de diverses maisons de maître, dont celui de l'ancienne campagne du Denantou, construite entre 1818 et 1820 (XV.0.4), et quelques parcs, dont le parc public du Denantou agrémenté d'arbres séculaires. Cette surface libre ponctuant, au ras des rives, l'extrémité orientale de la ville, forme le pendant de l'étendue verdoyante se déployant à l'ouest d'Ouchy, constituée par les domaines des anciennes campagnes des Cèdres, de Bellerive et de Beauregard. Il témoigne de l'orientation touristique ou de villégiature prise par la ville au 18e siècle. Au cours du 20e siècle, certaines maisons de maître ont été transformées en musée. Le Musée Olympique, par exemple, est abrité dans une bâtisse de 1927 et dans un bâtiment à toit plat construit en 1993 au nord de cette dernière (XV.0.2). Au sud, une terrasse agrémentée de colonnes s'ouvre sur un parc paysager, d'où l'on bénéficie d'une vue imprenable sur le lac. Au pied du versant, le long des quais de Belgique, une fontaine monumentale aux lignes courbes (XV.0.3) signale l'entrée à l'espace d'exposition depuis le lac. Autre exemple, le Musée de l'Elysée (XV.0.1) occupe une splendide maison de maître construite entre 1780 et 1783, bordée d'un jardin public très arborisé.

Entre cet espace vert et le quartier de Sous-Gare/ Ouchy, apparaît un intéressant secteur de transition

constitué par le groupe scolaire de l'Elysée édifié entre 1961 et 1964 (0.9) et dont l'architecture s'inspire largement de la Kantonsschule Freudenberg de Zurich. Composé de cinq pavillons échelonnés dans la pente, ce complexe laisse une grande place aux espaces verts, structurés en terrasses vu la forte déclivité du versant. Ces derniers sont traités de manière unitaire avec l'architecture, afin de tirer profit de la situation exceptionnelle offrant un dégagement visuel sur le paysage lémanique.

En marge du vallon de la Vuachère (VIII), à la limite nord-est du vaste espace vert (XV), s'enchaînent quatre immeubles résidentiels des années 1950 comprenant cinq niveaux (0.8). Peu visibles, étant cachés par la végétation, ils créent un cordon qui suit organiquement le tracé du vallon.

Les quartiers de Florimont/Chissiez et de Mousquines/Bellevue

Dans la partie orientale de la ville, en amont des lignes de chemin de fer (LXXIX), se situe le quartier dit Florimont/Chissiez. Il est prolongé au nord-est par le quartier de Mousquines/Bellevue. La surface que ces deux secteurs occupent s'étend de la frange orientale du centre-ville jusqu'au vallon de la Vuachère (VIII) qui marque une profonde entaille à l'est de la ville. A l'instar du quartier de Montchoisi établi en aval, au sud des lignes de chemin de fer, cette portion du versant est essentiellement réservée aux classes sociales supérieures, voire élevées. Le bâti évolue à mesure qu'il passe du centre à la périphérie. Adoptant un style résolument urbain à proximité du noyau, notamment sous la forme d'immeubles de rapport s'articulant en U autour d'une cour, le tissu devient plus lâche en direction de la périphérie, se définissant d'abord par des maisons locatives disposées en plots, puis par des maisons de maître ou par des maisons individuelles cossues inscrites dans de larges jardins. D'ailleurs, le quartier de Mousquines/Bellevue représente le meilleur échantillon d'édifices de ce type à l'échelle de la ville. Les bâtisses, toutes plus exceptionnelles les unes que les autres, laissent une bonne part aux jardins et aux parcs s'appropriant la pente de façon naturelle ou au moyen des terrassements. Ce phénomène de transition du centre à la périphérie se reflète également dans la nature des axes routiers. Au sortir du noyau, ils se définissent par de grandes artères, dont les avenues Mon-Repos et Rumine/Léman progressant parallèlement aux courbes de niveaux ou l'axe Georgette/Juste-Olivier suivant l'axe de la pente, permettant de drainer le trafic vers l'extérieur de la ville. Puis, à mesure qu'elle progresse vers la périphérie, la voirie se ramifie en un réseau de dessertes de plus en plus raides, traçant parfois de multiples lacets, qui rétrécissent jusqu'à devenir des routes à sens unique.

En bordure des lignes de chemin de fer (15–17, XIII)

A l'est de la gare, les lignes de chemin de fer (LXXIX) contournent un épaulement. Celui-ci est coupé horizontalement par l'avenue Auguste-Tissot et son prolongement, l'avenue des Alpes, disposées parallèlement aux voies ferrées. En aval prend place un groupe d'habitations cossues entourées de jardins (16), dessinant une trame en plots comprenant des immeubles et des maisons locatives de trois à sept niveaux remontant principalement à la période s'étalant de la fin du 19e au premier tiers du 20e siècle. De petites dessertes conduisent aux habitations. L'une d'elles, l'avenue Charles Dickens, surprend par le contraste qu'elle présente entre la double rangée de maisons locatives extrêmement soignées qui la borde et le fond de perspective qui se ferme abruptement sur l'ancien bâtiment de tri de la Poste de 1964 (LXXIX.0.10). Il s'agit d'un imposant édifice composé d'une dalle de trois niveaux en béton, dans la partie basse, et d'un bloc de verre et métal de sept niveaux reposant sur des piliers, dans la partie haute. Par sa hauteur et sa volumétrie, ce colosse semble écraser les maisons locatives. Le contraste est encore renforcé par la différence de style et de matérialité. Un large immeuble des années 1930 marque le front méridional du groupe (16.0.2). Il signale également le départ de l'avenue Juste-Olivier (16.0.3) qui constitue un espace-rue rectiligne bordé d'immeubles de caractère urbain. Cette artère a un fort effet structurant. Créant comme une tranchée dont le tracé est souligné d'arbres d'alignement, elle escalade le versant jusqu'à la hauteur de la synagogue (15.0.7) et joue ainsi le rôle de lien entre le secteur cité ci-dessus et celui situé en amont de l'axe Auguste-Tissot/Alpes.

La partie supérieure de l'épaulement est couverte par un secteur résidentiel (15) dont les bâtiments présentent une architecture de qualité, par leur grammaire générale et leur ornementation. Le tissu bâti s'étend jusqu'à un replat qu'occupe l'avenue de Rumine et se compose d'immeubles de quatre à sept niveaux s'organisant en îlots, en rangées ou en ordre discontinu. Les immeubles isolés occupent une plus grande surface au sol que ceux situés dans la partie en aval de l'axe Auguste-Tissot/Alpes. Les espaces intermédiaires prennent la forme de jardins ou de surfaces engazonnées conférant un caractère plutôt vert au quartier. Par endroits, des immeubles sont venus combler des espaces libres ou ont remplacé d'anciennes constructions, en particulier dès le dernier tiers du 20e siècle, altérant ainsi l'homogénéité du tissu par des ruptures de style ou des confrontations brutales de matérialités (15.0.1, 15.0.2, 15.0.4, 15.0.11, 15.0.13). Cependant, l'impression dominante demeure celle d'un quartier de bonne facture. Trois édifices religieux y ont été établis. Bien qu'étant installée en retrait de la chaussée (15.0.6), la synagogue de 1909–1910 de style romano-byzantin (15.0.7) est très visible depuis le carrefour que l'avenue Juste-Olivier forme avec l'avenue de la Gare (15.0.5). En effet, du fait de sa position en biais, la façade principale du bâtiment, décorée d'une grande rosace, est orientée face au carrefour. Plus à l'est, l'église orthodoxe grecque édifiée entre 1922 et 1924 (15.0.8), de gabarit inférieur, apparaît très modeste par rapport à cet imposant édifice. Son plan en croix grecque, sa coupole, et ses proportions harmonieuses en font néanmoins un bâtiment aux qualités remarquables. L'église écossaise (15.0.15), enfin, de style pittoresque, dont la façade révèle un jeu de polychromie, a été élevée en 1876–1877 sur l'avenue de Rumine. Parmi les constructions remarquables du secteur figurent également les trois imposants immeubles marquant sa limite sud-est (15.0.10), dont deux constituent d'anciens hôtels aux allures de palaces du tout début du 20e siècle. Les soubassements en pierres apparentes, les ferronneries et la marquise confèrent à ces édifices richement décorés un caractère urbain.

La frange orientale de ce secteur est définie par un espace vert (XIII) marquant la limite du replat, le versant tombant abruptement au sud et à l'est. Il s'agit d'un petit parc bien arborisé dans lequel prennent place le collège de l'Eglantine et un immeuble administratif érigé vers 1960, dont l'accès est marqué par deux cèdres majestueux (XIII.0.2). Cet édifice de sept niveaux présentant des façades en verre, métal et pierre se distingue par son plan triangulaire. Il domine la rupture de pente qui survient au sud du parc, ce qui lui confère une grande visibilité depuis l'est et le sud.

Au pied et à l'est de cet espace vert, un secteur résidentiel en ordre discontinu (17) s'étend sur la portion du coteau longeant les lignes de chemin de fer. Il se compose essentiellement de maisons locatives et d'immeubles d'habitation entourés de jardins construits entre les années 1870 et le milieu du 20e siècle. Certains bâtiments présentent un caractère cossu (17.0.1) rappelant le tissu voisin à l'ouest, notamment le long de l'avenue des Alpes. De petites dessertes, souvent à sens unique ou uniquement piétonnes, s'avèrent parfois très pentues, tel le chemin du Trabandan formant un long couloir rectiligne bordé de hauts murs qui soutiennent les jardins en terrasse des propriétés situées en contre-haut. Le coteau est marqué par une échancrure, perceptible par exemple à hauteur du collège de Florimont (17.0.2), un élégant édifice de deux niveaux érigé vers 1895, dont la dernière rénovation survenue en 2011–2012 contribue à mettre en valeur les qualités architecturales. Dans la partie orientale, le bâti s'égrène parallèlement au tracé des voies ferrées (LXXIX.0.12) en une succession de maisons locatives du premier tiers du 20e siècle (17.0.3). Cet alignement est interrompu par deux imposants immeubles des années 1980 (17.0.4).

Avenue de Rumine (14, 18, 0.4)
Depuis la place Saint-François, un axe important trace une ligne droite en direction de l'est ; il s'agit de l'avenue du Théâtre, qui s'enchaîne sur l'avenue de Rumine. Alors que la première descend en une pente régulière depuis le centre jusqu'au croisement avec l'avenue Georgette, la seconde remonte ensuite doucement jusqu'au niveau de la petite église écossaise de (15.0.15). Depuis cet emplacement, le point de vue en direction de la place Saint-François est particulièrement intéressant, puisque l'église réformée éponyme et son clocher (5.0.8) sont dis-

posés exactement dans l'axe de l'avenue, ponctuant remarquablement son fond de perspective.

En amont, entre cette avenue et celle de Mon-Repos, le coteau assez raide par endroits est investi par des immeubles de volume imposant de cinq à huit niveaux (14). Leur disposition en U autour de cours intérieures, traitées généralement en tant que jardins, génère une trame plus lâche que dans les secteurs voisins, mais résolument orthogonale. Le bâti comporte tant des bâtiments résidentiels qu'administratifs. Les premiers remontent principalement d'une période allant du premier quart au milieu du 20e siècle, tandis que les seconds sont plus tardifs et datent des années 1960–1970. La différence de style permet aisément de distinguer leur fonction ; façade en maçonnerie et pierres apparentes, animée de balcons pour les uns, façade-rideau régulière alliant verre, métal ou béton pour les autres. Seule une maison de campagne remontant aux alentours de 1890 (14.0.1) entourée d'un jardin largement arborisé se distingue dans ce tissu, en tant que témoin de la première forme d'urbanisation du secteur.

A l'est, l'avenue de Rumine se poursuit sur un tronçon rectiligne avant d'opérer une courbe qui épouse la topographie. De part et d'autre de cette rue et jusqu'à l'avenue du Léman, au nord, se concentre un groupe résidentiel de qualités exceptionnelles (18) composé d'immeubles et de maisons locatives entourés de jardins formant un tissu discontinu mais dense. Par le respect d'un même gabarit, comptant généralement cinq niveaux, et une période de construction relativement courte, c'est-à-dire principalement autour des années 1890–1900, il en résulte une grande homogénéité architecturale qui se décline toutefois en variations de grammaires stylistiques différentes, conférant à la composante une identité particulière. La jonction de ces deux avenues est marquée par une tête d'îlot richement ornée devant laquelle se trouve un édicule de plan trapézoïdal remontant aux alentours de 1913 (18.0.3). Dans sa partie occidentale, ce secteur est interrompu par une série de bâtiments en majorité résidentiels du courant du 20e siècle (0.4) s'organisant selon une trame orthogonale. La façade pignon de l'église catholique du Saint-Rédempteur de 1915 (0.4.1) est visible depuis l'avenue de Rumine, un petit chemin d'accès ayant été créé de manière à déboucher exactement sur l'entrée. La pierre apparente ainsi que l'omniprésence des arcs en plein-cintre déclinés de diverses façons dénotent un style néoroman.

Avenue du Léman (19, 0.5., 0.6, XI, XII)
L'avenue du Léman prolonge l'avenue de Rumine pour quitter la ville de Lausanne et rejoindre Pully à l'est en suivant une pente constante. Son tracé sinueux s'adapte à la topographie et met en évidence le dénivelé du coteau par la présence côté amont de hauts murs de soutènement. Si le bâti qui longe son côté septentrional se caractérise par sa grande homogénéité, son côté méridional est délimité par des entités très différentes.

Au nord de l'avenue, en contre-haut des murs de soutènement (19.0.2) se succèdent une série de maisons locatives et quelques maisons de maîtres datant du dernier tiers du 19e et du début du 20e siècle aux qualités architecturales remarquables (19). Ces bâtisses s'alignent de manière organique le long de la voie. A l'ouest, elles s'échelonnent parallèlement sur trois niveaux dans la pente. Les habitations sont reléguées au nord des parcelles afin de bénéficier du dégagement des jardins au sud. Dans le dernier tiers du 20e siècle, l'implantation de trois immeubles massifs de cinq et six niveaux a gravement rompu l'uniformité architecturale et volumétrique du secteur (XI). A leur pied, une maison individuelle entourée d'un jardin et une modeste habitation de trois niveaux à toit plat constituent des témoins du tissu de la fin du 19e siècle. La seconde frappe par son plan triangulaire qui génère une façade d'angle très étroite au nord (XI.0.1).

En contrebas du croisement avec l'avenue de Rumine, se situe la promenade Jean-Jacques-Mercier (XII), un parc qui offre à cet endroit un dégagement impressionnant sur le lac. Dans la partie supérieure, il se compose d'une esplanade bordée par deux rangées d'arbres (XII.0.1), tandis qu'un système de chemins piétonniers en zigzag dévale la pente. Depuis le bas, ce parc crée comme une paroi verticale verte. A l'est, une imposante masse en béton remontant à la période s'étalant entre 1965 et 1972 (0.5) contraste fortement avec ce secteur verdoyant. Il s'agit d'un

complexe scolaire et paroissial de cinq niveaux s'inscrivant dans la pente duquel émerge le clocher détaché du temple Saint-Jacques (0.5.1). A côté de l'édifice religieux se dresse un immeuble résidentiel de sept à neuf niveaux articulés en divers blocs disposés en redents. Son effet massif et sa grande visibilité depuis l'est en font un repère incontournable à l'entrée de la ville.

En direction de l'est, l'avenue du Léman franchit ensuite les lignes de chemin de fer pour poursuivre tranquillement sa descente vers la commune de Pully. Un double front de rue régulier (0.6) composé d'immeubles de trois à cinq niveaux établis en ordre discontinu marque la sortie, ou, si l'on vient de l'est, l'entrée de Lausanne. Les éléments les plus soignés remontent au premier tiers du 20e siècle. Des commerces prennent place au rez-de-chaussée, conférant une certaine animation au secteur.

Avenue Mon-Repos (V)
L'avenue Mon-Repos se déroule parallèlement à l'avenue Rumine et relie le pont Bessières, situé à l'est de la cité médiévale, à l'avenue du Léman. Son nom se réfère au parc de Mon-Repos (V), dont elle délimite la partie inférieure. Ce parc richement arborisé et aménagé à l'anglaise dès 1819 constitue l'un des plus importants espaces verts de la partie orientale de la ville. Il occupe un versant assez pentu coupé horizontalement par l'avenue du Tribunal-Fédéral, bordée à l'ouest par une rangée d'immeubles d'habitation de 1933 formant un front bâti cossu (V.0.4) et par une allée d'arbres (V.0.3) qui, ensemble, monumentalisent l'accès à l'impressionnant bâtiment du tribunal (V.0.7). Au cœur du parc trône la maison de maître néoclassique (V.0.8) de l'ancienne campagne de Mon-Repos, reconstruite en 1803–1804. Sa façade régulière et élégante est structurée en trois parties, dont un corps central disposé en légère saillie surmonté d'un fronton. L'axe central est encore souligné par un portique soutenu par des colonnes créant un balcon pour le premier étage. Dans le prolongement de cet axe vers le sud, se trouve une fontaine de 1820. A proximité de la demeure se situe en outre un pavillon de jardin de plan octogonal datant de 1780. A l'est de celle-ci est implantée une exceptionnelle ferme construite sur un plan en hémicycle, allant de pair avec une volière. Trois corps de bâtiment rythment le demi-cercle, deux aux extrémités et un dans l'axe médian. La cour est aménagée autour d'un abreuvoir. Enfin, comme il sied aux parcs à l'anglaise, celui de Mon-Repos contient diverses curiosités, notamment une grotte artificielle surmontée d'une tour néogothique s'apparentant à une fausse ruine réalisée entre 1821 et 1823, ainsi qu'un tempietto circulaire du début du 19e siècle (V.0.6). Juste au pied de celui-ci se dresse une orangerie de taille remarquable construite entre 1822 et 1825, reconnaissable à ses grandes baies vitrées (V.0.5). En contre-haut de la ferme se dresse l'imposant édifice abritant le Tribunal fédéral érigé entre 1922 et 1927 (V.0.7). Sa large façade en pierres apparentes de quatre niveaux est centrée sur une colonnade soutenant un large fronton qui confère au bâtiment néoclassique un effet monumental. Deux ailes lui ont été adjointes sur le côté nord entre 1996 et 2000. A l'ouest du parc se trouve la piscine de Mon-Repos construite entre 1968 et 1971 (V.0.2). Ce bâtiment inscrit dans la pente comprend non seulement la piscine mais aussi un parking semi-enterré en aval. Si un certain effort d'intégration se fait sentir par la présence de toits plats permettant de préserver la vue depuis la partie supérieure du parc et de celle d'un cordon boisé à l'est masquant en partie le volume, il reste que ce bâtiment constitue une imposante masse bâtie qui empiète sur un espace originellement vert. D'ailleurs, depuis l'avenue Mon-Repos, le parking de trois niveaux forme un front très présent. L'arborisation de la maison de maître de Villamont (V.0.1) située à l'angle sud-ouest du parc cache quelque peu le parking en venant depuis l'ouest.

Avenue des Mousquines (20, 21, 0.3, VI, IX, X)
L'avenue Mon-Repos est prolongée à l'est par l'avenue des Mousquines qui mène au secteur tapissé de demeures aux qualités exceptionnelles dit Mousquines/Bellevue. Celui-ci est introduit par un secteur majoritairement résidentiel (20) qui se compose d'un tissu mixte. Des immeubles de quatre à six niveaux datant des années 1920 à 1990 s'échelonnent en ordre détaché dans la pente.

Le quartier résidentiel de Mousquines/Bellevue (21) s'étend depuis l'ancienne campagne de Bellevue (VI), en amont, jusqu'aux lignes de chemin de fer (LXXIX),

en aval. Constituant une couronne verte au sommet du coteau, l'ancienne campagne comprend une maison de maître, dit château de Bellevue, édifiée entre 1762 et 1763 entourée d'un jardin (VI.0.2), dont l'accès est souligné par une remarquable allée d'arbres (VI.0.1). Le tissu lâche du quartier résidentiel est rythmé par des dessertes sinueuses permettant de gravir le coteau. Il s'en dégage un caractère calme et très verdoyant, comme si la campagne avait pénétré la ville. Le bâti se compose de maisons de maîtres et de maisons locatives aux qualités architecturales plus que remarquables (21.0.3, 21.0.4), dont l'implantation suit généralement le tracé des routes. Entourées de vastes jardins, ces demeures datant essentiellement de la fin du 19e et du début du 20e siècle jouissent non seulement d'un ensoleillement optimal, mais aussi d'une vue exceptionnelle sur le lac. Quelques nouvelles constructions sont venues s'immiscer dans le secteur au cours du 20e et au début du 21e siècle. Au nord de l'ancienne campagne de Bellevue, par exemple, un tissu régulier d'immeubles et de maisons locatives des années 1940–1960 comptant jusqu'à quatre niveaux s'inscrit dans un cadre verdoyant (0.3). Certains bâtiments apparus depuis les années 1960 altèrent l'unité architecturale du quartier (21.0.5, IX, X).

Le long du vallon de la Vuachère (22–24, VIII)
A l'est de la ville, le vallon de la Vuachère (VIII) dévale le coteau d'abord de manière rectiligne, puis bifurque vers l'ouest en raison de la barrière que forme la moraine située sur la commune de Pully. Sur le versant occidental du vallon, diverses entités se sont développées, venant tirer profit de la situation au calme, retirée et verdoyante des abords de la rivière. En effet, ce pan étant difficile d'accès, il s'en dégage un caractère reclus. Deux groupements résidentiels s'échelonnent dans la pente : le premier, en amont, se compose d'un tissu relativement dense de petites maisons individuelles remontant à la première moitié du 20e siècle disposées de manière étagée dans la pente (22), alors que le second, en aval, établi sur un terrain très pentu, comporte des immeubles de trois à cinq niveaux, datant en majorité du milieu du 20e siècle (23). De grands terrassements soutenus par de hauts murs permettent de créer des espaces engazonnés et des jardins autour des habitations. Enfin, au sud, pris entre la ligne de chemin de fer de Berne et de celle du Simplon (LXXIX), un groupe résidentiel constitué d'immeubles locatifs et de quelques maisons locatives datant essentiellement des années 1940–1960 s'échelonne dans la pente quasiment jusqu'au fond du vallon (24). Un jardin public (24.1.1), autour duquel se succèdent des immeubles d'architecture identique datant du tournant des années 1940 à 1950 (24.1), confère au lieu un certain caractère central.

Les quartiers de Montriond/Cour et de Montoie/Bourdonnette
Des abords d'Ouchy à la commune d'Ecublens située à l'ouest, la pente du coteau s'aplanit tranquillement à mesure qu'elle s'éloigne du centre-ville. C'est sur cette portion du versant que se sont établis les quartiers de Montriond/Cour et de Montoie/Bourdonnette. La topographie, qui, de prime abord, semble régulière, est animée par deux éminences verdoyantes : la première correspond à la colline de Montriond (XX), à laquelle est adossé le parc de Milan, et la seconde, plus à l'ouest, à celle du Languedoc (XXI), dont le sommet est ponctué par la maison de maître de l'ancienne campagne éponyme ainsi que par un petit parc public. Tout à l'ouest enfin, le coteau est coupé par la Vallée de la Jeunesse (XXVII) résultant du comblement de la vallée du Flon et formant un cordon vert de l'avenue de Provence, au nord, au giratoire de la Maladière, au sud. Deux autres éléments contribuent en outre au caractère vert, couleur dominante dans cette partie de la ville : le cimetière du Bois-de-Vaux, d'une part, aménagé entre 1922 et 1959 (XXVIII) entre l'actuelle Vallée de la Jeunesse et la limite communale de Renens, et les rives du Léman (XVII), d'autre part, vastes étendues principalement destinées aux loisirs qui se déploient jusqu'à la réserve ornithologique du parc Bourget. Vu du lac, ces rives forment un premier plan verdoyant tranchant avec le bâti et contribuent fortement à définir la silhouette de la ville. Ainsi, depuis le bord du Léman, la densité du bâti augmente graduellement par strates en suivant la pente, avec un tissu lâche implanté en contre-haut de l'avenue de Rhodanie, qui s'intensifie en constructions en s'approchant des lignes de chemin de fer (LXXIX). Ces strates correspondent aux diverses phases d'extension de la ville, celles situées en périphérie de la ville correspondant aux étapes les plus

récentes comme la Bourdonnette (43). Depuis la fin du 20e siècle, les opérations de densification tendent à s'emparer d'espaces autrefois libres ou tapissés de modestes maisons individuelles avec jardins, notamment au pied du coteau (36). Par endroits, celui-ci subit une forte pression d'urbanisation (36.0.6).

Le réseau routier joue également un rôle structurant avec la présence de trois voies principales se rejoignant sur le vaste giratoire de la Maladière (XXVII.0.4). Véritable nœud routier, ce rond-point assure la transition entre l'autoroute A1 en provenance de Genève et les axes routiers de la ville, en distribuant le trafic dans toutes les directions : créée dans les années 1950 seulement, l'avenue de Rhodanie dessert le bord du lac et aboutit à Ouchy (30), l'avenue des Figuiers quant à elle escalade le coteau de biais vers l'est puis se ramifie entre l'avenue de Cour, laquelle suit un plan horizontal, et l'avenue du Mont-d'Or, qui conduit à la gare en escaladant le versant de biais également pour finalement longer un replat. Cette dernière forme quasiment une ligne droite reliant le giratoire à la gare. Enfin vers le nord, l'avenue de Montoie gravit le coteau de manière sinueuse jusqu'au quartier de Montelly (40).

Avenue de Rhodanie (36, XVII, XIX, XXVI, XXVII)
L'avenue de Rhodanie longe les rives du lac. Elle constitue un espace-rue quasi rectiligne, ondulant légèrement en suivant la base du coteau. Les espaces verts prédominent sur son parcours (LXIX), sauf à Ouchy. Le domaine de l'ancienne campagne de Bellerive, qui conserve sa maison de maître néoclassique (XIX.0.8) et dont l'angle sud-est comporte aujourd'hui un parc public très arborisé, marque une limite nette avec le bâti. L'arborisation foisonnante masque en partie deux barres de dix niveaux (XIX.0.9) des années 1960 venues s'insérer dans ce secteur vert. L'avenue de Rhodanie y prend l'allure d'un corridor végétal, étant bordée quasiment sans discontinuité d'arbres d'alignement, côté lac, et de végétation, côté nord. L'impression de couloir s'affirme encore, lorsque, plus à l'ouest, une allée de grands platanes (XVII.0.6) enserre l'avenue. Ces arbres dissimulent le vaste parking de Bellerive côté sud et quelques bâtiments scolaires et administratifs érigés à la fin du 20e et au début du 21e siècle (XIX.0.7) dans la partie inférieure des anciennes campagnes des Cèdres et de Beauregard au nord. L'espace-rue se resserre ensuite à la hauteur des bains de Bellerive (XVII.0.7), dont le pavillon d'entrée circulaire de 1937 fait front sur un petit giratoire. Bien que ce bâtiment épouse la courbe de l'avenue de Rhodanie sur une longueur considérable, il demeure très peu visible étant masqué par un petit cordon boisé qui prolonge l'effet verdoyant. Le côté amont est quant à lui plus chaotique. Ce secteur résidentiel occupé à l'origine par des maisons individuelles des années 1930 a en effet peu à peu été investi par des immeubles le plus souvent administratifs (36, XXVI), d'assez grand volume, à toit plat et à l'architecture élaborée où des multinationales ont établi leur siège (36.0.3, 36.0.6). Le bâtiment de Philip Morris (36.0.3), constitué d'une série de barres parallèles qui s'échelonnent dans la pente, aboutissant en aval sur un emboitement de divers volumes unifiés par des façades-rideaux identiques, illustre parfaitement ce phénomène. Une attention particulière devrait être portée au maintien d'espaces intermédiaires engazonnés ou d'arbres, afin de préserver le caractère de cette entrée de la ville.

Côté lac, à l'ouest de la piscine de Bellerive, le champ visuel s'ouvre sur une vaste surface verdoyante alliant espaces dédiés au sport, dont le stade de Vidy, construit en 1922 et rebaptisé en 1998 Juan-Antonio-Samaranch, (XVII.0.12), aux loisirs et au délassement. Une partie de ces infrastructures se déploie sur la plate-forme aménagée pour Expo 64, dont l'esplanade des Cantons, marquée par quatre levées de terre prenant la forme de pyramides (XVII.0.14), est un témoin majeur. Parmi les vestiges de cet événement figurent notamment le théâtre de Vidy (XVII.0.8), la « fontaine à la gloire de l'eau » (XVII.0.11) et une place de granit intégrant des jets d'eau (XVII.0.16). Plus à l'ouest, une promenade archéologique présente des vestiges du forum gallo-romain de Lousonna (XVII.0.15). L'espace vert se prolonge au-delà de l'ancienne campagne de Vidy (XVII.0.17) et de sa maison de maître de 1771–1776 (XVII.0.18), siège du CIO depuis 1968, jusqu'au parc Bourget, accolé à la station d'épuration (0.0.1).

Avenue de Cour (35, 37, 0.10, XIX, XX, XXV)
Sur une strate supérieure, en quittant le quartier Sous-Gare/Ouchy, l'avenue de Cour passe elle aussi quasiment sans transition d'un secteur urbain à un espace vert. Côté amont, la rue est dominée par la colline de Montriond (XX), dont les flancs sont en partie occupés par le jardin botanique et son musée (XX.0.6). Les nombreux chemins qui gravissent la colline accentuent son dénivelé. Au pied de celle-ci, côté sud, se trouvent divers bâtiments, dont le collège de Floréal édifié entre 1957 et 1961 au sud-est de l'éminence constitue la dernière intervention bâtie sur cet espace encore vert (XX.0.3). A l'ouest, la topographie s'aplanit sur le parc de Milan. Ce dernier forme une large surface engazonnée en très légère pente bordée d'une remarquable allée d'arbres. En aval de l'avenue de Cour, le caractère végétal est tout aussi marqué par la présence de l'ancienne campagne de Beauregard, dont la maison de maître de 1787–1788 abrite aujourd'hui des bureaux (XIX.0.4), et de celle de l'ancienne campagne des Cèdres, dont il ne reste qu'un petit pavillon octogonal de la première moitié du 18e siècle (XIX.0.1). Ces deux anciens domaines prennent à présent l'allure d'un parc paysager – conservant même des vergers –, où plusieurs bâtiments administratifs et scolaires sont venus tirer parti du cadre arborisé (XIX). En effet, de remarquables essences agrémentent ce coteau, en particulier dans sa partie supérieure, aux abords de l'avenue de Cour. Deux édifices se démarquent dans cet écrin, d'une part l'aula des Cèdres (XIX.0.2), avec sa singulière couverture incurvée en béton de 1960–1962, véritable prouesse technique, et le bâtiment moderne dit de la Vaudoise Assurances de 1954–1956 (XIX.0.1), d'autre part, qui marque la limite occidentale supérieure du secteur. Le bâtiment de cinq niveaux est établi en retrait de la route et précédé de deux cèdres de grande envergure, une disposition qui permet de préserver l'effet verdoyant en bordure de l'avenue de Cour, tandis qu'en venant de l'avenue de Milan, cet édifice se situe droit dans l'axe, fermant ainsi la perspective de manière grandiose. Les deux corps de bâtiments du complexe de la Vaudoise Assurances sont par ailleurs totalement tournés vers le panorama qui s'ouvre côté lac de manière à profiter de cette situation exceptionnelle.

L'avenue de Cour reprend une allure urbaine à l'ouest du parc de Milan, avec, tout d'abord, un groupe administratif et résidentiel de gabarit assez élevé datant des années 1960 et 1980 (0.10) – certains immeubles constituent des adjonctions au bâtiment d'origine de la Vaudoise Assurances, notamment à l'angle sud-ouest du carrefour – puis avec une composante essentiellement résidentielle à laquelle le caractère et les fonctions confèrent un rôle de centre secondaire (35), par la présence, entre autres, de commerces et de services publics. Cette entité se structure selon un double front de rue discontinu qui suit le tracé légèrement sinueux de l'avenue de Cour. En amont et en aval de cet axe, le tissu se poursuit selon ce même ordre lâche. Le bâti, dont l'origine remonte aux années 1880 et s'étend jusqu'au début du 21e siècle, varie de deux à six niveaux, allant de la maison individuelle entourée d'un jardin à des immeubles résidentiels d'allure urbaine, aux qualités architecturales parfois inférieures pour les immeubles datant de la seconde moitié du 20e siècle (35.0.1, 35.0.2). Il en résulte un effet mixte et animé, renforcé par la présence de nombreux commerces. Deux ensembles de logements économiques datant des années 1920 et 1930, chacun disposé en U autour d'un jardin intérieur (35.0.3), se détachent par leur homogénéité de gabarit et de facture. Un peu plus à l'ouest, le collège de Cour (35.0.5) frappe par sa façade symétrique néoclassique surmontée d'un petit clocheton créant un accent vertical. Aux abords du croisement avec la rue de Montoie est implanté un immeuble résidentiel en gradins de caractère incongru dans le secteur (35.0.7), puis un immeuble présentant une large extension, particulièrement visible, qui marque la fin de l'avenue (35.0.8). De ce giratoire, on aperçoit les trois tours de quinze niveaux de la cité planifiée dite Champ-d'Asile (37), qui forme la limite occidentale de la ville « urbaine ». Ce groupement confronte des gabarits très différents, allant du petit temple Saint-Jean de Cour (37.0.3), dont les façades en pierre apparente donnant sur l'avenue dénotent un style hétéroclite aux accents néoroman et régionaliste, aux immeubles-tours de quinze niveaux (37.0.1). La cité, qui comprend également des équipements collectifs, s'est développée autour de l'ancienne campagne de Champ-d'Asile remontant aux 18e et 19e siècles (37.0.2). Elle est com-

posée d'une maison de maître et de ruraux distribués de part et d'autre d'une cour, ce qui lui confère un certain caractère pittoresque. La propriété étant protégée par un jardin arborisé, elle crée une poche verte aux pieds des tours. Le contraste entre les différents styles et typologies de ce secteur est saisissant, or la présence d'espaces verts permet la liaison entre ces divers objets.

L'avenue de Cour bute à l'extrémité occidentale sur le cimetière de Montoie (XXV) installé sur un coteau en bordure de la Vallée de la Jeunesse (XXVII). Il se caractérise par ses chemins formant un lacis et par sa riche arborisation.

Avenue du Mont-d'Or (33, 34, 38, 39, XXI–XXIII)
L'avenue du Mont-d'Or prend le relais du boulevard de Grancy. Projetée de concert avec cet axe, elle prolonge vers l'ouest sa stricte horizontalité, accentuée par la présence d'arbres d'alignement (33.1.5). Son côté amont est notamment marqué par une rangée de maisons individuelles et locatives datant des années 1880 (33.1.1) sur le côté sud desquelles s'étendent des jardins contenus par des murs de soutènement délimitant rigoureusement l'espace-rue. Seul un carrefour giratoire interrompt son parcours rectiligne. Il signale le départ de l'avenue Marc-Dufour, dont le tracé est souligné par de solides et longs murs de soutènement (33.0.2). Remontant le coteau en direction du nord-ouest, elle dessine une large courbe avant de traverser les voies ferrées (LXXIX). Entre ces deux avenues et la ligne de chemin de fer s'est développé un tissu discontinu composé de maisons individuelles ou locatives et d'immeubles comprenant entre deux et six niveaux et remontant à une période s'étalant entre le dernier quart du 19e siècle et les années 1930 (33, 33.1). Dans la partie occidentale, les transformations et adjonctions survenues au cours du 20e siècle et l'architecture parfois moins élaborée des bâtiments confèrent au secteur des qualités légèrement inférieures à celles de la partie orientale. Dans cette dernière, les gabarits respectent une organisation particulière qui se reflète dans la trame régulière du tissu ; les constructions les plus élevées sont reléguées dans la partie supérieure, tandis que les maisons avec jardins sont établies dans la partie inférieure, le but étant que chaque habitat bénéficie au maximum de l'ensoleillement et de la vue sur le lac. Le bâti constitue ainsi une succession d'alignements élégants s'échelonnant dans la pente. La préservation de cette structure rehausse encore davantage les qualités de cet ensemble qui recèle déjà une grande valeur architecturale. Seul un groupe de six remarquables immeubles organisé autour d'un square crée une ouverture plus grande dans le tissu (33.1.3). Parmi les rares constructions se démarquant du bâti figurent les immeubles résidentiels de 1960 (33.0.1) implantés à proximité immédiate du carrefour giratoire et trois autres bâtiments datant de la seconde moitié du 20e siècle (33.1.2).

Depuis le carrefour giratoire, l'avenue du Mont-d'Or descend tranquillement en direction de l'ouest (34.0.2) en traversant une composante résidentielle rassemblant des immeubles de quatre à cinq niveaux construits essentiellement entre les années 1930 et 1950 (34). Il en résulte une grande homogénéité de gabarit et de typologie, à savoir un tissu en ordre discontinu s'échelonnant de manière régulière dans la pente et s'alignant le long des principaux axes, ce qui génère un espace-rue bien défini. Quelques lourdes rénovations réalisées au début du 21e siècle détonnent par rapport au reste du bâti.

A son extrémité occidentale, l'avenue du Mont-d'Or opère un léger virage avant de rejoindre l'avenue des Figuiers. A cet endroit, au pied de la colline du Languedoc, se situe un secteur résidentiel (38) dont le bâti se compose principalement de barres de quatre à six niveaux, en majorité des années 1940–1950. Se détachent une petite cellule de maisons individuelles entourées de jardins apparue entre 1914 et 1927 (38.0.2), ainsi que quatre immeubles de 1948–1950 de typologie identique, à savoir de quatre niveaux surmontés d'un toit à coursives peu pentu (38.1). Ce secteur entoure sur trois côtés le complexe scolaire (XXIII) dit de Montoie construit entre 1948 et 1954, composé de trois pavillons parallèles s'échelonnant sur le coteau, relié entre eux par des corps perpendiculaires (XXIII.0.1). Le bâti s'inscrit au cœur d'une large surface engazonnée, contribuant à créer un effet aéré, l'arborisation étant reléguée aux abords de l'espace vert.

En contre-haut se trouve la colline du Languedoc, dont les versants les mieux orientés sont tapissés essentiellement de maisons individuelles et de rares immeubles entourés de jardins (39). Les dessertes sinueuses qui suivent les courbes de niveaux constituent l'unique forme de structure visible. Elles laissent percevoir la morphologie de la colline du Languedoc qui prend une forme incurvée à l'est. Son sommet est ponctué par le domaine de l'ancienne campagne éponyme (XXI), divisé actuellement en deux secteurs : la partie privée, où se dresse la maison de maître de 1817 (XXI.0.1) en amont, et un parc public dégagé offrant une vue panoramique sur tout l'arc lémanique. Vu la pente parfois très raide et l'étroitesse des accès routiers, les différentes entités occupant la colline présentent un caractère retiré et calme. Sur son flanc nord prend place un secteur résidentiel construit principalement entre les années 1910 et 1970 (XXII) comportant des immeubles parfois imposants de quatre à neuf niveaux qui s'articulent perpendiculairement, sans toutefois présenter d'organisation particulière. Le bâti semble simplement s'être adapté aux possibilités qu'offrait ce terrain cerné au nord par une boucle de voirie.

Avenue de Montoie (40)
Depuis le pont Chauderon, l'avenue de Tivoli plonge en direction de l'ouest et s'engouffre dans le quartier de Montelly (40) avant de se prolonger sur l'avenue de Montoie. Depuis le vaste carrefour routier entre l'avenue de Provence et l'avenue de Tivoli, l'entrée de la composante de Montelly est signalée par la présence du temple de Sévelin de 1959–1961 (40.0.1), dont le haut clocher ajouré et détaché de la nef joue le rôle de point de repère vertical. Ce secteur résidentiel occupe une partie plane qui se développe le long de la ligne de crête en suivant le chemin de Montelly et une partie en pente correspondant à la partie supérieure du versant qui poursuit sa descente sur le complexe scolaire de Montoie (XXIII) et le cimetière éponyme (XXV). Le tissu structuré en ordre discontinu présente une typologie mixte, distribuée de manière identique à la composante de l'avenue de Mont-d'Or ; les alignements de maisons individuelles et locatives présentant des jardins au sud sont situés dans la partie inférieure, tandis que les immeubles comptant jusqu'à cinq niveaux sont relégués dans la partie supérieure de la composante. La dernière étape d'urbanisation du secteur s'est produite à l'extrémité occidentale du quartier, avec une série d'immeubles s'échelonnant parallèlement dans la pente en direction de l'ouest (40.0.4). Une large boucle de voirie traverse toute l'entité, reliant la partie amont à celle en aval, en créant deux axes parallèles qui suivent les courbes de niveaux. Celui traversant la partie inférieure est marqué par l'église catholique Sainte-Thérèse de 1950–1951 (40.0.3). Cet édifice de style moderne s'avère peu visible, tant depuis la route, où il ne se dévoile qu'au dernier moment, étant implanté dans l'alignement des habitations, que depuis le sud, où il est caché par une riche arborisation.

Deux cellules se détachent de ce tissu, la première correspondant à un développement survenu au cœur du secteur comprenant des maisons individuelles et locatives remontant à la période 1900–1910 qui adoptent rigoureusement la même orientation (40.2), la seconde à l'amorce d'urbanisation du quartier survenue entre la fin du 19e siècle et les années 1930 (40.1). Cette dernière joue le rôle de centre secondaire, notamment par la présence du café-brasserie de Montelly et de quelques commerces situés dans le bâtiment de trois niveaux à la façade d'angle arrondie qui marque l'entrée du quartier (40.1.1).

En direction du lac, l'avenue de Montoie réalise une plongée vertigineuse en suivant une large courbe qui contourne la colline du Languedoc. Elle débouche sur le complexe scolaire de Montoie (XXIII) situé en contrebas, dont le grand espace vert dans lequel il s'inscrit crée un remarquable dégagement. L'avenue de Montoie poursuit sa descente sinueuse jusqu'au giratoire de la Maladière (XXVII.0.4), en formant un espace-rue très contrasté, notamment dans sa partie méridionale, avec, d'une part, les immeubles-tours de Champ-d'Asile (37) et de l'autre, l'arborisation foisonnante du cimetière de Montoie (XXV).

Au-delà de la Vallée de la Jeunesse (41–43, XXIX, XXX)
En marge de la localité se sont développés différents secteurs résidentiels de manière plus ou moins planifiée. Compris entre deux espaces verts, la Vallée de la Jeunesse (XXVII) et le cimetière du Bois-de-Vaux

(XXVIII), prend place un groupe amorcé au début du 20e siècle, dont le bâti date néanmoins essentiellement des années 1940–1970 (41). Il s'agit d'un groupe d'immeubles de quatre à sept niveaux inscrits dans la pente de part et d'autre de dessertes parallèles orientées est–ouest, formant une trame en partie orthogonale et, en partie en biais dans la moitié supérieure. Dans ce dernier secteur se détache notamment le secteur d'immeubles homogènes dit des Pyramides datant de 1947–1949 (41.1) qui conduit au collège de Malley de 1953–1954, situé à l'est sur un glacis (41.2). Ce complexe scolaire se compose de bâtiments de type semi-pavillonnaire d'architecture simple et fonctionnelle, implantés en redents et séparés par des espaces engazonnés. La proximité du cordon boisé de la Vallée de la Jeunesse contribue par ailleurs à générer un cadre très vert. La partie inférieure de la composante est marquée par la maison de maître de l'ancienne campagne du Bois-de-Vaux (41.0.1), dont l'origine remonte aux alentours de 1640. L'édifice principal s'oriente face au lac, tandis que les dépendances sont reléguées en amont, au nord.

Depuis le giratoire de la Maladière (XXVII.0.4), la route de Chavannes s'échappe en direction de l'ouest, parallèlement à la bretelle de l'autoroute. La portion de terrain située entre ces deux voies est occupée par un secteur hétéroclite comprenant des complexes administratifs ou artisanaux ainsi que des champs autrefois destinés aux jardins familiaux (XXIX, XXX). Se démarque un secteur résidentiel des années 1950/1960 (42) comprenant un tapis de modestes maisons individuelles de typologie identique au nord-ouest (42.0.2) et d'immeubles d'habitation au sud-est. L'endroit présente un caractère de banlieue, sans doute en raison de sa position particulière, un peu en marge du reste de l'agglomération.

Plus à l'écart, à l'extrémité occidentale de la route de Chavannes, au-delà de la ligne M1 Lausanne–Renens, se trouve la cité résidentielle planifiée de la Bourdonnette construite entre 1966 et 1973 (43). Le bâti se compose d'immeubles de cinq à onze niveaux, hauteur qui augmente et diminue graduellement créant un intéressant échelonnement, et dessine un tracé sinueux, tandis que l'orientation des façades demeure rigoureusement identique. Des commerces sont établis aux rez-de-chaussée, conférant à la cellule une certaine autonomie. Ce groupe constitue par sa conception homogène alliant bâti et espace arborisé, et par sa situation, l'exemple type d'une cité.

Les quartiers de Sébeillon/Malley, de Maupas/Valency et de Beaulieu/Grey/Boisy

La partie ouest/nord-ouest de la ville de Lausanne est marquée par d'importants axes de développement généralement de plan horizontal partant du centre en direction de la périphérie, structurant fortement le tissu bâti. Certains sont de nature topographique, comme la plate-forme de Sébeillon-Sévelin (45), d'autres prennent la forme de voies de communication, comme les lignes de chemin de fer (LXXIX) qui créent une importante césure dans le tissu urbain, ou les axes routiers, notamment la rue de Genève et les avenues de Morges, d'Echallens, de France, et des Bergières, qui constituent des strates s'échelonnant plus ou moins parallèlement dans le coteau. Ces axes routiers créent par ailleurs d'intéressantes perspectives au sein du bâti. Si les lignes conductrices de ce secteur sont somme toute simples et claires, la topographie, elle, est plus mouvementée. Le tissu s'étend depuis l'extrémité occidentale de la moraine de Montbenon jusqu'au versant nord de la vallée du Flon en passant par la plate-forme formée par son remblayage. Le flanc nord de la vallée apparaît particulièrement raide à proximité du centre-ville et s'aplanit à mesure qu'il progresse en direction de l'ouest.

Le bâti offre une large palette de structures et de fonctions, s'adaptant à cette diversité topographique. Son organisation varie selon sa situation – fond de vallon ou coteau ensoleillé – et sa position – proximité ou éloignement du centre. En règle générale, les habitations occupent les pans ensoleillés, tandis que les constructions à fonction artisano-industrielle et les entrepôts sont relégués dans le fond de la vallée remblayée, vers Sébeillon-Sévelin. La densité du tissu varie également : il s'organise selon un ordre contigu dans les environs immédiats du centre, engendrant une forte concentration de constructions, selon un ordre plus lâche et mixte sur le coteau, et se compose d'ensembles homogènes planifiés en périphérie

(46.2, 49, 50). La typologie des bâtiments varie elle aussi : immeubles de rapport de caractère urbain de la fin du 19e et du début du 20e siècle à proximité du centre, maisons locatives et individuelles entourées de jardins ainsi qu'immeubles résidentiels – dont les dates de construction se rapprochent toujours plus de la fin du 20e siècle à mesure que l'on avance vers l'ouest – en périphérie. Quelques éléments se démarquent çà et là par leur fonction communautaire ou leur caractère vert, comme les écoles ou quelques maisons de maître ou anciennes campagnes encore inscrites dans leur domaine (XXXV, XXXVII).

Extrémité occidentale de la moraine de Montbenon (44, 0.11, XXXI)
Le bâti se répartit de manière emblématique sur l'extrémité occidentale de la moraine de Montbenon ; bénéficiant d'un ensoleillement généreux et d'un large dégagement visuel, le versant orienté côté lac, juste en contre-haut des lignes de chemin de fer (LXXIX), est occupé par un tissu discontinu composé d'immeubles résidentiels soignés de quatre niveaux installés dans des jardins et remontant essentiellement à la fin du 19e siècle (0.11). Le sommet de la moraine est ponctué par la clinique Cécil (44.0.2), complexe ayant investi un palace hôtelier de 1905 tirant largement profit de sa position dominante. Sur le versant ubac, du côté de Sébeillon-Sévelin, se déclinent, tantôt établis en plots, tantôt en rangées, des immeubles mi-résidentiels mi-administratifs du milieu du 20e siècle comptant de deux à sept niveaux et comprenant parfois des garages et des ateliers au rez-de-chaussée (44). Trois axes partant du sommet de la moraine traversent le secteur suivant une direction est–ouest : l'avenue Marc-Dufour au sud, le chemin des Croix-Rouges au centre et l'avenue de Tivoli au nord. Ces deux derniers prennent leur départ au débouché du pont Chauderon, à hauteur d'un petit square arborisé et marqué à l'ouest par des têtes d'îlots d'époques diverses (44.0.1). Les deux avenues permettent de franchir les voies ferrées en contrebas, à l'ouest. La partie occidentale du secteur est occupée par l'important groupe scolaire du Belvédère (44.1). Les divers corps de bâtiments qui le composent tirent profit de la situation dominante et de la remarquable vue sur le lac en jouant sur l'orientation des façades et l'organisation des préaux en terrasses.

La maison de la Société d'étudiants Helvetia de 1904 (44.0.4), blottie dans son écrin de verdure et dominant la plate-forme du Flon, incarne l'un des derniers témoins du bâti d'origine de ce secteur. Si elle se fait discrète depuis l'avenue de Tivoli, elle est plus visible depuis la ligne de métro M1 et depuis le replat de Sébeillon-Sévelin. A l'ouest de cette demeure, au pied de la moraine, des immeubles serrés entre l'avenue de Tivoli et la ligne de métro M1 construits entre la moitié du 20e siècle et les années 2010 (XXXI) font le lien avec le quartier de Sébeillon-Sévelin.

Sébeillon-Sévelin (45, XXXIII)
Depuis les abords du pont Chauderon jusqu'aux lignes de chemin de fer (LXXIX) à l'ouest prend place un quartier à l'origine principalement occupé par des entrepôts (45, XXXIII), aujourd'hui partiellement reconverti en un secteur scolaire, culturel et administratif. Sa topographie est marquée par deux paliers résultant des remblayages successifs de la vallée du Flon.

La transition entre le quartier du Flon et celui de Sébeillon-Sévelin est assurée par un espace vert (XXXIII). Pris en tenaille entre le pont Chauderon (6.0.1) et le bâtiment de l'Ecole romande d'arts et communication (XXXIII.0.2), il se compose d'un parc entouré d'arbres. Au nord-est se démarquent les toitures arrondies des hangars destinés à accueillir les véhicules des pompiers (XXXIII.0.1). Ces locaux prennent place dans un secteur sensible, puisqu'ils empiètent sur l'une des rares étendues vertes de la vallée remblayée du Flon. Le bâtiment de 1955 abritant l'école crée depuis l'est un front vigoureux de six niveaux. Implanté parallèlement au pont, cet édifice forme une forte barrière visuelle en direction de Sébeillon-Sévelin. Il constitue, avec le théâtre de l'Arsenic (XXXIII.0.3) installé dans les anciens ateliers mécaniques de l'Ecole professionnelle pour les métiers de l'industrie et de l'artisanat, la seule construction disposée perpendiculairement à la vallée du Flon. L'Arsenic s'ouvre vers l'ouest sur un cordon boisé occupant un talus plongeant vers le quartier de Sébeillon-Sévelin, situé sur le palier inférieur.

Le secteur de Sébeillon-Sévelin se déploie sur le palier inférieur de la plate-forme du Flon (45). Le tissu suit le sens de la vallée et se caractérise par sa trame

orthogonale générée par trois dessertes parallèles. Deux d'entre elles sont reliées par une boucle à l'extrémité, la troisième se termine en cul-de-sac. D'anciennes voies de chemin de fer témoignent de la fonction d'origine du lieu. Les bâtiments, comportant entre un et sept niveaux, occupent généralement une grande surface au sol. Datant essentiellement des années 1930–1960, ils consistent en divers hangars, entrepôts, ateliers ou immeubles commerciaux, allant du modeste bâtiment en bois couvert d'un simple toit en bâtière au hangar de deux à trois niveaux de longueur considérable (45.0.2). Quelques blocs administratifs sont par ailleurs venus s'y implanter autour des années 2000. Depuis l'avenue de Sévelin, les dessertes forment d'intéressantes échappées visuelles, de part et d'autre desquelles le bâti, bien que très divers, affiche une certaine homogénéité, du fait d'une implantation rigoureusement rectiligne. Depuis quelques années, ce secteur fait preuve d'un regain d'intérêt, comme le démontre la présence du gymnase du Bugnon, site de Sévelin (45.0.1), établi dans un bâtiment des années 1920 réaffecté et rénové dans les années 2000. Au nord-ouest, sur les premières pentes du coteau, se dresse l'Ecole des Métiers (45.0.3), un imposant complexe, dont la façade principale années 1930 est orientée sur la rue de Genève au nord.

En amont de la rue de Genève (46, 48, XXXIV, XXXV)

Au nord, la portion du versant entre la rue de Genève et l'avenue de Morges forme une longue bande à caractère résidentiel correspondant à une première strate s'échappant vers l'ouest (46). Très raide au débouché du pont Chauderon, la pente devient plus douce à mesure qu'elle s'étend vers l'ouest. Ce secteur se compose d'immeubles de quatre à sept niveaux implantés de manière discontinue qui suivent le tracé des axes en créant des alignements réguliers alternant bâti et jardin, soulignant ainsi l'espace-rue, en particulier le long de l'avenue de Morges. Amorcé dès le dernier quart du 19e siècle, le développement de la majorité du bâti remonte au premier tiers du 20e siècle. Depuis les années 1960, s'est produite une densification du tissu au sein des espaces autrefois dévolus aux jardins, générant un secteur de caractère hétéroclite. Certains bâtiments, qui fragilisent les qualités spatiales et architecturales par leur massivité ou leur typologie à toit plat leur conférant une allure de bloc (46.0.2), détonnent particulièrement par rapport au bâti d'origine. Les abords du bâti, principalement d'assez grands jardins, parfois obstrués par des garages, laissent voir depuis l'avenue de Morges le dénivelé conséquent de la pente et créent par endroits quelques échappées visuelles en direction du sud sur le quartier de Sébeillon-Sévelin.

Un phénomène spatial intéressant peut être observé à l'est, à l'endroit où le versant plonge de manière abrupte en longeant le chemin de Boston. Deux fronts précis se dessinent sur deux niveaux distincts (46.1). Le premier, en aval, forme une rangée unilatérale le long de la rue de Genève comprenant des bâtiments à caractère industriel et artisanal de deux à quatre niveaux, le second, en amont, constitue une succession d'immeubles résidentiels essentiellement du début du 20e siècle bordés de jardins au sud et s'échelonnant le long du chemin de Boston. Etant donné que ce dernier rejoint la rue de Genève plus à l'ouest et que le bâti respecte un gabarit similaire, la silhouette générale de ce front dessine une remarquable courbe descendant graduellement jusqu'à cet axe situé au pied du versant.

La partie moins pentue du versant, à l'ouest, est marquée par la cité-jardin de Prélaz (46.2), remarquable ensemble coopératif de 1921 présentant des maisons contiguës de deux niveaux incluant chacune une parcelle de jardin au sud, ainsi que deux maisons locatives de trois niveaux. Les maisons de gabarit inférieur forment deux doubles rangées parallèles disposées de part et d'autre d'un square arborisé. Si la double rangée occidentale s'oriente plein sud, celle à l'est s'incline en revanche vers le sud-ouest, car elle suit la courbe qu'opère l'avenue de Morges. Les têtes de rangées sont ponctuées de toits à croupe. Dans l'axe médian du square, au nord et au sud, se trouvent deux maisons locatives. Cette cité combine de manière exemplaire habitats individuel et collectif, tout en préservant de vastes surfaces libres. Par son gabarit homogène et inférieur au tissu voisin, cette cellule semble avoir échappé aux reconstructions entreprises dans ce quartier qui ont engendré des bâtiments plus élevés.

Au nord de la cité, de l'autre côté de l'avenue de Morges, se dresse le collège de Prélaz de 1906–1908 (46.0.3), grand volume de style régionaliste doté d'un pignon central en berceau d'où s'élance une haute flèche. Un long préau contenu par un mur de soutènement qui borde l'avenue prend place au sud, côté soleil. La présence de l'édifice est très marquante du fait qu'il surplombe l'avenue de Morges juste à l'endroit où elle croise l'avenue Recordon.

A l'ouest, un secteur résidentiel amorcé dans les années 1930 et développé au cours du 20e siècle (48) prolonge cette strate horizontale délimitée par la rue de Genève, au sud, et traversée par l'avenue de Morges, au nord. Sa structure suit une trame orthogonale que vient couper la rue de Genève à l'extrémité occidentale en rejoignant l'avenue de Morges, générant ainsi des têtes de rangées ou d'îlots aux angles très aigus et d'une grande visibilité (48.1.1, 48.1.2). Le bâti se compose d'immeubles de styles assez disparates comptant jusqu'à sept niveaux qui s'organisent parfois en îlots. Les bâtiments situés à la jonction entre l'avenue de Genève et l'avenue de Morges (48.1) en constituent un exemple remarquable. L'ancienne campagne de Prélaz (XXXV), poche verte arborisée, marque la limite occidentale de ce secteur. Cette arborisation dissimule l'église catholique Saint-Joseph de style années 1930 (XXXV.0.2), ainsi que la maison de maître d'allure classique du milieu du 18e siècle bordée d'un jardin soigné, qui est, elle, reléguée à l'arrière, au nord-est (XXXV.0.1). Le contraste entre cette entité et les immeubles alentour, qui par leur taille et leur densité semblent étouffer cet écrin de verdure, est saisissant.

Une dernière opération réalisée dans les années 2000 sur le site de l'ancien dépôt des tramways a mis sur pied un lotissement d'immeubles résidentiels de quatre à six niveaux comprenant un centre commercial (XXXIV). Sa planification orthogonale répond à l'organisation du tissu qui le borde au sud et forme ainsi une certaine continuité dans la structure.

Entre l'avenue de Morges et l'avenue d'Echallens (47, 49, 50, 0.13, XXXVII)

La deuxième strate du versant se situe entre l'avenue de Morges et l'avenue d'Echallens et s'étend vers l'ouest au-delà du parc de Valency (XXXVII). Les deux axes ont leur point de départ à quelques encablures de la place Chauderon, la première descendant ensuite le coteau en une légère pente, la seconde suivant l'un des rares plans horizontaux de Lausanne. Leur jonction est marquée par une place créant une esplanade triangulaire (47.0.1), laquelle est fortement délimitée au nord et au sud par de hauts murs de soutènement en béton, tandis qu'un immeuble résidentiel de sept niveaux la ferme et crée une barre visuelle à l'ouest. Il marque la limite orientale d'un secteur résidentiel (47) où se côtoient des maisons locatives de deux à trois niveaux du début du 20e siècle, témoignant de l'amorce de l'urbanisation du coteau, et des immeubles de quatre à sept niveaux venus s'implanter dans les espaces autrefois libres de constructions entre le milieu du 20e et le début du 21e siècle. Il en résulte un tissu discontinu en partie aligné sur les deux avenues principales mais aussi sur le chemin des Clochetons et l'avenue Recordon, route permettant de relier les deux axes. Le bâti s'avère assez panaché, confrontant divers styles. Ainsi, la petite cité-jardin Heimtastil (47.0.2) constituée de maisons entourées de jardins et formant par là-même une poche verdoyante est entourée d'immeubles bien plus massifs, à toit plat et comptant jusqu'à cinq niveaux. A l'ouest du secteur résidentiel, se détache un groupe aux qualités architecturales supérieures en raison d'une meilleure homogénéité du bâti et de façades présentant généralement un plus grand soin dans l'ornementation (47.1).

Le parc de Valency (XXXVII), aménagé sur une partie de l'ancienne campagne du même nom, interrompt le tissu bâti au niveau du pivot qu'opère le versant dans l'orientation. Il se divise en deux espaces : une partie supérieure suivant la ligne de crête et une partie inférieure occupant le versant abrupt. La première est structurée par une double allée d'arbres agrémentée au centre d'une fontaine présentant une sculpture en pierre dite le Poulain (XXXVII.0.2). Ces allées suivent la ligne de crête jusqu'à son extrémité occidentale, qui offre un panorama sur tout l'ouest lausannois. La seconde est ponctuée d'essences de tailles remarquables. Elle aboutit, à l'ouest, à la maison de maître de 1781–1782, aussi dénommée château de Valency (XXXVII.0.5). Le chemin d'accès à la demeure

depuis le sud est bordé d'une allée d'arbres, dans l'axe de la façade latérale du château, mettant l'édifice particulièrement en valeur.

Ce parc est entouré par trois différents groupements résidentiels. Tout d'abord, au sud, dans le prolongement du versant, s'est développé entre 1930 et 1950 un secteur au bâti de typologie similaire organisé selon une structure en éventail (49). S'échelonnant dans le coteau sur six paliers, il consiste en des immeubles de quatre niveaux avec balcons au sud et cages d'escaliers au nord, le tout surmonté d'un toit à croupes peu pentu (49.0.3). Des jardins ou des pelouses entourent les immeubles. Les dessertes, qui slaloment entre les alignements, accentuent les lignes de force de la structure, qui s'adapte à l'inflexion de la topographie. Deux bâtiments communautaires, le temple Saint-Marc (49.0.1) et l'école de Valency (49.0.2), viennent compléter le tissu. La déclivité est en effet assez marquée, comme le laisse voir le chemin piétonnier situé sur la frange est du groupe et qui sillonne le coteau en zigzag, créant un intéressant espace tampon entre deux secteurs.

A l'ouest de l'allée du château de Valency, sont regroupés cinq immeubles de même typologie datant des années 1950–1960 (0.13). Leur particularité réside dans leur orientation identique en biais, c'est-à-dire en direction du sud-ouest, qui les démarque des bâtiments voisins. Les espaces intermédiaires consistent en pelouses et quelques parkings.

Enfin, au nord-ouest du parc de Valency, une succession d'immeubles de typologie identique (50) investit le coteau qui opère un changement brusque dans l'orientation. Il s'agit de barres de cinq niveaux datant des années 1950–1960, qui, en amont, s'alignent sur la route de Prilly, et qui, en aval, s'échelonnent parallèlement dans la pente en direction de l'ouest, le long d'un axe montant. Etant implantés dans un cadre très arborisé, les immeubles sont pour la plupart cachés, hormis ceux faisant front sur la route de Prilly.

Entre l'avenue d'Echallens et la rue du Maupas (51, 53, 54)

Une troisième strate se développe le long du coteau entre l'avenue d'Echallens et la rue du Maupas. A l'est, elle est délimitée par l'avenue de Beaulieu, axe situé dans le prolongement direct du pont Chauderon constituant une césure nette dans le tissu urbain ; à l'ouest, elle s'étire jusqu'à la périphérie de la ville. L'avenue de France lui sert de colonne vertébrale. Différents secteurs essentiellement résidentiels se distinguent d'est en ouest par leur structure, la qualité de la substance ou la typologie du bâti.

A proximité immédiate du centre-ville s'étend un tissu principalement contigu organisé selon une trame orthogonale et structuré la plupart du temps en de longues rangées, parfois en îlots, formant des espaces-rues relativement serrés (51). Cet ordre s'assouplit en direction de l'ouest. En effet, les rangées d'immeubles qui créent à l'est un tissu très compact se relâchent pour aboutir à un secteur dans lequel prévaut l'ordre discontinu, où les habitations sont entourées de petits jardins. L'avenue de France, qui traverse l'ensemble du secteur d'est en ouest, constitue un axe linéaire clairement défini par un double front de rue serré, créant un impressionnant jeu de perspectives. Le bâti est fortement teinté du caractère urbain du centre-ville dans la partie orientale du tissu. Il est composé majoritairement d'immeubles de rapport de cinq niveaux remontant à la fin du 19e siècle et au début du 20e siècle. Une densification s'est produite au cours de ce dernier, provoquant l'apparition d'immeubles de gabarit similaire, qui se démarquent néanmoins par leurs langages architecturaux parfois moins convaincants, car plus sommaires, comme c'est le cas dans la partie supérieure, autour des rues du Maupas, du Jura et du chemin des Rosiers. Le bâti revêt des qualités architecturales remarquables dans une grande partie du secteur (51.1), notamment le long de l'avenue d'Echallens, où d'élégantes façades surmontées de toits à la Mansart se succèdent, créant un remarquable front homogène (51.1.3). Exceptionnel, le square du début du 20e siècle qui se développe entre l'avenue de France et la rue du Maupas l'est également, en raison de sa taille et de son excellent état de conservation. Un autre bâtiment marquant est l'immeuble de style régionaliste de 1907 qui se dresse à la jonction entre l'avenue d'Echallens et l'avenue de France (51.1.1), par son haut clocheton et sa position très en vue, que ce soit du pont ou de la place Chauderon. Entre ces deux axes, se concentrent

plusieurs bâtiments d'époques très diverses qui font partie de l'ancien asile des aveugles, aujourd'hui l'hôpital ophtalmique (51.1.2) ; le bâtiment central de 1843–1844, complété dans la seconde moitié du 19e siècle par deux ailes en retour d'angles au nord, dénote un style néoclassique. Le long de l'avenue de France se distinguent la loge d'entrée et l'ancienne buanderie, toutes deux Heimatstil et présentant un intéressant jeu de briques. Le long de l'avenue d'Echallens, un haut mur de soutènement bordé d'un garde-corps contient le jardin arborisé rattaché au bâtiment d'origine. Cette paroi en pierres apparentes contraste fortement avec la façade rideau du dernier bâtiment construit entre 2001 et 2006 à l'ouest.

A l'ouest justement, une entité (53) suit les mêmes axes horizontaux. Il s'agit d'un tissu discontinu composé principalement d'immeubles de cinq niveaux datant du premier quart du 20e siècle. De rares maisons locatives antérieures et quelques immeubles du courant du 20e siècle y sont disséminés. Le bâti s'aligne régulièrement le long des trois avenues, tandis que, dans le versant, il apparaît moins organisé, s'apparentant davantage à un comblement successif. Les espaces intermédiaires sont investis par des jardins, des petites pelouses ou des arbres. En fonction de sa pente, le coteau prend la forme de talus ou de terrasses. Peu d'éléments se détachent visuellement, si ce n'est le temple Saint-Paul de style néogothique remontant à 1908–1909 (53.0.1), dont la flèche constitue un point de repère le long de l'avenue de France et qui marque l'entrée de cette composante de caractère lâche. En effet, à hauteur de l'édifice, l'espace-rue de l'avenue forme un élargissement prenant l'allure d'une placette ponctuée d'arbres. Les façades en pierres apparentes répondent au mur de soutènement qui borde le côté nord de la placette.

L'avenue d'Echallens constitue un axe passant très diversifié dont la cohérence est principalement garantie par la présence de la ligne de chemin de fer LEB (53.0.2), qui suit son tracé jusqu'à la périphérie de la ville. Si à l'est, l'espace-rue s'élargit et perd de sa clarté, en raison de l'implantation irrégulière des immeubles construits à la fin du 20e siècle en retrait de la chaussée, à l'extrémité occidentale en revanche, un double front de rue cossu marqué à l'ouest par deux immeubles remarquables (53.0.3) délimite nettement l'espace-rue. Depuis l'ouest, ils créent un intéressant effet de porte introduisant le secteur urbain. En face de la tête d'îlot située en amont de l'avenue, l'hôpital de l'Enfance (54.0.1) est établi dans une maison de maître de 1910 passablement modifiée avec, entre autres, l'adjonction de différents corps entre les années 1970 et la fin du 20e siècle. Sur le devant de la bâtisse, au sud, se trouve un espace vert – servant en partie de parking –, qui place le bâtiment d'origine bien en retrait de la chaussée. Il en résulte un élargissement de l'espace-rue en venant de l'est qui marque le passage de ce dernier secteur à celui situé à l'ouest.

A l'extrémité occidentale de cette strate se tient en effet une extension qui présente les mêmes caractéristiques que le secteur voisin, à savoir un tissu discontinu qui s'étend sur le coteau et qui est structuré horizontalement par de forts axes, l'avenue d'Echallens et l'avenue de France (54). Des dessertes secondaires quadrillent le tissu, générant une trame orthogonale. Autre axe important, la route de Prilly crée une échappée vers l'ouest. La seule différence réside dans le bâti, qui présente une plus grande diversité de typologies et d'époques de construction ; maisons individuelles et maisons locatives du début du 20e siècle côtoient des immeubles plus volumineux des années 1930, 1950 et 1970 comptant jusqu'à cinq niveaux. Ils sont entourés de jardins arborisés, laissant une belle part au vert et donnant au secteur un air de campagne.

Avenue des Bergières et avenue de Beaulieu (52, 55–57, XXXVIII, XLIV)

Une quatrième strate, de taille plus modeste, s'étend entre la rue du Maupas et l'avenue des Bergières. L'avenue de Beaulieu en marque la limite orientale et l'avenue Collonges la limite occidentale. Il s'agit d'un secteur à l'origine occupé par des maisons locatives soignées édifiées de la fin du 19e au début du 20e siècle (52), entre lesquelles sont venus s'implanter deux complexes scolaires, dont les bâtiments principaux révèlent des qualités architecturales remarquables. En amont se dresse l'école primaire de Beaulieu (52.0.3), un édifice néoclassique de trois niveaux formant un plan en U, surélevé d'un niveau en 1946,

dont l'axe central est doté d'un pignon au nord et au sud. En aval se tient le gymnase de Beaulieu (52.0.2), un bâtiment de 1913–1915 également structuré selon un corps central et deux petits pavillons latéraux, dont les façades régulières dénotent un certain rationalisme académique. Il est surmonté d'un clocheton qui souligne l'élévation et le volume imposant de l'édifice. Une adjonction en demi-cercle réalisée en 1991–1992 masque la façade nord d'origine. Une extension de plan en U datant de 1993–1996 ainsi que des salles de gymnastique et des terrains de sport viennent le compléter. Les deux établissements scolaires comportant côté sud des préaux ponctués d'arbres, ils alternent ainsi pleins et vides, à savoir objets bâtis de grand volume et espaces intermédiaires dégagés, ce qui permet de mettre en évidence la silhouette impressionnante des deux bâtiments d'origine.

A l'ouest, dans l'angle formé par la jonction entre l'avenue Collonges et l'avenue des Bergières, s'alignent une dizaine de maisons locatives cossues qui conservent encore des parcelles de jardins de taille remarquable (52.1). L'implantation régulière, l'homogénéité des gabarits – entre deux et trois niveaux – ainsi que la période de construction des habitations, principalement concentrée autour de 1900, confèrent au bâti des qualités exceptionnelles. A proximité de cet ensemble se sont implantés des immeubles de quatre niveaux dépassant largement les maisons locatives et déparant par leur style de la fin des années 1980 (52.0.1), exerçant ainsi une forte pression sur le premier.

Le domaine du château de Beaulieu (XXXVIII) contribue au caractère verdoyant du bâti le long de l'avenue des Bergières. Il comprend une maison de maître de 1763–1768 de style classique pourvue de dépendances (XXXVIII.0.1) – dont une annexe abrite actuellement la Collection de l'Art brut – installées dans un parc arborisé. En contre-haut du Palais de Beaulieu, un pavillon néoclassique (XLIV.0.1) à l'origine dépendant du château se dresse toujours au sein d'un cordon boisé ponctué d'affleurements rocheux (XLIV). S'y faufile la promenade du Bois-de-Beaulieu.

Au niveau de l'avenue des Bergières, la topographie marque un replat correspondant à un palier intermédiaire. En amont de l'avenue débute une nouvelle strate comprenant à l'est le Centre de congrès et d'exposition Beaulieu (55), qui s'enchaîne à l'ouest sur différents groupements résidentiels, ces derniers se terminant sur une mince bande pointant vers le nord-ouest, soulignant ainsi le changement d'orientation du versant.

Edifié dès les années 1920, le Centre de congrès, plus connu sous le nom de Palais de Beaulieu, regroupe différents bâtiments de très grand volume disposés en U autour d'un jardin central, dont le palais (55.0.2), doté d'une façade monumentale datant des années 1930, marque la partie occidentale, tandis que deux halles apparues dans les années 1950 et au début des années 1960 ferment l'espace au nord et au sud. Celle qui se trouve au sud a été détruite puis reconstruite entre 2010 et 2011. Sa façade méridionale parsemée de baies de tailles diverses borde l'avenue des Bergières sur une longueur considérable, délimitant massivement l'espace-rue au nord. Ce phénomène se poursuit à l'ouest avec la présence du palais, dont la façade sud est scandée de longues baies verticales. A l'angle sud-ouest de ce dernier se dresse sur le trottoir un remarquable cèdre masquant une maison cossue remontant aux alentours de 1842 (55.0.3), qui correspond à la première forme d'urbanisation du secteur.

A l'ouest du Centre de congrès, l'avenue est bordée par un alignement d'immeubles de quatre niveaux (56.0.2). A l'arrière se succèdent le long de la pente – relativement douce à cet endroit – des maisons locatives et individuelles entourées de jardins. Le bâti forme ainsi en s'alignant régulièrement le long des dessertes un tissu orthogonal assez compact (56). Les bâtiments qui le constituent remontent essentiellement à une période s'étalant de 1912 à 1933, ce qui génère une relative homogénéité de style, mêlant accents régionalistes et Art nouveau, leur conférant des qualités remarquables. L'alignement le long de l'avenue crée un intéressant double front de rue, avec les maisons locatives situées en vis-à-vis (52.1), qui souligne l'accès au secteur urbain.

Dans les années 1970 et 1980, un lotissement planifié est venu s'établir sur l'ancienne campagne

des Bergières (57). Il est délimité à l'ouest par la large courbe et contre-courbe qu'opère l'avenue du Grey en gravissant le versant pentu. Il se compose d'un étagement régulier de cinq barres parallèles et de quatre immeubles-tours comportant entre cinq et onze niveaux. Les plus élevés sont situés en bordure de l'avenue du Grey (57.0.3), marquant distinctement, par échelons, le dénivelé. De larges jardins en terrasses et des pelouses ont été aménagés entre les bâtiments, offrant au lieu d'intéressantes qualités paysagères. Dans la partie inférieure se tiennent des bâtiments administratifs et un centre commercial (57.0.2) dit Bergières Centre. A l'est de la partie résidentielle est implanté le vaste complexe scolaire des Bergières (57.1) construit selon le système CROCS entre 1972 et 1975. Il s'agit de trois bâtiments s'organisant autour d'un square vert. En aval du complexe alternent terrains de sport et salles de gymnastique tandis qu'en amont, un mince cordon boisé masquant la rupture de pente résultant de l'exploitation d'anciennes carrières confère aux abords un caractère verdoyant.

Boisy (58, 59, XL–XLIII)
Au nord-ouest de l'avenue de Grey, deux axes parallèles s'échappent en direction du nord-ouest, le chemin du Boisy en aval et celui de Pierrefleur en amont. Cette partie du versant est couverte d'un tapis de maisons individuelles et locatives datant de la première moitié du 20e siècle (58) installées notamment sur le territoire de l'ancienne campagne En Gratapaille, dont il ne subsiste plus aujourd'hui qu'une petite maison (58.0.2).

Les quelques immeubles correspondant à la cité-parc de Beau-Soleil (58.0.1) implantés au pied du versant détonnent en raison de leur gabarit supérieur au reste du bâti. Dans la partie supérieure du secteur, une série de maisons individuelles édifiées dans les années 1930–1940 sont disposées régulièrement de part et d'autre du chemin Beau-Site (58.0.3). Les jardins, souvent bien arborisés, confèrent à l'entité un caractère vert. Elle se démarque ainsi nettement par son gabarit inférieur de l'aspect urbain du secteur voisin à l'est. Au nord-ouest, les deux chemins traversent ensuite une composante résidentielle des années 1960–1970 (59) composée essentiellement d'importantes barres, dont deux tours comportant jusqu'à douze niveaux. Pris en tenaille entre deux ruptures de pente qui se resserrent, le bâti s'effile en direction du nord, formant un tissu de plus en plus lâche. S'y distinguent, par leur organisation, une série d'immeubles de même typologie présentant jusqu'à neuf niveaux orientés perpendiculairement à la route en aval et parallèlement en amont (59.2). Cette disposition ingénieuse garantit une vue dégagée sur le paysage et le lac. En outre, plusieurs bâtiments communautaires se détachent parmi les habitations : le temple réformé dit église Saint-Matthieu, édifice en béton de 1977–1979 structuré selon un plan hélicoïdal où culmine son clocher (59.0.1), ainsi que le collège de Pierrefleur de 1960–1965 (59.1), composé de deux pavillons parallèles établis de part et d'autre d'un préau central et d'un troisième corps de bâtiment inscrit dans la pente en aval. Quelques arbres agrémentent les abords et les différentes cours asphaltées.

Différents espaces verdoyants entourent ce tissu bâti. En amont et en aval, les ruptures de pente abruptes sont couvertes de cordons boisés (XL, XLIII). Ceux-ci soulignent particulièrement bien la topographie et permettent de garantir, au nord, une transition douce entre la campagne alentour et la banlieue bâtie. D'anciennes campagnes s'insèrent en bordure de ces bois. Ainsi, celle de la Chablière, comprenant une maison de maître et des dépendances remontant aux 17e et 18e siècles (XL.0.1), ponctue la base du cordon inférieur, alors que la campagne du Désert (XLII), avec sa remarquable maison de maître néoclassique de 1771–1782 et son parc (XLII.0.2), est établie au pied du cordon supérieur. Son intérêt réside tout particulièrement dans la conservation de la pièce maîtresse du parc, un canal de 140 mètres de long remontant à l'Ancien Régime, unique en son genre en Suisse (XLII.0.1). Quelques immeubles ayant investi ces franges arborisées vers la fin du 20e siècle (XLI, XLI.0.1) ou, plus récemment encore, des agrandissements réalisés au sein de l'institution de Béthanie (XL.0.2) exercent une pression sur ces espaces verts.

Les quartiers de Vinet/Pontaise, de Bossons/Blécherette et de Borde/Bellevaux

Au nord de l'agglomération, la topographie est marquée par le cours du Petit Flon et de la Louve (L) qui se fraye un passage entre le plateau des Plaines-du-Loup, à l'ouest, et la colline de Sauvabelin, à l'est. Cette rivière au tracé parfois sinueux est bordée d'un cordon boisé formant une mince pénétrante verte qui s'étire jusqu'aux abords du centre-ville. Aujourd'hui canalisée et recouverte du quartier de la Borde au Léman, la Louve a généré une profonde entaille orientée selon un axe nord–sud, dans et au-delà de laquelle s'étend un tissu principalement résidentiel. A l'ouest, le bâti se déploie du versant du vallon jusqu'au plateau de la Pontaise puis laisse place à de grands espaces verts dégagés vers les Plaines-du-Loup, tandis qu'à l'est, il longe étroitement le pan occidental de la colline de Sauvabelin, contenu entre deux bois, celui du vallon de la Louve et celui de Sauvabelin.

Trois axes structurent le secteur septentrional : l'avenue Vinet, qui rejoint depuis le centre l'avenue des Bergières et le site de Beaulieu à l'ouest, la rue du Valentin, axe très pentu qui dessert le plateau sur lequel s'est établi le quartier de la Pontaise (67), et la rue de la Borde, qui longe le fond du vallon de la Louve et mène au quartier de Bellevaux. A l'instar du reste de la ville, le bâti présente des structures et des typologies différentes en fonction de la topographie et de la proximité du centre-ville.

Vinet (63, 66)

Le quartier de l'avenue Vinet (63) assure la transition entre le centre et les secteurs périphériques situés plus au nord. La basilique néoclassique Notre-Dame-du-Valentin de 1832–1835 (63.0.2), qui se dresse majestueusement du haut de son parvis, en marque l'introduction. Le tissu majoritairement résidentiel se caractérise essentiellement par de longues séquences contiguës alignées strictement le long des axes, lui conférant un caractère dense et renforçant l'effet structurant des différentes routes qui le parcourent, dont la principale est l'avenue Vinet (63.0.7). La rue Saint-Roch trace une parallèle en aval et délimite le secteur au sud. La rue du Valentin, qui dessine une large courbe et gravit le coteau en direction du nord, en marque la limite orientale et le chemin des Cèdres, qui coupe le versant du nord au sud, la limite occidentale. S'échelonnant dans la pente, le bâti se compose d'immeubles résidentiels généralement de six niveaux comprenant quelques commerces aux rez-de-chaussée, qui créent une certaine animation. Certains bâtiments prennent la forme d'îlots – l'un d'entre eux, le Square Vinet (63.0.8) le long de l'avenue Vinet, constitue d'ailleurs un remarquable exemple des années 1930 – ou s'articulent en U, laissant la place à une cour intérieure. Celle-ci a parfois été comblée par des garages ou des annexes postérieures. Quelques constructions sont entourées de petits espaces engazonnés ou arborisés. Si l'amorce du bâti remonte au milieu du 19e siècle, l'essentiel des constructions date de la première moitié du 20e siècle. Quelques immeubles des années 1960–1970 se démarquent, voire altèrent les qualités du reste du bâti, par leur gabarit bien supérieur, une matérialité ou un style différents, comme des façades en béton par exemple (63.0.3–5).

A son extrémité occidentale, l'avenue Vinet, qui enchaîne sur l'avenue des Bergières, est marquée par le nouveau complexe de la clinique de La Source (66.0.2), dont la longue façade en bandeau de caractère hermétique suit une bonne partie de l'axe en opérant des décrochements sur la chaussée, afin de s'adapter à la très légère courbure de la route. En amont, se cache l'édifice d'origine de la clinique (66.0.1) qui a abrité la première école d'infirmière laïque créée en 1859, un bâtiment cossu de trois niveaux coiffé d'un toit à la Mansart. Diverses constructions à toit plat sont venues s'ajouter à l'école au fil du temps, formant aujourd'hui un véritable complexe hospitalier.

C'est précisément sur la façade méridionale de l'annexe de 2011 que vient buter l'avenue de Beaulieu, débouchant perpendiculairement sur l'avenue des Bergières en venant du pont Chauderon. A peine quelques mètres plus à l'ouest, l'avenue Jomini s'échappe de cette avenue et escalade le versant vers le nord. L'important dénivelé de ces deux axes est souligné par la disposition du bâti qui les borde du côté est (66). L'avenue de Beaulieu est ainsi marquée, dans sa partie supérieure, par une succes-

sion d'immeubles des années 1950–1960 généralement de cinq niveaux établis parallèlement aux courbes de niveaux, créant des étagements réguliers dans le versant jusqu'à l'avenue Vinet. L'avenue Jomini est quant à elle clairement définie par deux longs fronts d'immeubles contigus de quatre à sept niveaux allant du début du 20e siècle aux années 1960 (66.0.3), orientés parallèlement à la pente, face au Palais de Beaulieu.

Rue du Valentin (64, 65, 0.15)
La particularité de la rue du Valentin réside dans son dénivelé extrêmement important, puisqu'il gravit la colline de Riant-Mont en suivant la ligne de pente. Il permet de relier deux paliers : celui du centre-ville et celui du quartier de la Pontaise. Clairement défini dans sa partie inférieure par les alignements d'immeubles remontant jusqu'au milieu du 19e siècle, l'espace-rue prend l'aspect d'un couloir lorsque la voie entreprend l'ascension de la colline. En effet, la route est canalisée par de hauts murs de soutènement (65.0.1) à l'ouest et par un complexe des années 1970 (0.15) ainsi que par un secteur résidentiel plus ancien à l'est (64). Le premier se compose d'un large socle de trois niveaux en redents abritant notamment des commerces d'où se dressent deux tours résidentielles de quinze niveaux (0.15.1). Le second forme un tissu discontinu, organisé selon deux structures distinctes : dans la partie supérieure, la rue des Glaciers crée un double front de rue serré comportant des bâtiments de trois à cinq étages datant essentiellement du premier tiers du 20e siècle, alors que dans la partie inférieure, des immeubles de cinq niveaux de typologie similaire principalement construits entre 1936 et 1943 créent une trame plus lâche. Pelouses et jardins arborisés y sont plus largement présents. D'étroites dessertes se faufilent entre le bâti. Par endroits, en particulier dans la partie supérieure et à l'est, de remarquables points de vue sont ménagés sur le centre-ville situé en contrebas. Au pied de la colline se trouvent des immeubles des années 1960 (64.0.1) au gabarit légèrement supérieur.

Le côté occidental de la rue du Valentin est occupé par un secteur résidentiel très lâche où le vert domine largement (65). Il s'étend jusqu'à la ligne de crête du plateau de la Pontaise, marquée par l'avenue Druey. Sa structure est nettement définie par des alignements stricts, continus ou discontinus, de bâtiments s'échelonnant parallèlement dans le coteau, le long d'un réseau de voies orthogonal. Si les premières habitations remontent autour de 1870, la majorité d'entre elles date de la fin du 19e et du début du 20e siècle. Le bâti, très varié, se compose tant de maisons bourgeoises – dont l'une abrite actuellement le collège dit de la Colline (65.0.2) – que d'immeubles comptant jusqu'à cinq étages. De vastes jardins arborisés s'étendent au sud des demeures, ouvrant la vue sur le lac. Dans les années 1990, différents immeubles ont été érigés sur des parcelles encore vierges ou à la place d'anciennes maisons locatives, altérant passablement les caractéristiques du secteur (65.0.5), ce bien qu'un effort d'adaptation puisse parfois être décelé dans la volumétrie (65.0.3) ou dans la présence d'une toiture végétalisée (65.0.4). Le long de l'avenue Druey se dresse le collège de la Pontaise (65.0.6), un édifice de 1873 de quatre niveaux aux façades nord et sud symétriques auquel les modénatures en pierre confèrent un caractère soigné. A l'ouest, une salle de gymnastique datant des années 1950 crée une ouverture vers le Léman, étant semi-enterrée. Un préau agrémenté d'arbres et un large espace engazonné occupent la partie méridionale du petit groupe scolaire. Le croisement de l'avenue Druey et de la rue du Valentin est marqué par une maison locative dotée d'un large pignon orienté sur rue reconstruite en 1905 (65.0.5), qui introduit depuis le sud, le plateau occupé par le quartier de la Pontaise.

La Pontaise (67)
Située dans l'angle formé par l'avenue Druey et la rue de la Pontaise, une placette triangulaire bordée d'arbres et comprenant un édicule de style néoclassique (67.0.1) marque l'entrée du quartier de la Pontaise. La rue du même nom, le traversant du nord au sud, en constitue la colonne vertébrale. Ce secteur mixte s'étend à l'ouest jusqu'à l'avenue du Mont-Blanc, qui, elle, délimite au nord-est le jardin public aménagé à l'emplacement de l'ancienne place d'exercice « Pré des Casernes ». Si le long de ces deux axes, le bâti affiche quelques séquences contiguës et des alignements réguliers, le tissu se caractérise en fait surtout par un caractère relativement lâche et dés-

tructuré. Seule sa partie occidentale présente une certaine régularité soulignée par la trame orthogonale des dessertes. Le bâti est très diversifié, comprenant notamment des maisons ouvrières et des locatifs de la fin du 19e siècle, des immeubles de quatre à six niveaux de la première moitié du 20e ainsi que des tours de plus de dix niveaux des années 1960–1970, s'y confrontent par conséquent de nombreux types de constructions générant une substance hétérogène.

La rue de la Pontaise reflète parfaitement cette diversité. Du côté oriental, elle présente, depuis le sud, une rangée d'immeubles assez cossus de quatre niveaux agrémentés de jardinets datant de la première moitié du 20e siècle puis une tour de douze niveaux en béton dont le rez-de-chaussée abrite un centre commercial (67.0.5) ; viennent ensuite des maisons ouvrières et quelques petits immeubles remontant aux environs de la fin du 19e siècle formant un noyau à caractère villageois (67.2) et, enfin, des immeubles de six niveaux de gabarit supérieur du milieu du 20e siècle. Le front de rue vis-à-vis affiche les mêmes fluctuations de gabarit, maintenant toutefois six niveaux au maximum. S'y ajoutent des orientations de faîtes variables, dont une maison de trois niveaux orientée pignon sur rue ainsi qu'une ouverture dans le tissu utilisée comme parking. On y observe également des amorces de développements inachevés laissant apparaître des murs aveugles auxquels d'autres immeubles de même gabarit auraient dû s'adosser. Malgré un bâti bousculé, où se côtoient notamment immeubles présentant des ornements de la fin du 19e et du début du 20e siècle et constructions fonctionnalistes du troisième quart du 20e siècle, la spatialité de la rue de la Pontaise demeure lisible et bien définie grâce à son tracé rectiligne. Son caractère urbain est souligné par la présence de commerces au rez-de-chaussée de plusieurs bâtiments. Le fond de perspective de cette rue se referme au nord sur une modeste maison de trois niveaux de 1890 sur le devant de laquelle se trouve une terrasse arborisée, qui abrite actuellement le café de la Source Bleue (67.0.4). Cette bâtisse marque à la fois le changement d'orientation de la rue de la Pontaise, qui bifurque légèrement vers l'ouest à cet endroit, et l'embranchement de l'avenue des Oiseaux, qui rejoint le fond du vallon de la Louve (L). Elle témoigne de l'urbanisation d'origine du secteur et donne avec quelques constructions alentour des allures villageoises à cette partie du quartier. En face, à l'angle de la rue de la Pontaise et de l'avenue Jomini, se dresse l'ancien temple Saint-Luc de 1938–1940 (67.0.3). Ses lignes géométriques et son caractère massif créent à cet endroit un fort impact visuel.

Outre le secteur sis aux alentours du café de la Source Bleue, deux autres cellules ont, du moins jusqu'à présent, échappé au processus de densification et se composent encore du bâti d'origine. La première (67.2), mentionnée ci-dessus, blottie entre la rue de la Pontaise et la rue des Crêtes, comporte des constructions ouvrières remarquablement homogènes et des jardins encore bien préservés. La seconde (67.1) se trouve plus au sud, le long de la rue des Crêtes, qui longe, comme son nom l'indique, la ligne de crête du vallon de la Louve, offrant vers l'est des échappées visuelles sur les tours de la Rouvraie (72), en contre-haut, ou sur celles de la Borde (68), en contrebas. La cellule s'organise en un double front de rue serré, rectiligne et contigu, constitué d'habitations ouvrières de deux à quatre niveaux bordées de jardins remontant à la fin du 19e siècle. Si à l'ouest, les espaces verdoyants ont fait place à des garages et à des places de parking goudronnées, à l'est, les jardins sont encore conservés.

L'ouest du quartier de la Pontaise est marqué par un secteur résidentiel présentant de hautes qualités spatiales et architecturales (67.3). Pris entre deux axes parallèles, l'avenue Jomini et l'avenue du Mont-Blanc, il comprend des immeubles locatifs cossus majoritairement de cinq niveaux disposés selon une trame orthogonale. La moitié nord du secteur se situe sur le plateau, tandis que la moitié sud empiète sur le versant. Hormis les quelques immeubles construits entre la fin du 20e et le début du 21e siècle qui rompent l'unité de style des bâtiments de ce secteur (67.3.1), la substance bâtie s'avère bien conservée et présente des qualités architecturales prépondérantes, grâce aux soubassements en pierre, aux décors apportés aux balcons et aux élégantes toitures à la Mansart. Des jardins arborisés entourent certains immeubles. Ces espaces verdoyants tendent toutefois à disparaître, le plus souvent envahis par des garages

ou des annexes, un centre commercial (67.3.2) étant même venu s'établir sur l'un d'entre eux dans les années 1980. Bien qu'une partie de sa toiture soit végétalisée et aménagée en jardin, ce bâtiment de plain-pied en béton rainuré s'est installé au pied d'une longue et remarquable rangée d'immeubles unitaire du début du 20e siècle, créant une violente confrontation de styles. La partie inférieure du secteur est investie du petit parc public dit Jomini (67.3.3), qui forme une poche verte bien arborisée en contrebas du bâti. Il est délimité par la large courbe qu'opère l'avenue du Mont-Blanc à cet endroit. En venant du sud, ce parc crée ainsi un front végétal qui masque le tissu. L'alignement strict d'immeubles de trois à cinq niveaux bordant l'avenue du Mont-Blanc en contre-haut du parc constitue un front important face au jardin public dit Pré des Casernes (XLVII.0.1). Il s'égrène au nord, sur l'avenue du Vieux-Moulin, qui s'enfonce dans le vallon de la Louve en dessinant un grand virage.

Casernes, stade de la Pontaise, prison (0.14, XLVII)

A l'ouest de l'avenue du Mont-Blanc et de l'avenue du Vieux-Moulin, le versant grimpe en direction du nord-ouest pour rejoindre le plateau des Plaines-du-Loup. En aval de la route du même nom soulignée à cet endroit par des arbres d'alignement, se développe le groupe résidentiel de l'Ancien-Stand (0.14), opération expérimentale d'inspiration corbuséenne des années 1960 adoptant pour certains bâtiments une méthode de préfabrication lourde. De longues barres de six à dix niveaux ainsi qu'une tour de seize étages constituent une forte structure orthogonale s'adaptant subtilement à la topographie, les immeubles à l'ouest s'orientant selon un axe nord–sud, celui au nord suivant un axe est–ouest. L'ensemble dégage une forte homogénéité grâce à l'adoption d'une même grille constructive. Des pelouses ponctuées de grands arbres génèrent des transitions naturelles entre les différents éléments bâtis.

La partie orientale quant à elle est occupée par l'école du Vieux-Moulin (0.14.4). Elle se distingue par son gabarit inférieur, comptant de un à trois niveaux, et ses toits plats mettant l'accent sur l'horizontalité. Une piscine, une pataugeoire et des salles omnisports sont venues compléter le complexe en 2005. Au sud de l'école, d'autres infrastructures publiques de plain-pied présentent les mêmes caractéristiques architecturales : toit plat, grille constructive et structure en béton. Seules les extensions d'un EMS aux couleurs criardes et deux immeubles locatifs construits en 2004 (0.14.3) viennent perturber l'homogénéité de l'ensemble.

Un vaste espace verdoyant, majoritairement plan (XLVII), s'étend depuis l'avenue du Mont-Blanc jusqu'à l'aéroport de la Blécherette (0.0.10), délimité à l'ouest par un cordon boisé marquant la ligne de crête (XLVI) et par le chemin des Bossons, ainsi que par le vallon de la Louve (L) et la route des Plaines-du-Loup à l'est. Il se compose essentiellement de grandes surfaces engazonnées bordées de bosquets ou de cordons arborisés, servant de terrains de sport. Plusieurs infrastructures d'envergure ponctuent cet espace. Tout au sud, établie dans la pente du versant, se trouve l'ancienne caserne de la Pontaise (XLVII.0.1), un édifice de 1881–1882 de quatre niveaux doté d'une cour intérieure résultant de la démolition des écuries et servant aujourd'hui de parking. Sa façade méridionale est agrémentée de deux rangées d'arbres formant une douce transition avec le jardin public attenant dit Pré-des-Casernes. Au nord, sur le plateau, se trouve le stade olympique de la Pontaise (XLVII.0.2) inauguré en 1954 pour la cinquième Coupe du monde de football. Son entrée est monumentalisée par un portail constitué de deux ailes basses reliées par un couvert soutenu par de fines piles. La façade en béton de l'édifice-même, structurée par des piliers engagés, alterne séquences de baies et d'accès vers l'intérieur. Un bandeau continu couronne le registre supérieur. Dans le prolongement nord-ouest du stade est établi le vélodrome construit en 1922 (XLVII.0.3). Un vaste parking pouvant accueillir les visiteurs de ces deux infrastructures sportives s'étire au nord de ce bâtiment. De l'autre côté de la route des Plaines-du-Loup, le chemin du Bois-Gentil bordé de marronniers conduit en ligne droite à la prison de Bois-Mermet (XLVII.0.5), abritée derrière de hauts murs érigés selon un plan octogonal. Ce bâtiment de style néoclassique sévère comprend un avant-corps central de trois niveaux et deux corps latéraux de quatre niveaux. Enfin, tout au nord de l'espace verdoyant, se tient le Service cantonal des automobiles et de la

navigation (XLVII.0.6). Ce secteur asphalté comprend deux bâtiments de 1964 : un immeuble administratif de trois niveaux dont les façades sont rythmées par des baies créant une grille régulière et une halle couverte d'un toit à redents.

De l'autre côté de l'avenue du Grey se trouve l'aire de l'aéroport de la Blécherette (0.0.10) utilisée dès 1911 et ponctuée de divers hangars (0.0.14), dont l'un, construit en 1922, possède une remarquable porte articulée couvrant toute la largeur du bâtiment (0.0.12). Suivant un axe nord–sud, la piste s'élance sur le plateau des Plaines-du-Loup. En bordure de l'avenue du Grey, le bâtiment abritant le centre de contrôle du trafic aérien (0.0.11), construit en 2005, se démarque par la forme arquée et le revêtement en métal de son registre supérieur qui évoque le profil d'une aile d'avion. Outre les bâtiments liés à l'activité aéronautique, le secteur comprend l'ancien collège de la Blécherette (0.0.13), petit édifice de 1890 doté d'un clocheton érigé à l'époque en position foraine mais situé à présent de manière visible puisqu'il présente sa façade gouttereau face à la jonction entre la route des Plaines-du-Loup et l'avenue du Grey.

Cités et autres extensions résidentielles (60–62)

Entre les terrains de sport de la Pontaise (XLVII) et la rupture de pente (XLIII) qui se produit à l'ouest, est confiné un secteur résidentiel développé à partir des années 1960 (60) sur l'ancienne campagne des Bergières. Il est traversé par l'avenue du Grey, qui y dessine une ample courbe et contre-courbe, et est délimité au nord et à l'est par le chemin des Bossons. Constitué essentiellement d'immeubles de trois à sept niveaux, il comprend deux ensembles planifiés, dont celui de la cité dite Pont-des-Sauges construite entre 1966 et 1970 (60.1). Elle s'organise en trois segments d'immeubles homogènes comprenant généralement sept niveaux, dont le plan présente des décrochements successifs et dessine des lignes sinueuses. Cette configuration devant ménager un maximum d'espaces verts, elle fait une part belle aux surfaces engazonnées ponctuées d'arbres ainsi qu'aux promenades. Cette disposition a toutefois partiellement été annihilée à partir des années 1970 par l'édification de nouveaux immeubles dans le parc le long de l'avenue du Grey. A cet endroit se démarquent deux tours résidentielles de treize niveaux datant de 1972 et 1984 faisant partie de la planification d'origine de la cité Pont-des-Sauges (60.0.3). Par leur haut gabarit, elles forment un important jalon le long de la route. Le second ensemble planifié se trouve au sud du secteur, en lisière du cordon boisé, et remonte aux alentours de 1990 (60.0.2). Egalement composé de trois séquences d'immeubles sinueuses, il comprend des bâtiments de trois à six niveaux. L'implantation spécifique de ce lotissement répond non seulement à des impératifs liés à la topographie mais permet également de tirer profit du cadre verdoyant environnant.

De l'autre côté de l'espace vert de la Pontaise (XLVII), entre la route des Plaines-du-Loup et le vallon de la Louve (L), au lieu-dit Bois-Gentil, se sont également développés deux secteurs résidentiels, ce essentiellement vers le milieu du 20e siècle. Le premier (61) comprend surtout de modestes maisons individuelles bordées de jardins de la fin des années 1940–1950. Quelques constructions, dont la taille et la typologie diffèrent grandement par rapport au tissu d'origine, sont venues densifier le bâti au cours des dernières décennies. Le secteur présente aujourd'hui un caractère hétérogène que viennent renforcer les nombreuses réfections et transformations entreprises au cours du temps. De part et d'autre du chemin de Bois-Gentil, s'étend encore un lotissement de maisons similaires (61.1) remontant à la fin des années 1940. Au sud, aux abords de la prison du Bois-Mermet, cinq baraquements en bois datant d'après-guerre (61.0.1), alignés parallèlement, abritent des logements familiaux au caractère rudimentaire.

Le second secteur résidentiel s'est développé à l'est de la route des Plaines-du-Loup. Il comprend principalement des immeubles locatifs modestes de trois à six niveaux datant des années 1950–1960 (62) et servant pour la plupart de logements sociaux. Si le tissu présente une trame à caractère orthogonal avec des bâtiments orientés de manière identique à l'ouest, il s'adapte à une topographie plus mouvementée à l'est. Quelques maisons individuelles avec jardins du premier tiers du 20e siècle (62.0.3) subsistent parmi des immeubles et forment des poches plus arbo-

risées. Elles tendent toutefois à être remplacées par des nouveaux locatifs. Les espaces intermédiaires sont constitués de surfaces engazonnées ponctuées de quelques arbres et de jardins familiaux, soulignant l'aspect populaire du quartier. Deux promenades à l'allure de parcs publics (62.0.1, 62.0.4) accentuent son caractère verdoyant déjà bien présent par la proximité immédiate du vallon de la Louve. Au centre du secteur se détache un intéressant groupe d'immeubles (62.1), structuré par deux routes perpendiculaires bordées d'arbres (62.1.1). De part et d'autre du chemin de la Cassinette – qui vient buter perpendiculairement sur le chemin du Bois-Gentil – sont disposés deux squares ouverts composés de barres avec toit en bâtière des années 1950 et d'immeubles à toit plat des années 1960. La perspective du chemin de la Cassinette se referme à l'est sur un immeuble implanté dans l'axe de la rue, de part et d'autre duquel sont disposés deux bâtiments de manière symétrique. Au sud du secteur, un complexe communautaire de 2000–2001 comprenant notamment une école primaire et un centre œcuménique s'articule en divers pavillons en briques sombres couverts de toits en arcs (62.0.2).

Rue de la Borde (68, XLIX, LIII)
Depuis la place du Tunnel, la rue de la Borde (68) suit le vallon creusé par la Louve en direction du nord. Il s'agit d'un tronçon rectiligne opérant en amont un large virage pour rejoindre l'avenue du Vieux-Moulin à l'ouest et la route Aloys-Fauquez à l'est. Son espace-rue, relativement mouvementé, reste nettement défini par sa situation encaissée. Il se compose du côté occidental d'un alignement d'immeubles modestes de trois à six niveaux dont l'origine remonte à la fin du 19e siècle – seules quelques constructions datent en fait de cette période (68.0.2, 68.0.3), le reste étant essentiellement apparu dans le deuxième tiers du 20e siècle. Par leur implantation au ras de la chaussée et parfois de manière contiguë, ces bâtiments soulignent le tracé linéaire de l'espace-rue en formant comme un cordon continu. Le côté oriental, lui, est nettement plus décousu. En aval, un haut mur de soutènement définit la limite est de la rue, dominée à cet endroit par le flanc boisé du versant gauche de la Louve (LIII) et par des annexes du collège de la Barre (LIII.0.2). Vient ensuite un bâtiment artisanal dominé par les quatre tours résidentielles de la Borde (68.0.1) ; érigées entre 1960 et 1968 à l'emplacement des anciens abattoirs, elles s'échelonnent dans la pente, suivant la courbure du vallon. Leur orientation s'adapte au léger virage qu'effectue la rue de la Borde en montant vers le nord-ouest. Comptant neuf étages, elles sont établies sur de larges socles qui s'avancent vers la chaussée et dont les rez-de-chaussée abritent des commerces. Leur implantation légèrement en retrait de la chaussée et la présence de parkings à leur base provoquent un soudain élargissement de l'espace-rue. La confrontation de structures et de gabarits si différents de part et d'autre de la route confère en outre un certain déséquilibre spatial et stylistique à cet endroit. En amont de ces tours se trouve un lotissement d'immeubles de cinq à six niveaux datant des années 2000 (XLIX). En face, une rangée de maisons locatives (68.0.3) marque l'embranchement de l'avenue des Oiseaux, qui escalade le versant pour rejoindre le plateau du quartier de la Pontaise. Ces habitations de trois à quatre niveaux agrémentées de terrasses ou de jardinets constituent les rares témoins de l'amorce d'urbanisation de la rue de la Borde. Le bâtiment situé en tête de rangée et doté d'un toit à la Mansart frappe par son étroitesse.

Route Aloys-Fauquez (69, 72, 0.16)
Au croisement de la rue de la Borde et de la route Aloys-Fauquez, une desserte conduit au nord vers le dépôt des Transports publics lausannois (TL)(L.0.1), une grande halle venue partiellement combler le vallon de la Louve dans les années 1950. La route Aloys-Fauquez grimpe ensuite le versant vers l'est, avant de bifurquer vers le nord et de traverser un replat occupé par diverses cités (70). La partie inférieure de cet axe routier est composée d'un double front de rue assez serré, essentiellement composé de maisons locatives du début du 20e siècle, présentant un certain caractère urbain (69). Côté sud, quelques immeubles du dernier tiers du 20e siècle perturbent le tissu d'origine par leur gabarit et leur style peu avenant (69.0.1). Au niveau du virage qu'opère la route vers le nord, seul le front amont se poursuit ; les maisons adaptent subtilement leur orientation à la courbure de la route, créant un fort effet spatial (69.0.2). Etabli à la limite de la rupture de pente, le

temple de Bellevaux de 1939–1940 (69.0.3) les domine au nord et semble marquer le point de pivot du virage. Son clocher surmonté d'une petite flèche crée un important point de repère. Le caractère urbain définissant la partie inférieure de la route se retrouve plus haut à l'embranchement du chemin de la Motte, où de petits immeubles (69.0.4, 70.0.7) resserrent l'espace-rue au niveau du carrefour.

Au sud de la route Aloys-Fauquez, s'étend le groupe planifié dit Parc de la Rouvraie construit sur l'ancienne campagne du Pavement (72). Etabli à la fin des années 1960 sur un replat pris entre la colline de Sauvabelin à l'est et le vallon de la Louve à l'ouest, ce secteur comprenant des tours et des barres se distingue nettement de l'entité précédente par son gabarit supérieur et son style radicalement opposé. Dans la partie septentrionale se démarquent trois tours comptant jusqu'à seize niveaux (72.0.1), tandis que le long de l'avenue du Parc-de-la-Rouvraie, qui traverse l'entité du nord au sud, se succèdent des barres disposées de manière orthogonale atteignant jusqu'à huit niveaux. Quatre autres barres suivent le même principe d'implantation le long de la route du Pavement. L'espace central est investi par un jardin paysager qui alterne espaces engazonnés et boisés. Ce secteur comporte en outre un complexe scolaire édifié entre 1969 et 1972 selon le système de construction préfabriqué CROCS (72.0.2) comprenant deux blocs cubiques, complétés d'un terrain de sport au nord-ouest et d'un préau au sud.

A l'extrémité sud de ce replat, au niveau des anciennes campagnes du Jardin et du Petit-Château (0.16), l'avenue Louis-Vulliemin opère un lacet serré permettant de relier ce palier à celui du centre-ville, en contrebas. La partie inférieure de cet axe est marquée par une séquence d'habitations contiguës comprenant entre deux et quatre niveaux d'une longueur exceptionnelle. Ce front qui tombe au ras de la chaussée suit scrupuleusement les courbes de la route et forme, avec les fronts boisés du vallon de la Louve (LIII) à l'ouest, un espace-rue serré et intimiste. Le tissu s'égrène en amont en une série de maisons cossues entourées de jardins. Si l'origine du bâti remonte au 17e siècle, l'essentiel date de la fin du 19e et du début du 20e siècle. A l'est du chemin du Petit-Château, un axe perpendiculaire à la ligne de pente, l'élégante maison de maître de l'ancienne campagne du Jardin remontant au 18e siècle (0.16.1) trône dans un écrin de verdure.

Bellevaux (70, 71, LI, LII)
En contre-haut du replat du Parc de la Rouveraie, le versant s'aplanit progressivement en un second plateau sur lequel est venu s'établir le quartier de Bellevaux (70, LI). La partie sud, traversée par deux axes parallèles, la route Aloys-Fauquez à l'est et le chemin d'Entre-Bois à l'ouest, présente divers lotissements et aménagements publics organisés suivant une structure claire résultant de la trame quasi orthogonale des rues. Le bâti, plutôt modeste, remonte essentiellement à une période s'étalant entre 1920 et 1960. Plusieurs typologies s'y confrontent, allant de la petite maison locative à la tour de treize niveaux, en passant par la barre de six niveaux. Une grande partie des bâtiments servent de logements sociaux. En règle générale, les constructions suivent l'organisation des axes routiers, comme les maisons locatives du deuxième quart du 20e siècle entourées de leurs jardins formant un alignement régulier au chemin du Grandchamp, ou comme les barres des années 1940–1950 disposées parallèlement les unes derrière les autres le long de la route du Pavement. Un immeuble du début du 21e siècle venu s'immiscer dans les espaces intermédiaires de ce lotissement (70.0.6) incarne l'exemple d'une densification ratée, son orientation différant fondamentalement de celle des autres bâtiments et rompant ainsi la claire spatialité du secteur.

L'ensemble de Bellevaux-Dessous (70.1), édifié en trois étapes successives, en 1903, 1915 et 1933–1946, représente un lotissement particulièrement remarquable. Il se compose d'immeubles locatifs s'échelonnant parallèlement dans la pente du versant. Au sud, quatre immeubles de trois niveaux correspondant à la première phase de construction sont alignés parallèlement aux courbes de niveaux. Viennent ensuite deux séquences d'immeubles contigus, également de trois étages. Enfin, cinq immeubles de quatre niveaux se suivent parallèlement dans la pente. Les balcons de ces derniers sont orientés sud, tandis que les cages d'escaliers sont reléguées au nord. Tous les bâtiments sont pourvus de jardins arborisés

sur leur côté ensoleillé, les plus anciens, au sud, se voyant même dotés de jardins potagers.

Un petit parc public (70.2.1) entouré d'arbres crée le lien entre l'ensemble de Bellevaux-Dessous et celui de la cité-jardin qui le borde directement à l'ouest (70.2). Construite entre 1920 et 1928, elle comporte quarante-deux maisonnettes de plain-pied disposées de manière à créer des rangées implantées selon un plan orthogonal. Chaque habitation comprend une parcelle de jardin à l'arrière. Le caractère unique d'une telle cité dans la ville de Lausanne ainsi que sa bonne conservation confèrent à l'ensemble un intérêt exceptionnel. Pris en tenaille entre les deux ensembles et le vallon de la Louve (L), le collège de Bellevaux (70.0.1) dresse sa façade aux accents années 1930 à la limite de la rupture de pente.

Au nord de ces deux entités, le tissu change radicalement de style et de gabarit avec l'ensemble d'Entre-Bois, érigé entre 1961 et 1963, comprenant quatre tours résidentielles de onze à quatorze niveaux (70.0.2), une école (70.0.3) et un centre commercial (7.0.4). Par leur implantation en quinconce, les premières entretiennent un rapport intéressant avec l'espace environnant, intégrant habilement des surfaces engazonnées et arborisées. Blotti à la lisière du vallon boisé de la Louve, le collège d'Entre-Bois (70.0.3) articule orthogonalement ses blocs d'un à six niveaux autour d'un préau central. Côté rue, se trouve le centre commercial. La bibliothèque municipale du début du 21e siècle qui lui fait face est établie en retrait de la chaussée, provoquant un élargissement de l'espace-rue et constituant comme une placette (70.0.4). Cet espace forme une sorte de centre secondaire. En direction du nord, le chemin du Bois-Gentil est longé, à l'est, par des barres résidentielles similaires de sept niveaux implantées parallèlement les unes par rapport aux autres. Les espaces intermédiaires sont généralement très verdoyants.

Un dernier lotissement se distingue à l'est du secteur. Prise entre la route du Pavement à l'est, l'avenue d'Aoste au nord et le chemin de la Forêt au sud, la cité Bellevaux-Pavement (70.0.5), construite en 1954–1958 et rénovée au début du 21e siècle, se compose de trois barres de quatre à six niveaux implantées en U autour d'un espace vert. Les immeubles au nord et à l'ouest ont subi de lourdes transformations au cours de leur rénovation, entraînant la modification de leurs façades et de leur toiture.

A l'est de la route du Pavement, une partie de la colline de Sauvabelin a été colonisée dès le dernier tiers du 19e siècle par des chalets puis, au cours du 20e siècle, par des habitations de plus en plus volumineuses (71). Le coteau offre en effet une vue impressionnante sur le reste de la ville. S'y distinguent quelques éléments remarquables, notamment au sommet de la pente : des habitations de type chalet remontant à 1898–1899 (71.0.3), l'ancien Hôtel Majestic de 1909 aux allures de palace (71.0.2) reconverti en immeuble d'habitation et, au pied du versant, un alignement de trois maisons locatives Heimatstil de 1905–1906 aux façades savamment ornées (71.0.1).

Le versant ouest de la colline de Sauvabelin subit une forte pression en raison des développements bâtis qui tendent à s'emparer des espaces tampons, s'approchant toujours plus près du bois (LI, LII). La raison pousserait à croire qu'étant pentu et boisé, le versant resterait préservé, mais cela reste à être assuré.

La colline de Sauvabelin (LIV–LVII)
La partie septentrionale de la localité est marquée par la colline de Sauvabelin (LV), qui se prolonge au sud par un éperon rocheux s'avançant jusqu'aux abords du centre-ville (LIV). Cette éminence verdoyante, couverte par le Bois-de-Sauvabelin dans sa partie supérieure et faisant place à un espace dégagé dans sa partie inférieure, joue un rôle majeur dans la silhouette et l'organisation de la ville, d'une part en créant un obstacle et une césure est/ouest dans le haut de l'agglomération, d'autre part en amenant la nature jusqu'au cœur de la localité, justifiant ainsi le qualificatif « campagnarde » souvent attribué à la ville de Lausanne. La colline est délimitée par deux échancrures, le vallon de la Louve (L), à l'ouest, dont les abords ont été urbanisés, et celui du Flon (LVI), à l'est. En amont, ce dernier, couvert d'arbres, prolonge le Bois de Sauvabelin vers l'est. En aval, il bifurque vers l'ouest et souligne l'extrémité méridionale de l'éperon.

Ce dernier est recouvert par un espace dégagé (LIV), délimité à l'ouest par la route du Signal escaladant le versant, et s'organise selon trois paliers, tous en pente. Le palier inférieur est occupé par le parc paysager de l'ancienne campagne de l'Hermitage, dans lequel trône sur un léger replat la remarquable maison de maître néoclassique, reconstruite au milieu du 19e siècle et abritant aujourd'hui la Fondation de l'Hermitage (LIV.0.1). Elle bénéficie d'un magnifique panorama sur le reste de la ville et sur le lac. Ses dépendances (LIV.0.3), situées au nord-ouest, comprennent un long corps de ferme réaffecté et une annexe en brique de style néogothique installée perpendiculairement, qui abrite actuellement le café-restaurant de la Fondation. Deux allées parallèles aux courbes de niveaux permettent d'accéder à la demeure principale. Celle en amont est bordée d'arbres de très grande envergure (LIV.0.4). De nombreuses essences de taille remarquable ponctuent également le parc, dont un majestueux cèdre implanté au nord de la maison de maître (LIV.0.2). Le palier médian se compose de prés et de prairies, ponctués au sud par un verger haute-tige apportant une note rurale. L'unique édifice dans ce secteur est le palais de justice de l'Hermitage ou Tribunal cantonal construit en 1983–1986 (LIV.0.5). Il s'agit d'un bâtiment comprenant trois corps distribués selon un plan triangulaire autour d'une cour centrale. Les façades de deux à quatre niveaux revêtues de pierre confèrent à l'édifice un caractère sévère, qu'accentue encore l'accès monumental constitué par un large escalier oblique. Sur le palier supérieur, correspondant au sommet de l'éperon, se trouve le secteur dit du Signal, autrefois lieu de rassemblement public, comme en témoigne l'étonnante halle des fêtes édifiée vers 1903 (LIV.0.9) en bordure de la route du Signal, en lisière du Bois-de-Sauvabelin. Cette vaste construction de style régionaliste, formant un espace ouvert, consiste en une longue toiture en bâtière supportée par une structure en bois et interrompue en son milieu par deux toitures à demi-croupes. La halle est bordée à l'ouest, de l'autre côté de la route, par une vaste place dite des Fêtes, qui se termine en arc-de-cercle et qui sert à présent de parking. La situation dominante qu'offre cet éperon a engendré la construction de divers bâtiments venus tirer profit du panorama époustouflant sur la ville, notamment celle du café-restaurant Le Chalet Suisse, large construction en madriers de deux niveaux dessinée pour l'exposition universelle de 1958 à Bruxelles puis remontée dans le cadre d'Expo 64 à son emplacement actuel (LIV.0.7), ainsi que celle d'un petit pavillon d'inspiration néoclassique datant des années 1820, converti en chapelle, avec l'adjonction d'un clocheton, en 1899 (LIV.0.6). Au sud de cet édifice s'étend une esplanade s'ouvrant sur la ville et le Léman.

Au sommet de la colline s'étend le Bois de Sauvabelin (LV), un vaste parc forestier agrémenté de promenades et d'espaces de délassement. Au nord, il comprend la réserve naturelle des vieux chênes, où toute intervention humaine a été proscrite durant cinquante ans. Plusieurs aménagements, tels qu'un lac artificiel à l'anglaise créé en 1888 dans une clairière et destiné à l'origine au canotage et au patinage (LV.0.3) ou l'auberge du Lac de Sauvabelin édifiée vers 1891 et transformée à maintes reprises au cours du 20e siècle (LV.0.4), en font un haut lieu de loisirs. L'arborisation, les divers sentiers et le lac ponctué de son île confèrent au lieu de remarquables qualités paysagères ainsi qu'un effet pittoresque. La tour d'observation de Sauvabelin (LV.0.1), érigée en 2003 au sud du lac, en pleine forêt, constitue la dernière curiosité aménagée sur la colline. Un escalier hélicoïdal en bois mène à une plate-forme qui offre une magnifique vue sur le bassin lémanique.

A l'est de la colline se faufile le vallon du Flon (LVI), dont les versants arborisés, pentus, sont bien préservés. La rivière (LVI.0.4) s'écoule à ciel ouvert jusque vers l'usine d'incinération des ordures ménagères Tridel (LVI.0.3), avant de poursuivre son trajet sous terre. Cet imposant bâtiment de 2002–2006, établi sur un replat issu du comblement du vallon de la rivière, est largement dominé par sa haute cheminée de 80 mètres. Il forme une volumineuse masse bâtie au sein de cet espace vert. A proximité du quartier du Vallon, la plate-forme est en partie investie d'entrepôts et de halles appartenant aux ateliers et magasins de la ville (LVII), en partie en friche, suite à la démolition de l'ancienne usine d'incinération en 2010. Il en résulte un secteur à caractère industriel peu valorisé, dont la situation encaissée accentue l'aspect retiré et délaissé, bien qu'il ne se situe qu'à quelques

centaines de mètres de la Cité. Quelques rares maisons locatives et immeubles d'habitation, partiellement masqués par la végétation, s'éparpillent sur le versant (LVI.0.1, LVI.0.2). Les pans boisés devraient demeurer libres de construction, afin de préserver l'incursion verdoyante du vallon au sein de l'espace urbain.

Les quartiers de Béthusy, de Chailly/Rovéréaz et de Sallaz/Vennes/Séchaud

Le nord-est de Lausanne est marqué par la profonde échancrure qu'a creusée la rivière de la Vuachère (VIII), qui s'écoule des hauts de la ville au Léman. Le relief passablement animé génère ainsi deux vastes secteurs. Le premier, pris entre le vallon du Flon et le vallon de la Vuachère, correspond à l'endroit où se sont implantés la cité hospitalière du CHUV, en aval, et le quartier de La Sallaz, en amont. Le second se développe sur un coteau à l'est de l'échancrure de la Vuachère et est investi par le quartier de Chailly. Hormis le vaste complexe hospitalier, le tissu est essentiellement de type résidentiel. A l'instar de ce que l'on trouve ailleurs dans la ville, l'organisation et la typologie du bâti suivent une évolution graduelle du centre-ville à la périphérie. Elle débute, à proximité immédiate du centre, par des bâtiments formant de longues rangées de caractère urbain, s'enchaîne sur un tissu discontinu de gabarit moyen composé essentiellement d'immeubles et se termine aux confins de la ville sur de vastes tapis de maisons individuelles ou locatives, tant modestes que cossues, entrecoupés de cités planifiées présentant des tours élevées, comme la cité Valmont. La topographie animée contribue à donner une image hétéroclite, voire confuse à cette partie de la ville, notamment sur les hauteurs de Chailly, où les différents groupements bâtis s'imbriquent de manière complexe.

Quelques axes routiers importants articulent ces deux secteurs. Suivant l'orientation du vallon du Flon, la rue du Bugnon, prolongement de l'ancien faubourg de Marterey, s'enchaîne sur l'avenue de la Sallaz puis sur la route de Berne, et permet de relier le centre-ville à l'autoroute – jonction Lausanne-Vennes. L'avenue Victor-Ruffy double ce premier axe à l'est, le rejoignant à La Sallaz, à hauteur de l'embranchement de la route d'Oron qui s'échappe vers l'est. L'avenue de Béthusy quant à elle raccorde le centre-ville à Chailly en traversant l'échancrure de la Vuachère. Elle se poursuit par l'avenue de Chailly, qui file horizontalement vers l'est.

Avenue de Béthusy (73, 93, 0.18, IV)

Depuis la place de l'Ours, l'avenue de Béthusy grimpe le versant en une large courbe puis poursuit sa course sur le plateau de Béthusy en direction de Chailly. Dans sa partie inférieure (73), elle est bordée au nord par un groupe résidentiel homogène marqué par de longues rangées d'immeubles de quatre à six niveaux dont le développement fut amorcé dès les années 1930 et qui ont été parfois transformés dans la seconde moitié du 20e siècle. Etablies essentiellement parallèlement à la ligne de pente du coteau, parfois reliées au sud par une rangée d'immeubles placée parallèlement à la route, ces barres se succèdent sur l'avenue de Béthusy en définissant clairement l'espace-rue. A l'ouest, elles marquent le départ de la rue du Bugnon, formant un front net le long de cet axe (73.0.1). Par leur implantation planifiée, leur style similaire et leur époque de construction rapprochée, ces bâtiments offrent d'intéressantes qualités spatiales et architecturales. Au centre de ce secteur se distingue l'établissement scolaire de Béthusy (73.1) comportant l'ancien collège classique cantonal, un long corps de bâtiment de 1935–1937 aux lignes sobres devancé d'un large préau (73.1.1), et les bâtiments venus le compléter dans les années 1960. Situé sur une éminence plantée d'arbres, l'édifice principal, auquel l'on accède par un escalier monumental, demeure caché de la vue depuis l'avenue. En aval, lui fait pendant le complexe scolaire de Mon-Repos (IV), ponctué du remarquable collège de style néoclassique de 1887 (IV.0.1), dont la façade présente d'intéressants jeux de briques. Il est doté à l'est d'un terrain de sport qui crée depuis l'avenue de Béthusy un dégagement visuel sur le parc de Mon-Repos (V) et sur le lac. A l'est de cet espace dégagé, se situe un groupe résidentiel apparu dès la fin du 19e siècle (0.18), essentiellement composé de maisons locatives et d'immeubles cossus qui rappellent les bâtisses du quartier voisin dit Bellevue. Le long de l'avenue de Béthusy, se dresse un remarquable front formé d'immeubles de cinq niveaux des années 1920 (0.18.2), qui souligne nettement, avec le long mur de

soutènement qui le prolonge à l'est (0.18.3), la courbe qu'opère la rue très pentue à cet endroit et confère un fort caractère urbain à cette portion de l'avenue.

Celle-ci débouche ensuite sur un replat introduit par un carrefour marqué par les bâtiments qui la bordent au sommet de la pente et par deux immeubles qui leur font face, le premier à l'est (93.0.1), le second au nord-est (93.0.2). Au nord du croisement se distingue un espace verdoyant correspondant au domaine du château de Béthusy, avec son jardin arborisé (LXXVII). Il comprend une élégante maison de maître avec tours qui date de 1772–1780 (LXXVII.0.1) et des dépendances, dont une ferme, distribuées autour d'une cour. Depuis ce carrefour, l'avenue de Béthusy se poursuit vers le nord-est, traversant un secteur résidentiel remontant essentiellement aux années 1960 et à la fin du 20e siècle (93). Celui-ci s'étend entre les abords du vallon de la Vuachère et l'avenue Victor-Ruffy et présente un tissu au rythme calme et régulier comportant principalement des maisons locatives et des immeubles de deux à cinq niveaux entourés de pelouses ou d'espaces arborisés. Quelques éléments contribuent à souligner les deux axes principaux, comme la série d'immeubles de quatre niveaux échelonnés en biais le long de l'avenue Victor-Ruffy (93.0.5) ou la rangée d'arbres sur l'avenue de Béthusy (93.0.3). Dans cette rue, se démarque également un alignement d'élégantes maisons locatives – comprenant une maison de maître – installées dans leurs jardins foisonnants (93.1), tant par l'unité de ses gabarits que par la qualité et l'harmonie du programme architectural – les constructions remontent toutes au dernier quart du 19e et au début du 20e siècle.

Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (CHUV) et alentours (75, 0.17)
La cité hospitalière du CHUV (75), dont l'origine remonte à 1883, s'est développée sur un terrain gravissant régulièrement la pente depuis la place de l'Ours vers La Sallaz, en suivant l'orientation du vallon du Flon (LVI). Ce secteur jouit d'une situation avantageuse, constituant un quartier à part, à proximité immédiate du centre-ville. Il est structuré par deux axes parallèles, orientés nord–sud, la rue du Bugnon à l'ouest et l'avenue de Beaumont à l'est, reliées perpendiculairement par l'avenue Pierre-Decker. Il se compose d'une série de bâtiments administratifs et institutionnels du courant du 20e siècle assez volumineux s'échelonnant essentiellement parallèlement aux courbes de niveaux. L'élément central de la cité est le bâtiment hospitalier principal du CHUV inauguré en 1983 (75.0.1), qui dresse massivement sa barre de treize étages sur un large socle de quatre niveaux, créant un fort repère visuel, tant depuis le lac que depuis l'autoroute. A ses côtés, au sud-est, la tour de l'ancienne école d'infirmières semble fluette, malgré ses douze niveaux (75.0.5).

L'hôpital Nestlé longe l'avenue Pierre-Decker au nord. Sa partie occidentale des années 1930 (75.0.4) présente des qualités architecturales remarquables, par sa cage d'escalier vitrée aux lignes géométriques et ses longues coursives lui conférant des allures de sanatorium.

Entre la rue du Bugnon et la ligne de crête du vallon du Flon se distingue un secteur amorcé à la fin du 19e siècle et qui s'est étoffé tout au long du 20e siècle, composé d'édifices qui s'échelonnent le long du versant, tantôt parallèlement, tantôt perpendiculairement à la ligne de pente (75.1). Par leur caractère représentatif, ces bâtiments forment un intéressant panel stylistique reflétant les diverses époques de construction. Certains présentent des transformations de la fin du 20e ou du début du 21e siècle, notamment l'ancien hôpital cantonal de 1883, dont les adaptations de 1997 ont modifié la volumétrie (75.1.2). Dans la partie inférieure du secteur est établie l'Ecole de médecine de 1955–1959 (75.1.3). Le bâtiment principal, à l'origine construit pour abriter l'Ecole Normale, est orienté parallèlement à la ligne de pente et est doté de deux ailes latérales. Il est devancé à l'est par un jardin ponctué de quatre bassins constituant une intéressante mise en scène. Au pied de cette entité est implanté le complexe du gymnase du Bugnon (0.17). Installé parallèlement aux courbes de niveaux, l'édifice principal, de 1899–1901 (0.17.1), domine la jonction entre la rue Dr-César-Roux et la rue du Bugnon. Celles-ci contournent le préau, ponctué de quelques arbres et servant notamment de parking dans une large courbe, faisant ressortir la silhouette imposante du bâtiment. Un mur de soutènement massif vient renforcer cet effet, soulignant le

dénivelé entre la voirie et le gymnase, et lier l'édifice d'origine aux bâtiments annexes construits juste à l'ouest entre le milieu du 20e siècle et les années 1980.

Béthusy (74, 76, 77, 0.19, LVIII, LIX)
Au sud et à l'est, la cité hospitalière est bordée de secteurs résidentiels divers. Un lotissement apparu dès 1890 (74) joue le rôle de tampon entre l'hôpital et l'établissement scolaire de Béthusy. Il présente globalement, du nord au sud, une répartition de gabarits en decrescendo : immeubles cossus de quatre niveaux en amont, maisons locatives au centre et maisons individuelles en aval, ce afin de garantir la vue sur le lac à une majorité de logements. Des jardins foisonnants entourent les habitations. Si le tissu est généralement bien préservé, quelques immeubles des années 1960 et de la fin du 20e siècle sont venus combler des espaces autrefois libres, rompant par endroits la gradation généralement régulière des gabarits.

A l'est, s'étend dans la légère pente un secteur résidentiel composé essentiellement d'immeubles de cinq à sept niveaux de caractère assez cossu, remontant en grande partie aux alentours des années 1930 (76). Buttant sur le domaine du château de Béthusy au sud, nettement délimité à l'ouest par l'avenue de Beaumont et à l'est par l'avenue Victor-Ruffy, le tissu s'organise selon une structure orthogonale, excepté le chemin des Diablerets, dont la courbe est soulignée au sud par un alignement d'immeubles de typologie identique, reflétant une certaine volonté de planification (76.0.1). Les jardins, souvent très arborisés, se montrent assez présents.

Ce dernier secteur s'enchaîne de manière fluide avec celui situé au nord, structuré, à l'ouest comme à l'est, par ces deux mêmes axes routiers (77). Le secteur septentrional apparaît néanmoins plus décousu, en raison de la juxtaposition de maisons individuelles et locatives et d'immeubles de quatre à cinq niveaux, sans organisation particulière. Les bâtiments ayant été construits du début du 20e siècle aux années 1970, il en résulte une diversité stylistique relative. Seuls les alignements réguliers d'immeubles des années 1950–1960 (77.0.2) le long de l'avenue Victor-Ruffy – à l'image de celui qui se présente plus au sud (93.0.5) – et de l'avenue de la Vallonnette apportent une certaine clarté dans le tissu, en soulignant nettement ces axes. Autre élément marquant, la maison de campagne du Verdonnet d'avant 1875, trônant dans son grand jardin arborisé, témoigne du bâti d'origine de la périphérie de Lausanne (77.0.3).

Les jardins familiaux (77.0.4) occupant l'angle entre le chemin de Clamadour et l'avenue Victor-Ruffy forment eux aussi un intervalle campagnard au sein du bâti. Ce phénomène s'affirme dans toute son ampleur au nord du secteur résidentiel, où des champs faisant partie d'une exploitation agricole (LXI) ouvrent soudainement l'espace-rue de l'avenue Victor-Ruffy du côté oriental et insufflent à cette partie de la ville un caractère agreste.

Au nord de la cité hospitalière du CHUV, l'avenue de la Sallaz rejoint l'avenue de Beaumont. Dans cet espace sont venus s'installer l'usine électrique communale de Pierre-de-Plan (0.19) en aval et l'établissement scolaire de La Sallaz (LIX) en amont. Le complexe de l'usine, remontant aux environs de 1900 et agrandi dans le dernier quart du 20e siècle, constitue un amalgame de divers bâtiments. Les constructions d'origine (0.19.1) sont quelque peu perdues au milieu des nouveaux édifices. Deux cheminées se distinguent, celle située au nord en particulier, par sa hauteur, créant un point de repère vertical loin à la ronde (0.19.2). Séparé de Pierre-de-Plan par un terrain de sport, le collège de La Sallaz, édifié dans les années 1950 (LIX.0.1) sur un ancien cimetière, marque la transition avec le quartier du même nom. Situé à l'extrémité sud du plateau éponyme, cette construction à pavillons investit un parc et s'organise selon un arc-de-cercle d'où s'échappent perpendiculairement des corps de bâtiments, s'adaptant ainsi au terrain et tirant le plus possible profit des qualités paysagères de l'espace environnant.

Le long de la ligne de crête du vallon du Flon s'étire une bande verte arborisée (LVIII) où se trouvait autrefois aussi un cimetière. Elle comprend aujourd'hui un parc, des places de sport et quelques habitations dans la partie méridionale. Tout comme le collège de La Sallaz, cet espace verdoyant assure la transition entre le secteur aval et le quartier de La Sallaz en amont.

La Sallaz (78, LXII–LXIV)

Le quartier de La Sallaz, centre secondaire actuellement en pleine mutation (78), est établi entre les vallons du Flon (LVI) et de la Vuachère (VIII). A l'ouest, le bâti s'étend sur un plateau traversé par l'avenue de la Sallaz, alors qu'à l'est, il descend en pente douce jusqu'aux abords de la Vuachère. Au nord, il s'enchaîne sur un coteau régulier qui grimpe en direction de l'autoroute (0.0.15). Apparues dès la fin du 19e siècle, les constructions remontent en fait pour la plupart au deuxième tiers du 20e siècle. Elles génèrent un tissu discontinu et mixte, juxtaposant immeubles résidentiels de quatre à sept niveaux et maisons locatives ou individuelles, généralement entourés de jardins. Ce quartier jouit d'une fréquentation accrue depuis le développement du réseau de transports publics, notamment de la ligne de métro M2 (0.0.19). Il constitue un nœud routier important, étant traversé par la route de Berne, véritable colonne vertébrale du secteur, sur laquelle se raccordent l'avenue de la Sallaz, l'avenue Victor-Ruffy, l'avenue du Temple et la route d'Oron. C'est justement à l'intersection de ces axes que se concentrent les réaménagements urbains en cours (78.0.1), dans le but de conférer davantage un rôle de pôle central à ce lieu. L'espace-rue y prend des allures de place par sa largeur et son étendue. A l'ouest, des immeubles sont implantés en ordre discontinu et régulier. Un bâtiment de 1932 comprenant trois niveaux et doté d'une rotonde domine le carrefour, formant un point de repère à cet endroit clé (78.0.2). En face se dresse une imposante tour de dix niveaux des années 1960, qui rompt brutalement la régularité des gabarits du secteur et semble écraser la place (78.0.3).

La route de Berne, qui s'échappe du pied de ce bâtiment vers le nord, est bordée dans sa partie inférieure par un double front de rue (78.0.5) composé d'immeubles de deux à quatre niveaux disposés de manière discontinue mais régulière, alternant aléatoirement une orientation barlongue ou oblongue. Un immeuble de rapport de cinq niveaux datant de 1906 marque la tête de l'alignement du côté ouest (78.0.4). Le reste des constructions date des années 1930 aux années 1960. A mesure que la route s'éloigne du centre, le double-front s'égrène, l'espace-rue prenant peu à peu une allure périurbaine. Seuls cinq immeubles identiques des années 1950 s'échelonnant en biais le long de la route (78.0.6) confèrent encore un semblant de structure à l'axe, avant que différents immeubles administratifs de la fin du 20e siècle, marquant l'amorce d'un nouveau pôle dynamique, ne viennent le délimiter de manière lâche dans sa partie supérieure.

La route d'Oron, qui opère une large courbe parallèlement à celle du vallon de la Vuachère, présente un espace-rue hétéroclite essentiellement constitué de maisons locatives et d'immeubles qu'introduit, au sud, l'église catholique Saint-Etienne remontant à 1950 environ (78.0.9). Son implantation en retrait de la chaussée crée une rupture dans l'alignement lâche du bâti, mais l'espace vert qui s'étend sur le devant permet de mettre en évidence l'édifice surmonté d'un clocheton, lourdement transformé dans les années 2000. A l'est de la paroisse, une série d'immeubles de type similaire entourés d'espaces engazonnés (78.0.8) s'échelonnent dans la pente en direction de la Vuachère. Ils se distinguent par leur homogénéité et leur organisation claire le long de la route d'Oron.

L'avenue du Temple opère également un virage, contournant une butte au sommet de laquelle subsistent des maisons individuelles et locatives des années 1930 et 1940 (78.0.11), avant de franchir la Vuachère et de relier Chailly. La Maison de la Radio, un long complexe à toit plat constitué de trois corps de bâtiment structuré par des décrochements dont la partie d'origine remonte à 1933 (78.0.10), la borde au nord.

Entre la route d'Oron, l'autoroute et les abords du vallon de la Vuachère, un espace encore récemment couvert par des champs et des prés parsemés de quelques villas de la fin du 20e siècle, s'est vu investi par des lotissements résidentiels et des immeubles administratifs (LXII, LXIV). Les seuls espaces épargnés par cette densification sont le jardin arborisé du domaine des Fiches (LXIII), dont la bâtisse principale et la maison paysanne, rénovées vers 1826, forment une rangée à l'allure rurale (LXIII.0.1), ainsi qu'une prairie située directement à l'est et s'étendant sur le coteau jusqu'à la lisière du vallon arborisé de la Vuachère.

Une autre rescapée s'avère être l'ancienne campagne Dessous-les-Roches, située dans la boucle d'une bretelle d'autoroute et cachée par une végétation dense (LXIV.0.3). Témoignant des bâtisses construites en périphérie de la ville vers 1800, elle mériterait, à ce titre, d'être entretenue.

Vennes (79, 0.20, LXV)
Entre la route de Berne et le vallon du Flon (LVI), différents secteurs résidentiels s'étendent sur le versant relativement peu pentu à l'est et incliné en direction du cours d'eau à l'ouest. La majeure partie du quartier dit Vennes est occupée par des lotissements de maisons individuelles de typologie identique remontant principalement à une période s'étalant entre le deuxième quart du 20e siècle et les années 1960 (79). Le tissu, assez lâche, constitue un tapis régulier d'habitations de gabarit modeste entrecoupé de petites dessertes. Seul le chemin de Boissonnet, plus large, présente un caractère plus important. Les maisons s'alignent généralement le long de ces chemins, formant par endroits des cordons s'échelonnant dans la pente. Les jardins sont très présents et bien arborisés. Ils trouvent leur paroxysme au sommet du coteau, où se détache un secteur comportant quelques villas cossues cachées derrière une arborisation foisonnante. S'y démarque également le domaine du château de Vennes, une maison de maître flanquée de deux tours carrées remontant à 1779–1780 (79.0.5), dont les abords verdoyants subissent aujourd'hui une forte pression due à l'établissement de villas à proximité immédiate.

Plusieurs institutions ponctuent le chemin de Boissonnet. Au sud du croisement avec la route de Berne, se dresse le temple de Vennes, avec son haut clocher de style années 1930 (79.0.1), qui domine le côté occidental de cette artère principale. Dans le prolongement septentrional du chemin prend place le collège de Boissonnet datant de 1992–1994 (79.0.2). Il s'articule selon un plan en peigne, alignant le long d'une barre divers corps de bâtiments intercalés d'espaces verts ou de préaux. L'établissement scolaire est bordé au nord par la Fondation Louis Boissonnet, qui abrite actuellement un EMS (79.0.3). Elle occupe une maison de maître remontant probablement aux alentours de 1793, à laquelle sont venus s'ajouter au sein du grand jardin arborisé divers corps de bâtiments dans les années 1930, 1970 et 1990.

Aux confins du quartier de Vennes, se trouvent le collège de Grand-Vennes (0.20) et divers complexes résidentiels planifiés (LXV). L'établissement scolaire, relégué au bord de l'autoroute, date de 1971 et se compose de divers blocs de système CROCS variant de deux à quatre niveaux. Il est bordé à l'ouest de vastes terrains de sport qui forment un large dégagement. Les immeubles résidentiels quant à eux se sont installés sur les franges du vallon du Flon. Les uns, construits dans les années 1970, comptent jusqu'à huit niveaux et sont établis en quinconce, ménageant des pelouses et même des plantages entre les barres. Les autres, des années 1990, présentent trois étages et sont organisés selon une structure en équerre. Ils renferment également des jardins, privatifs et familiaux.

Chailly (82–92, 0.22–0.24, LXX, LXXI, LXXV)
A l'est de la Vuachère (VIII), le coteau plonge depuis l'ancienne campagne de Rovéréaz (LXXI) jusqu'au Léman. Sa moitié supérieure est occupée par le quartier de Chailly, dont le noyau actuel, le Pont-de-Chailly (92), constitue l'un des centres secondaires de la ville de Lausanne. Ce dernier est entouré de secteurs résidentiels datant essentiellement du 20e siècle, créant un tapis quasiment continu de maisons individuelles sur le versant. Hormis l'avenue de Chailly, qui coupe horizontalement le coteau en direction de l'est, et le chemin de Rovéréaz, qui escalade la pente pour rejoindre la route d'Oron, la voirie se caractérise par des dessertes secondaires peu hiérarchisées. Quelques cellules d'origine rurale (83.0.1, 86.1) ainsi que des espaces verdoyants, comme des prés (LXXIII), témoignent encore de l'occupation d'origine du coteau. Ces reliquats tendent toutefois à disparaître au sein des nouvelles constructions.

Le noyau de Pont-de-Chailly (92), qui s'est développé à partir du dernier quart du 19e siècle, se concentre autour d'une importante place-carrefour. Elle crée une plate-forme horizontale à la jonction entre l'avenue de Béthusy, l'avenue de la Vallonnette, le chemin de Rovéréaz et l'avenue de Chailly. Le bâti s'échelonne jusqu'aux années 1970 et se compose de maisons

locatives et d'immeubles résidentiels de trois à cinq niveaux formant des fronts continus autour de la place-carrefour. Au sud-ouest, elle est clairement délimitée par un haut mur de soutènement contenant un alignement d'immeubles installés dans leurs jardins en contre-haut de l'avenue de Béthusy (92.0.4). Le caractère central du lieu est ainsi déterminé par un fort effet de densité. Les nombreux commerces présents aux rez-de-chaussée contribuent à cette définition, tout comme le petit édicule de la première moitié du 20e siècle (92.0.5). Comptant six niveaux sur un large socle commercial, l'immeuble administratif des années 1970 situé au nord de la place-carrefour (92.0.6) se démarque par son gabarit, son caractère massif et sa position très visible en contre-haut du giratoire. En effet, il clôt la perspective de l'avenue de Béthusy en direction du nord. A l'arrière-plan, sur le versant, le clocher du temple de Chailly (0.24.1) émerge d'une masse végétale, marquant le passage entre ce secteur, urbain, et celui situé en amont, plus lâche et verdoyant.

L'avenue de Chailly se développe selon un plan horizontal et sinueux en direction de l'est (87). Elle se compose d'une succession de volumes détachés où alternent maisons locatives et immeubles de trois à cinq niveaux remontant à une période allant de la seconde moitié du 19e siècle aux années 2000, avec une majorité de constructions réalisées dans la première moitié du 20e siècle. A l'extrémité occidentale se distingue, en aval, une courte séquence au bâti relativement homogène et bien conservé, marquant la transition avec le Pont-de-Chailly (87.1). Elle comprend un alignement régulier d'immeubles et de maisons locatives de styles régionaliste et néoclassique remontant au premier tiers du 20e siècle et soulignant la courbe qu'opère la route à cet endroit. Seuls deux immeubles de cinq niveaux sont plus tardifs et datent du milieu du 20e siècle. Le reste du tissu est panaché, présentant des gabarits, des orientations et des styles variés. S'y démarquent l'église catholique Saint-Nicolas de Flüe de 1962–1965 (87.0.3), surmontée d'une toiture courbe et dont le campanile ajouré crée un point de repère le long de l'axe, le café du Village (87.0.5) et quelques remarquables bâtisses de style régionaliste (87.0.2, 87.0.4–87.0.7). Le tout présente toutefois une certaine cohérence spatiale grâce à l'axe fort que constitue l'avenue de Chailly. En raison de la pente du coteau, le terrain marque parfois un décrochement au sud de la route, générant plusieurs échappées visuelles sur le lac. Les jardins entourant les habitations sont bien présents et généralement foisonnants.

De part et d'autre de l'avenue de Chailly, à proximité du Pont-de-Chailly, se sont développés deux secteurs résidentiels présentant essentiellement des immeubles en ordre discontinu qui s'échelonnent dans la pente. Le groupe en amont (90) se compose de bâtiments de quatre à cinq niveaux datant des années 1930 jusqu'au début du 21e siècle, tandis que celui en aval (89) comporte des immeubles de volume supérieur allant de trois à six étages remontant essentiellement au troisième quart du 20e siècle. Tous deux sont desservis par des chemins secondaires et laissent une bonne part aux jardins et aux pelouses.

Au nord et en amont du Pont-de-Chailly, une cité résidentielle des années 1960–1970 (91) est établie sur un léger replat. Elle se concentre autour de trois tours de treize et quinze niveaux (91.0.3) et s'inscrit dans un parc arborisé formant un remarquable écrin de verdure. Dans la partie sud-est de la cité, se regroupe sur une terrasse le secteur scolaire du collège de Chailly (91.0.1) remontant à 1874 et reconstruit selon le prototype du système CROCS en 1966. Diverses barres de deux à trois niveaux à toits plats sont implantées de manière orthogonale, créant des cours intérieures et des préaux ouverts. Un assainissement énergétique des bâtiments réalisé dans les années 2000 a quelque peu dénaturé le revêtement des façades. Une salle de gymnastique de style épuré érigée en 1937 (91.0.2) se distingue clairement, par sa volumétrie, sa toiture à croupes et ses modénatures en pierre, du reste du complexe édifié, lui, sur une structure en béton et présentant un revêtement métallique.

En contre-haut de l'établissement scolaire, au sommet d'un talus herbeux, se dresse le temple de Chailly, construit en 1902 (0.24.1). Sa façade principale est surmontée d'un clocheton et d'une flèche élancée. L'utilisation de la pierre apparente et du bois ainsi que les jeux de toitures lui confèrent un style régionaliste. Cet édifice marque le début de l'avenue du Temple qui file en direction de l'ouest, parallèlement

aux courbes de niveaux. S'y développe un petit lotissement résidentiel (0.24) qui se compose d'immeubles locatifs de trois à quatre étages implantés de manière discontinue. A l'ouest, de remarquables bâtiments du début du 20e siècle dotés de toits à la Mansart et de décors soignés sont implantés à proximité de la chaussée et témoignent de l'urbanisation amorcée dans le quartier. Seul un immeuble de 2009–2011 vient rompre l'homogénéité qui se dégage des autres constructions par ses faibles qualités architecturales (0.24.2). A l'est, des immeubles des années 1930 leur font face. L'alignement qu'ils constituent paraît moins marqué, les bâtiments étant relégués à l'arrière de jardins, et donc en retrait par rapport à la chaussée.

Au sud du temple, deux institutions investissent de vastes édifices remontant au début du 20e siècle (0.23). La Fondation Eben-Hézer s'est installée dans l'ancien hôtel-pension La Prairie (0.23.2) et L'Ecole Nouvelle de la Suisse Romande s'est établie dans des bâtiments Heimatstil de 1908–1909 (0.23.3). Les constructions venues densifier le secteur ultérieurement ont adapté leur orientation, en l'occurrence parallèle aux courbes de niveaux, à celle du bâti d'origine. Ces bâtiments sont implantés dans un contexte largement verdoyant, juxtaposant potagers, jardins et de nombreux arbres de grande envergure. Diverses places de sport sont en outre rattachées à l'établissement scolaire.

Un deuxième secteur dévolu à des institutions apparues entre le 18e siècle et les années 2010 se déploie à l'ouest de l'avenue de Rovéréaz, au sein d'un espace verdoyant couvrant le coteau marquant un léger replat à mi-hauteur (LXXV). Dans la partie inférieure est implantée la maison de maître de l'ancienne campagne du Devin remontant au 18e siècle (LXXV.0.1) et ayant abrité les bains de Chailly. Deux petites annexes du 19e siècle, revêtues de brique, et des anciens communs la complètent. En amont, sur le replat, se situent les bâtiments d'origine de l'EMS La Rozavère édifiés dans un style soigné en 1898–1899 (LXXV.0.2). Dans la partie supérieure enfin se trouvent des constructions volumineuses de deux à quatre niveaux datant du dernier tiers du 20e siècle, également occupées par l'institution Eben-Hézer, ainsi que la maison Julie Hofman de 1933, une large bâtisse de trois niveaux présentant une architecture hospitalière (LXXV.0.3). Les différents établissements sont installés dans des parcs arborisés reliés par des promenades, laissant ainsi une large place aux espaces verts.

Un troisième et dernier secteur accueillant des fonctions institutionnelles s'étend directement au nord du précédent (LXX). Remontant à la fin du 19e et quelque peu chahuté à la fin du 20e et au début du 21e siècle par le développement des institutions mais surtout par la construction de lotissements sur les espaces autrefois verdoyants, ce secteur comprend notamment l'école spécialisée de Rovéréaz de la Fondation de Verdeil, constituée de différents corps de bâtiment du début du 20e siècle (LXX.0.1), la cité Val-Paisible construite vers 1958 servant de logements pour personnes âgées (LXX.0.3), et un bâtiment de 1910 accueillant un centre socio-éducatif pour personnes handicapées. Ce dernier forme, avec diverses autres constructions couvertes de toitures variées, une longue rangée qui borde la route d'Oron (LXX.0.4). Entre les différents établissements, de vastes plantages s'emparent du versant (LXX.0.2).

A l'ouest de ces deux secteurs plutôt lâches, un groupe résidentiel des années 1960 contraste par la densité de son bâti et par la supériorité de ses gabarits (84). Il comprend en effet des immeubles comptant trois à six niveaux, formant des barres, et des tours allant jusqu'à onze niveaux (84.0.1). Etant situés dans la partie supérieure du coteau, ces logements bénéficient d'un important dégagement visuel. Quelques cordons boisés entourent le bâti, apportant une touche verdoyante.

A la périphérie de Chailly s'étendent de vastes surfaces essentiellement colonisées par des maisons individuelles du courant du 20e siècle – quelques petits immeubles sont également présents – que ce soit en bordure de la Vuachère, où se trouvent des séries d'habitations de typologie identique (83), ou sur le versant (85, 86, 88). Bien que ces bâtiments n'affichent pas de qualités architecturales particulières, ils présentent néanmoins un intérêt par le type d'implantation qu'ils incarnent, impliquant des gabarits réduits et la présence de jardins, conférant un caractère verdoyant au versant, ce sur une surface étendue.

La majorité des rues forment des dessertes étroites et sinueuses sur lesquelles les maisons viennent s'appuyer, formant parfois des alignements, comme le long du chemin de la Cure où se suivent différents bâtiments allant de la maison individuelle de style régionaliste à l'immeuble des années 1950 (85.0.3, 85.0.4). Quelques bâtisses de qualités architecturales supérieures ou de style rural se démarquent (83.0.2, 85.0.1, 85.0.2, 85.0.5, 85.0.6), par exemple en bordure du chemin du Devin, où une rangée d'origine paysanne remontant au 16e siècle (83.0.1) est implantée quasiment au pied d'une tour de onze niveaux, générant un fort contraste. Le long du chemin du Village, un alignement de maisons et d'anciennes fermes, aujourd'hui transformées, constituent le témoin du noyau historique de Chailly (86.1). Au sud de l'avenue du même nom, sur le coteau abrupt, un tissu qui présente les mêmes caractéristiques que les entités précédentes, à savoir un tapis de maisons individuelles et locatives datant principalement du courant du 20e siècle, se détache néanmoins en raison de son caractère mieux préservé et de sa nette répartition – jardins au sud, habitat au nord.

Au-delà de la route d'Oron se développent des secteurs résidentiels de la seconde moitié du 20e siècle. La fameuse cité de Valmont de 1955–1962 (82), blottie entre deux bras de la Vuachère (VIII), en constitue un exemple de qualité. Elle se caractérise par ses deux barres et surtout par ses trois tours de dix-sept niveaux, dont l'implantation suit subtilement la topographie. Marqué dans sa partie inférieure par un bâtiment bas abritant un commerce datant de la même époque que la cité (82.0.2), le chemin d'accès gravit le coteau en suivant le bras occidental de la Vuachère, bordé par une longue barre de sept niveaux, et opère un virage à angle droit, dans lequel est implanté la seconde barre, pour finalement desservir le replat sur lequel se dressent les tours soutenues par des piliers en V, toutes trois orientées légèrement vers le sud-ouest pour bénéficier d'un ensoleillement optimal. Une piscine commune est implantée à leur pied, au sud.

Se démarque le collège de Coteau-Fleuri de 1969 (0.22), composé de quatre blocs de deux à quatre niveaux s'échelonnant dans la pente et s'articulant autour d'un préau central (0.22). Il frappe notamment par la couleur turquoise de ses façades. Etant implanté en lisière du vallon de la Vuachère, il bénéficie d'un arrière-plan très arborisé.

Rovéréaz (LXXI)
L'entrée nord-est de la commune se fait par la route d'Oron. Bordée d'un remarquable alignement de chênes (LXXI.0.2), elle traverse le domaine de l'ancienne campagne de Rovéréaz (LXXI), un vaste espace de prés et de champs créant une remarquable transition entre les entités bâties à l'ouest et la forêt à l'est. Quelques rares constructions ponctuent ce domaine, dont la ferme de l'ancienne campagne remontant au 19e siècle (LXXI.0.3). Par leur grand volume et leur large toiture, les divers corps de bâtiment dégagent un fort caractère rural, contribuant aux qualités campagnardes que l'on retrouve ailleurs à la périphérie de l'agglomération. Perdue au milieu des champs, la maison de maître de Rovéréaz, reconstruite en 1815–1818, se détache nettement du fait de son isolement (LXXI.0.5). Sa façade régulière de trois niveaux lui confère une certaine prestance, accentuée par la majestueuse allée d'arbres qui conduit à la bâtisse (LXXI.0.4). Au pied du domaine, le château Fallot de 1899 se dresse sur un promontoire (LXXI.0.6). Ce luxueux édifice de style néogothique dévoile des qualités architecturales exceptionnelles, notamment par le raffinement des façades, l'animation des toits et la présence d'une tourelle surmontée d'une toiture élancée, le tout mis en valeur par le vaste jardin paysagé et arborisé qui l'entoure.

Au-delà de l'autoroute : Praz-Séchaud-Vennes (80, 81, 0.21, LXVI–LXVIII)
L'autoroute de contournement de la ville (0.0.15) constitue une profonde césure dans le tissu bâti, qui tend à isoler les secteurs en amont du reste de l'agglomération, en raison du nombre restreint de possibilités de franchir cet axe. Aux confins nord-est de la localité, le secteur résidentiel dit Grangette Praz-Séchaud (81) se développe entre la Vuachère (VIII) à l'ouest et l'avenue des Boveresses à l'est. Il se divise en trois parties planifiées entre les années 1960 et 1980 ; au sud se trouvent d'imposantes barres de trois à huit niveaux implantées orthogonalement et entourées d'espaces engazonnés, au

nord-ouest des immeubles contigus disposés en créneaux formant des rangées orientées de manière identique séparées par des pelouses et au nord-est un ensemble de logements sociaux dénommé Cashbah (81.0.1), comprenant de petits immeubles de trois à quatre niveaux à toits plats qui présentent des plans irréguliers et qui s'adaptent de manière organique à la boucle de voirie qui les dessert. De plus, de nombreux chemins longent les habitations et leurs jardinets souvent arborisés. Des jardins familiaux ainsi que des terrains de sport occupent l'espace de transition compris entre ce secteur et l'autoroute au sud (LXVIII).

A l'ouest de la Vuachère, est implantée l'ancienne Ecole de réforme des Croisettes, dite Maison d'éducation de Vennes (0.21). Il s'agit d'une petite cellule à caractère rural remontant au 19e siècle, comprenant d'anciennes fermes, des granges, de vastes serres et des plantations qui viennent s'immiscer çà et là. Au nord, se démarque le bâtiment principal de 1899 (0.21.1), comptant trois niveaux surmontés d'un large toit à croupes, lui-même ponctué d'un petit clocheton. Ses façades régulières lui confèrent un certain caractère représentatif. En face, sont venus s'ajouter dans les années 2000 deux blocs anthracites de type administratif qui détonnent avec l'impression rurale que dégage le reste du groupe (0.21.2). Ce secteur est bordé au nord de champs, de prairies et d'un terrain de sport (LXVII). En raison du nouveau dynamisme du secteur de Vennes, ces espaces subissent une forte pression, notamment à l'ouest, où une aire urbanisée dans les années 2000–2010 accueille à présent un vaste parking et le gigantesque bâtiment des TL reconnaissable depuis l'autoroute par sa couverture en forme de vagues (LXVI).

A l'ouest, au bord de l'autoroute, un dernier lotissement de maisons individuelles modestes des années 1950–1960 (80) se distingue par sa typologie identique. Seule l'orientation des habitations disposées régulièrement autour d'une boucle de voirie varie, tantôt pignon, tantôt gouttereau sur rue. Les jardins sont passablement arborisés, conférant au lieu un caractère vert. Etant assez difficile d'accès, cette entité donne l'impression d'être retirée du reste de la ville.

Qualification

Appréciation de la ville dans le cadre régional

XXX Qualités de situation

Qualités de situation prépondérantes de la ville, établie à flanc de coteau sur la rive droite du Léman, une position lui assurant une vue remarquable sur le lac et les Alpes françaises. Topographie de prime abord relativement simple, sous forme d'un vaste coteau, animée toutefois par d'importantes inflexions, dont les vallons de la Louve, du Flon et de la Vuachère générant de fortes échancrures souvent verdoyantes, et des reliefs, dont les trois éminences à l'origine de l'établissement du site – Cité, Ville basse, Bourg –, ainsi que la colline de Sauvabelin, sommet vert marquant la limite supérieure de la ville et formant un remarquable arrière-plan devant lequel se détache le tissu bâti. Seul point faible : en raison du développement bâti survenu à la périphérie de la ville, les frontières du site sont difficilement discernables. Par conséquent, la préservation des espaces verts que constituent les rives du lac, les anciennes campagnes, les cordons boisés des vallons de la Louve, du Flon et de la Vuachère, le Bois-de-Sauvabelin, ainsi que les prés et les champs situés aux confins de la ville, est primordiale.

XXX Qualités spatiales

Qualités spatiales prépondérantes, en raison de l'organisation du bâti reflétant clairement le développement de la ville au cours du temps : tissu dense, contigu et parcouru par un lacis de rues sinueuses dans la cité d'origine médiévale perchée sur trois collines, dont la cathédrale constitue le point d'orgue ; espaces-rues à caractère urbain, voire monumental, du 19e siècle, artères créant d'intéressantes perspectives – dont certaines particulièrement impressionnantes en direction du lac – et vastes secteurs planifiés, tel le quartier Sous-Gare ; immeubles organisés selon une trame en plots entre les axes majeurs, souvent bien définis, parmi lesquels se distinguent divers centres secondaires, par exemple Cour et Chailly ; périphérie définie par un tapis de maisons du cours du 20e siècle desservies par des voies peu hiérarchisées, s'adaptant au mieux au terrain en pente,

et par des cités planifiées formant des entités à part et revêtant des qualités propres, notamment une conception d'ensemble, une régularité des alignements, un respect des gabarits ou une similarité stylistique. Tissu relativement lâche parfois comblé par des constructions récentes. Présence d'espaces verts variés, dont de nombreux parcs publics, des jardins et des pelouses parfois arborisées assurant encore aujourd'hui un caractère campagnard au site et faisant ressortir un dénivelé parfois très important, tant au centre ville, où les ponts contribuent à mettre en valeur des différences de niveaux spectaculaires, qu'en périphérie. Omniprésence des murs bordant les chaussées et soulignant les espaces-rues.

Qualités historico-architecturales

Qualités historico-architecturales prépondérantes, grâce à la richesse du bâti témoignant de l'histoire de la ville, comprenant des éléments individuels aux qualités exceptionnelles reflétant les pouvoirs ecclésiastiques et politiques – par exemple l'ancien évêché datant du 11e siècle, la cathédrale, dont l'aspect actuel remonte au 12e siècle, l'église réformée Saint-François du 13e siècle, le château Saint-Maire du 15e siècle ou l'Hôtel de Ville du 17e siècle –, les campagnes aux demeures élégantes des 18e–19e siècles, le large éventail d'édifices dévolus au service public, dont les écoles, collèges et gymnases construits entre le 18e et le 20e siècle, les hôtels aux allures de palais du 19e siècle, la gare CFF du début du 20e siècle, le Centre de congrès de Beaulieu remontant aux années 1920, des bâtiments administratifs comme la tour Bel-Air Métropole de 1932 ou les immeubles métalliques érigés sur la place Chauderon à la fin des années 1960, le stade olympique des années 1950, divers témoins des aménagements d'Expo 64 ou encore certains édifices du Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (CHUV). A ces objets remarquables s'ajoute la grande diversité du bâti résidentiel, comprenant aussi bien des maisons individuelles, locatives, que des immeubles de gabarit bien supérieur, tous reflétant des qualités propres à leur époque de construction, allant de la cité-jardin de Prélaz du début du 20e siècle à l'ensemble de la Bourdonnette du dernier tiers du 20e siècle, en passant par diverses unités de tours résidentielles.

Grande homogénéité de la plupart des quartiers, en majorité composés du bâti ayant amorcé leur développement. Emblématique secteur du Flon, témoin du développement des activités de stockage et d'entrepôt au cœur de la ville à la fin du 19e siècle, ayant muté en un lieu au caractère commercial. Quelques rares cellules rurales disséminées en périphérie du site subissant la pression du développement résidentiel.

1re version 12.2014/che, pla

Photos numériques : 2015
Deborah Chevalier
Elia Marinucci
Kaspar Schatzmann
Oliver Trüssel
Daniela Zurbrügg
Monika Zweifel

Coordonnées du site
538.356/152.683

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse